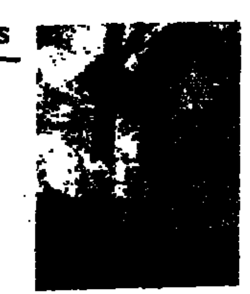
هكذا من الأصل

LE MONDE DES LIVRES



■ Douce-amère Marie Desplechin
■ L'événement Houellebecq

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16667 – 7,50 F – 1,13 EURO — VENDREDI 28 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La mise à l'écart de M. Eltsine se prépare

● A Moscou, les clans politiques négocient une marginalisation du président russe ● Après l'effondrement du rouble, la Banque centrale suspend sa cotation ● La crise ébranle l'ensemble des places financières ● Négociations entre M. Tchernomyrdine et le FMI

SUR FOND DE CRISE financière aggravée, les partis politiques *russes ont engagé, sous la* férule du premier ministre par intérim Viktor Tchernomyrdine, des tractations pour une mise à l'écart du président Boris Eltsine. Jeudi 27 août, la presse et la télévision consacraient une partie de leurs analyses à ce thème encore tabou il y a une semaine. Les discussions sont menées autour de la constitution d'un *« gouvernement de coalition »* et d'un *« plan de sortie de crise »* bâtis autour d'un *« accord politique »* entre les pouvoirs législatif et exécutif par le biais d'une commission parlementaire. Il s'agirait d'obtenir du président Eltsine qu'il laisse entière liberté au futur gouvernement.

Mercredi, le premier ministre, M. Tchernomyrdine s'est rendu d'urgence en Crimée pour mener des négociations avec Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Le plan de restructuration de la dette intérieure présentée la veille a rencontré un accueil glacial dans la communauté financière internationale. *Le* rouble continuait, jeudi matin à s'effondrer – tombant à 11 roubles pour un dollar et obligeant la Banque centrale à suspendre, une nouvelle fois, toute cotation sur la devise russe.



Les incertitudes politiques et le chaos économique à Moscou continuent à affecter l'ensemble des places financières mondiales. Les Bourses ont subi de fortes pertes mercredi (Paris a perdu 2,88 %, Francfort 2,95 % et Wall Street 0,92 %) et ouvraient encore en baisse jeudi. La Bourse de Tokyo perdait 3 %. La crise se diffuse maintenant, après ceux des pays émergents, sur des marchés et des monnaies jusqu'à présent épargnés : ceux de nations industrialisées comme la Norvège, le Canada (exportateurs d'énergie dont le prix a baissé) ou le Danemark (qui ne fait pas partie du premier groupe des pays de la zone euro).

Lire pages 2 et 3

Nicole Notat invite le gouvernement à intensifier le dialogue social

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Nicole Notat souhaite que *« le gouvernement donne à son action une visibilité plus grande et impulse une confrontation démocratique plus intense ». « Il ne faudrait pas que le gouvernement s'installe dans un bocal*, ajoute la secrétaire générale de la CFDT, *et pense qu'il puisse se passer de la confrontation avec les partenaires sociaux et la société civile autrement que sous l'urgence. »* Affirmant qu'il *« va falloir apprendre à raisonner sans accord étalon »* sur les 35 heures, elle juge que l'accord signé dans la métallurgie est *« la version la plus statique et la plus bête de l'usage de la réduction du temps de travail »*. Nicole Notat approuve le gouvernement sur sa gestion des privatisations et l'encourage à poursuivre la réforme de la Sécurité sociale.

Lire page 6

Cannabis à domicile

LA CULTURE clandestine du cannabis en appartement ou dans les jardins se développe en France. De 1990 à 1997, le nombre de plants saisis par la police et la gendarmerie est passé d'environ 1 500 à près de 40 000. La grande majorité de ces « cannabiculteurs » sont des consommateurs réguliers qui souhaitent éviter les réseaux de trafiquants. *« Le fait de cultiver ses plants chez soi n'est plus vécu comme une transgression mais comme une pratique banale, située dans le cadre de la vie privée, intime, familiale, qui n'a en principe rien à voir avec les considérations légales »*, estime Rodolphe Ingold, fondateur de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance.

Lire page 8

Sept cents ans de mystères autour de la mort de Célestin V

DANS L'HISTOIRE des deux cent soixante-sept papes qui ont gouverné l'Eglise jusqu'à aujourd'hui, celle de Célestin V a toujours enflammé l'imagination. Né Pietro de Morrone, élu pape en juillet 1294, à l'âge vénérable de quatre-vingt-cinq ans, il avait violé un tabou en abdiquant au bout de six mois. Ce vieux moine n'était pas du tout pré*paré à l'exercice du pouvoir pontifical et*, au mois de décembre suivant le conclave, devant le Sacré Collège des cardinaux à nouveau convoqué, il avait déposé ses habits pontificaux, repris son vêtement gris d'ermite et la route de son couvent.

Depuis le XIIIe siècle, aucun de ses soixante-douze successeurs n'a osé renouveler un tel geste et démissionner d'un mandat qui, selon la tradition, vient de Dieu et n'expire que par la volonté de Dieu, comme l'avait rappelé Jean-Paul II en 1995, le jour de ses soixante-quinze ans (celui de la démission pour tout évêque). Dans son *Enfer*, Dante tempêta contre cette abdication de Célestin V, mais le roi Philippe le Bel fit campagne pour sa canonisation, obtenue au siècle suivant. Entre autres résistances, il y a le doute sur la légitimité d'une abdication ou l'embarras sur la place à faire à un ancien pape. On peut être ancien ministre ou ancien président de la République. Peut-on être ex-roi ou ex-pape ?

La question rejaillit après de nouvelles révélations en Italie sur la mort de Célestin V. Le décès du pape légendaire, survenu à la *forteresse de Fumone, le 12 mai 1295, n'au*rait pas été tout à fait naturel, contrairement à la version officielle de l'Eglise. Le Père Quirino Salomone, ancien recteur de la basilique de Collemagio, où sont gardées les reliques du pape ermite, vient d'affirmer que des examens au *scanner* ont été effectués, en 1988, pour authentifier sa dépouille mortelle, volée, retrouvée puis transférée à l'hôpital Santa-Maria de Collemagio. Cette révélation a été confirmée par Mgr Mario Perressin, archevêque de L'Aquila, mais les deux ecclésiastiques ont aussi reconnu que les disquettes du scanner avaient disparu et que l'Eglise n'avait plus aucune trace des clichés.

Erreur humaine ou dissimulation ? Les spéculations sur la mort de Célestin V et les rumeurs d'assassinat sont relancées. N'a-t-on pas écrit, dès le XVIe siècle, qu'un trou rectangulaire, creusé par un clou, avait été retrouvé dans le crâne du pape démissionnaire ? Sa démission a toujours été tenue pour légitime par l'autorité catholique mais, comme le rappelle le *Dictionnaire historique de la papauté*, de Philippe Levillain (Fayard), d'autres versions font aussi état de manœuvres politiques de Benedetto Caetani qui, avant de lui succéder sous le nom de Boniface VIII, aurait contraint à l'abdication Célestin V et l'enferma dans la forteresse où il fut retrouvé mort. Dans l'histoire de l'Eglise, la « figure honnie » de Caetani-Boniface VIII contraste avec celle de Pietro-Célestin V, que les fameuses prophéties de Joachim de Flore décrivent comme le pape angélique de la fin des temps.

On regrettera la disparition des scanners et ce silence de l'Eglise sur l'une de ses énigmes historiques, mais on comprend mieux aussi pourquoi, devant le sort qui s'acharne sur Célestin V, aucun pape, depuis sept siècles, n'a osé abdiquer.

Henri Tincq

Les rois du basket en grève



MICHAEL JORDAN

LE CHAMPIONNAT américain de la Ligue professionnelle de basket-ball (NBA) se présente mal. Les joueurs sont en grève, les clubs procèdent à leur lock-out. Au cœur du conflit : l'inflation des salaires des vedettes des parquets, comme celui de Michael Jordan.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 828 - 7,50 F

Les élites américaines paralysées

LE MAGAZINE « 60 Minutes » de CBS a fort opportunément rediffusé, dimanche 23 août, un entretien avec Richard Nixon réalisé dix ans après sa démission sous la menace d'une procédure de destitution. L'ancien président y revit, avec une douloureuse précision, chaque instant de ces journées de cauchemar puis, une ombre sur le visage, laisse échapper ce commentaire : *« Aucun président des Etats-Unis ne devrait plus jamais être amené à démissionner. »*

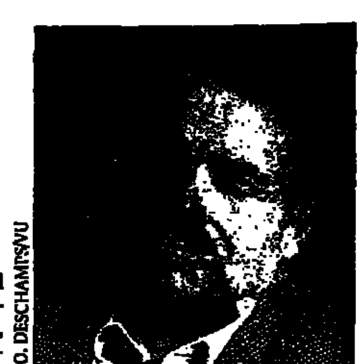
Passé la semaine de tous les dangers qui l'a vu trébucher, lundi 17 août, dans une confession publique qui n'a satisfait personne, puis se redresser trois jours plus tard en montrant au pays et au monde que ses déboires personnels ne l'empêchaient pas d'exercer ses fonctions présidentielles, le *sort du président Clinton reste* pourtant incroyablement incertain. Pis : le malaise créé par son discours télévisé qui, en l'espace d'une soirée, a transformé un débat sur le sexe et la vie privée en un débat sur le mensonge et la vie publique, a pris des allures de crise politique, alimentée par la paraly*sie des élites. Vingt-cinq journaux*, du *Daily Oklahoman*, conservateur, à l'*Atlanta Constitution*, réputé pour son soutien au clintonisme, ont d'ores et déjà décidé que la seule solution à cette crise passait *par la démission du président*.

Le fossé entre les élites politico-médiatiques et le reste de l'Amérique est plus béant que jamais. Le 17 août, Bill Clinton a pris le risque de jouer l'opinion publique contre l'*establishment washingtonien* : dans une grande mesure, ce pari a réussi. Dix jours après, les sondages continuent de montrer que, en dépit de la virulence des réactions de la presse, et surtout en dépit d'une immense déception personnelle, l'Amérique tient bon derrière son président, qu'elle serait même prête à réélire contre Bob Dole, son adversaire républicain de 1996.

Et pourtant, le pari n'est pas totalement gagné. Un étrange flottement s'est emparé de Washington, dont on attend en vain qu'une voix de la raison, un cri peut-être, vienne le rompre.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 12



P.-O. DESCHAMPS/VU

Le cas Bourdieu

Entre la sortie de son dernier essai, *La Domination masculine*, et celle d'une étude critique de sa sociologie, la personnalité de Pierre Bourdieu domine la rentrée intellectuelle.

Le dossier du « Monde des Livres »

Philippe Séguin et l'argent des partis

Le président du RPR souhaite que ne soient poursuivies que les violations des lois sur le financement politique ayant abouti à un enrichissement personnel.

p. 7 et notre éditorial p. 12

Kinshasa en guerre

*Les affrontements entre rebelles et sol*dats de l'alliance pro-Kabila ont atteint, mercredi 26 août, la capitale de la République démocratique du Congo. p. 4

La diplomatie de Jacques Chirac

Devant tous les ambassadeurs de France, le président de la République a exposé, mercredi 26 août, l'architecture de sa politique étrangère. p. 5



Rencontre avec les Inuits

« Ils ont tué la baleine ! » Quatrième volet du reportage d'Annick Cojean en pays esquimau. p. 11

Statu quo entre Bolloré et Bouygues

Le Conseil des marchés financiers a reporté sa décision dans le conflit entre les deux principaux actionnaires du groupe Bouygues. p. 13

Les Salins du Midi menacés

Les salariés de la Compagnie des Salins du Midi se sont mis en grève, jeudi 27 août, contre le plan social de la direction. Une fermeture aurait des conséquences économiques et écologiques sur toute la Camargue. p. 10

International	2	Tableau de bord	14
France	6	Aujourd'hui	16
Société	8	Abonnements	17
Carnet	9	Météorologie	18
Régions	10	Jeux	18
Horizons	11	Culture	19
Entreprises	13	Guide culturel	20
Communication	14	Radio-Télévision	21

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE *Sur fond de chute libre du rouble et de coup de froid sur les Bourses mondiales, l'ensemble de la presse russe spéculait, jeudi 27 août, sur un possible départ en douceur du président Boris Eltsine. Les commentateurs mettaient l'accent sur la recherche, entre les principaux acteurs du jeu politique à Moscou, d'un compromis politique retirant au président russe l'essentiel de ses pouvoirs.* ● **L'HOMME** qui occupe le devant de la scène est le premier ministre Viktor Tchernomyrdine qui, mercredi en fin d'après-midi, s'est rendu en Crimée pour y rencontrer le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus. ● **L'ANNONCE** du plan de restructuration de la dette intérieure russe a produit un effet désastreux sur la plupart des places financières occidentales, mais plus encore en Europe qu'aux Etats-Unis. Jeudi, la banque centrale russe a fermé le marché des changes.

Les clans du pouvoir russe étudient une mise à l'écart de Boris Eltsine

Sur fond d'effondrement du rouble et de turbulences sur la plupart des places financières, les milieux politiques moscovites examinent plusieurs scénarios de départ en douceur du président ou de diminution de ses prérogatives

MOSCOU
correspondance

C'est sans aucune retenue que la presse et la télévision russes consacrent désormais une partie de leurs analyses à un thème tabou il y a encore une semaine : le départ du président Boris Eltsine.

Ce matin, sous le titre *« Il est vivant ! »*, le quotidien *Kommersant* démentait une nouvelle rumeur sur la *« brutale aggravation »* de la santé du chef de l'Etat, ajoutant qu'il n'était plus si important de savoir où était Boris Eltsine puisque son rôle se résumait à apposer sa signature en bas des oukases... La veille, l'éditorialiste du quotidien *Segodnia* expliquait que l'expression *« Tsar Boris »* appartenait au passé. Sur un mode plus perfide, la première chaîne télévisée OTR diffusait un sujet sur la démission du jeune Boris Nemtsov, en prenant soin de l'illustrer d'images d'archives dans lesquelles son ancien patron, Boris Eltsine, disait tout et son contraire.

Mercredi, un pas de plus semblait avoir été franchi par la classe politique russe. La surenchère autour du président *« diminué »* et *« dévalué »* battait son plein, alors que Viktor Tchernomyrdine, premier ministre par intérim, jouant son rôle d'*« héritier »* en pleine forme, se pavanait devant les caméras de télévision, sous le soleil de Crimée, reçu par les présidents ukrainien et biélorusse, et leur hôte, Michel Camdessus, le directeur général du FMI.

A Moscou, sur fond de déliquescence du pouvoir et de chute libre du rouble, la journée avait été très agitée. Les discussions se poursuivaient autour d'un hypothétique *« gouvernement de coalition »*, d'un énigmatique *« plan de sortie de la crise »* et d'un *« accord politique »* entre le législatif et l'exécutif par le biais d'une commission parlementaire. En début d'après-midi, cette commission annonçait, par la voix de son président Oleg Morozov, qu'un texte en douze points avait vu le jour, portant sur de possibles amendements constitutionnels et une transformation de la loi sur le gouvernement.

En clair, il s'agirait d'obtenir du président Eltsine qu'il laisse entière liberté au futur gouvernement, et au premier ministre chargé de le former, et qu'il renonce à certains pouvoirs, comme par exemple le droit de renvoyer le gouvernement sans l'accord de la Douma. Autant dire, qu'il accepte de creuser sa propre tombe. Trois signatures étant nécessaires pour que l'*« accord »* entre en vigueur : la sienne et celle du président du Conseil de la fédération et celle du président de la Douma.

La veille déjà, Oleg Morozov, plein d'optimisme, confiait au quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, que Viktor Tchernomyrdine avait déjà obtenu l'accord de principe du président Eltsine, qui s'était *même dit prêt à convoquer une « réunion constitutionnelle »* chargée de s'atteler à une réforme de la Constitution... Dans ce cas, Viktor Tchenomyrdine dirigera le gouvernement et s'appuiera sur la majorité à la Douma. Il sera ainsi à l'abri des démissions dominicales inattendues et la Douma verra ses pouvoirs renforcés. Il ne restera plus alors à Boris Eltsine qu'à *« se concentrer sur l'intendance de ses lointaines et proches résidences »*, concluait, assassine, la *Nezavissimaïa Gazeta*.

Aujourd'hui, ce scénario d'une mise à l'écart en douceur du *« starik »* (le « vieux », un des surnoms de Boris Nikolaevitch), transformé en « président potiche », sous la pression *des députés et de Viktor* Tchernomyrdine lui même, n'a rien d'irréel. D'autant plus qu'il est avancé par un *quotidien* financé par l'« oligarque en chef », Boris Berezovski, le génie malin de la politique russe, qui, de l'avis de nombreux observateurs, a joué un rôle clé dans le retour au pouvoir de l'ancien premier ministre. Menacé dans ses intérêts financiers par Serguei Kirienko – Boris Nemstov, l'ancien ministre vient ainsi de révéler qu'avant son limogeage, le jeune premier ministre avait donné l'ordre de lancer une vague de contrôles dans le secteur bancaire et industriel, décidé à mettre en faillite les *« mauvais payeurs »* –, M. Berezovski aurait saisi le moment opportun pour convaincre les proches du président malade d'imaginer une sortie *« honorable »*, avec le retour aux affaires de Viktor Tchernomyrdine.

Et *c'est tout naturellement* Boris Berezovski, qui fut le premier, lundi 24 juillet, à arriver à la Maison blanche, le siège du gouvernement russe, pour participer aux premières consultations politiques menées par Viktor Stepanovitch. Si l'on en croit certaines publications, Boris Berezovski, agirait principalement en qualité de *« banquier »* du clan Eltsine, détenant certaines informations ultraconfidentielles sur leur supposée fortune... *« Je pense que le rôle de Berezovski est un peu exagéré*, estime Andreï Petrov, directeur d'un Fonds de recherche ; *certes, on dit qu'il joue aujourd'hui un rôle de médiateur entre la famille Eltsine et les différentes forces politiques qui sont d'accord sur le fait que le président est incapable de remplir ses fonctions »*. Mais dans ce grand marchandage, la donnée inconnue est pour l'instant l'attitude des communistes et de leurs alliés traditionnels, majoritaires à la Douma. Faisant monter les enchères, Guennadi Selezniev, le président de la Douma, communiste modéré, n'a pas caché hier qu'il avait opté pour un scénario plus radical, appelant Boris Eltsine à démissionner lui-même, c'est à dire à suivre les *« recommandations »* d'un texte – jusqu'ici un simple bout de papier – adopté le 21 août par 248 députés.

Aujourd'hui, les communistes peuvent bien affirmer qu'ils sont *prêts à entériner* la candidature de Viktor Tchernomyrdine aux seules conditions qu'il s'engage à mener une politique *« non monétariste »* et travaille en concertation avec la Douma... L'essentiel semble déjà ailleurs, comme l'a prouvé hier la rencontre entre Boris Berezovski et Guennadi Ziouganov, le leader du PCR. Les deux hommes, ont selon M. Ziouganov, officiellement discuté des *« différentes options pour sortir le pays de la crise »*. Une formulation alambiquée qui recouvre en vérité le principal marchandage du moment : obtenir des députés communistes qu'ils acceptent de voter au plus vite une loi sur les *« garanties accordées au citoyen de Russie qui remplit la fonction de président »* puis se résoudre à réaliser ce scénario.

Le problème est de savoir dans quels délais ces scénarios pourront être mis à exécution. *« Je pense que Boris Eltsine renoncera d'abord à une partie de ses pouvoirs, car il serait suicidaire pour lui et pour le pays de démissionner maintenant, en pleine panique financière et politique. Puis, dans un mois et demi, il quittera la scène politique, sur recommandation de ses médecins »*, avance le politologue Andreï Petrov. Comme le pronostique Dmitri Orechkine, directeur de l'Institut Mercator, toutes les surprises sont possibles : *« Tchernomyrdine a peu de chance d'être élu président si les élections n'ont pas lieu rapidement. Ceux qui l'ont ramené au pouvoir, en particulier Boris Berezovski, pourraient sortir la carte Lebed »*. Le charismatique général, gouverneur de la région de Krasnoïarsk, qui justement devait jeudi rencontrer M. Tchernomyrdine.

Agathe Duparc

« Une situation difficile », selon Washington

La Russie doit prendre les mesures nécessaires au sauvetage de son économie mais le système peut encore se remettre de la crise, a estimé, mercredi 26 août, la Maison Blanche. *« C'est un processus absolument difficile »* a déclaré le porte-parole, Barry Toiv. *Mais si la Russie peut prendre les bonnes mesures et travailler* (de concert) *avec ses institutions gouvernementales et financières, comme elle le fait avec les institutions internationales, elle peut s'en remettre* (...) *Le retour à la normale prendra du temps. »*

Par ailleurs, selon la presse allemande, Bonn et Paris comptent envoyer, d'ici à la fin de la semaine, une lettre commune à Viktor Tchernomyrdine, le pressant de procéder à des réformes fondamentales mais peut-être douloureuses pour endiguer la crise financière. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a déclaré que le G 7, le FMI et l'Union européenne ne pouvaient pas régler les problèmes de la Russie. *« La Russie*, a-t-il dit, *doit le faire elle-même. » – (AFP, Reuters.)*

La crise monétaire atteint le dollar canadien et la couronne danoise

Les places boursières accusent le coup des pertes russes

LA COLÈRE des investisseurs internationaux après l'annonce mercredi 26 août du programme de restructuration de la dette russe et leur crainte face au chaos politique à Moscou ont achevé de ruiner totalement le crédit de la Russie. Cette nouvelle vague de défiance et de « sauve-qui-peut » a déclenché une secousse de grande ampleur sur les marchés financiers internationaux. L'indice Dax à Francfort a reculé de 2,95 %. Dans son sillage, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu 2,88 % et celui de Londres, 1,93 %. Madrid fut le marché européen le plus touché (– 3,60 %) en raison de la forte implication des grandes entreprises espagnoles dans l'économie latino-américaine. La résistance du marché américain, l'indice Dow Jones n'a reculé que de 0,92 % mercredi 26 août, a permis de tempérer la mauvaise humeur des financiers. Mais la chute de 3,04 % de la Bourse japonaise, jeudi 27 août, a ravivé les craintes.

Quant à la Bourse de Moscou, elle a tout simplement sombré en abandonnant 13,8 %. Le marché des actions, comme le rouble, sont en état de déliquescence avancée. Les autorités monétaires ont annoncé dans la matinée de mercredi qu'elles renonçaient à la défense du rouble face au dollar. La Banque centrale de Russie (BCR) avait été très vivement critiquée la veille par le nouveau premier ministre pour avoir dépensé trop d'argent dans ce soutien de la monnaie nationale. Les banques russes en mal de devises fortes se sont ruées sur le deutschemark. En quelques heures, la valeur de ce dernier a progressé de 69 % face au rouble. Le dollar, lui, a grimpé de 8,10 à 13,30 roubles, bien au-delà de la marge haute de fluctuation de 9,50 roubles, instaurée le lundi 17 août par la Banque centrale de Russie. *« Dans une économie russe entièrement dollarisée, 80 % de la richesse du pays est produite à partir de matières premières négociées en dollars, le rouble n'a plus aucune valeur »*, estime Patrick Artus, responsable des études économiques de la Caisse des dépôts.

JEU DE DOMINOS

La descente aux enfers du rouble a achevé de ruiner le crédit russe quelques heures après l'annonce du programme de restructuration de la dette intérieure par le nouveau premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine (*Le Monde* du 27 août). *« Les conditions du rééchelonnement sont très mauvaises, en particulier pour les investisseurs étrangers qui ont le choix entre deux options peu attrayantes : ou ils restent engagés sur le marché en rouble – ce que personne ne veut –, ou ils convertissent leurs placements en obligations en dollars, mais à des taux faibles »*, souligne Rita Schuhmacher, économiste de la banque japonaise Nikko à l'AFP.

Les analystes s'accordent à dire que le poids économique de la Russie est faible et que sa chute ne remet pas en cause la prospérité en Europe. Mais le paramètre le plus difficile à mesurer est l'ampleur du choc psychologique. Désorientés, les investisseurs fuient tous les actifs présentant le moindre risque, réel ou supposé. Les devises des pays dépendants des cours des matières premières et de l'énergie en sont les premières victimes. Le bolivar vénézuelien (les recettes pétrolières représentent 77 % du produit intérieur brut du pays), le peso mexicain et le réal brésilien sont attaqués.

Fait nouveau, la défiance gagne également les pays développés considérés comme les plus « fragiles ». Le dollar canadien se trouve au plus bas face au dollar américain depuis plus d'un siècle, à 1,565 pour un billet vert. La couronne norvégienne (pays producteur de pétrole) a encore reculé de 1,4 % face au mark (son plus bas cours depuis 1995). Même la couronne du Danemark, qui souffre de ne pas faire parti de l'euro, a *été attaquée et a dû être défendue* par la banque centrale. Par un subtil jeu de dominos, la crise pénètre la sphère des pays développés.

Les Etats-Unis se retrouvent en première ligne car ils sont entourés de pays ayant laissé filer leurs monnaies. Ces dévaluations de fait pourraient creuser encore un peu plus le déficit de la balance commerciale américaine. Autre facteur, l'aversion au risque des investisseurs a subitement augmenté le rendement exigé pour les dettes des entreprises américaines (les *« corporate bonds »*). Ce renchérissement du coût de l'argent pourrait amputer les profits avant impôt des entreprises de 2,8 %, selon une étude de Barclays capital. Déjà effrayés par les révisions en baisse des bénéfices des sociétés américaines, les investisseurs trouvent là un nouveau prétexte pour sortir de Wall Street.

Or l'économie américaine est très dépendante de la croissance des marchés financiers. Les ménages, grisés par les gains réalisés en Bourse depuis 1993, ont succombé à une frénésie de consommation. Un retournement brutal de la Bourse agira dans le sens inverse. Selon, les prévisions couramment avancées, la croissance américaine devrait ralentir à 2,5 % en 1999. Mais la banque d'investissement américaine J. P. Morgan table, pour sa part, sur un chiffre inférieur (1,6 %). *« Aujourd'hui, nous envisageons même une baisse des taux de la Réserve fédérale ce qui était encore impensable il y a quelques semaines. Ce serait la solution la moins coûteuse pour permettre à l'économie américaine d'atterrir en douceur »*, explique David Naudé, économiste à la filiale française de J. P. Morgan. *« Jusqu'à présent, les effets négatifs de la crise asiatique avaient été largement compensés par les effets positifs de la baisse des prix des matières premières et des taux d'intérêt. Mais aujourd'hui, en face des nouvelles crises, il n'y a plus d'effets positifs à tirer »*, ajoute-t-il.

PRUDENCE EXCESSIVE

En Europe, la situation reste plus enviable. La perspective d'une croissance moyenne de 3 % n'est pas encore remise en cause pour 1999. Mais cela n'empêche pas les investisseurs de céder momentanément à des réflexes de prudence excessifs. En Allemagne, même si les crédits consentis à la Russie sont largement couverts par une assurance gouvernementale, les investisseurs se méfient des actions des banques. A la Bourse de Paris, de brusque mouvements d'humeur mettent à bas des secteurs entiers (après les valeurs de matières premières, les valeurs parapétrolières ont été massacrées). Seules les obligations d'Etat trouvent grâce aux yeux des investisseurs.

Enguérand Renault

Le marché obligataire allemand menacé de surchauffe

Le marché des taux allemand, grand bénéficiaire du mouvement de fuite vers la qualité, pourrait être victime de son propre succès. La débâcle des marchés émergents et l'afflux régulier et massif de capitaux japonais *ont suscité une demande sans précédent* pour les emprunts d'Etat allemands. Mais, en face, l'Etat allemand s'est montré avare d'émissions de bons à dix ans (seulement 60 milliards de deutschemarks sur les deux premiers trimestres). Résultat sur le marché dérivé de la dette allemande (Eurex Deutschland), la position des acheteurs à terme représente 170 milliards de marks, alors que le montant des obligations livrables est proche de 70 milliards. Les opérateurs vont donc être obligés de reporter leurs positions sur l'échéance suivante (décembre). Ce dysfonctionnement provient du fait que le marché européen de la dette est perçu par les investisseurs internationaux comme le deuxième marché mondial. Malheureusement, il n'est pas encore structuré pour jouer ce rôle.

Les banques occidentales ont prêté plus de 400 milliards de francs

APRÈS l'annonce du moratoire sur le remboursement des dettes bancaires russes, l'effondrement du rouble et le rééchelonnement des bons du Trésor, qui vont perdre 70 % de leur valeur, les banques occidentales font leurs comptes... L'addition russe sera désagréable pour toutes, sans pour autant menacer leur santé financière.

Les deux grandes banques suisses ont été les premières à dévoiler leurs pertes. L'UBS, numéro un en Europe, a perdu 720 millions de francs français sur les marchés financiers russes. Son encours de crédits à l'égard des emprunteurs russes, non provisionnés, s'élève à 1,4 milliard de francs. Quant au Crédit Suisse Fist Boston (CSFB), la banque d'affaires du Crédit suisse, qui avait le « privilège » d'être la *seule* banque étrangère *« spécialiste en valeurs du Trésor »* en Russie, et donc l'une des plus *actives sur ce marché*, elle vient d'annoncer une perte de 1,5 milliard de francs français, soit un tiers de son bénéfice net au premier semestre.

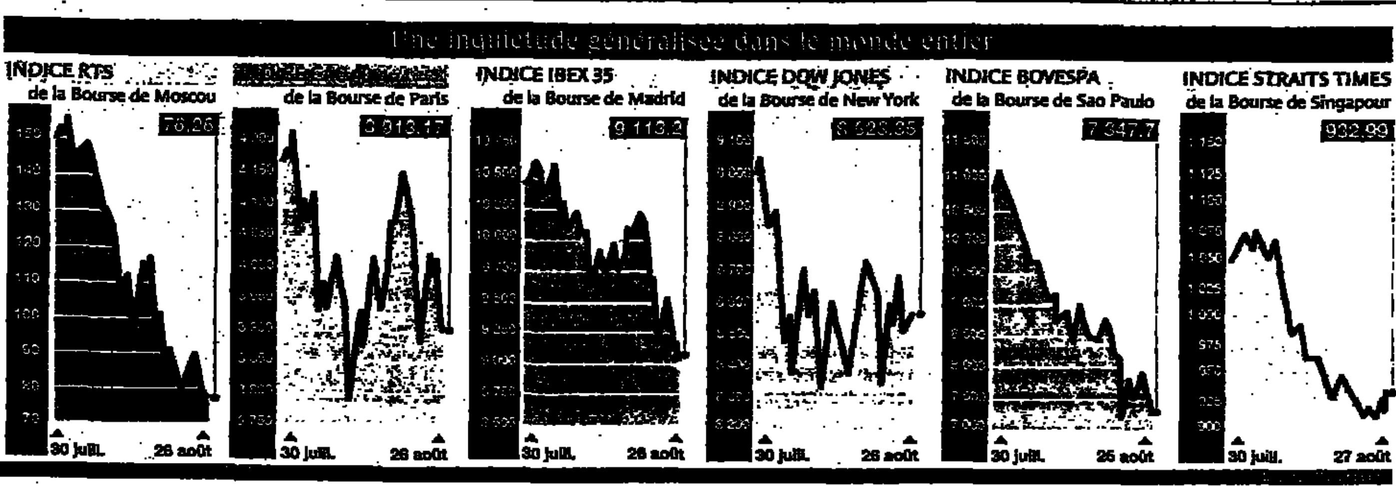
La première banque autrichienne BankAustria a déclaré que ses risques s'élevaient à 6,4 milliards de francs, dont un tiers sont des crédits très peu risqués ou garantis. La Deutsche Bank, l'établissement le plus engagé en crédits bancaires en Russie, n'a pas précisé le niveau de ses risques sur les bons du Trésor, mais dit avoir un encours de prêts non garantis sur *des emprunteurs russes de 4,5* milliards de francs, dont plus de la moitié ont été provisionnés. L'agence de *notation* Standard & Poor's (S&P) a décidé, mercredi 26 août, de la rétrograder de AAA à AA+, à cause des difficultés qu'elle rencontre dans l'intégration de ses activités de banque d'affaire et de banque commerciale, mais aussi à cause de ses risques en Asie et en Russie, la banque a perdu 6 % en Bourse ! La Dresdner Bank a indiqué que ses engagements non garantis s'élevaient à 2,3 milliards de francs, provisionnés à 60 % et que son encours de bons du Trésor était limité à quelques dizaine de millions de marks. La Commerzbank, elle, n'aurait pas de bons du Trésor russe. Les banques allemandes sont les plus engagées en Russie selon la Banque des règlements internationaux. La BRI a recensé plus de 430 milliards de francs de prêts bancaires accordés à des emprunteurs russes. Sur ce montant, 42 % ont été consentis par des établissements allemands, près de 10 % par des américains et 9,7 % par des français. Conscientes du risque russe – plus facile à anticiper que la crise asiatique –, les banques, en particulier en Allemagne, n'ont accordé ces crédits qu'à l'abri de garanties d'Etat, ou de gages, essentiellement sous forme de matières premières.

Les banques américaines, en particulier BankAmerica, Chase Manhattan et Citicorp, avaient au 31 mars 40 milliards de francs d'engagements sur la Russie, à la fois sous forme de crédits et sur les marchés financiers, indique un document de la Réserve fédérale, cité par l'agence Bloomberg. La Fed précise que cela représente un peu plus d'1 % des crédits étrangers des banques américaines. Un porte-parole de la Chase a indiqué que ses risques s'élèvent à 3 milliards de francs. Selon David Berry, analyste chez Keefe Bruyette Woods, Bankers Trust serait très engagée, avec 6 milliards de francs de risques, dont la moitié pris auprès de *hedge funds*, ses fonds spéculatifs. Les banques d'investissement n'ont fait aucun commentaire. Goldman Sachs a simplement indiqué que son exposition en Russie était *« immatérielle »*.

Peu transparentes, les banques françaises restent muettes quant à leurs engagements. C'est le Crédit *lyonnais* qui a été nommé pour les représenter dans les discussions avec les créanciers russes. Selon les *indications* de la base de données Loanware (Capital Data), l'établissement français le plus actif dans le montage de crédits syndiqués en Russie, serait la Société générale, suivie par le Lyonnais, loin toutefois, derrière les premières banques allemandes.

Sophie Fay

هكذا من الاصل



A Wall Street, préoccupation mais pas de panique

Selon l'opinion dominante, la Bourse américaine était surévaluée

NEW YORK
de notre correspondante

Perdant un peu moins de 1 % avec une baisse de 79,30 points pour s'arrêter à 8 523,35, l'indice industriel Dow Jones a réagi lui aussi, mercredi 26 août – bien qu'en se ressaisissant d'une chute initiale de 135 points –, à la tourmente russe et à la menace de contagion qu'elle fait peser sur les autres pays.

« Les marchés émergents sont dans une situation extrêmement délicate, reconnaît William Meehan, principal analyste des marchés chez Cantor Fitzgerald. *Partie d'Asie, la crise s'étend maintenant à l'ensemble des marchés émergents et affecte même des pays développés comme l'Australie et le Canada. Aux Etats-Unis, les effets ne devraient pas tant se faire sentir sur l'économie que sur la croissance des profits des entreprises. »* Dans l'ensemble, souligne M. Meehan, la Bourse est en baisse depuis avril : *« Le problème des marchés émergents finira par affecter tous les marchés, y compris, bien sûr, les marchés américains. »*

Cela dit, l'opinion dominante étant que la Bourse américaine était « surévaluée », cette préoccupation ne donne lieu pour l'instant à aucune panique. Le Dow Jones a perdu presque 10 % depuis son pic le plus élevé atteint en juillet, sans que cela provoque de mouvement notable chez les investisseurs individuels, toujours confiants. *« Des mouvements vers le bas ont été enregistrés depuis deux ou trois semaines,* relève Richard McCabe, de Merrill Lynch, *mais le niveau semble vouloir se maintenir au-dessus de 8 200 ou 8 300. Il faut noter que cette année 57 % des titres cotés à la Bourse de New York et 43 % des titres cotés au Nasdaq n'ont jamais excédé leur valeur la plus haute atteinte en 1997. L'activité se fait donc à des niveaux plus bas. »*

Evoquant *« la cruauté de ce mois d'août »,* d'autres experts estiment que les bas niveaux auxquels se fait l'activité boursière depuis trois semaines sont révélateurs des craintes d'une récession mondiale. L'Asie, la Chine, la Russie, même l'Amérique latine tanguent : le principal indice des valeurs boursières au Brésil a chuté de 25 %, celui du Venezuela de 63 %. *« La contagion se déplace autour du monde et touche d'autres régions. Elle ne peut pas être limitée à l'Extrême-Orient et, récemment, on l'a vue apparaître en Amérique latine aussi »,* relève-t-on chez Salomon Smith Barney. Inévitablement, les investisseurs américains craignent que l'instabilité sur ces marchés ne finisse par affecter les marchés américains.

Parmi les valeurs qui résistent bien au choc à la Bourse de New York figurent, au premier rang, celles des compagnies pharmaceutiques telles que Pfizer, Bristol-Myers et Glaxo-Wellcome, relativement imperméables aux troubles asiatiques, car leur croissance dépend surtout du vieillissement des populations des pays développés. Des compagnies technologiques comme Dell, IBM et Lucent se sont également bien comportées.

Sylvie Kauffmann

Le milliardaire George Soros a perdu 12 milliards de francs

Certains fonds d'investissement spéculatifs, les *hedge funds*, ont été frappés de plein fouet par la crise russe et le rééchelonnement de bons du Trésor (GKO). Cette dernière opération va coûter au moins 33 milliards de dollars aux investisseurs en GKO. Entre un cinquième et un quart des GKO seraient détenus par des non-résidents.

Le plus célèbre des gérants de fonds spéculatifs, le milliardaire d'origine hongroise George Soros, a reconnu avoir perdu 12 milliards de francs – 2 milliards de dollars sur un encours de 22 milliards de dollars. *Selon la presse américaine,* le fonds High Risk Opportunities Hub, géré par Warren Mosler de la société III Offshore Advisors, en Floride, rencontrerait de graves difficultés : il détenait 850 millions de dollars de GKO, achetés à crédit, avant l'annonce de la restructuration.

A la City, certains fonds seraient au bord de la banqueroute

LONDRES
de notre correspondant à la City

« La fuite vers les actifs de qualité » : le slogan résonne dans les esprits des spécialistes londoniens des marchés émergents comme une injonction guerrière devant l'addition de la crise russe, de la récession dans les pays asiatiques et des difficultés de financement de certains pays latino-américains.

Mohamed El-Erian, spécialiste des marchés émergents chez Salomon Smith Barney, conseille à ses clients de n'investir que dans des pays qui remplissent quatre critères : faibles liens commerciaux avec la Russie, bons agrégats macro-économiques, réserves de change suffisantes, dette extérieure à court terme peu élevée. A ses yeux, aujourd'hui, seuls la Hongrie, la Pologne, le Maroc et l'Egypte et dans une moindre mesure le Mexique répondent à ces conditions. A l'écouter, les investisseurs ont toutefois tendance à éviter même ces pays-là pour se réfugier vers les valeurs dont ils sont certains qu'elles resteront sûres dans le contexte actuel : obligations américaines et européennes, actions de compagnies européennes, surtout allemandes, françaises et scandinaves mais pas britanniques en raison des dangers de récession, titres de multinationales américaines diversifiées sur le plan régional.

« Nous avons retiré nos billes des marchés émergents au cours de l'été dernier et depuis nous restons les bras croisés » : ce commentaire d'un banquier privé résume le sentiment général des gestionnaires de fonds londoniens. Des banques d'affaires très actives sur ces marchés (ING Barings, Lehman Brothers, Schroders ou Flemings) en matière de gestion de patrimoine ont drastiquement réduit leurs activités dans ces zones, tandis qu'une kyrielle de nouveaux petits établissements spécialisés dans ces zones comme Caspian Securities ou MC Securities ont été contraints à fermer boutique.

Les professionnels prédisent à court terme un regain d'intérêt pour les pays d'Europe de l'Est les moins liés à la Russie et l'Afrique. Un rapport publié le 17 août par la banque Flemings souligne que malgré le conflit du Congo, l'Afrique reste attrayante, en particulier le Botswana, l'Egypte, l'île Maurice et le Maroc. Si la confiance envers l'Afrique du Sud continue de s'éroder, le Kenya et le Zimbabwe, jadis prisés, sont fortement déconseillés.

Les grands perdants de la crise russe seraient les *hedge funds* ou fonds d'arbitrage spécialisés dans ces placements à haut risque dont certains, et non des moindres, seraient au bord de la banqueroute. Ils auraient vu la valeur de leurs avoirs chuter de 50 % ces derniers jours.

L'onde de choc ébranle la Banque d'Angleterre

« Ils n'ont jamais envisagé que la Russie puisse dévaluer et n'ont pas vu venir ce qui est de facto une cessation de paiements. Ils étaient persuadés que par quelque solution miracle le G 7 empêcherait pareille implosion. Il va y avoir de la casse », assure Rupert Bruce du consultant Global Fund Analysis.

L'onde de choc russe et asiatique ébranle également la Banque d'Angleterre. De source officieuse, on indique que la Banque d'Angleterre a érigé un cordon sanitaire autour des filiales de banques russes, latino-américaines ou asiatiques de la City pour empêcher le siège de siphonner leurs avoirs à Londres. L'institut d'émission aurait, par ailleurs, limité les activités des établissements les plus exposés.

Enfin, certains gestionnaires de fonds, les plus téméraires et les plus ambitieux, cherchent la bonne affaire : *« En ce moment, c'est un peu comme les soldes. Il faut distinguer le bon grain de l'ivraie, les bonnes affaires que sont les entreprises sous-évaluées, mais à potentiel, des mauvaises qui ont peu de chances de se redresser avant longtemps. L'Afrique, en particulier celle de l'Ouest, et le Proche-Orient offrent des plus-values intéressantes car ces régions sont à l'écart de la bourrasque. »*

L'Europe de l'Est aussi abriterait des pépites : outre la Tchéquie, la Hongrie et la Pologne, déjà associées dans l'esprit de la City à l'Occident, les professionnels mentionnent la Bulgarie, *« un pays dans les limbes mais qui gère proprement son développement et affiche des chiffres macro-économiques corrects ».*

Marc Roche

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN DE BOISSIEU

1 Professeur d'économie à Paris-I, Panthéon-Sorbonne, vous travaillez sur les problèmes de la transition russe. Que peut faire Viktor Tchernomyrdine pour sauver le pays du chaos ?

– Il lui faut d'abord constituer un gouvernement homogène. Depuis 1991, les équipes gouvernementales sont systématiquement constituées en partie de conservateurs et en partie de réformateurs. Le choix n'est pas clair parce que le pouvoir veut tantôt répondre aux pressions intérieures exprimées à la Douma, tantôt aux demandes des marchés. L'idée d'un gouvernement de coalition ne me paraît donc pas une bonne idée. Il est temps de trancher.

Ensuite il faut, à très court terme, casser la spirale de la défiance par la mise en route de trois réformes : la restructuration du système bancaire – elle vient d'être engagée mais, hélas, en catastrophe – ; l'amélioration des rentrées d'impôts – le retour de M. Tchernomyrdine ne doit surtout pas à cet égard devenir une protection fiscale pour le secteur de l'énergie – ; et, enfin, il faut s'attaquer au problème du règlement des arriérés. Les décisions qui viennent d'être prises sur la dette intérieure et les non-remboursements des bons d'Etat sont catastrophiques. La Russie ne peut pas s'exclure du monde extérieur et se refermer aux marchés financiers.

2 Le FMI doit-il suspendre ses aides ?

– Depuis trop longtemps, la Russie fait semblant de respecter les conditions posées par le FMI et le FMI fait semblant qu'elles le sont. Et les aides continuent d'être versées comme si le Fonds était un prêteur obligé en dernier ressort. Il faut que cesse ce jeu de faux-semblants. Le FMI, fragilisé lui-même par la crise en Asie, hésite sur la conduite à tenir. Il faut donc que le relais soit pris par le G 7. Une réunion au plus haut niveau est nécessaire avec la Russie pour fixer les conditions du soutien international. La Russie, aujourd'hui en tout cas, ne peut pas s'en tirer seule.

3 Pourquoi ne pas laisser la Russie à son sort ?

– D'abord parce que les Russes ont quand même fait des efforts considérables. Ce serait injuste. Ensuite parce qu'arrêter les aides présente deux risques. Celui de l'aventure : noubliez pas que ce pays est une puissance nucléaire, que l'armée a été légitimiste, mais sait-on jamais, et que les inégalités sont telles que les frustrations considérables sont facilement mobilisables par les populistes. En outre, toutes les autres républiques de l'ex-URSS, soit une zone géo-stratégique énorme, sont menacées d'être aspirées dans le vide. L'autre risque est pour l'Occident de se retrouver dans un dialogue seul à seul face à la Chine.

Propos recueillis par Eric Le Boucher

Le primat de Pologne envenime le débat sur les croix d'Auschwitz

VARSOVIE. Alors que la conférence des évêques polonais avait fait une déclaration plutôt apaisante dans l'affaire des croix d'Auschwitz (*le Monde* du 27 août), le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, porte-parole du courant le plus intransigeant de l'Eglise polonaise, a regretté, mercredi 25 août au sanctuaire de Czestochowa (sud), que *« la nation* (juive), *qui avait jadis vécu prospère en Pologne et aurait pu progresser mieux que les autres, après avoir subi un massacre terrible, ne sache pas aujourd'hui trouver des paroles qui soient celles de la compréhension et du compromis ».* Auschwitz a été créé en Pologne, mais en Pologne occupée, alors que les Polonais *« étaient jetés dans les camps et dans les fours crématoires »,* a ajouté Mgr Glemp. La veille, les évêques polonais avaient demandé le déplacement des deux cents croix récemment plantés en bordure du camp, mais le maintien de la grande *« croix du pape ».* Le grand rabbin de Pologne, Menachem Joskovitch, a réclamé le départ de toutes les croix sans exception, estimant que pour les juifs, *« une ou mille croix, c'était la même chose ».* – *(AFP.)*

Non-lieu dans l'un des massacres de l'Ordre du Temple solaire

FRIBOURG. Le tribunal cantonal de Fribourg (Suisse) a rendu un non-lieu, mercredi 26 août, dans l'affaire du massacre de Cheiry où vingt-trois membres de l'Ordre du Temple solaire sont morts le 5 octobre 1994. Le tribunal a estimé qu'aucune personne *« ne paraît avoir survécu »* et décidé qu'il n'était pas possible d'engager des poursuites pénales. Convaincues que des responsables sont toujours en vie, les familles des victimes entendent faire appel de cette décision de non-lieu. Le tribunal de Fribourg a également déclaré qu'il n'était pas possible de poursuivre pour recel le chef d'orchestre, Michel Tabachnik, dont le nom a été évoqué dans l'affaire, car l'OTS ne constituait pas une organisation criminelle selon le code pénal suisse. Les dirigeants de la secte, Luc Jouret et Joseph di Mambro, étaient morts le même jour dans un autre massacre à Salvan (Valais suisse). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **KOSOVO : dénonçant** la mort de trois Albanais membres d'une organisation humanitaire, le département d'Etat américain a accusé les autorités serbes, mercredi 26 août, *de « tentatives délibérées visant à gêner le travail de secours humanitaire ».* Selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU à Genève, les trois victimes ont été tuées dans le sud-ouest du Kosovo par les tirs de chars serbes contre un convoi d'aide. Ils appartenaient à la Société Mère Teresa, qui travaille avec le HCR pour acheminer son aide aux personnes chassées par les combats dans la province séparatiste serbe. – *(AFP.)*

■ ***ULSTER* : le premier ministre britannique,** Tony Blair, et son homologue irlandais, Bertie Ahern, se sont longuement rencontrés, mercredi 26 août à Dublin, pour renforcer le processus de paix en Irlande du Nord après l'attentat meurtrier d'Omagh. Ils ont réaffirmé leur détermination à lutter *« main dans la main »* contre le terrorisme et à relancer le dialogue politique, compliqué par l'épineuse question du désarmement des paramilitaires.

■ **ARMÉNIE : le président** arménien, Robert Kotcharian, a accepté une invitation du président turc, Suleyman Demirel, à participer en octobre aux cérémonies marquant l'anniversaire de la fondation de la République turque, a annoncé, mercredi 26 août à Erevan, un de ses conseillers. Il s'agira de la première visite d'un président de l'Arménie indépendante en Turquie, dont les autorités ont toujours refusé de reconnaître le génocide arménien entre 1915-1917. Les déportations d'Arméniens vers la Syrie, alors province ottomane, avaient fait entre 1,2 et 1,3 million de morts selon les Arméniens et 250 000 à 500 000 selon les Turcs. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : le Parlement** a adopté, mercredi 26 août à Athènes, une loi sur la défense civile prévoyant la participation quatre jours par an de tous les Grecs, hommes et femmes, à la protection civile du pays. Cette loi prévoit une formation obligatoire de quatre jours par an au maximum pour tous les hommes et les femmes âgés de 18 à 60 ans sur l'ensemble du territoire, avec toutefois de nombreuses exceptions. L'armée estime que la *« défense civile »* dégagera un surplus de force de 20 à 30 %. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le ministre italien des finances,** Vincenzo Visco, a annoncé, mercredi 26 août, que *« l'impôt sur l'Europe »,* institué en 1997 pour permettre à l'Italie de se qualifier pour l'euro, sera partiellement remboursé d'ici six mois. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ ***ÉTATS-UNIS* : une nouvelle enquête** a été ouverte sur l'assassinat en 1968 du dirigeant du mouvement pour les droits civiques, Martin Luther King, jusque-là présenté comme l'acte isolé d'un seul homme, a annoncé le département américain de la justice mercredi 26 août à Washington. Les enquêtes antérieures – en 1978 et début 1998 – ont désigné James Earl Ray comme seul coupable du meurtre, commis dans un hôtel de Memphis (Tennessee). Mais la veuve du pasteur King, Coretta Scott King, a redemandé la réouverture du dossier au président Bill Clinton, qui, en avril, a transmis le dossier au département de la justice. Celui-ci a justifié sa décision en invoquant des éléments apportés par un ancien agent de la sûreté fédérale (FBI), Donald Wilson, et un propriétaire de bar de Memphis, Lloyd Jovers. *« Nous espérons que cette enquête apportera des réponses aux nouvelles questions qui se sont posées sur la tragédie qui hante encore notre pays »,* a déclaré l'Attorney General, Janet Reno, dans un communiqué. – *(AFP.)*

Les troupes de M. Kabila affrontent les rebelles à la périphérie de Kinshasa

Les insurgés affirment tenir plusieurs quartiers alors que le gouvernement parle de « ratissage »

Des tirs sporadiques ont été entendus, aux premières heures du jeudi 27 août, dans Kinshasa soumise au couvre-feu. De Goma, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), les rebelles ont affirmé tenir plusieurs quartiers de la capitale alors que M. Kabila parlait, de son côté, d'une *« opération de ratissage »* menée par les troupes loyalistes. A l'est, les insurgés ont annoncé avoir pris Kalemie, sur les rives du lac Tanganyika.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Tirs à l'arme lourde, barrages dans toute la ville, couvre-feu : Kinshasa a renoué, mercredi 26 août, avec les réalités d'une guerre dont elle se croyait désormais à l'abri. Des combats ont opposé, une bonne partie de la journée, les soldats gouvernementaux – appuyés par des troupes zimbabwéennes et angolaises – à une colonne de rebelles repérée à la périphérie de la capitale congolaise, près de l'aéroport. Les rebelles tentaient-ils un baroud d'honneur en s'infiltrant dans la ville pour prendre l'aéroport, ou s'agissait-il de troupes résiduelles surprises en train de se replier vers leurs bases arrières ? La réponse divergeait selon le camp concerné, tout comme l'appréciation de l'issue des combats.

En fin d'après-midi, la rébellion affirmait contrôler plusieurs quartiers de Kinshasa, tandis que le gouvernement déclarait avoir la situation en main. L'absence, dans la soirée, de tout signe de combat semblait confirmer cette hypothèse. Le matin déjà, la radio nationale s'était voulue rassurante et s'était contentée d'évoquer *« une opération de ratissage pour débusquer un nid d'envahisseurs »*. D'après la radio *La Voix du peuple*, des insurgés ayant rendu les armes auraient signalé la présence de troupes rebelles dans une forêt aux abords de la ville.

La radio avait lancé un appel au calme à la population kinoise, et lui avait demandé de vaquer à ses occupations normales. Pourtant, dès les premières heures du jour, des bruits de canon avaient retenti en provenance du nord-est de la ville, près de l'aéroport. Des avions et des hélicoptères angolais auraient participé au pilonnage des rebelles. Toute la matinée, des détonations d'armes lourdes ont été entendues au loin et ont rythmé l'agitation d'une population occupée à regagner les quartiers d'habitation.

Passé un premier moment de flottement, les rues se sont vidées et les travailleurs du centre-ville sont rentrés chez eux à pied, formant une longue colonne dans les rues désertées par les transports en commun. En moins de deux heures, le marché central et tous les magasins avaient fermé. Rapidement, des barrages militaires se sont mis en place autour du centre-ville pour interdire l'accès à la route de l'aéroport et pour filtrer le passage vers le fleuve et les camps militaires. Vers dix heures, la circulation dans la ville se réduisait au passage en trombe de voitures ou de camions remplis de soldats.

Un peu plus tard, le quadrillage militaire de Kinshasa se resserrait encore et un barrage contrôlait l'accès à presque chaque carrefour du centre-ville. Au même moment, le ministre de l'information et porte-parole du gouvernement, Didier Mumengi, intervenait sur les ondes de la radio nationale pour expliquer que *« les ennemis du peuple étaient en fuite »*. Il affirmait que beaucoup avaient déjà rendu les armes, mais que certains avaient échangé leur uniforme pour une tenue civile afin de se mêler à la population. Pour empêcher toute infiltration, les militaires entreprenaient alors des fouilles et des arrestations à travers toute la ville.

Dans l'après-midi, les autorités se donnaient les moyens d'accentuer la chasse aux rebelles en instaurant un couvre-feu à Kinshasa. A quinze heures, Abdulaye Yerodia, le directeur de cabinet de Laurent-Désiré Kabila, annonçait la mesure dans une déclaration solennelle à la radio. Au nom de l'armée et du gouvernement, il la justifiait par la nécessité de *« permettre aux forces armées congolaises de mener à bien l'écrasement total de la vermine »*. Le couvre-feu, en vigueur entre dix-huit heures et six heures du matin, a été imposé *« jusqu'à nouvel ordre »*, c'est-à-dire pour une durée indéterminée. Dans une ville encore privée d'électricité et plongée dans le noir dès la tombée de la nuit, la décision n'est guère contraignante. Le couvre-feu n'en constitue pas moins une mesure d'exception qui ne peut se justifier trop longtemps, sous peine de faire douter de la capacité du gouvernement à contrôler la situation.

Frédéric Chambon



A l'est, la population vit dans la peur des bombardements

GOMA (Nord-Kivu)
de notre envoyé spécial

Les revers militaires des soldats rebelles sur le front ouest, survenus après l'intervention de l'Angola et du Zimbabwe aux côtés de Laurent-Désiré Kabila, engendrent des tensions jusqu'à Goma, le fief des insurgés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Les chefs rebelles sont inquiets de l'évolution de la situation politique et militaire. Et la population craint tour à tour des bombardements angolais et des violences de la part des combattants banyamulenges.

Si au cours d'une nuit orageuse, ponctuée de retentissants coups de tonnerre, des peurs irrationnelles d'une attaque aérienne angolaise sont apparues, les risques se précisent en revanche d'une aggravation des accrochages au cœur du Kivu. *« L'Angola n'a aucune raison d'envoyer ses avions nous bombarder, nous la population congolaise, parce que nous ne soutenons pas la rébellion*, pense un homme. *Par contre, nous craignons que les Tutsis qui sont à la tête de la rébellion commettent des exactions pour prévenir un soulèvement populaire »*.

Irrationnelle ou non, cette peur-là est bien ancrée chez les Gomatraciens. Les combattants banyamulenges, des Tutsis congolais d'origine rwandaise, sont redoutés. Les autres Congolais ont à leur égard des sentiments d'un racisme ravageur et tranquillement assumé, alimenté par des récits terrifiants. Meurtres, enlèvements, les Banyamulenges sont accusés de faire régner la terreur. *« Ils vous font disparaître durant la nuit et vous jettent dans le lac Kivu »*, raconte un étudiant. Rares sont les preuves de telles accusations. Toutefois, depuis le déclenchement de l'insurrection, les journalistes étrangers ont pu constater que des badauds, qui ont eu pour seul tort d'accepter de répondre à leurs questions, ont été emmenés par des policiers. *« Certains ont été battus, fouettés*, affirme un chauffeur de taxi. *Tout le monde en ville le sait. Mais ils ne vous en parleront pas car, après un premier avertissement, ce serait signer leur arrêt de mort »*. Quand ils ne s'écartent pas, gênés, à la vue d'un correspondant de presse, les habitants de Goma réclament le strict respect de leur anonymat.

« Les Congolais, ce sont des observateurs, commente un étudiant. *Ils observent cette rébellion, la guerre, ces Rwandais. Ils n'ont pas le choix, d'abord parce qu'ils n'ont pas d'armes, et ensuite parce qu'ils sont fatigués de ces guerres. Nous observons mais, un jour, nous serons fatigués d'observer*, poursuit-il. *Alors nous combattrons. Nous deviendrons des rebelles anti-rébellion. Ce sera une guerre entre voisins, à l'arme blanche, pour libérer notre pays »*. L'étudiant prononce ces mots, qui rappellent les sinistres diatribes au Rwanda avant le génocide de 1994, avec la plus parfaite sérénité. La haine ethnique sort renforcée des multiples conflits qu'a connus le Kivu ces dernières années.

« UN CANCER »

« C'est un cancer qui se propage », admet Déogratias Bugera, l'idéologue de la rébellion. Lui-même est d'origine banyamulenge, et martèle qu'il se sent simplement *« congolais »*. Déjà en 1996, il fut l'un des principaux animateurs de la rébellion lancée contre Mobutu Sese Seko. *« Ce cancer, la haine ethnique, commence dans les pays limitrophes. Il faut absolument que les gens des Grands Lacs se réunissent et discutent. Car c'est la mauvaise gouvernance qui est à la base de cette crise. Nous avons reproché cela à Mobutu, nous reprochons cela à Kabila. Il a divisé l'armée nationale. Il a ordonné à ses soldats d'opprimer les Banyamulenges »*.

M. Bugera rejette le sentiment populaire d'une communauté banyamulenge arrogante et dominatrice. *« Qui veut tuer son chien l'accuse de rage ! »* lance-t-il, énervé.

Dans un café de Goma, des jeunes regardent sur un écran de télévision les chefs politiques des rebelles. Ils sourient à la vue du président du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), Ernest Wamba Dia Wamba, un professeur d'université inconnu et peu charismatique. Puis ils se moquent du visage ou de l'accent d'un Banyamulenge qui prend la parole.

M. Wamba Dia Wamba annonce que de nouvelles victoires ont été enregistrées, au sud dans la région de Kalemie, et surtout que les rebelles résistent à l'offensive angolaise à Matadi, un port stratégique dans l'ouest du pays, et qu'ils ont attaqué Kinshasa. *« Kabila a trompé le peuple congolais en venant à Kinshasa affirmer qu'il contrôlait la situation*, dénonce un porte-parole du RCD. *D'ailleurs, il a de nouveau quitté la capitale »*. *« Nous sommes déterminés à vaincre et à contrôler Kinshasa ! »* déclare M. Wamba dia Wamba, ajoutant que le RCD considère toutefois que *« la solution au problème congolais est politique. Nous répétons que nous sommes prêts à négocier, à discuter d'un cessez-le-feu*, dit-il. *Nous aimerions participer à toute tentative de parvenir à une solution pacifique au conflit. Le problème est que Kabila répond toujours* "Non ! " »

Goma attend, avec une certaine anxiété, la suite des événements. *« La clé du problème, ce sont nos militaires*, explique un partisan du président Kabila. *Ils se sont soulevés et ont rejoint les Banyamulenges parce qu'ils n'étaient plus payés, que Kabila les a négligés. Je les comprends. Kabila a trop avantagé les gens de sa région natale, il a mis en péril la cohésion au sein de l'armée. Mais si la rébellion ne leur verse pas les salaires, ils hésiteront à poursuivre le combat alors qu'ils s'aperçoivent qu'il ne bénéficie d'aucun soutien populaire. Et nous verrons si les Tutsis continuent seuls une guerre contre le peuple congolais. »*

Rémy Ourdan

Le pape déplore le massacre de Kasika

Jean-Paul II a *« déploré »*, mercredi 27 août, le massacre perpétré dans la paroisse catholique de Kasika, dans le Kivu, à l'est du Congo. *« Avec un sentiment de profonde tristesse j'ai appris la nouvelle du massacre survenu lundi dernier à Kasika, paroisse du diocèse d'Uvira. Je déplore fermement cet acte criminel »*, a déclaré le pape. Depuis Rome, les missions italiennes ont annoncé jeudi que le bilan final des tueries s'élèverait au moins à 207 morts et ont renouvelé leurs accusations contre les combattants rebelles banyamulenges, qui auraient perpétré ces atrocités parce qu'ils soupçonnaient la population locale de soutenir des guerriers Maï-Maï hostiles à l'insurrection contre Laurent-Désiré Kabila.

A Goma, Ernest Wamba dia Wamba, le dirigeant politique de la rébellion a nié toute responsabilité dans ces massacres, et en a fait porter la responsabilité sur des *« bandits armés »*, affirmant que *« la population des territoires contrôlés par le RCD est témoin de la discipline et du comportement de nos militaires »*. – *(AFP.)*

Attentat de Lockerbie : le petit pas de la Libye

Tripoli entretient le flou sur sa décision d'accepter le jugement aux Pays-Bas des responsables présumés de l'explosion du Boeing de la PanAm

LES ETATS-UNIS l'ont jugée insuffisante et suspectent une *manœuvre dilatoire* ; le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, y voit, au contraire, un *« événement positif »*. Cette différence d'appréciation entre Washington et Londres à propos de l'attitude de la Libye sur les derniers développements de l'affaire de l'attentat de Lockerbie reflète l'ambiguïté de la position de Tripoli.

Dans un communiqué publié mercredi 26 août, le ministère libyen des affaires étrangères a annoncé qu'il *« accepte le développement positif intervenu dans la position des gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni. C'est ce que la Libye avait demandé »*, a ajouté le ministère. Il réagissait à la proposition, lundi, par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de voir les deux Libyens – accusés d'être les auteurs de l'attentat qui, en décembre 1988, avait détruit un avion de la PanAm, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, faisant 270 morts –, jugés aux Pays-Bas par un tribunal écossais et selon la loi écossaise.

C'est la suite du communiqué libyen qui complique les choses. *« La Libye*, dit le ministère des affaires étrangères, *insiste néanmoins sur la nécessité de mettre fin aux sanctions* [aériennes, militaires et diplomatiques] *imposées par l'ONU »*. S'agit-il d'une condition préalable à l'extradition des deux suspects vers les Pays-Bas ?

Tripoli, ajoute le communiqué, estime que *« le monde entier pourra juger de la sincérité des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne si la préparation* [du procès] *n'est pas assortie de conditions qui pourraient entraver sa tenue »*. De quelles conditions s'agirait-il ? Puis il conclut à nouveau sur une note positive : la Libye *« traitera cette proposition d'une manière positive et lui accordera l'intérêt et l'attention qu'elle mérite »*.

Au-delà de la réponse alambiquée de Tripoli, ce qui est d'ores et déjà sûr est que le refus obstiné de Tripoli de livrer deux de ses ressortissants à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis aura été payant.

CONTRE-FEU

En parfaite conformité avec la convention de Montréal de 1971 relative à la répression des actes contre la sécurité de l'aviation civile, Tripoli, qui a récusé les accusations américaines et britanniques, portées en novembre 1991 contre deux Libyens, Abdelbaset Ali Mohamad El Megrahi et Amine Khalifa Fhimah, n'en a pas moins fait arrêter ces deux derniers, désigné un magistrat et demandé à examiner les preuves qui, selon Londres et Washington, accablent les deux suspects.

Le colonel Mouammar Kadhafi a ensuite proposé que des *« juristes internationaux »* participent à l'enquête judiciaire libyenne. Il a fait valoir que selon la juridiction de son pays et les conventions internationales, un suspect ne peut pas être extradé vers le pays où il est accusé d'avoir commis un délit. Parallèlement, il a fait ouvrir une information judiciaire dans l'attentat contre le DC-10 de la compagnie française UTA, qui, en septembre 1989 avait fait 170 morts au-dessus du Niger. Soutenu par la Ligue arabe, il lui propose de remettre les deux suspects de l'attentat de la PanAm, à la condition qu'ils ne soient pas livrés à la Grande-Bretagne ni aux Etats-Unis.

Face au refus de Washington, de Londres et de Paris et à leur détermination – couronnée de succès en mars 1992 – à faire adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU des sanctions contre la Libye, Tripoli allume un contre-feu. Il saisit la Cour internationale de justice (CIJ) de la Haye, la plus haute instance judiciaire de l'ONU.

Tripoli accepte par ailleurs de coopérer avec les services secrets britanniques, auxquels il livre les noms de membres de l'Armée républicaine irlandaise que la Libye avait entraînés au maniement des armes, qu'elle avait financés et auxquels elle avait livré du matériel militaire. Les autorités libyennes autorisent parallèlement le juge français Jean-Louis Bruguière à aller enquêter sur leur territoire.

Au fil des années, la thèse de la culpabilité libyenne est remise en question. Des quotidiens écossais et américains font état de possibles pistes syrienne et iranienne – que Damas et Téhéran démentent. En 1997, Jim Swire, représentant des familles des victimes britanniques de l'attentat, affirme que les autorités britanniques et américaines avaient été prévenues qu'un attentat se préparait contre un avion américain et qu'elles n'avaient rien fait pour l'empêcher. Un documentaire de la BBC jetait lui aussi des doutes sur la piste libyenne. Un pénaliste britannique, Michael Mansfield, y déclarait notamment que les preuves rassemblées par Londres et Washington seraient déclarées *« irrecevables »* par un tribunal.

Parallèlement, la Ligue arabe s'impatientait. Elle demandait à ses membres d'alléger l'embargo aérien imposé par l'ONU à la Libye. Elle refusait d'envoyer en Ecosse, à la demande de Londres, des observateurs pour s'assurer que le procès des deux suspects serait équitable. Le président sud-africain, Nelson Mandela, à l'occasion d'une visite à Tripoli, demandait au colonel Kadhafi de respecter les décisions de l'ONU, mais déclarait dans le même temps qu'un même pays-en l'occurence la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis-ne peut pas être à la fois plaignant, procureur et juge.

En février 1992, la CIJ se déclarait compétente pour examiner la requête libyenne. Deux mois plus tard, les représentants des familles des victimes britanniques étaient informés par la Ligue arabe que Tripoli acceptait que les deux suspects soient jugés dans un pays neutre, selon la loi écossaise, par un tribunal constitué de cinq juges dont le président serait un magistrat écossais. En juin, l'Organisation de l'unité africaine décidait de lever unilatéralement et partiellement l'embargo aérien de l'ONU.

C'est la conjonction de ces différentes formes de pression qui aura forcé Washington et Londres à renoncer à leurs exigences et à accepter que le procès se déroule à La Haye.

Mouna Naïm

Le Liban sud est entré dans un nouveau cycle de violences

TEL AVIV
de notre correspondant

Dernier épisode en date d'un nouveau cycle de violences au Liban sud : un hélicoptère israélien a attaqué, mercredi 26 août, une position de l'armée libanaise à Mayzoun, dans la vallée de la Bekaa. Un soldat libanais a été blessé. Dans la soirée, des échanges d'artillerie retentissaient dans la région.

Le cycle a commencé mardi après-midi. Hossam El Amine, chef des opérations anti-israéliennes pour la partie occidentale du Liban sud de l'organisation chiite pro-syrienne Amal, circule sur la route côtière, dans la région de Tyr. Un hélicoptère israélien lance un missile guidé au laser sur son véhicule, qui est projeté en l'air. Hossam El Amine meurt sur le coup. *« Tsahal continuera d'agir contre les organisations terroristes et contre les dirigeants terroristes qui commettent des attentats contre nous. Nous nous réservons le droit et la légitimité d'agir autant que nécessaire* [contre eux], *où qu'ils se trouvent »*, déclare le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï.

Par la méthode utilisée, cette exécution rappelle celle du secrétaire du Hezbollah, Abbas Moussaoui, en février 1992. Des hélicoptères israéliens avaient alors pulvérisé la voiture dans laquelle il circulait avec sa femme et son fils. Un mois plus tard, un attentat contre l'ambassade d'Israël à Buenos Aires (considéré par les services de renseignement occidentaux comme la réponse de l'Iran et du Hezbollah à l'exécution d'Abbas Moussaoui) faisait vingt-neuf morts.

Peu après le meurtre de Hossam El Amine, un soldat de l'Armée du Liban sud (ALS), auxiliaire de Tsahal dans la *« zone de sécurité »* créée par Israël au Liban sud, est tué par l'explosion d'un engin piégé près de Djezzine. Le Hezbollah revendique l'opération. Des avions israéliens attaquent alors des positions tenues par les milices chiites, et l'artillerie de l'ALS lance une trentaine d'obus sur le village de Mashgara, blessant trois adultes civils et une fillette.

Le soir, une salve de roquettes *katiouchas* s'abat sur la ville israélienne de Kiryat Chmoneh, située à quelques kilomètres de la frontière libanaise. Douze personnes sont blessées légèrement. Au total, ce sont une vingtaine de roquettes qui s'abattent sur le nord de la Galilée, causant des dégâts matériels. Les tirs sont revendiqués par le Hezbollah. Pour éviter un dérapage à grande échelle, le Comité de suivi coprésidé par les Etats-Unis et Israël, mis en place en 1996, après l'opération israélienne « Raisins de la colère » contre le Liban, devait se réunir, lundi 31 août. – *(Intérim.)*

هكذا من الأصل

Jacques Chirac explique aux ambassadeurs « ce que veut la France »

Le président de la République trace l'architecture générale de sa politique étrangère

Le président de la République a saisi l'occasion de la présence à Paris de tous les ambassadeurs de France, réunis pour leur séminaire annuel, pour faire, mercredi 26 août, un vaste tour d'horizon de la politique étrangère française. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a ouvert, jeudi, la conférence des ambassadeurs, à laquelle ont été conviés cette année cent trente-cinq intervenants extérieurs.

ACCUEILLANT, mercredi 26 août, à l'Elysée, les cent quatre-vingts ambassadeurs de France réunis à Paris pour leur séminaire annuel, le président de la République *s'est livré à un long discours* sur la politique étrangère, en s'efforçant de dégager la cohérence d'ensemble de son action et de répondre à la question : *« Que veut la France ? »*

Cet effort de conceptualisation « à la française » amène le président à définir trois *grands* objectifs auxquels concourent d'une manière ou d'une autre toutes les actions de politique étrangère.

Premier objectif, l'Europe, car *« dans un monde globalisé »* elle est, dit le chef de l'Etat, *« le meilleur moyen pour la France de préserver son influence et de promouvoir ses intérêts nationaux »*. Sur ce point, M. Chirac n'innove pas. Il rappelle que sa vision de l'Union n'est pas fédéraliste (*« L'Union ne veut pas être les Etats-Unis d'Europe. Elle veut être l'Europe unie des Etats »*), mais il salue la monnaie unique comme un accomplissement historique du volontarisme européen et plaide pour des progrès dans deux domaines où l'intégration, à ses yeux, est encore défaillante : d'une part, la culture, notamment en ce qui concerne la mobilité des étudiants et l'apprentissage des langues, et, d'autre part, la politique étrangère et de sécurité commune, domaine dans lequel il réclame le même effort volontariste que sur la monnaie. M. Chirac annonce, à cet égard, qu'il proposera à ses partenaires européens que soit institué un Conseil des ministres de la défense qui donnerait à l'Union une dimension nouvelle, articulée bien sûr avec l'OTAN.

A propos de l'Europe toujours, M. Chirac, rendant hommage au passage à Helmut Kohl pour son rôle dans l'avènement de l'union *monétaire*, *« le projet européen le plus ambitieux à ce jour »*, laisse entendre que la coopération franco-allemande ronronne, que les rouages de la concertation ont besoin d'un coup de jeune et qu'il s'attellera à cette rénovation, une fois passées les élections allemandes, avec le prochain chancelier, quel qu'il soit.

MAITRISER LA MONDIALISATION

Deuxième objectif général de la diplomatie française : *« Encourager le mouvement irrésistible vers un monde multipolaire (...), organiser une relation harmonieuse entre puissances installées et puissances émergentes, dans le respect de la dignité de chacun, dans le respect aussi du droit international et des organisations qui veillent à son application. »* Vaste programme, dans lequel on peut faire entrer beaucoup de choses, en particulier le refus de toutes les manifestations d'hégémonisme d'une seule grande puissance.

Troisième objectif enfin, où le chef de l'Etat prend soin de rompre avec une approche française traditionnellement frileuse et fataliste : la maîtrise du phénomène de la mondialisation. *« La France*, dit-il, *veut que la mondialisation irréversible des technologies et des marchés soit, pour être pleinement bénéfique, mieux maîtrisée grâce à la mise en œuvre de règles communes et à l'action des organisations internationales chargées de les faire appliquer. Il est nécessaire et possible de réduire les risques de crise et les phénomènes d'exclusion. Nous devons le faire. »*

Reprenant une idée chère au ministre des affaires étrangères – *dont* il veille, en bonne cohabitation, à créditer Hubert Védrine –, Jacques Chirac explique ensuite que dans le monde moderne, *« complexe, où l'économie pèse de plus en plus lourd, où les réseaux de communication accélèrent les échanges »*, les règles des alliances et les stratégies de négociations ne peuvent plus être celles de la diplomatie traditionnelle. *« La France*, dit-il, *doit savoir bâtir autour d'elle des ensembles divers, changeants, selon les dossiers traités »*. Ce *« nouveau jeu d'alliances fondées sur des solidarités différentes dans leur nature et leur intensité »* est d'ailleurs le principal thème de réflexion sur lequel les ambassadeurs devaient plancher pendant leur séminaire.

Le cadre général ainsi fixé, M. Chirac a passé en revue les positions françaises sur la plupart des grands sujets du moment. L'un des aspects les plus marquants de ce tour d'horizon est le grand soin mis à ne pas apparaître comme l'artisan d'une politique antagoniste de celle des Etats-Unis. Le projet d'une défense européenne, rappelle-t-il, est *« complémentaire »* de l'Alliance atlantique, pas concurrent, même s'il rappelle aussi que la France s'oppose à ce que l'OTAN *« intervienne partout et pour tout »*, sans mandat de l'ONU.

RÉFORMER LE FMI

Au risque de frôler le paradoxe, c'est dans le chapitre qu'il consacre à la bonne coopération franco-américaine qu'il évoque la politique menée par la France en direction de l'Irak, du Proche-Orient, de l'Iran. C'est aux tendances isolationnistes au Congrès qu'il attribue les prises de position américaines sur certains grands sujets : *« Je sais*, dit-il, *combien le président Clinton déplore cette situation et je salue son engagement international résolu. »*

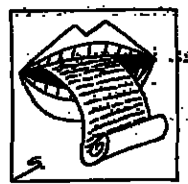
Se défendant de tout pessimisme face aux crises financières, M. Chirac encourage les entreprises françaises à *« rester en Asie et à utiliser avec discernement les opportunités d'investissement qui se multiplient »*. Il rappelle sa proposition faite au sommet de Birmingham en faveur d'une réforme du Fonds monétaire international (FMI) qui lui donnerait davantage de légitimité aux yeux de la communauté internationale tout entière et rend hommage à Michel Camdessus. Evoquant beaucoup trop rapidement la crise en Russie, le chef de l'Etat se borne à une forme de rappel de sa confiance en Boris Eltsine : l'intervention du FMI ne réussira *« que si les indispensables réformes internes voulues par le président Eltsine sont résolument mises en œuvre par le nouveau gouvernement de M. Tchernomyrdine »*.

Le président a évoqué brièvement les événements d'Afrique centrale comme une illustration *« dramatique »* des politiques d'ingérence et du recours à la force et renvoyé pour le reste des questions africaines au discours qu'il prononcera en novembre au sommet franco-africain de Paris.

Claire Tréan

« Allez sur le terrain »

VOICI des extraits du discours de Jacques Chirac prononcé, mercredi 26 août à l'Elysée, devant les ambassadeurs de France dans le monde, réunis pour leur séminaire annuel.



VERBATIM

Les relations entre les nations dépassent de plus en plus les relations entre les Etats. Ce sont des sociétés tout entières qui se croisent, se rencontrent, travaillent ensemble. Cette explosion d'échanges humains et le poids accru des opinions, qui vont de pair avec la mondialisation, ne réduisent pas le rôle des ambassadeurs, bien au contraire. Mais ils transforment leur métier, qui est désormais plus riche, plus varié, plus ouvert, plus près des réalités.

Hier, vous deviez être à l'écoute des Etats, des gouvernements, de tout ce qui est officiel. Aujourd'hui, vous devez aussi être à l'écoute des peuples, ce qui est une tâche exigeante, passionnante, indispensable.

Je sais que vous le faites, car vous êtes curieux des autres et du monde. C'est probablement l'une des sources de votre vocation de diplomate. Je vous encourage à aller encore plus loin dans cette voie, car il n'est pas de bonne politique étrangère sans bonne compréhension de toutes les forces, de tous les courants qui, ensemble, forment la personnalité d'un peuple, l'identité d'une nation et expliquent bien des évolutions majeures sur la scène internationale.

C'est en allant sur le terrain, au-devant de tous les acteurs de la société civile, que vous percevrez les attentes, les projets, les mouvements d'opinion. Et c'est en développant cette connaissance politique, sociologique, psychologique que nous pourrons resserrer la trame des liens d'amitié et de solidarité qui nous unissent au monde et, ce faisant, mieux faire connaître notre pays et la politique qu'il conduit.

Une grande politique étrangère s'appuie sur quelques réalités : l'importance stratégique d'un pays, son histoire, sa culture, son poids et son dynamisme économiques, sa force militaire, son aptitude à avoir une vision claire de l'avenir et des objectifs qu'il veut atteindre. Mais, aujourd'hui plus encore qu'hier, il n'y a pas de grande politique étrangère sans volonté et capacité de comprendre les peuples, de prendre en compte leurs aspirations et de faire partager au plus grand nombre ses analyses et ses ambitions.

L'objectif de Ben Laden a toujours été la « révolution islamique »

PARIS. L'ennemi public numéro un des Etats-Unis, Oussama Ben Laden, accusé d'être l'instigateur des récents attentats de Nairobi et Dar-es-Salam, évoquait dès 1995 ses liens complexes avec les Etats-Unis, qui lui fournissaient des armes et des instructeurs, selon un entretien réalisé en 1995 par le quotidien parisien *France-soir*, et resté non publié jusqu'au jeudi 27 août. Ben Laden indique que son engagement dans la lutte armée aux côtés des Moudjahidine afghans remonte *« à l'époque où les Américains ont décidé d'aider les Afghans à combattre les Russes »*. *« Les Saoudiens m'ont choisi comme leur représentant en Afghanistan »*, dit-il, précisant que dans les camps d'entraînement, les volontaires étaient *« entraînés par des officiers pakistanais et américains (...), les armes étaient fournies par les Américains, l'argent par les Saoudiens. »* Mais son objectif a toujours été la *« révolution islamique »*.

En Allemagne, un procureur a indiqué mercredi qu'une Française avait déclaré avoir blanchi quelque 30 millions de dollars entre 1983 et 1990 pour le compte de Ben Laden. Mariée à un cadre saoudien, elle a été entendue en 1997 par la justice allemande dans une affaire de fraude. – *(AFP, Reuters.)*

Irak : un inspecteur américain de l'Unscom démissionne

NEW YORK. L'inspecteur américain de la Commission des Nations unies pour le désarmement de l'Irak (Unscom), Scott Ritter, à l'origine de nombreuses frictions avec Bagdad, a donné sa démission mercredi 26 août, a annoncé le chef de l'Unscom, Richard Butler. M. Ritter affirme que l'Unscom a été *« frustrée »* par la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de chercher une alternative *« diplomatique »* à l'affrontement avec l'Irak à propos des inspections. C'est une *« reddition face à la direction irakienne »*, ajoute-t-il. *« L'illusion du contrôle des armements est plus dangereuse que pas de contrôle du tout »*, estime-t-il, soulignant que *« l'accès immédiat et sans restriction »* à tous les sites en Irak est *« la pierre de touche »* du régime d'inspection. – *(AFP, Reuters.)*

Accord de cessez-le-feu en Guinée-Bissau

DAKAR. Un cessez-le-feu a été conclu, mercredi 26 août au Cap-Vert, entre le gouvernement et la junte militaire rebelle grâce à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et la Communauté des Pays de langue portugaise. Une trêve avait été signée le 26 juillet, après 50 jours des combats entre militaires rebelles et les forces fidèles au président élu Joao Bernardo Vieira, soutenues par des contingents sénégalais et guinéen. L'accord prévoit l'ouverture de l'aéroport de Bissau pour acheminer une aide humanitaire et l'appui logistique à la mission d'observation du cessez-le-feu. La composition de cette mission ainsi que d'une force d'interposition n'a pas encore été déterminée. – *(AFP.)*

Un bilan officiel des inondations en Chine : 3 004 morts

PÉKIN. Les inondations, qui sévissent depuis plus de deux mois en Chine, ont causé la mort de 3 004 personnes, a annoncé, mercredi 26 août, le vice-premier ministre chinois Wen Jiabao. Selon M. Wen, 21 millions d'hectares de terres arables ont été inondées et 5 millions de maisons ont été détruites. Aucun chiffre n'a en revanche été fourni sur le nombre de sans-abri, évalués officiellement à près de 14 millions de personnes au début du mois d'août. Les réfugiés se trouvent désormais confrontés à des températures extrêmes, le froid qui a commencé à s'installer dans le nord-est du pays et des chaleurs torrides dans le sud. *« Le nord-est a entamé une course contre la montre pour trouver des abris avant l'hiver »*, selon le ministère des affaires civiles. – *(AFP.)*

Les Argentins découvrent les images du procès des dictateurs

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Contrairement à ce qu'affirment la majorité des politiciens – au gouvernement comme dans l'opposition –, les Argentins ne semblent pas vouloir oublier le passé, même s'il s'agit des années noires de la dictature militaire (1976-1983). C'est ce que démontre l'incroyable succès obtenu par un documentaire inédit sur le retentissant procès de 1985 contre les chefs militaires – reconnus coupables de milliers d'assassinats, tortures et disparitions –, qui a été diffusé, le 24 août, par l'une des grandes chaînes de télévision privée. Malgré l'horreur révélée par les témoignages d'anciennes victimes et de leurs bourreaux, l'émission a pulvérisé le record d'audience (25 %). Près de trois millions de personnes à Buenos Aires et dans sa grande banlieue étaient devant leur petit écran à 22 heures. Le succès a été tel que l'émission devait être rediffusée jeudi.

Treize ans après, les Argentins découvraient pour la première fois les images et la bande-son originale d'un procès historique – comparé, à l'époque, à celui de Nuremberg contre les nazis – mais qui curieusement avaient été jusqu'à présent gardées secrètes. La sentence finale, condamnant les coupables à la prison à perpétuité, et la célèbre phrase *« Nunca mas »* (« Jamais plus ») lancée par le procureur de la République, Julio Cesar Strassera, avaient tout juste été diffusées par la radio en décembre 1985. Il est vrai que ce procès fut finalement « balayé » deux ans plus tard par les lois d'amnistie adoptées par le président Raul Alfonsin (radical) et, en 1990, par la grâce accordée aux chefs militaires par le président Carlos Menem (péroniste).

Le Jour du jugement, réalisé par la journaliste Magdalena Ruiz Guinazu, présente en quarante-sept minutes des fragments du procès résumant les cinq cent trente heures d'audiences publiques avec, pour fil conducteur, le récit d'un enfant de disparus, Emiliano Hueravilo (vingt et un ans), né en captivité dans le camp de détention illégale de l'Ecole supérieure mécanique de la marine (ESMA) et abandonné à l'âge de quatre mois aux portes d'un hôpital de la capitale. Dans l'immense salle du tribunal, enfumée par les cigarettes tenues nerveusement par les témoins comme par les juges, défilent, comme des fantômes, les survivants, qui s'expriment à quelques mètres seulement des neuf chefs militaires assis, en grand uniforme et imperturbables, sur le banc des accusés. Sont évoqués, tour à tour, les *« vols de la mort »* – au cours desquels les détenus étaient jetés vivants et drogués depuis des avions dans l'immense fleuve du Rio de la Plata –, les séances de torture, les enlèvements effectués par des commandos militaires, de nuit et le visage masqué. Les identités de certains détenus de l'ESMA, où passèrent quelque cinq mille personnes, sont également révélées. Parmi elles : les deux religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet, et l'adolescente suédoise Dagmar Hagelin.

LA RONDE DES MÈRES DE LA PLACE DE MAI

Au nom du pragmatisme et de la réconciliation nationale, les politiciens ont voulu effacer ce chapitre controversé de l'histoire. Ils n'ont pu empêcher pourtant que la société argentine soit régulièrement secouée par cette période, comme l'ont démontré au cours de ces dernières années les mea culpa des militaires, les confessions sordides d'anciens tortionnaires ou la revendication arrogante de leurs crimes. Depuis vingt ans, les Mères de la place de Mai font leur ronde hebdomadaire devant le palais du gouvernement ; l'association Hijos (regroupant des enfants de disparus) réclame le châtiment des coupables.

Dans le cadre des enlèvements de nouveau-nés, l'ancien général Rafael Videla, auteur du coup d'Etat de 1976, a été arrêté le 9 juin, mais la Cour suprême a décidé, le 13 août, de mettre fin à toute nouvelle enquête sur le sort des disparus. Au milieu de ces contradictions, la répercussion du documentaire est considérée comme un signe d'encouragement par les associations de défense des droits de l'homme, qui estiment à trente mille le nombre de disparus.

Christine Legrand

SYNDICATS Dans un entretien accordé au *Monde*, Nicole Notat souhaite que *« le gouvernement donne à son action une visibilité plus grande, et impulse une confrontation démocratique plus intense, mieux maîtrisée et finalisée »*. Elle regrette que le patronat soit toujours *« en phase de réflexion sur ce que doit être sa mission »*. ● **SUR LES 35 HEURES,** Mme Notat estime que l'accord signé dans la métallurgie est *« la version la plus statique et la plus bête de l'usage de la réduction du temps de travail »*. ● **LA RÉFORME JUPPÉ** de la Sécurité sociale continue à être défendue par la numéro un de la CFDT. Elle estime que c'est une *« chance »* qu'elle soit mise en œuvre par un gouvernement d'une autre tendance. ● **TOUTES LES CONFÉDÉRATIONS** sont concentrées pour cette rentrée sur des enjeux internes, alors que vendredi 28 août se tient la première séance de négociations sur les 35 heures, dans l'industrie textile.

Nicole Notat condamne l'idée « d'accord-étalon » pour les 35 heures

Dans un entretien au « Monde », la secrétaire générale de la CFDT assure qu'abandonner la réforme Juppé serait « faire le deuil de la Sécu ». Elle approuve la stratégie gouvernementale de privatisation. Pour son congrès, elle souhaite un débat « sans caricature » avec son opposition

« Comment jugez-vous le climat social de la rentrée ?

– Les Français semblent avoir le moral. Sous les effets du retour de la croissance et de l'amélioration de la situation économique, un capital confiance s'exprime autant en direction du président de la République que du premier ministre. Ce contexte porteur crée un moment propice pour que le gouvernement donne à son action une visibilité plus grande, et impulse une confrontation démocratique plus intense, mieux maîtrisée et finalisée.

» Les dossiers lourds, en chantier ou à venir, nécessitent une bonne compréhension par tous des raisons d'agir et du sens des décisions prises. C'est tout simplement une garantie d'efficacité et donc de réussite pour le moyen terme autant que pour le court terme. Il ne faudrait pas que le gouvernement s'installe dans un bocal et pense qu'il puisse se passer de la confrontation avec les partenaires sociaux et la société civile autrement que sous l'urgence. La société française est capable de se dynamiser autour de quelques projets fondamentaux, le passage à l'euro et l'après-euro, la réforme de l'éducation, l'avenir des retraites, l'emploi et le financement de la Sécurité sociale... De tels sujets peuvent s'ouvrir, selon les cas, à l'initiative du gouvernement ou des partenaires sociaux, à condition que chacun joue pleinement son rôle.

– Le patronat est-il prêt à jouer son rôle dans cette confrontation démocratique ?

– Le patronat est toujours dans une phase de réflexion intense sur ce que doit être sa mission. J'espère que cette phase arrivera rapidement à son terme. Car un pays qui n'a plus de vitalité contractuelle, où le dialogue social n'existe que sous l'impulsion de l'Etat, ou en réaction à son action, est en état de faiblesse. La capacité à traiter des questions qui relèvent au premier chef de la responsabilité des entreprises et des salariés n'est pas assumée.

– Quel jugement portez-vous sur l'accord conclu en juillet dans la métallurgie sur les 35 heures ?

– Cet accord particulier est une mise en forme contractuelle du cahier revendicatif de l'Union des industries métallurgiques et minières, applicable au 1er janvier 2000. Il relève de l'intimidation dans l'espoir de faire obstacle au développement de la négociation dans les entreprises, en amont de la date-butoir. Il veut exercer une pression sur le contenu de la deuxième loi annoncée par le gouvernement pour le 1er janvier 2000. L'UIMM a rédigé une sorte d'avant-projet de loi, retenant la version la plus statique et la plus bête de l'usage de la réduction du temps de travail. Au moins sait-on maintenant ce que la deuxième loi ne peut pas être.

– Craignez-vous que cet accord serve de modèle à d'autres branches ?

– C'est sans doute l'espoir de l'UIMM, mais il existe quelque deux cents branches qui ne se ressemblent pas. En tout cas, ce qui compte aujourd'hui pour la CFDT, c'est d'être à l'initiative de l'ouverture de négociations dans les branches et les entreprises qui s'inscrivent dans une vision dynamique de l'utilisation de la réduction de la durée du travail. C'est le terrain qui nous départagera !

– Et l'accord sur le sucre ?

– Il va falloir apprendre à raisonner sans accord-étalon. L'accord signé dans le sucre est bon pour ce secteur confronté à des restructurations à venir où étaient inscrites des suppressions d'emploi à grande échelle. Personne ne rêve que dans ce type de situation, la réduction du temps de travail parvienne, par un effet magique, à créer des emplois. Par contre, elle aura au moins l'avantage d'en sauver.



NICOLE NOTAT

– La CFDT n'a pas fait entendre sa voix sur le rapport Malinvaud.

– Si la fonction de ce rapport est d'aider le gouvernement à enterrer l'engagement qu'il a pris de procéder, au travers de la loi de financement de protection sociale de 1998, à une première étape de révision de l'assiette des cotisations patronales pour l'assurance-maladie, c'est pour le moins cavalier. L'évolution du financement de la protection sociale, dans sa relation avec l'emploi, demeure un impératif qui mérite mieux qu'un changement de pied précipité et qui ne peut pas faire l'économie d'une concertation franche et approfondie avec toutes les parties concernées.

– Comment maîtriser les dépenses de santé, alors que l'effet des mesures du plan Juppé que vous avez soutenu, semble s'essouffler ?

– Faire le deuil de cette réforme, cela serait faire le deuil de la « Sécu ». Chacun sait qu'une réforme de cette envergure ne peut produire tous ses effets que dans la durée, ce qui suppose qu'il n'y ait aucun doute sur son caractère irréversible. Le chantier n'est rien de moins que la réécriture des ordonnances de 1945 ! L'ensemble des mesures prises – maîtrise des dépenses et réorganisation du système santé – ne doit souffrir d'aucune pause, d'aucune hésitation. Cela relève d'une action résolue, constante, car toute expectative risque de remettre en cause la dynamique, donc la réussite.

» Les circonstances ont voulu que les fondations d'une réforme d'envergure de l'assurance-maladie, pour laquelle nous avons milité depuis longtemps, aient été jetées par un gouvernement de droite mais que son édification revienne à un gouvernement de gauche. J'ai la faiblesse de penser que c'est une chance, une garantie de pérennité et de plus large adhésion.

– Quelles sont, selon vous, les conséquences de l'annulation des conventions liant les caisses d'assurance-maladie aux médecins ?

– L'annulation par le Conseil d'Etat du système de reversement, et non de son principe, replace le gouvernement et le Parlement au cœur d'une controverse de fond : la conception du rapport entre les conditions d'exercice de la médecine et la responsabilité collective des prescripteurs de soins dans l'économie générale de la santé. Il y a un risque de nouvelle radicalisation et de surenchère. Tant que le cadre législatif ne sera pas défini, les relations conventionnelles, notamment au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie, ne connaîtront pas leur plein développement. La voie est étroite. Il faut réussir le passage. Les quatre mois qui viennent seront décisifs.

– Où en est-on sur l'assurance-maladie universelle destinée aux personnes plus démunies ?

– Cette assurance universelle, qui doit garantir à tous une couverture maladie, est un élément constitutif et fondamental de la réforme. Sa création doit devenir réalité d'ici à la fin de cette année.

> « La création de l'assurance-maladie universelle doit devenir réalité d'ici à la fin de cette année »

– Comment appréciez-vous la manière dont le gouvernement gère les privatisations ?

– J'observe que le retrait financier de l'Etat n'est plus perçu comme un renoncement, ni même comme le résultat d'une contrainte, quand il permet de construire des partenariats pertinents au service du développement de l'entreprise ou d'une filière industrielle. L'atout pour être en meilleure position française ou européenne dans la concurrence mondiale devient évident. C'est le cas pour les industries de défense, l'aéronautique et l'électronique grand public.

– Vous décernez le même satisfecit au gouvernement pour la gestion des sans-papiers ?

– Il y avait une nécessité de régularisation des sans-papiers. En ouvrant cette procédure, le gouvernement est confronté aux limites qu'il a lui même posées à cet objectif. Ne faut-il pas plutôt définir des critères motivant les refus de régularisation, ce qui éviterait l'arbitraire ressenti par les personnes concernées ? Je crains qu'en maintenant un nombre important de clandestins officiels, on tolère implicitement l'alimentation des filières du travail clandestin. Au-delà, la France est en droit de décider du flux de personnnes qu'elle peut et veut accueillir : c'est cette maîtrise qui appelle des dispositions précises.

– Comment abordez-vous votre congrès de décembre ?

– A la CFDT, un congrès n'est jamais une formalité et c'est heureux. Ce congrès doit être un vrai temps fort de notre vie démocratique. Les options proposées par le bureau national sur les orientations pour demain, comme celles émanant d'organisations qui les contestent, doivent pouvoir s'exprimer clairement. Trois thèmes seront en débat : missions et fonctions du syndicalisme confédéré ; le syndicalisme face au défi de la mondialisation ; et l'enjeu de la démocratie, tant dans notre pays qu'à l'intérieur de la CFDT. Le bureau national souhaite que ce débat collectif et approfondi s'écarte des comportements de défiance ou de caricature. La CFDT en sortira rassemblée et grandie.

– Certains notent un rapprochement entre *la CFDT et la* CGT.

– Si la période est propice à un certain dégel des relations intersyndicales, nous nous en réjouissons et saurons saisir cette opportunité, tant des évolutions sont souhaitables. Des échanges sont réguliers avec l'UNSA, irréguliers avec d'autres organisations syndicales, et ils s'amorcent avec la CGT. Aujourd'hui, la CGT manifeste une volonté de s'inscrire d'une manière nouvelle sur la réduction de la durée du travail, elle a aussi évolué par rapport à ses conceptions européennes, autant de signaux que nous observons avec attention. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry et Bruno Caussé

Temps de travail : la CFDT persiste et signe

Il est intitulé *Du bon usage des 35 heures*, est préfacé par Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et sa parution est prévue dans les premiers jours de septembre, aux éditions du Seuil. Ce livre de 130 pages, destiné à un public plus large que celui de la centrale syndicale, a pour ambition de rendre populaire l'idée de la réduction de la durée du travail et d'en montrer les principaux enjeux qui concernent aussi bien les questions de qualité de vie des salariés – au travail et en dehors –, que celles d'emploi, de modernisation des entreprises et de rénovation du dialogue social. La CFDT entend aussi rendre public *« le savoir-faire unique »* qu'elle détient en la matière, puisqu'elle est signataire de la majorité des accords signés à ce jour sur ce thème dans les entreprises. Pour la CFDT, selon sa secrétaire générale, la réduction de la durée du travail n'est rien de moins qu'*« un choix de civilisation »*.

Les grandes confédérations vont consacrer l'automne à leurs problèmes internes

LA RENTRÉE syndicale s'annonce plutôt confortable pour Lionel Jospin. C'est essentiellement sur des enjeux internes que les confédérations vont se mobiliser en ordre dispersé. Louis Viannet qui a donné le « la », mardi 25 août, a certes invité le gouvernement à montrer l'exemple sur le passage aux 35 heures, en négociant des accords modèles dans les grandes entreprises publiques nationales, comme à Air France. Mais le secrétaire général de la CGT a surtout incité les salariés à concentrer leurs tirs sur le patronat qui oppose *« une résistance farouche »* à *« la revalorisation des salaires et à la mise en œuvre d'une politique audacieuse de la réduction de la durée du travail »*.

La CGT, dans la période qui s'ouvre, risque d'être accaparée par les travaux préparatoires à son 46e congrès confédéral qui se tiendra à Strasbourg, du 31 janvier au 5 février. Elle doit arrêter la composition de l'équipe de direction, qui assistera Bernard Thibault – le successeur désigné de M. Viannet – dans sa tâche de rénovation de la centrale, et définir ses axes revendicatifs. Plus aisément que le PCF, la CGT montre des signes d'évolution. Sur la construction européenne notamment, mais aussi sur les 35 heures, tout comme sur la protection sociale. A chaque fois, elle cherche à ne pas s'enfermer dans une logique du refus et met en avant des contre-propositions. A l'écoute des revendications du terrain, elle n'entend pas rester inerte.

Quant à Nicole Notat, elle joue une rude partie, en ce début de rentrée, avec l'ouverture des négociations sur les 35 heures et la poursuite de la réforme de l'assurance-maladie, qui constituent les deux piliers de la politique qu'elle mène à la tête de la CFDT. Elle abordera, du 7 au 11 décembre à Lille, son deuxième congrès confédéral, en tant que secrétaire générale, et entend se succéder à elle-même. A son opposition structurée en tendances, elle propose un *« débat sur le fond »*. Celle-ci ne devrait cependant pas être en état de menacer la réélection de Mme Notat, comme il y a trois ans, à Montpellier.

Sur les 35 heures, la secrétaire générale de la CFDT fait face à l'hostilité ouverte du patronat, comme l'a montré l'accord du mois de juillet dans les industries métallurgiques et minières. Cette divergence conduit même le CNPF à se rapprocher de FO. Sur la protection sociale en revanche, l'axe entre le CNPF et la CFDT, né du soutien au plan d'Alain Juppé, est toujours de mise. De toutes les centrales syndicales, la CFDT, qui revendique 723 500 adhérents au 31 décembre 1997, est la seule à rendre public ses effectifs et à afficher des hausses régulières, en dépit des départs vers les syndicats SUD. Elle a aussi gagné des suffrages, tant au scrutin prud'homal, avec 25,34 % des voix (+ 1,5 point), qu'aux élections professionnelles de 1996, avec 21,5 % (*Le Monde* du 27 août).

Débarrassée de son opposition interne qui est venue grossir les rangs de l'UNSA, FO a retrouvé un certain allant. Arc-bouté sur une relance de la consommation par une augmentation du pouvoir d'achat, Marc Blondel a réitéré son refus de toute *« modération salariale »* en échange d'un passage aux 35 heures. Le secrétaire général de FO a retrouvé l'oreille du patronat et est assidu dans les couloirs des ministères. Sur l'ARPE (préretraite contre embauche) comme sur la réduction de la durée du travail, FO est bien placée pour être l'interlocuteur écouté du CNPF.

En revanche, sur la Sécurité sociale qui demeure *« un de* [ses] *dossiers prioritaires »* pour la rentrée, FO n'est pas encore parvenue à trouver des alliés de manière à engager un nouveau front et peser sur une nouvelle réforme de l'assurance-maladie. De même, FO, qui avait haussé le ton en juin en envisageant *« une mobilisation »* qui devait *« conduire à une action massive à l'automne »*, voire ouvrir *« la perspective d'une grève interprofessionnelle avec manifestations »*, butte sur l'accalmie de la rentrée. Il n'y a pas pour l'instant dans les entreprises de conflit lié au retour de la croissance. De même, si des tensions sont attendues dans les industries d'armement en raison des restructurations, voire dans les hôpitaux ou à La Poste, celles-ci restent latentes. Seul l'ensemble des syndicats européens de transport routier ont lancé une journée d'action, pour le 8 septembre.

Quant à la CFTC et la CFE-CGC, elles continuent de panser leurs plaies, nées de leur échec aux prud'homales qui pose le problème *de leur avenir. La centrale* des cadres organise des assises nationales, le 15 octobre, pour repenser son identité, avant de tenir son congrès *en juin 1999, où sera désigné* le successeur de Marc Vilbenoît. Compte tenu de leur faible représentativité, les deux petites centrales ne peuvent pas, sur les 35 heures comme sur les autres dossiers, jouer un rôle autonome et ne pèsent plus qu'associées à d'autres.

A. B.-M.

Les négociations sur les 35 heures s'annoncent délicates

C'EST dans une branche sensible, le textile (120 000 salariés), que s'ouvrent, vendredi 28 août, les discussions sur l'application de la loi Aubry : le président de l'Union des industries textiles (UIT), Georges Jollès, par ailleurs président de la commission sociale du CNPF, critiquait, bien avant le vote de la loi, le principe des 35 heures, qui, selon lui, *« détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront »*. Cette première réunion, expliquent aujourd'hui les responsables de l'UIT, est une *« prise de contact »*, où il s'agira d'*« écouter les partenaires sociaux »* et d'*« établir un calendrier de travail »*.

Cette prudence dans les propos ne rassure pas certaines organisations syndicales, notamment la CFDT, qui craignent que l'UIT ne veuille s'inspirer de l'accord intervenu, le 28 juillet, dans la métallurgie. Ni la CGT ni la CFDT de ce secteur ne l'ont signé car, selon elles, il *« détourne l'esprit de la loi »* en prévoyant d'augmenter le quota des heures supplémentaires. Or, dans un entretien à *Libération* du 10 août, Guillaume Sarkozy, PDG des Tissages de Picardie, qualifiait l'accord signé dans les industries métallurgiques et minières et trois syndicats minoritaires de *« bonne base »* pour le textile.

Les syndicats du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP, 800 000 salariés) expriment les mêmes craintes sur les intentions du patronat. Les négociations dans le BTP doivent s'ouvrir à la mi-septembre, comme celles dans la chimie (250 000 salariés).

150 ACCORDS À LA MI-AOÛT

Au même moment, des branches importantes vont aussi entamer des discussions, mais dans un contexte particulier : dans les banques (200 000 salariés), la convention collective a été dénoncée le 2 février par le patronat ; même tension dans les grands magasins (40 000 salariés), où là encore la convention collective a été *dénoncée, en mars, par le patronat*, après l'échec des négociations sur les 35 heures, qui ont buté sur des questions de flexibilité et d'annualisation.

Dans l'entourage de Martine Aubry, on rappelle que les discussions par branches, notamment dans les plus importantes en nombre de salariés, ne peuvent fixer qu'un cadre général, et que c'est au niveau de l'entreprise que la loi sur les 35 heures pourra être *« intelligemment »* négociée et appliquée. Ainsi, des *« réunions techniques »* sont prévues au Crédit agricole, au Crédit lyonnais, à Air France et chez Renault ou à Eurodisney.

Dans un bilan publié à la mi-août, le ministère a comptabilisé, depuis le vote de la loi, à la mi-juin, 150 accords, essentiellement dans l'industrie et dans les transports. Il distingue 127 accords *« offensifs »*, qui vont permettre la création de 1 750 emplois, et 23 accords *« défensifs »*, qui en ont sauvé 428. *Plus d'un tiers ont été* conclus dans des entreprises de moins de cinquante salariés.

A la mi-août, hormis l'accord dans la *métallurgie, que* Mme Aubry a qualifié de *« virtuel »* et que le ministère refuse de comptabiliser parce qu'il ne *« sera jamais appliqué »*, trois accords de branche avaient été conclus : dans les centres d'économie rurale, les coopératives laitières et le secteur du sucre. Malgré le refus de la CGT de signer ce dernier accord *« en trompe-l'œil »*, le ministère de l'emploi rappelle que l'industrie sucrière (8 000 salariés) comptait deux fois plus de salariés il y a vingt ans et perdait deux à trois cents emplois par an. Si cette spirale est interrompue, insiste-t-on au ministère, la réduction de la durée de travail sera un succès. Et on répète qu'il n'y a pas *« d'accord modèle »*.

B. C.

M. Séguin souhaite effacer les délits de financement politique

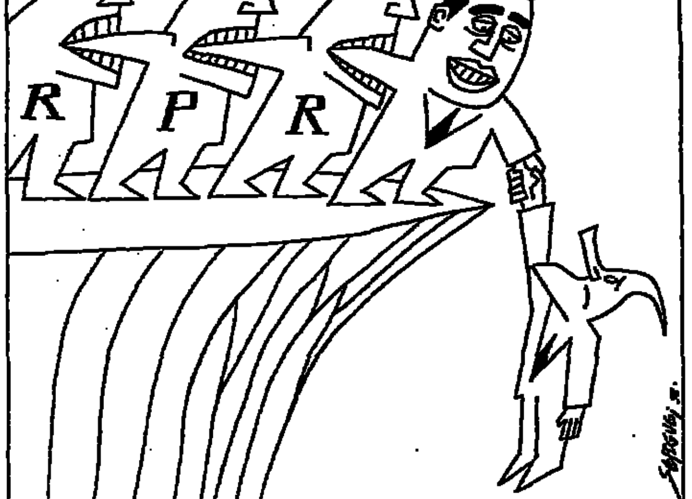
Le président du RPR a défendu l'irresponsabilité judiciaire du président de la République. Il a demandé à Lionel Jospin une loi n'autorisant les poursuites qu'en cas d'enrichissement personnel

Philippe Séguin, président du RPR, a assuré, mercredi 26 août, sur France 2, que la Constitution n'autorise pas la mise en cause du président de la République même pour des faits commis antérieurement à l'exercice de ses fonctions. Il a demandé au gouvernement de *« prendre ses responsabilités »* et de déposer un projet de loi permettant de ne pas poursuivre des faits délictueux commis entre 1988 et 1995 (période de mise en place des lois sur les financements politiques) qui *n'ont pas* donné lieu à enrichissement personnel. Cette affaire survient au moment où le RPR doit faire face à une rentrée politique délicate : ses divisions internes vont être accentuées par le débat européen ; Edouard Balladur commence à présenter son propre programme de gouvernement, qui ne pourra pas faire l'unanimité au sein du mouvement gaulliste *(Lire aussi notre éditorial page 12).*

AVEC la mise en examen d'Alain Juppé dans l'enquête sur les permanents du RPR, ce n'est pas Jacques Chirac qui est en cause, c'est la démocratie. Vingt-quatre heures après que l'ancien premier ministre eut exposé sa version des faits sur TF 1, Philippe Séguin a défendu cette thèse, mercredi 26 août au soir, dans le journal de France 2. Le président du RPR avait, un temps, envisagé de répliquer par un rappel des affaires touchant le Parti socialiste et certaines des personnalités de gauche. Puis il avait examiné la possibilité de consacrer une grande part de son intervention au calendrier de rentrée de l'opposition. Finalement, après avoir été en contact avec l'Elysée, M. Séguin s'en est donc tenu à la défense de l'irresponsabilité constitutionnelle du président de la République et à une demande au gouvernement d'une loi permettant de couper court à ce type d'enquête.

M. Séguin a donc d'abord vivement contesté la thèse selon laquelle la Constitution autoriserait des poursuites judiciaires à l'encontre du chef de l'Etat. Pour M. Séguin, il s'agit là d'un *« fantasme »* puisque, a-t-il affirmé, le président de la République *« n'est pas un citoyen comme les autres »* et ne peut être mis en cause durant l'exercice de son mandat. Au passage, M. Séguin a accroché la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, qui, le 17 mai, au « Club de la presse d'Europe 1 », avait affirmé que, *« comme tous les Français, le président de la République peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits »*. Mme Guigou *« doit avoir des consignes particulières »* aujourd'hui parce que, *« quand elle dérape, elle dérape sérieusement »*, a ironisé le président du RPR.

De fait, mercredi, comme l'ensemble du gouvernement, le garde des sceaux a observé un silence total sur cette affaire. Bien que pressée de questions lors d'une conférence de presse à la chancellerie, elle s'est bornée à rappeler qu'elle ne donne *« plus aucune instruction dans les affaires individuelles »*. Interrogée sur l'hypothèse d'une mise en cause de M. Chirac, la ministre de la justice a répété plusieurs fois son intention de *« ne faire aucun commentaire »*. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, avait donné l'exemple à la sortie du conseil des ministres : le gouvernement ne ferait *« aucun commentaire »*.



Après avoir qualifié M. Juppé d'*« homme honnête »*, M. Séguin a ensuite affirmé que la situation actuelle n'est pas *« saine pour la démocratie »*. Les faits mis en cause, a-t-il plaidé, ont eu lieu dans une période de transition au cours de laquelle, de 1988 à 1995, la législation sur le financement des activités politiques a été progressivement édifiée. Pour M. Séguin, qui a largement contribué aux lois de 1995, c'est l'imperfection de la législation qui place aujourd'hui le RPR de cette époque dans une situation litigieuse. Or, a-t-il poursuivi, le type d'enquête actuellement conduite par le juge Patrick Desmure, qui a pour conséquence de *« discréditer »* les politiques et, à travers eux, la *« démocratie »*, peut fort bien se poursuivre pendant encore *« dix ou quinze ans »* si rien n'est fait.

« PROCÉDÉS INDIGNES »

Le président du RPR a demandé au gouvernement, pour prévenir ce danger, un projet de loi qui permette de ne pas poursuivre des faits délictueux commis entre mars 1988 et janvier 1995 dans la mesure où ils n'auraient pas eu pour but un enrichissement personnel. M. Séguin s'est défendu de prôner l'adoption d'une amnistie. Il a d'ailleurs rappelé que celle que les socialistes avaient votée en 1990 avait *« fait beaucoup de mal »*. Mais il a souhaité qu'une loi énumère limitativement, pour cette période, la liste des agissements pouvant être poursuivis. Il s'agit, a-t-il fait valoir, de distinguer *« ceux qui se sont conduits honnêtement »* des auteurs de faits ayant entraîné un *« enrichissement personnel »*. Sans aller aussi loin, René Monory (UDF), président du Sénat, manifeste des préoccupations semblables dans un entretien au *Figaro* du 27 août. *« Il faut en finir avec ces procédés indignes d'un Etat de droit et d'une vraie démocratie (...). Il est temps de réformer cela »*, a déclaré le président du Sénat.

Cécile Chambraud

Le démenti de Jean Tiberi

Jean Tiberi, maire de Paris, *« dément catégoriquement les allégations publiées dans le journal* Le Monde *selon lesquelles du personnel, employé et rémunéré par la Ville de Paris, aurait été affecté à la campagne électorale présidentielle de 1995 »* du candidat Jacques Chirac, alors maire de Paris, a indiqué l'Hôtel de Ville, mercredi 26 août. *Le Monde* du 27 août a précisé qu'une perquisition conduite dans les locaux de la mairie de Paris au mois de juillet avait permis d'établir une liste d'une quinzaine de contrats litigieux, dont certains bénéficiaires auraient été mis à la disposition de la cellule présidentielle de M. Chirac. M. Tiberi a décidé d'engager des poursuites judiciaires : *« Les quelques agents contractuels ou titulaires ayant apporté leur concours à la campagne ont été, en fonction de leur statut, soit mis en congé sans traitement, soit mis en disponibilité. »* Il ajoute que *« le Conseil constitutionnel a (...) eu connaissance et exercé le contrôle des personnes employées pour la campagne présidentielle »*.

Les femmes du FN dénoncent le féminisme, « idéologie de débauche »

TOULON
de notre envoyée spéciale

L'intervention de Marie-France Stirbois, mercredi 26 août, lors de l'université d'été du Front national, sur le thème « Libérer la femme du féminisme » a satisfait bien des militants d'extrême droite. *« Je vous rassure, messieurs, moi je veux des hommes »*, a-t-elle notamment déclaré devant une assistance composée pour beaucoup d'amis du catholique traditionaliste Bernard Antony.

Les femmes du FN dénoncent en effet le féminisme, *« cette idéologie sectaire »* et de *« débauche »*, *« avatar du communisme »*, qui ne pense qu'à faire *« du prosélytisme lesbianique »*. Si elles abordent le sujet de l'avortement en reconnaissant qu'*« avec ou sans loi il y en a toujours eu »*, c'est en le qualifiant de crime et en embrayant sur la nécessité d'une *« véritable politique familiale »* en faveur de la *« famille hétérosexuelle et si possible non recomposée »* incluant un *« salaire familial »*.

SACHA GUITRY PARODIÉ

Au féminisme Mme Stirbois préfère *« la féminité »*, qu'elle *« entend comme la qualité de ce qui est féminin, c'est-à-dire une intelligence jamais dénuée de bon sens, proche des réalités »*. A la Révolution, *« qui refusa le droit de vote aux femmes »*, elle préfère le Moyen Âge, *« qui allégea la condition de la femme »*.

Représentante d'un parti qui revendique la compétition et la sélection, Mme Stirbois n'approuve pas la parité entre les hommes et les femmes, qui, dit-elle, *« humilie les femmes »*. En s'adressant à ses compagnes femmes, elle parodie Sacha Guitry en leur disant : *« Soyons contre les hommes, oui, tout contre ! Ne soyons ni leurs égales, ni leurs supérieures, ni encore leurs inférieures. Soyons leurs indispensables compléments qui sachent les réconforter, les soutenir, mais aussi parfois les devancer. »*

Christiane Chombeau

Le RPR s'efforce de camoufler ses divisions internes

ENCOMBREMENT sur les pistes. Dès son retour à Paris, Philippe Séguin a été « cueilli », mardi 25 août, par l'annonce de la mise en examen de son prédécesseur à la tête du RPR. Le fait était prévu de longue date, seule la date ne l'était pas. Rendez-vous est pris aussitôt avec le journal de 20 heures de France 2, étant entendu que le principal intéressé, Alain Juppé, se sera exprimé en premier (*Le Monde* du 27 août). Le contenu de ces différentes interventions est calé en liaison directe avec l'Elysée.

L'hypothèse, selon laquelle le président de la République, ès qualité d'ancien maire de Paris et d'ancien président du mouvement néo-gaulliste, pourrait être à son tour mis en cause dans l'affaire des permanents du RPR, est jugée *« complètement absurde »* par M. Juppé. M. Séguin renchérit : une telle mise en cause serait *« infondée constitutionnellement »* et *« absurde pratiquement »*. Le RPR fait corps. Ancien secrétaire général du RPR et ancien garde des sceaux, Jacques Toubon se charge, au même moment, de recueillir les témoignages de solidarité des membres du dernier gouvernement de M. Juppé, y compris de ceux qui ne sont pas membres du RPR. Tour à tour, dès mardi, Bernard Pons, Nicolas Sarkozy, François Fillon témoignent de leur *« soutien »* à M. Juppé, évoquent son *« courage »* dans cette *« épreuve »*. Edouard Balladur et Charles Pasqua font de même mercredi.

Les socialistes, qui ont fait passer une consigne de silence dans les rangs, se voient montrés du doigt. *« Le moment est venu de rappeler à ceux qui attaquent le RPR les turpitudes dont ils se sont rendus coupables et qui sont encore dans toutes les mémoires »*, affirme M. Pasqua. *« A vouloir se faire un président ou un ancien premier ministre comme à la fête foraine, certains feraient bien de se rendre compte que c'est la République qu'ils chamboulent »*, ajoute le secrétaire national aux élections, Eric Raoult, dans un entretien publié, jeudi 27 août, par *Le Parisien*.

Ce serait donc l'unité retrouvée ?... Pas tout à fait. Au lendemain de la rentrée du président du RPR, M. Balladur donne un avant-goût, dans *Paris-Match*, de son propre programme : rien moins qu'une cinquantaine de propositions à caractère économique, social et institutionnel. En prenant une telle initiative, individuelle, en lieu et place du mouvement auquel il appartient, M. Balladur prétend faire taire les querelles de personnes.

Président de l'Association des amis de Jacques Chirac, M. Pons mène lui aussi sa propre barque. Il n'exclut pas de se porter candidat, en décembre, au poste de président du RPR – puisque M. Séguin a choisi de remettre son mandat en jeu. Il assure avoir reçu un feu vert en ce sens, début juillet, de la part du chef de l'Etat.

PLUS AUCUN CONTRÔLE

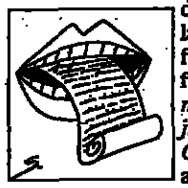
Conseiller politique du Rassemblement et, à ce titre, numéro deux dans l'organigramme officiel du RPR, M. Pasqua pose un autre problème à son mouvement. Décidé à réclamer un référendum pour la ratification du traité d'Amsterdam, il porte en germe une possible scission du parti gaulliste, dont il fut, en 1976, l'un des cofondateurs. La demande de l'ancien ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 17 juillet) de *« régulariser tous les sans-papiers »* identifiés montre à quel point il est devenu incontrôlable.

Contrôler, voilà bien le défi auquel se trouve confronté M. Séguin. Le parti gaulliste, construit sur le modèle du centralisme démocratique – à la façon du Parti communiste –, ne contrôle plus rien. Après avoir moins mal passé le cap des élections régionales que ses partenaires de l'UDF, le RPR est comme piégé : par son fondateur, tout d'abord, M. Chirac, lequel lui demande en quelque sorte d'assumer la cohabitation, en gommant sa fonction de parti d'opposition ; par ses principaux responsables, ensuite, qui organisent leur propre survie politique sans tenir compte de l'ensemble ; par ses amis de l'UDF qui, divisés, tardent à mettre en œuvre le projet de l'alliance pour la France ; et enfin par le Front national. La rentrée s'annonçait délicate, le mouvement gaulliste n'avait pas besoin, en plus, de l'affaire Juppé.

Jean-Louis Saux

Le chef de l'Etat « n'est pas un citoyen comme les autres »

VOICI les principaux extraits des propos du président du RPR, Philippe Séguin, mercredi 26 août, au journal de 20 heures de France 2 :



VERBATIM

« En matière de responsabilité du président de la République, il faut arrêter de fantasmer. *[La ministre de la justice, Elisabeth Guigou]* doit avoir des consignes particulières *[du premier ministre]*, parce que, elle, quand elle dérape, elle dérape sérieusement. Elle avait dit, en particulier, que le président de la République est un justiciable comme un autre. (...) Mais ce n'est pas ce que dit la Constitution. (...) Qu'a voulu le constituant en 1958 (...) ? Il a voulu que les principaux acteurs du jeu politique soient protégés (...). *[Le chef de l'Etat]* n'est pas un citoyen comme les autres, et je crois qu'une mise en cause du président de la République, dans ce type d'affaires, est infondée constitutionnellement, de la même façon qu'elle est absurde pratiquement. (...)

» *[Au sujet du licenciement de permanents au RPR, en 1997, M. Séguin, ajoute] :* Aujourd'hui, contrairement à ce qui existait avant 1988, et pendant la période transitoire de 1988 à 1995, l'essentiel des ressources des partis politiques vient de la subvention publique (...). En 1997, nous avons eu moins d'élus qu'en 1993, notre budget s'est trouvé rabaissé, et j'ai dû faire comme fait un entrepreneur en difficulté, c'est-à-dire procéder malheureusement à des licenciements.

» Je crois qu'il y a trois questions auxquelles on ne peut pas échapper (...) qui concernent tout notre système politique. Première question : est-ce que M. Juppé est un homme honnête et est-ce qu'il a agi honnêtement ? La réponse est oui. (...) Deuxième question : est-ce que le juge applique la loi ? La réponse est oui aussi. Il y a incontestablement une contradiction entre les deux réponses. D'où une troisième question : est-ce que la situation actuelle (...) est saine en termes d'équité, est saine pour la démocratie ? La réponse est non. On s'est mis dans une seringue (...).

» *[Après les lois de 1988, 1990 et 1995, M. Séguin souhaite que Lionel Jospin fasse adopter par le Parlement]* une nouvelle loi. Je lui demande de prendre ses responsabilités, parce que tout ça est très dangereux pour la démocratie (...). Lorsque M. Emmanuelli *[ancien trésorier du PS]* a connu les problèmes auxquels vous faites allusion, moi, en tant que président de l'Assemblée nationale, je lui ai fait part de ma solidarité (...). Je n'ai pas été de ceux qui ont tenté d'exploiter politiquement cette affaire, parce que c'est vrai que nous étions dans un problème analogue. (...)

» Il ne s'agit pas de faire une loi d'amnistie, d'autant que celle de M. Rocard, en 1990, nous a fait beaucoup de mal et explique les insuffisances de la législation actuelle. (...) Je demande simplement qu'on fasse la part entre ceux qui se sont conduits honnêtement et ceux qui ont pu faire des malhonnêtetés. C'est-à-dire, non pas une loi d'amnistie, mais une loi, s'agissant de la période transitoire 1988-1995, qui donne la liste précise des faits délictueux qui doivent être mis en cause. »

Edouard Balladur présente son propre programme

SUR LA PHOTO publiée par *Paris-Match* du 3 septembre, il prend l'air sur la plage de Trouville en promenant deux petits chiens noirs. Edouard Balladur fait pourtant savoir au magazine qu'il travaille aux réformes que pourraient proposer l'opposition plutôt que de poursuivre des querelles dont *« les Français ont par dessus la tête »*.

C'est donc effectivement un programme, intitulé *« propositions pour une voie nouvelle »*, que présente l'ancien premier ministre et qu'il déclinera la semaine prochaine dans la presse et à la télévision. Vingt-huit pages, cinquante mesures, quinze priorités que M. Balladur souhaite envoyer aux parlementaires, élus et acteurs économiques de droite avant de l'éditer et de le vendre sous forme de fascicule dans toute la France.

Le gros du programme est d'abord économique et fiscal, mais aussi institutionnel. La priorité, aux yeux de M. Balladur, est en effet de baisser les impôts. *« Ramener le revenu à trois tranches (0 %, 20 % et 40 %) »*, *« supprimer les deux points supplémentaires de TVA instaurés en 1995 »* par Alain Juppé, *« alléger les droits de succession »*, *« réduire le taux de l'impôt sur les sociétés »*. Car l'ancien premier ministre affirme que, s'il est *« vrai »* que *« la France va mieux »*, *« le niveau de vie des Français, qui stagne en raison de l'augmentation constante des prélèvements obligatoires, est plus menacé qu'ils ne l'imaginent »*.

L'ancien premier ministre fixe également un objectif en matière d'emploi : *« Ramener le taux de chômage à 7 % en cinq ans. »* Pour y parvenir, il préconise, notamment, une baisse négociée des charges pesant sur les bas salaires, jusqu'à l'exonération complète, un *« assouplissement de la réglementation du travail »* avec *« la régionalisation et la professionnalisation du SMIC »*, *« l'assouplissement de la législation sur les contrats à durée déterminée »*. Pour favoriser le retour à l'emploi, il propose aussi la mise en place d'un *« impôt négatif »*, c'est-à-dire d'une *« aide financière consentie par l'Etat à toute personne au chômage reprenant une activité »*.

M. Balladur revient enfin sur un de ses thèmes favoris : la réforme des institutions, *« qui ne remplissent plus que très imparfaitement la mission que les Français leur avaient confiée en 1958 et qui était d'assurer la stabilité du pouvoir exécutif »*. Les deux solutions qu'envisage M. Balladur n'ont cependant jamais eu l'aval de l'opposition, et encore moins de Jacques Chirac.

L'ancien premier ministre suggère en effet soit l'instauration d'un *« régime véritablement parlementaire »*, dans lequel le président de la République verrait *« ses pouvoirs limités à un rôle d'arbitre »*, soit, et c'est la solution qui semble avoir sa préférence, *« un vrai régime présidentiel »*, le chef de l'Etat étant, comme les députés, *« élu pour cinq ans »*.

Raphaëlle Bacqué

DÉPÊCHES

■ **BOURGOGNE : le préfet de la région** Bourgogne, Pierre Steinmetz, a demandé au président du conseil régional, Jean-Pierre Soisson, de modifier une ligne du budget supplémentaire voté le 30 juin. Les élus de droite et du Front national, majoritaires dans cette assemblée, avaient prévu de placer en fonds d'épargne l'excédent du compte administratif de 1997, soit 25 millions de francs, ce qui est illégal, tout fonds libre d'emploi devant être placé au Trésor. M. Soisson a indiqué au *Monde* que cette demande s'apparente à une *« simple mesure de nature technique »*, qu'il entend d'ailleurs contester. François Rebsamen, chef de file de la gauche au conseil régional, juge au contraire que *« le rejet de la mesure-phare »* du budget supplémentaire *« prouve que Jean-Pierre Soisson et ses alliés du Front national ne respectent pas la légalité républicaine »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le plafond d'avances de trésorerie du régime général de la Sécurité sociale a été relevé,** mercredi 26 août, de 20 à 31 milliards de francs par décret en conseil des ministres. Selon le communiqué officiel du conseil, dès le 5 octobre, le plafond actuel sera *« insuffisant pour que le régime général puisse faire face au paiement des prestations »*. *« La ratification de ce décret sera demandée dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 »*, précise le communiqué.

■ **ELYSÉE : Jacques Chirac a reçu,** mercredi 26 août au soir, à l'Elysée, quatre anciens ministres du gouvernement d'Alain Juppé pour un entretien qui ne figurait pas à son agenda officiel. Jacques Barrot (UDF-FD), Michel Barnier (RPR), Jean-Pierre Raffarin (DL) et Dominique Perben (RPR) ont été reçus ensemble par le chef de l'Etat.

DROGUES Les saisies de plants de cannabis ont augmenté de manière spectaculaire en France : de 1990 à 1997, le nombre de pieds saisis est passé de 1 591 à 38 115. Dans le même temps, le nombre d'affaires traitées par la police passait de 48 à 828. ● LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER arrivent en tête, suivis des départements du sud de la France (Aude, Ardèche, Corrèze) ● POUR RODOLPHE INGOLD, psychiatre, anthropologue et fondateur de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance, *« les petites productions de cannabis donnent rarement lieu à des activités commerciales ». « Au contraire, cette pratique encourage à une consommation gérée ».* ● JÉRÔME A PLANTÉ, à Paris, plusieurs pieds de cannabis dans un placard de son appartement. Il cultive uniquement, dit-il, pour sa consommation personnelle.

La culture du cannabis à domicile se développe en France

De 1990 à 1997, le nombre de plants saisis est passé d'environ 1 500 à près de 40 000. Les « cannabiculteurs » sont, dans leur grande majorité, des consommateurs réguliers qui souhaitent éviter les réseaux de trafiquants. S'y ajoutent également quelques producteurs importants

CET ÉTÉ, en patrouillant à pied autour de *Buis-les-Baronnies*, un bourg drômois de deux mille habitants, les gendarmes découvrent, au cœur des vallées inondées de soleil, six cent quinze pieds de cannabis en bordure d'une oliveraie. « *Le propriétaire nous a expliqué qu'il plantait pour sa consommation personnelle,* explique un gendarme. *Il arrosait ses plants, il leur donnait du fumier. Pour lui, c'était un produit agricole.* »

Depuis une dizaine d'années, les saisies de plants de cannabis ont augmenté de manière spectaculaire en France. Selon le rapport annuel de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis), les policiers ont, en 1997, traité 828 affaires contre seulement 48 en 1990.

L'augmentation du nombre de pieds saisis est plus importante encore : de 1990 à 1997, il est passé de 1 591 à 38 115. L'année dernière, 1 599 « cannabiculteurs » ont été interpellés, dont 80 % pour simple usage.

Ces chiffres, comme toutes les statistiques sur l'activité policière, ne donnent qu'une vision partielle de la réalité, mais ils reflètent l'accroissement de la culture clandestine du cannabis en France.

Selon une enquête récente de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), réalisée sur un échantillon de 1 087 fumeurs de cannabis, 25 % d'entre eux cultivent ou ont cultivé du cannabis. 97 % l'ont fait pour leur consommation personnelle, 3 % pour le revendre. A quelques rares exceptions près, les saisies ne dépassent pas dix ou quinze pieds.

« *C'est de la petite culture vivrière,* constate Gilles Leclair, directeur de l'Ocrtis. *La plupart des pieds sont saisis en appartement ou dans des jardins, chez des personnes en marge de la toxicomanie normale, qui veulent consommer "propre" sans être dépendants des réseaux d'approvisionnement.* »

D'après l'Ocrtis, les trois quarts de ces cultivateurs ont entre vingt et quarante ans. « *On n'est plus à l'âge où l'on va acheter sa barrette de haschisch dans les cités,* explique Catherine, trente-quatre ans, qui a planté une vingtaine de pieds dans son jardin, en région parisienne. *Au moins, on est sûr que notre produit n'a pas été coupé avec du pneu ou je ne sais quoi. Mine de rien, on fait attention à notre santé.* »

Pour ces producteurs-consommateurs, la culture à domicile a surtout l'avantage de réduire les risques d'interpellation par la police.

« *L'autoproduction est l'un des seuls effets positifs de la prohibition,* affirme Jean-Pierre Galland, le président du collectif d'information et de recherche cannabiques (CIRC), qui milite pour la légalisation des drogues douces. *Un fumeur de cannabis qui cultive son herbe ne risque pas de tomber sur des drogues dures au fond de son jardin, comme il peut en rencontrer en achetant son haschisch dans la rue.* »

Avec un minimum de compétence, chacun peut faire pousser sur sa terrasse ou dans le jardin de sa grand-mère quelques brins de cette herbe sauvage qui s'adapte à tous les climats, mais qui ne produit pas toujours les effets escomptés.

Des magazines spécialisés en vente dans certaines librairies dévoilent toutes les étapes de la culture. Celui qui ne dispose d'aucune relation pour se procurer des boutures peut désormais commander des graines sur certains sites *d'Internet* et se les faire livrer par correspondance de Hollande ou du Canada.

En s'inspirant des techniques les plus sophistiquées développées aux Pays-Bas, comme la culture hors-sol avec des engrais, certains sont même devenus experts en la matière : ils font pousser dans un placard ou sous une serre quelques dizaines de plants, avec des lampes puissantes et des ventilateurs.

L'objectif est alors d'obtenir une herbe dont le taux en THC, la substance chimique qui produit les effets psychotropes recherchés par le consommateur, est trois fois plus élevé qu'en milieu naturel. « *L'effet pervers de la culture en intérieur, c'est de produire un maximum de rendement en un minimum de temps, un peu comme les poulets en batterie,* note Jean-Pierre Galland. *C'est de l'herbe chimique, très forte.* »

A côté des botanistes amateurs et des chimistes en herbe, l'enquête de l'IREP a montré qu'il existait en France quelques producteurs importants, très professionnalisés, qui cultivent le cannabis en plein air ou sous des lampes pour en tirer un bénéfice. Dernier exemple en date, l'arrestation en décembre 1997, dans le Pas-de-Calais, de six personnes qui avaient développé un système de culture intensive dans une ferme isolée près de Boulogne-sur-Mer. Les gendarmes y ont découvert cinq mille pieds de cannabis, cultivés à tous les stades de la production pour être vendus sur les marchés belge et hollandais.

Loin des trafiquants, certains agriculteurs du Sud-Ouest se seraient, eux aussi, mis à la culture du cannabis pour arrondir leurs fins de mois.

« *Le cannabis est en train de devenir une véritable culture paysanne, avec des carrés assez importants dissimulés dans les champs de maïs,* observe Alain Labrousse, directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues. *Il devient une culture de rente dans les régions agricoles classiques en décadence, où les paysans l'utilisent pour compenser la baisse des prix des matières agricoles.* »

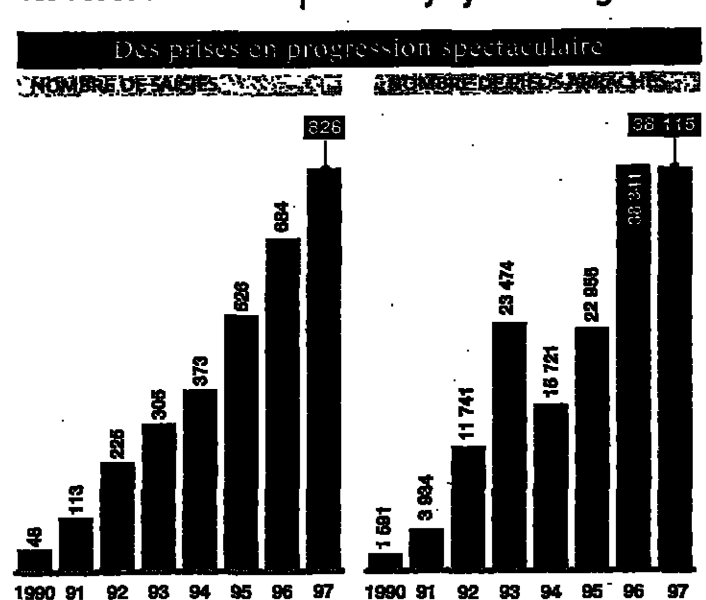
> « La plupart des pieds sont saisis en appartement ou dans des jardins, chez des personnes en marge de la toxicomanie normale, qui veulent consommer "propre" sans être dépendants des réseaux d'approvisionnement »

Face à ces pratiques, les gendarmes sévissent en général de manière mesurée. « *Dans certains villages où tout le monde se connaît, les gendarmes hésitent à intervenir chez les braves paysans du coin alors qu'ils le font plus volontiers auprès des touristes de passage* », poursuit Alain Labrousse.

Pour la justice, la culture de cannabis est assimilée à un crime, celui de la production de stupéfiants. « *En réalité, elle est systématiquement requalifiée en "détention", une infraction passible du tribunal correctionnel, car il serait impensable d'envoyer un cultivateur devant la cour d'assises,* observe Francis Caballero, avocat, professeur de droit et fondateur du Mouvement pour la légalisation contrôlée. *Légalement, la culture du cannabis n'existe pas en France.* »

Ce qui n'empêche pas la justice de réprimer la simple détention. La cour d'appel de Paris a ainsi condamné, le 2 décembre 1996, un jeune homme de vingt et un ans qui avait fait pousser un pied de cannabis dans le jardin de ses parents à trois mois de prison avec sursis et à 15 000 francs d'amende. Il avait déjà purgé un mois de prison ferme avant sa condamnation par la cour d'appel.

A. Ga.



329 kilos d'herbe française saisis en 1997

Selon les chiffres de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (*Ocrtis*), *3 452 kilos* d'herbe de cannabis ont été saisis en France en 1997. Parmi les saisies dont la provenance a été identifiée figurent 329 kilos d'herbe française, dont la plupart – 261 kilos – ont été saisis dans les départements et territoires d'outre-mer.

***La* Polynésie française arrive en tête des territoires et départements où ont été effectuées le plus grand nombre de saisies, suivie par la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Guadeloupe. Viennent ensuite les départements du sud de la France, Aude, Ardèche, Corrèze. En 1997, trois pieds de cannabis ont été saisis à Paris. Selon un rapport de 1996 de l'Observatoire français des drogues et de la toxicomanie, deux millions de personnes avaient fumé du cannabis au moins une fois au cours de l'année en France.**

Un trafic à l'échelle mondiale

Selon l'Observatoire géopolitique des drogues, le principal producteur de cannabis dans le monde est l'Afrique du Sud avec une production estimée à 22 000 tonnes par an. Ce pays est suivi par les Etats-Unis (5 000 tonnes), la Colombie (4 150 tonnes) et le Mexique (2 500 tonnes).

Les zones de production du cannabis saisi en France ont été analysées en 1996 par l'Office central de répression du trafic illicite de *stupéfiants (Ocrtis).*

S'agissant de la résine de cannabis, les principaux pays d'acquisition de cette drogue ont été l'Espagne (24 tonnes, soit 68 % des saisies) et le Maroc (3,4 tonnes, soit 9,5 % des saisies). Pour l'herbe de cannabis, la Colombie a été le premier fournisseur avec 20,6 tonnes (66 % du total des saisies), qui ont été interceptées au Havre dans une cargaison à destination des Pays-Bas.

Rodolphe Ingold, psychiatre et anthropologue

« Les petites productions donnent rarement lieu à des pratiques commerciales »

« Rodolphe Ingold, vous êtes psychiatre, anthropologue et fondateur de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP). Vous avez dirigé une enquête sur la consommation de cannabis dont les résultats ont été publiés dans un ouvrage intitulé *Le Cannabis en France* (éditions Anthropos). A quand remonte le phénomène de l'autoproduction ?

– La culture a commencé à se développer à la fin des années 70, avec la raréfaction de la marijuana étrangère et, surtout, avec l'apparition, sur le marché, de variétés de graines beaucoup plus adaptées au climat français. A la surprise des producteurs, elles ont commencé à fournir au milieu des années 80 des produits de bonne qualité.

» La culture en appartement, sur un balcon, ou dans un jardin ou dans la nature, est alors devenue une pratique très fréquente. Petit à petit, les consommateurs français ont commencé à comprendre tout l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de la culture du cannabis par leurs propres moyens, en s'inspirant des techniques développées en Hollande. Une expertise s'est développée au cours des quatre ou cinq dernières années, qui permet aujourd'hui au planteur moyen d'être parfaitement au courant de ce qu'il faut faire pour en cultiver dans de bonnes conditions.

– L'autoproduction ne favorise-t-elle pas le trafic, ou une plus grande consommation ?

– Au contraire, cette pratique encourage à une consommation « gérée », beaucoup plus ritualisée, car elle est conditionnée par la saison, par le fait que la plante est prête ou non. Comme les graines qui circulent de main en main, les petites productions de cannabis donnent rarement lieu à des activités commerciales.

» Ce qui domine, c'est une sorte de convivialité, qui privilégie le don, l'échange ou le partage. A la campagne, on donne un peu d'herbe en échange d'un poulet. En ville, cela peut être une façon de payer le plombier qui vient faire un petit boulot. Tout cela n'exclut pas l'existence d'une production avec des enjeux commerciaux importants.

– La culture du cannabis va-t-elle continuer à se développer ?

– On est en train d'assister à la courbe ascendante de ce phénomène et tout laisse penser que cette culture individuelle du cannabis devrait s'accroître dans les années qui viennent. Hormis les risques de sanction légale, les consommateurs n'y trouvent que des intérêts et ne voient pas pourquoi ces pratiques devraient être découragées. Quant à la loi, il faut bien constater qu'elle est très diversement appliquée et très difficilement applicable. Les dispositions légales, qui n'ont pas été modifiées depuis très longtemps, sont perçues comme étant de plus en plus obsolètes et très gênantes pour ceux qui veulent consommer du cannabis ou se réserver le droit d'avoir accès à ce produit.

» La loi de 1970 fonctionne presque comme un encouragement, dans la mesure où le fait de cultiver ses plants chez soi n'est plus vécu comme une transgression, mais comme une pratique banale, située dans le cadre de la vie privée, intime, familiale, qui n'a en principe rien à voir avec les considérations légales. La banalisation de cette culture vient finalement remettre en question la loi de 1970, qui met toutes les drogues dans le même sac et qui leur réserve un traitement identique. »

Propos recueillis par Alexandre Garcia

Jérôme, cultivateur amateur, dans un deux-pièces sous les toits de Paris

PORTRAIT

> « La majorité des gens qui plantent chez eux jouent à Mac Gyver : ils bidouillent »

JÉRÔME approche une loupe de la sommité fleurie. « *Ces petites gouttes qui brillent sur les pétales, c'est la résine.* » Il frotte le tronc de la plante et renifle sa main. « *Elle a une odeur poivrée. C'est de la Sativa Djakar, la préférée des Américains.* » Le pied de cannabis, très touffu, mesure un peu moins de 1 mètre. Il pousse dans un bac à eau rempli de gros granulets, sous la fenêtre grande ouverte du salon. Un filet d'eau y coule en permanence grâce à une petite pompe. « *Avec ça, on peut tout planter,* note-t-il. *C'est un système de culture hydroponique hollandais, qui fonctionne avec de l'eau et des engrais.* » Sur la notice de l'appareil figurent des photos de tomates et de tulipes. « *Il a été détourné pour le cannabis* », poursuit Jérôme.

Jérôme cultive, dit-il, « *100 % bio, avec des engrais écologiques* », dans un petit deux-pièces niché sous les toits de Paris. Il élève ses boutures pendant quelques semaines dans l'eau, avant de les replanter dans son placard, sous deux grosses lampes de 200 watts. « *Il faut faire attention à la lumière parce qu'elle se voit de loin,* explique-t-il ; *400 watts, c'est l'équivalent du soleil ou d'un lampadaire d'autoroute.* »

Le placard occupe toute la hauteur de la chambre. En bas, un ventilateur assure le renouvellement de l'air ; sous le plafond, un aérateur se déclenche avec un thermostat dès que la chaleur produite par les lampes dépasse trente degrés. « *Pour avoir du matériel prêt à poser, il faut compter de 4 000 à 5 000 francs si l'on ne bricole pas. Mais la majorité des gens qui plantent chez eux jouent à Mac Gyver : ils bidouillent. La seule chose que j'ai achetée, c'est la lampe et le transformateur.* »

« COMME LE VIN »

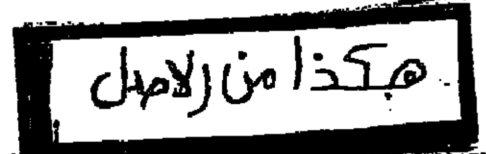
Une vingtaine de plants de différentes variétés et de toutes les tailles sont installés en escalier dans le bas du réduit. Sur chaque pot, une étiquette indique la provenance et la date de mise en terre. « *On ne prend plus le risque d'aller chercher des graines en Hollande. On se passe les boutures. C'est comme ça qu'on arrive à avoir de la Super Skunk, de la Black Domina, de la Purple Power ou de la californienne. Celle-là, c'est une Master Kouche de la première génération. C'est comme le vin, il y a des appellations.* » Ainsi équipé, le cannabiculteur récolte tous les trois mois, alors qu'un pied de cannabis met huit mois avant d'arriver à maturité dans la nature.

Allongé sur son lit, Jérôme arrose consciencieusement chaque petit pot avec son pulvérisateur télescopique. Sa hantise ? « *La maladie des araignées rouges* », qui attaque les jeunes plants sous l'effet de la chaleur. Mais il y a aussi la peur de la police et des vols. « *L'année dernière, il y a eu énormément de vols en banlieue, où beaucoup de monde plante,* affirme Fabienne, une amie de Jérôme. *Dans le Sud, il y a des planteurs qui couchent dans leurs champs à partir du mois d'août pour prévenir les vols.* »

Tous deux affirment planter pour leur consommation personnelle.

« *Quelqu'un qui passe à un placard, c'est un usager régulier qui aime le cannabis et qui a calculé les risques,* observe Fabienne. *Si on se livre à ce petit jeu qui peut coûter des années de prison, c'est parce que le calcul est vite fait : en plantant, j'économise 1 500 francs par mois, sans risquer de me faire dépouiller dans une cité ou de tomber sur la police.* »

A. Ga.



Elisabeth Guigou engagera une réforme du droit de la famille en 1999

Une refonte de l'organisation des tribunaux de commerce est aussi à l'étude

Elisabeth Guigou, a présenté, mercredi 26 août, ses projets pour l'année 1999. Outre l'adoption et le suivi de la réforme sur l'indépendance de la justice, la ministre de la justice devrait s'atteler à une réforme du droit de la famille, sur la base des conclusion d'un groupe de travail. Une réforme des tribunaux de commerce ainsi qu'une refonte de la loi sur les sociétés de 1966 seront également engagées.

LA MINISTRE de la justice, Elisabeth Guigou, a tracé, mercredi 26 août, lors d'une conférence de presse, les grands axes de sa politique pénale pour les mois prochains. Outre l'adoption et le suivi de la réforme sur l'indépendance de la justice – dont le dernier volet, le projet de loi sur la présomption d'innocence, sera présenté le 16 septembre en conseil des ministres –, la garde des sceaux devrait s'atteler, en priorité, à deux nouveaux chantiers : le droit de la famille et le droit économique.

L'année 1999 sera consacrée à la réforme du droit de la famille. Alors que l'Assemblée nationale devrait examiner, à l'automne, la proposition de loi sur le Pacte civil de solidarité (PACS), Elisabeth Guigou mettra en place, le 31 août, un groupe de travail composé d'avocats, de magistrats et de notaires, dirigé par Françoise Dekeuwer-Defossez, professeur de droit à l'université Lille-II.

« Je leur demanderai de réfléchir à partir du droit des enfants, a annoncé la ministre. *Il s'agit que chaque parent puisse exercer ses prérogatives quelle que soit la situation du couple. Je pense notamment aux pères, qui ont trop tendance à être éliminés de la vie des familles séparées. »* Le groupe de travail devra également réfléchir à la possibilité de divorcer sans passer obligatoirement devant le juge. Il devrait rendre ses conclusions à la mi-1999.

En matière économique, la ministre de la justice a annoncé une réforme de la loi sur les sociétés de 1966, qui fera l'objet d'un toilettage.

HAUSSE DES CRÉDITS

Une refonte de l'organisation des tribunaux de commerce est aussi à l'étude, sur la base du rapport de l'enquête parlementaire et du rapport conjoint de l'inspection des finances et de l'inspection des services judiciaires. Enfin, Elisabeth Guigou participera à une rencontre européenne, à l'automne, sur la lutte contre la délinquance économique et financière. Reprenant le constat de l'Appel de Genève lancé, en 1996, par un groupe de magistrats européens, elle a insisté sur la nécessité de *« lutter contre les paradis fiscaux, qui empêchent toute coopération judiciaire »*.

Elisabeth Guigou devrait disposer, en 1999, d'une hausse des crédits alloués à son ministère. Sans dévoiler les grandes lignes de son budget, qui devrait être présenté, mercredi 9 septembre, avec l'ensemble du gouvernement, elle a d'ores et déjà annoncé que la justice se verrait attribuer 936 créations emplois en 1999 – contre 762 en 1998 –, soit *« la plus forte création d'emplois du gouvernement »*. En 1998, le budget de la justice affichait une hausse de 4 % pour représenter 1,55 % du budget de l'Etat.

Cécile Prieur

Intensifier la lutte contre le racisme

Elisabeth Guigou, qui ne souhaite pas modifier la législation contre le racisme, a fait diffuser, le 16 juillet, une circulaire sur la *« lutte contre le racisme et la xénophobie »*. Estimant que *« le faible nombre des affaires portées à la connaissance de l'autorité judiciaire ne permet pas à notre dispositif juridique d'apporter les résultats escomptés »*, elle demande aux parquets une *« vigilance accrue dans la constatation des infractions »* et une plus grande *« efficacité des poursuites »*.

Outre la répression des propos racistes, l'effort des parquets devra être accentué sur les phénomènes de discrimination au quotidien, par exemple, *« à l'entrée des discothèques »*, lors de *« la location d'un appartement »*, ou *« à l'embauche et sur le lieu de travail »* (*Le Monde* du 26 août). En 1996, seules cinq condamnations ont été prononcées pour discrimination dans l'offre ou la fourniture d'un bien ou d'un service, tandis qu'aucune condamnation n'a été prononcée pour discrimination à l'embauche.

Louis Besson annonce une loi sur le stationnement des gens du voyage

40 000 Tsiganes sont rassemblés à Lure

ENVIRON quarante mille Tsiganes se retrouvent jusqu'à dimanche 30 août à Lure (Haute-Saône) pour leur réunion évangélique annuelle. Organisé par l'association évangélique tsigane Vie et lumière, rattachée à la fédération protestante de France, ce vaste rassemblement a pris place sur une ancienne base de l'armée de l'air. Prières, lectures et études bibliques, discours de prédicateurs : les assemblées religieuses se succèdent sous un chapiteau comble.

Mais les quelque 300 000 Tsiganes recensés en France éprouvent de plus en plus de difficultés à s'installer dans les communes. La semaine dernière à Dôle (Jura), le maire a bloqué la sortie d'un campement de gens du voyage avec deux bennes de gravats. En mai, le maire de Ville-la-Grand (Haute-Savoie) avait fait déverser plusieurs tonnes de terre autour d'une cinquantaine de roulottes avant de procéder à l'expulsion des Gitans.

« On ne peut laisser les choses en l'état. Les gens du voyage doivent pouvoir se poser quelque part sans rencontrer eux-mêmes des difficultés ni en susciter pour le voisinage », considère Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, dans un entretien publié jeudi 27 août par *Libération*. C'est pourquoi, annonce-t-il, le gouvernement prépare un *« dispositif législatif pour répondre aux questions de stationnement »* des gens du voyage.

Malgré la loi « Besson » de 1990, qui prévoit la création d'aires dans les communes de plus de 5 000 habitants, *« à peine 30 % des communes concernées se sont dotées d'aires de stationnement »*, le texte ne prévoyant aucune obligation de réaliser les infrastructures, ni de calendrier à respecter. Le gouvernement souhaite *« entamer un dialogue avec les élus locaux et les gens du voyage pour bien cerner les besoins et instaurer une règle du jeu »*. *« Il faut notamment être vigilant à la taille des aires de stationnement »*, car, explique-t-il, *« des villes ont aménagé des espaces réduits (...) Si, par manque de place, des caravanes stationnent à d'autres endroits, le maire obtient en justice leur expulsion arguant que la commune a aménagé un aire d'accueil spécifique »*.

S. Bl.

CARNET

DISPARITIONS

■ **JOHN LITTLETON**, chanteur de gospel en français, est mort à Reims lundi 24 août à l'âge de soixante-huit ans. Né en 1930 en Louisiane, d'un père pasteur baptiste et cultivateur, John Littleton commence à chanter dès son plus jeune âge dans les églises, avant de venir en France, près de Reims, pour y faire son service militaire. C'est là qu'il va rencontrer sa future femme et s'installer définitivement. Dans les années 50, il étudie au Conservatoire national de Paris, d'où il sort avec le premier prix de chant et le premier prix d'opéra. Il chante alors dans *Boris Godounov* ou *Roméo et Juliette*, mais choisit ensuite de s'orienter vers le chant religieux. John Littleton a enregistré plus de soixante-quinze disques et a notamment été récompensé par le Grand Prix du disque Charles Cros et le Prix Mahalia Jackson.

■ **JEAN DANNENMÜLLER**, journaliste et ancien secrétaire de Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance (CNR), est mort mardi 25 août. Né à Epône (Val-d'Oise) le 21 novembre 1913, Jean Dannenmüller a été ouvrier avant d'écrire pour *La Vie catholique* en 1935, puis en 1938 pour le quotidien catholique *L'Aube*, dont il assure la parution jusqu'à son sabordage, en 1940. Résistant de la première heure, il est agent de liaison du Comité général d'études (CGE) et collabore à sa publication clandestine, *Les Cahiers politiques*, avant d'assurer le secrétariat de Georges Bidault. Arrêté en 1944, il est déporté à Dachau, dont il revient en 1945. Il dirige alors le service étranger de *L'Aube*, jusqu'à la disparition du journal, en 1951. Membre de plusieurs cabinets ministériels de la IVe République, Jean Dannenmüller travaille ensuite à l'Agence France-Presse (AFP), puis au *Parisien libéré* et à l'hebdomadaire *Carrefour*, dont il sera directeur-gérant à partir de 1966.

■ **FRANÇOIS-RÉGIS BARBRY**, journaliste et producteur de radio, a été trouvé mort vendredi 21 août à son domicile parisien. Il était âgé de cinquante-sept ans. Diplômé de l'école supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, ce bon connaisseur de la chanson française a débuté à *La Voix du Nord* avant de poursuivre une carrière où chanson et journalisme ont toujours été mêlés : il avait publié un album à vingt-quatre ans et se produisait parfois sur scène. Il a travaillé longtemps à *La Vie*, puis à *Sélection du Reader's Digest* et à M 6. François-Régis Barbry était aussi producteur à France-Culture, où il présentait l'émission « La Mémoire en chantant ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris.

Avec infiniment de reconnaissance,

John et Cléïa GUEZ

remercient l'ensemble du personnel de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine et la Providence pour le coup de main de maître accordé dans cette passe, quand les citrouilles se transforment en carrosses dorés pour donner une place aussi à

Iémima,

née à la pointe du jour le 25 août 1998.

– Danielle et Jacques SEMPER ont la joie d'annoncer la naissance de

Loïc

chez Wakako et Frédéric,

le 24 août 1998 à Gap (Hautes-Alpes).

Direction de l'enseignement,
BP 76,
97600 Mamoudzou.

– Mon viatge comencet un jour de mistrau sus la ribes de la Mediteranea a la Santa de Mar, le 21 août 1998.

Quel bonheur,

Ulysse.

Tes parents,
Caroline GÉRIN et Thomas WELLER,
Tes grands-parents,
Weller et Gérin,
Tes arrière-grands-parents,
Hippy et Weller,
Tes oncles, tes tantes, tes cousins,
t'accompagnent.

18, rue de la Banque,
73000 Chambéry.

Anniversaires de naissance

– Vitry-sur-Seine.

28 août 1997 - 28 août 1998.

M. et Mme EBONGUÉ JONG,
M. et Mme BEELDENS,
M. et Mme EBONGUÉ SÉMÉ
souhaitent un joyeux anniversaire à leur petite-fille et fille,

Eva-Calixte EBONGUÉ.

– 28 août 1998.

De Topanga Canyon à Pornichet City.

Dix-huit ans déjà, riches en aventures et la vie te sourit.

Heureux anniversaire,

Tashan.

Alain, Béatrix.

Mariages

Mlle Sandra VERRIER CAPELA
et
M. Philippe BECRET

ont l'immense joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu à New York, le mercredi 19 août 1998.

Rappel : fiançailles en mai, mariage en août, bébé en...

Noces d'or

– 28 août 1948 - 28 août 1998,
pour

Louis et Yvonnes BERNIAU.

Si loin de vous en ce jour où vous célébrez vos noces d'or, mais recevez, avec toute mon affection, mes vœux pour encore bien des années de bonheur.

Maryse,
Vancouver.

Décès

– Les familles Bonnet, Bublex, Rocca font part du décès, le 3 août 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Charles BONNET,
membre fondateur
du Mouvement populaire des familles (MPF),
ancien directeur de *Monde ouvrier*,
secrétaire général de *La Liberté*
(Lyon, 1944-1948),
chef de fabrication
de la société Lacollonge.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi 7 août, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

Marie-Claude Bublex-Bonnet,
36, rue des Chartreux,
69001 Lyon.

– Mme Paulette Dannenmüller,
son épouse,
Jean-Paul et Ikumi Dannenmüller,
Elisabeth Dannenmüller,
Antoine et Corinne Larène,
ses enfants,
Alice, Hugo, Eva,
Camille et Adrien,
ses petits-enfants,
Ainsi que les familles
Mayer, Chandon, Gasser, Dannenmüller, Larène, Sébart, Demeure, Pascoe, Chevalier, Gibou, Vastel, Verlaine,
ses neveux et nièces,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jean DANNENMÜLLER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,
médaillé de la déportation,

endormi dans la paix du Seigneur le 25 août 1998, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année,

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui seront célébrées, le samedi 29 août, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Troussures-par-Auneuil, dans l'Oise.

23, rue Servandoni,
75006 Paris.

– L'Institut Marc-Sangnier,
Et le foyer Marc-Sangnier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean DANNENMÜLLER,

survenu le 25 août 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il fut l'un des plus fidèles animateurs du foyer et de l'Institut Marc-Sangnier et de la publication *L'Âme commune* perpétuant l'œuvre et l'action de Marc Sangnier.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le samedi 29 août, à 9 heures.

Institut Marc-Sangnier,
38, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Mgr Dahyot-Dolivet,
Et les membres du conseil d'administration de l'Œuvre de l'adoption,
ont la regret de faire part du décès de

M. Jean DANNENMÜLLER,
ancien rédacteur à *La Vie catholique*,
à *L'Aube*, au *Parisien libéré*,
à l'AFP et à *Carrefour*,
rédacteur en chef des Annales de l'œuvre,
ancien secrétaire du président
du Conseil national de la Résistance
Georges Bidault,
déporté à Dachau en 1944,
médaillé de la Résistance avec rosette,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le mardi 25 août 1998.

Ses obsèques auront lieu le samedi 29 août, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

(Lire ci-contre)

– Mme Jean Duhamel,
née Catherine Marescot,
son épouse,
Betty (†) et Laurent Fréaud (†),
Amélie Duhamel,
Fabrice Duhamel,
Tristan et Frédérique Duhamel,
ses enfants,
Juliette Thierrée, Romain Fréaud,
Emilien et Louise Dreyfus,
Rémi Duhamel,
Jules Duhamel,
ses petits-enfants,
Anna et Rafaël,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Antoine Duhamel,
Mme Bernard Duhamel,
Mme Claire Duhamel,
Le comte et la comtesse
Bernard de Réals,
M. Gérard Marescot,
Les familles Duhamel, Hueber, Charon,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DUHAMEL,
médecin des Hôpitaux de Paris,
engagé volontaire dans la 2e DB,
croix de guerre 1939-1945,
étoile de bronze,

survenu le 25 août 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Quentin de Valmondois (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Maurice Gazeau,
son épouse,
Denis et Marie-Noël Gazeau,
Bruno et Marie-Noëlle Gazeau,
Françoise et Eric Vermeil,
Gilles et Véronique Gazeau,
Emmanuel et Pascale Gazeau,
Véronique et Jean-Yves Périer,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GAZEAU,
greffier en chef honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

endormi dans la Paix du Seigneur le 26 août 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Symphorien de Versailles, le samedi 29 août, à 10 h 45, et l'inhumation au cimetière de Senlis (Oise), à 14 heures.

62, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

– Mme Yves Honnorat,
Ses enfants, petits-enfants, sa sœur et ses frères,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves HONNORAT,
ingénieur ECP,
conseiller scientifique et technique
SNECMA,

survenu le 25 août 1998, dans sa soixante-quatrième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 août, en l'église de Gometz-la-Ville (Essonne).

53, domaine de Montvoisin,
Gometz-la-Ville,
91400 Orsay.

– M. et Mme Claude Better
et leurs enfants,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès paisible de

Mme Ilona KRANZLER,

leur tante, parente et amie.

survenu à Paris, le 26 août 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 10 h 45 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses nombreux amis
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès subit de

Hélène MAGNAN,
bibliothécaire,

survenu le 20 août 1998.

Amis et collègues se réuniront pour lui rendre un hommage amical, samedi 29 août, de 16 heures à 18 heures, en la salle municipale de l'hôtel de ville de Clamart (92).

Ils n'oublieront pas son sens de l'amitié, sa générosité et sa sensibilité.

– M. et Mme VU VAN GIAP,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve VU HOANG ANH
et ses enfants,
M. et Mme VU HOANG DUNG
et leurs enfants,
M. et Mme VU HOANG CHAU
et leurs enfants,
M. et Mme VU HOANG DAT
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, père, oncle et grand-père,

M. VU VAN MAU,

survenu le 20 août 1998.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Gap, Lyon.

Leurs enfants,
La famille et les proches,
remercient tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et se sont associés à leur peine à la suite des décès de

Mireille et René CLOZEL.

Anniversaires de décès

– Le 28 août 1997,

Robert TROLLAT

nous a quittés.

Nous pensons à lui.

– Le 28 août 1978 eurent lieu à Fez les obsèques de

M. Elie DANAN.

Le 28 août 1994,

Simy DANAN,
son épouse,

le rejoignit dans ce cimetière aux petites tombes blanches, tourné vers l'Orient et dominant silencieusement depuis des siècles les rumeurs de la ville.

Leurs enfants, Marcel, Suzy, Huguette.

Jacques GRYNBAUM,
Joël GRYNBAUM,
Rachel SZCZERCOWSKI,

nous quittaient en ce mois d'Av.

Nous pensons à eux avec amour.

– Il y a un an, le 26 août,

Joël MOULIN

disparaissait.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Henri TOURET,
8 mars 1920 - 28 août 1995.

Sa famille, ses amis se souviennent.

La fermeture envisagée des Salins du Midi menace toute la Camargue

Les 202 salariés de la Compagnie se sont mis en grève, jeudi 27 août, pour protester contre un plan préparé par la direction. Outre la dimension sociale du conflit, c'est l'avenir de cette zone fragile et exceptionnelle qui est en jeu : l'entreprise occupe un quart de son territoire

SALINS-DE-GIRAUD (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

La récolte annuelle du sel, qui devait commencer ces jours-ci sur les tables saunantes encore recouvertes d'une eau rose violine, est suspendue. Les 202 salariés de la Compagnie des Salins du Midi, propriété depuis 1996 du premier salinier du monde, l'américain Morton, ont entamé, jeudi 27 août, une grève contre le plan social de leur direction, au moment où se tenait une table ronde sur l'avenir de l'entreprise à l'inspection du travail d'Arles. Après des négociations interrompues le 11 juin, direction et syndicats ont entamé une partie de bras de fer d'autant plus dramatique que la direction du groupe, par une lettre adressée à chacun de ses employés, a menacé de fermer le site d'ici à l'an 2000 si les syndicats ne se rendaient pas à ses raisons.

Dans cette bataille se joue l'avenir des salariés et de leurs familles, mais aussi le destin de ce village de bout du monde qu'est Salins-de-Giraud, quartier d'Arles de 2 400 habitants dont l'activité est une des pièces majeures de l'écosystème si singulier que représente la Camargue. Les Salins occupent en effet le quart de ce territoire fragile partagé entre zone naturelle, riziculture et industrie du sel, et qui ne survit que grâce aux digues de protection contre les crues du Rhône ou les assauts des vagues de mer, dont l'entretien est financé par la Compagnie. C'est dire que ce conflit social s'inscrit dans une logique d'aménagement du territoire et de préservation d'un parc naturel exceptionnel, ce qui ajoute à l'inquiétude grandissante des pouvoirs publics et des élus locaux.

A l'origine du conflit, une demande de la société chimique Elf-Atochem, dont l'usine de Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence, absorbe 40 % du sel produit à Salins : ce client majeur demande une sérieuse réduction du prix du sel livré, sous peine d'installer lui-même une usine moderne de sel à Fos. Or dans le prix de la tonne vendue est incorporé un coût de transport important : un bac spécial, qui ne peut transporter que deux wagons, est nécessaire pour traverser le Grand Rhône. Après quelques consultations et une mobilisation rapide des élus, une solution s'est dégagée sur ce point : avec les 7 ou 8 millions que propose le conseil général des Bouches-du-Rhône, aidé par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Etat, pour la modernisation et le fonctionnement du bac, la SNCF assurera la continuité territoriale.

De la même façon, la mairie d'Arles et le Syndicat intercommunal de gestion des digues du Rhône et de la mer (Sidrhemer) se proposent de participer à la réfection des digues à la mer endommagées l'hiver dernier (*Le Monde* du 15 janvier) et à leur entretien, qui revient *grosso modo* à 2,5 millions de francs par an. Comme l'explique le conseiller général communiste Hervé Schiavetti, premier adjoint au maire d'Arles, Paolo Toeschi (PS), ces aides sont justifiées car *« ces digues, de droit privé, remplissent des fonctions d'intérêt public »* : elles protègent tout le sud du delta. Le maire ajoute que, outre ses efforts incessants pour que les interlocuteurs reprennent langue, il a proposé un geste de plus : si le plan social, qui se fonde sur 58 suppressions de postes (11 d'entre eux seraient repris par la SNCF), devait laisser 5 ou 6 salariés en panne, il pourrait les embaucher : la survie de ce village vaut bien un tel geste.

Selon la direction, pourtant, le compte n'y est toujours pas. Francis Bittendiebel, chef du personnel, soutient que de 7 à 8 millions d'économies restent nécessaires pour livrer Atochem aux tarifs que le groupe chimique exige et dégager des bénéfices sur un site légèrement déficitaire cette année. Il faut donc faire table rase des accords d'entreprise précédents, revenir sur les primes multiples et les heures supplémentaires, et négocier une réelle annualisation du temps de travail, d'autant plus nécessaire que le travail en salines s'effectue à des rythmes très différents suivant les saisons. La direction des Salins soutient que, au contraire de ce qu'ils prétendent, les syndicats sont opposés à toute modification significative du contrat d'entreprise. Dans ces conditions, la fermeture du site, qui produit en moyenne 800 000 tonnes de sel à l'année, sur les 2,4 millions extraits en France, est inéluctable. La direction reconnaît qu'une telle fermeture donnerait à Morton des *« responsabilités sociales, foncières et écologiques »* à Salins, mais dément avec véhémence toute volonté de son entreprise de spéculer sur la revente du site.

« C'est une question de dignité, voilà, on en a marre »

Les responsables CGT et CGC, seuls syndicats représentés, s'insurgent devant ces énoncés. Pour Théophyle Maïlis, délégué syndical CGT, les chiffres avancés sont faux et en tout cas largement supérieurs aux besoins exprimés par Atochem. Le syndicaliste montre d'ailleurs une lettre du groupe chimique, adressée le 3 juillet à la Compagnie des Salins, qui s'étonne qu'on ne lui ait pas offert *« le prix dont nous avions convenu »*, dans *« la mesure où nous croyions avoir compris que les collectivités territoriales et la SNCF ont répondu à nos attentes en ce qui concerne la réduction des coûts des transports »*. Bref, renchérit Marcel Bianchi, délégué CGC, *« on est au-delà du contexte économique »*. D'autant, souligne-t-il, que les syndicats ont accepté un nombre significatif de pertes d'emplois. Dit plus crûment : *« C'est inhumain, ils nous mettent la pression parce qu'ils mènent une croisade antisyndicale. »* Un autre syndicaliste en colère lâche : *« C'est une question de dignité, voilà, on en a marre. »* Les délégués avancent alors un lourd soupçon : selon eux, le groupe Morton serait réellement prêt à fermer, tant pour mettre à la raison les salariés des trois autres sites français que pour revendre à bon prix les terrains camarguais pour des opérations d'aménagement touristique.

Le conseiller général communiste comme le maire socialiste ne veulent pas envisager cette hypothèse, selon eux irréaliste : tous les étangs de la Compagnie sont situés dans une zone agricole que le POS d'Arles rend inconstructible, ainsi que la charte du parc naturel régional. Ils ajoutent tous deux que le vent européen ou national ne souffle pas vraiment dans le sens de la transformation du quart de la Camargue en zone spéculative et se disent décidés à ce qu'il n'en soit rien. En attendant, ils s'emploient à renouer les fils d'un dialogue social bien mal en point. Le maire d'Arles a déja préparé une lettre demandant au préfet l'intervention d'un médiateur, si la réunion tenue jeudi, dans le bureau de l'inspecteur du travail, ne suffit pas à rouvrir les négociations de la dernière chance.

Michel Samson

800 000 tonnes de sel par an

Le salin de Camargue a été créé en 1855 et a appartenu au groupe Pechiney avant de passer en 1996 entre les mains du géant américain Morton, premier salinier du monde, qui emploie 15 000 personnes et produit 13 millions de tonnes de sel. Il exploite une superficie de 11 000 hectares, dont 770 de tables saunantes, où le sel se dépose par évaporation, après que l'eau pompée dans la mer a été conduite à travers des étangs de plus en plus saumâtres. La production moyenne est de 800 000 tonnes et varie essentiellement en fonction des pluies. En 1996, par exemple, la production n'a été que de 550 000 tonnes car il était tombé 913 millimètres de pluie, pour une moyenne annuelle de 544 mm. En 1997, elle a été de 670 000 tonnes. *« Le destin du salinier*, lit-on dans le journal d'entreprise, *savant condensé du marin et de l'agriculteur, reste inexorablement lié au temps. »*

40 % de la production de ce sel non alimentaire est vendu au groupe Elf-Atochem, 10 % à des petites entreprises locales et aux services de l'équipement pour le déneigement. Le reste part à l'exportation dans des conditions rendues difficiles par le faible tirant d'eau du Rhône. Sur les 203 salariés de Salins-de-Giraud, 95 % habitent le village où est située une usine chimique du belge Solvay, qui emploie 130 salariés et a récemment fêté ses cent cinquante ans.

La réforme de la taxe professionnelle inquiète les élus locaux

LE GOUVERNEMENT devait reprendre, jeudi 27 août, la concertation entamée avant l'été avec les élus sur les finances locales. Les quatre ministres et secrétaire d'Etat intéressés (Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli, Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter) devaient recevoir une nouvelle fois les associations d'élus locaux pour évoquer notamment les incidences de la réforme de la taxe professionnelle (TP) annoncée en juillet, dans le cadre des mesures fiscales du projet de budget 1999.

Les élus s'inquiètent en effet des conséquences de la suppression progressive de la part salariale dans l'assiette de la TP. Cet allègement de la pression fiscale sur les entreprises se traduira par un manque à gagner considérable pour les collectivités : la TP représente grosso modo la moitié de leurs ressources fiscales directes, et entre le quart et le cinquième de leurs ressources totales. Ce manque à gagner devrait être compensé par l'Etat, et les élus redoutent que les modalités de cette compensation ne se traduisent par une perte de recettes. Diverses expériences passées nourrissent ces craintes. Ainsi, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), présidée par Michel Delebarre (PS), se dit *« vigilante »*, calculs à l'appui : l'AMGVF a compté que les projets du gouvernement devront se traduire, pour les seules grandes villes, par une compensation supplémentaire de 10 milliards. Elle souligne l'importance d'une telle somme et souhaiterait des garanties sur son indexation. Du côté de l'Association des maires de France (AMF), Gilles Carrez (RPR) affiche sa surprise et ses interrogations à la fois sur le fond de la réforme et sur son annonce, sans concertation préalable avec les élus, ce qui n'avait pas été le cas pour d'autres sujets liés aux finances locales.

PARADOXES

Ces réactions soulignent les difficultés et la complexité d'une réforme de la TP, pourtant jugée souhaitable depuis longtemps. La réforme proposée par Bercy – et sur laquelle Jean-Pierre Chevènement était très réservé – comporte plusieurs paradoxes : d'une part, elle va en sens inverse du mouvement de décentralisation, puisqu'elle aboutit à remplacer partiellement une ressource fiscale par des dotations publiques. Ce retour en arrière contribue à nourrir la mauvaise humeur des élus, notamment dans les associations dominées par la droite, comme l'AMF. D'autre part, la réforme annoncée alourdit encore les charges supportées par l'Etat au titre des compensations des multiples dégrèvements ou exonérations de taxes locales. Or chacun, en particulier Bercy, s'inquiète du rythme d'augmentation de ces charges – 20 % par an au début des années 90 – et de leur lourdeur. Au seul titre des compensations de TP existantes, l'Etat reverse déjà aux collectivités locales plus de 55 milliards en 1997. La priorité, ces dernières années, était plutôt de parvenir à alléger ces charges.

Malgré tout, le ministère de l'intérieur, conscient de la nécessité d'aller de l'avant, ne semble pas avoir contesté très fortement la réforme mise au point par Bercy. Mais plusieurs représentants d'associations d'élus soulignent avec une certaine ironie que cette réforme n'est guère cohérente avec les *« modalités pratiques »* du projet de loi sur l'intercommunalité élaboré par M. Chevènement, avec notamment pour objet de promouvoir un taux unique de TP dans les agglomérations. Pour sa part, le cabinet du ministre de l'intérieur s'affirme soucieux de voir dégager une solution *« honnête »* pour déterminer les compensations apportées aux élus.

Jusqu'à maintenant, Lionel Jospin et les ministres responsables des relations avec les élus locaux, essentiellement MM. Chevènement et Zuccarelli, soucieux de ne pas s'aliéner un « lobby » très puissant et plutôt dominé par la droite, se sont employés à pacifier des relations très dégradées dans le passé. C'est une des raisons pour lesquelles M. Jospin avait tranché en faveur de M. Chevènement contre M. Strauss-Kahn, lorsqu'il s'était agi de négocier la *« sortie »* du pacte de stabilité financière imposé par l'Etat en 1996, et dont Bercy souhaitait la reconduction pure et simple. Avec la réforme de la TP, le gouvernement devra consentir de nouveaux efforts pour rassurer les élus.

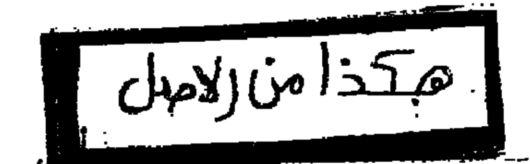
Jean-Louis Andreani

M. Gayssot annonce une réorganisation limitée des vols sur Orly

LA RÉORGANISATION des vols entre les aéroports parisiens ne devrait toucher que 3 % des créneaux horaires à Orly, c'est-à-dire 6 000 mouvements d'avions chaque année. Dans une déclaration publiée par le quotidien *La Tribune* du 27 août, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, estime qu'*« il ne s'agit pas d'une réorganisation radicale, ni de spécialiser Orly sur les vols court et moyen-courriers (...) et Roissy sur les long-courriers. Certaines lignes longues distances resteront à Orly, comme celles pour les Antilles. »* M. Gayssot se veut rassurant sur les conséquences de cette réorganisation pour l'emploi autour de l'aéroport, qui avaient suscité l'inquiétude de nombreux élus (*Le Monde* du 31 juillet et du 26 août) : *« Il n'y aura aucune conséquence d'éventuels transferts de vols vers Roissy. Ceux-ci ne concerneront de toute façon que des compagnies de moindre importance, comme celle du Bangladesh. »*

DÉPÊCHE

■ **CENTRE : la subvention pour la construction du tramway d'Orléans devrait** s'élever à 374,559 millions de francs pour un coût total de 1,85 milliard. C'est ce qu'a annoncé Jean-Claude Gayssot, mercredi 26 août, à Orléans. De son côté, le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) chargé du projet et présidé par Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, a obtenu un prêt de 300 millions de francs de la Banque européenne d'investissement (BEI). La ligne, longue de 18 kilomètres, devrait traverser l'agglomération orléanaise du nord au sud à l'automne 2000.



HORIZONS

REPORTAGE

RENCONTRE AVEC LES INUITS 4

Ils ont tué la baleine !

ILS ont tué la baleine ! Ils l'ont tuée. A 2 heures du matin, mardi 22 juillet. Tous se rappelleront la date. Et sans doute leurs enfants. Peut-être leurs petits-enfants. Ils se souviendront de la lumière feutrée et de la mer d'argent dans laquelle la baleine, en cette nuit d'été, filait innocemment alors qu'ils la guettaient. Ils reverront les gestes, les mouvements, les regards ; les manœuvres des bateaux pour cerner l'animal, leurs airs de comploteurs et les premiers harpons sur sa peau si épaisse, sa fougue et sa panique, sa résistance splendide, ses coups de queue, ses plongeons qui faillirent plusieurs fois les projeter dans l'abîme ; leur tension surtout, leur passion, l'angoisse qui leur nouait le ventre et cette excitation qui affolait leurs veines, accélérait leur cœur et décuplait leurs forces. Ils raconteront souvent, longtemps, presque avec déférence, le combat, les efforts de la bête, sa colère et son énergie, son ultime déploiement de puissance en un bond fantastique et puis sa révérence, après le cinquième coup de feu tiré d'un fusil de musée. La poudre noire contenue dans la balle lui dynamita les entrailles et teinta de carmin cette mer que le soleil levant commençait d'incendier.

Ils ont tué la baleine. La première, dans la région de Pangnirtung, depuis cinquante-trois ans. Et ils l'ont fait au nom de la tradition. Parce que, pendant des siècles, la baleine a nourri leurs ancêtres, leurs mythes, leurs histoires. Parce que leur lien, distendu par la raréfaction de l'espèce et l'imposition rigoureuse de quotas, avait besoin d'être renoué sous peine d'être rompu. Parce que, tant qu'il restait des survivants de la pêche précédente, la connexion était possible, naturelle, spirituelle. Et parce qu'il était bien normal d'offrir à quelques vieillards le plaisir de goûter une dernière fois ce qu'ils décrivaient unanimement comme *« le plus parfait des délices »*.

L'enjeu, ils le savaient, dépassait les frontières de leur petite communauté d'environ mille trois cents personnes. L'accord signé en 1993 entre les Inuits et le gouvernement fédéral contenait en effet une clause autorisant exceptionnellement cette chasse, formellement interdite au Canada depuis 1979. Encore fallait-il que l'expédition ait l'allure d'une célébration, que la mise à mort soit rapide et « propre ». Et que les scientifiques, écologistes et organisations internationales de défense des animaux qui multipliaient pressions et protestations horrifiées aient l'assurance d'un rituel empreint de dignité.

Ce n'était pas évident. Ils manquaient de pratique. Leurs grands-parents avaient certes laissé dans les familles quelques récits épiques, et le petit musée du village disposait aujourd'hui d'une collection de photos et d'instruments admirable. Mais nulle part ne figurait une liste d'instructions ou le moindre mode d'emploi. Il y a deux ans, la première chasse organisée par le Nunavut en germe avait d'ailleurs tourné au désastre. Percée de quatorze harpons et de près de trois cents balles, la baleine avait coulé à pic dans un jet d'eau teinté de sang. Sa carcasse pourrissante n'avait refait surface que 48 heures plus tard. L'humiliation était totale.

Au fond, la chasse de Pangnirtung était leur dernière chance. Une erreur, une seule, devant la caméra impassible de la télévision nationale, et la réputation des Inuits, gardiens vigilants de l'environnement, prenait un coup fatal. Rien, donc, ne devait être laissé au hasard. Les deux capitaines seraient choisis parmi les meilleurs chasseurs de Pangnirtung : le premier, Jako Eevik, âgé de soixante-dix ans, aurait l'honneur de lancer le premier harpon ; son second, Simeonie Keenainak, quarante-huit ans, tirerait au fusil à poudre. Vingt-deux hommes dans quatre hors-bord, équipés de harpons, de flotteurs, de cordes, de CB et de mégaphones, compléteraient le dispositif. Les curieux seraient maintenus à distance, les cris de triomphe avant la mort de l'animal formellement prohibés. Le capitaine, par trois fois, prononcerait en inuktitut une formule religieuse. Cette chasse devait en imposer.



Le mammifère vaincu est accueilli avec joie, frénésie, parfois même des applaudissements. La tradition exigeant le partage, on le découpe, on le mange, et on chante.

Pour survivre aux rigueurs du climat, les Inuits se sont arrogé le droit de chasser. Les campagnes de boycottage des fourrures ont ruiné une économie ancestrale

TRACTÉ jusqu'à l'île Kekerten, à l'entrée du fjord, dans ce qui fut pendant un siècle l'une des stations baleinières les plus importantes de l'Arctique, le mammifère vaincu, aux mensurations dignes d'un gros autobus, fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Il était 4 heures, la température dépassait à peine zéro degré, mais les tentes du campement s'étaient vidées en un éclair, et les enfants sautaient de joie. Tout le monde donna la main pour hisser la baleine sur la plage. Vite, on la découpa. On la mangea. Et on chanta.

« C'est une expérience unique dans la vie d'un homme, déclare Simeonie, fier de l'opération ; *quelque chose de très grand, de profond. Et puis c'est bon ! Vous auriez vu le visage des anciens qui retrouvaient un goût ressurgi de leur enfance ! Il y a le* maktaaq, *la couche de peau épaisse, immédiatement mangeable, la graisse aussi dont on sait faire de l'huile. Et puis la langue ! Une langue énorme et lourde à la saveur incomparable… »* La tradition inuit exige le partage. Des morceaux de baleine furent donc entreposés dans des dizaines de caisses et expédiés par avion et bateau dans tous les coins du Nunavut, et même vers Ottawa, à l'intention de la petite communauté inuit qui organisait une fête. Celle de Pangnirtung restera mémorable, Simeonie ayant sorti son accordéon et entraîné jeunes et aînés dans un tourbillon de *square dances*, héritage joyeux des baleiniers d'Ecosse.

Oui, les Inuits sont des chasseurs. *« C'est une question d'identité »*, affirme-t-on souvent. La langue, les souvenirs, les contes ; les photos et gravures à l'intérieur des salons, les ustensiles et débris d'ossements à l'extérieur des maisons ; les rêves des jeunes garçons, les projets de vacances en famille ; tout ramène à la chasse. *« C'est le fondement même de la société. »* Surgir à l'improviste dans la cuisine d'un foyer, c'est se retrouver nez à nez avec un phoque ou un morceau de caribou sanguinolent, posé sur un journal déployé sur le carrelage, en attente du prochain repas. Se poster sur la berge, quand remonte la marée un dimanche d'été, c'est s'attendre à voir arriver de petites embarcations, remplies de poissons et de gibier : phoque, morse ou béluga si l'on s'avère chanceux. A moins d'assister au départ en vacances de familles qui, embarquant enfants, tente, matelas, réchaud, fusils et chien, s'offrent quelques semaines de camping sauvage.

« Camper est un besoin vital », m'avait prévenu le « père » du Nunavut qui attendait lui-même de prendre la clé des champs. *« Camper nous régénère »*, confirme le fonctionnaire chargé du développement économique de Pangnirtung. *« C'est s'en remettre complètement à la nature, se plier à son rythme et ses lois, jouir de son silence et de ses odeurs ; c'est sentir la vie ! Tout est mort, dans nos maisons en forme de boîtes étanches ! De vraies tombes ! Dans la tente, on revit, on entend le chuchotement du vent ou le bruissement de l'eau, l'arrivée d'un animal, le craquement d'un bloc de glace. On n'étouffe pas la terre, on s'y pose, on repart, elle respire. »*

« Vos ingénieurs ont fabriqué la bombe, les centrales nucléaires, la pollution. Ils massacrent la terre, qui ne leur appartient pas. Envoyez-nous vos leaders pour qu'on les rééduque. On les enverra à la chasse. La nature est source de vérité »

Drôle de type, ce Simeonie Akpalialuk. Intelligent et éloquent. Passionné et arrogant. Attaché de toutes ses tripes aux traditions inuits, en rage, oui en rage contre la culture des Blancs. *« Vos scientifiques sont responsables de l'agonie du monde. Vos ingénieurs ont fabriqué la bombe, les centrales nucléaires, les cosmétiques, la pollution. Ils massacrent la terre qui ne leur appartient pas. Je suis allé dans le Sud. J'y ai vu des choses folles. Y'a pas de quoi être fier ! Des mendiants dans la rue, des vieux abandonnés et des cliniques pour chiens ! Vous feriez bien de tout revoir avant qu'il ne soit trop tard. Envoyez-nous vos leaders pour qu'on les rééduque. On les enverra à la chasse. La nature, ici, est source de vérité. »* Impertinent jeune homme qui guette les dollars du Sud – le Grand Nord deviendra, selon lui, l'ultime aventure des touristes argentés – en méprisant sa société.

Mais la petite commune de Pangnirtung, je le découvrirai vite, en veut tellement à l'Occident. M'enquérir des préparatifs de la chasse à la baleine avait été presque impossible, une journaliste européenne étant forcément suspecte de complicité avec les groupements d'amis de cétacés et autres écologistes hostiles aux chasses inuits. M'intéresser au phoque aggravait considérablement mon cas. *« Laissez-moi vous poser une question préalable,* me dit le président de l'association des chasseurs, l'air méfiant : *quelle est votre position sur la chasse ?*

– Ma position ?

– Oui. Etes-vous du côté de Greenpeace et de Brigitte Bardot ? »

Ciel ! Voilà que la marraine des bébés phoques me causait des ennuis ! Pour les Inuits, elle représentait le comble de l'hypocrisie et de la malhonnêteté occidentales. Quoi ! Pendant près d'un siècle Britanniques et Américains avaient transformé l'Arctique oriental en un vaste champ de massacre, enrichissant leur économie grâce au carnage de 30 000 baleines avant de repartir après avoir décimé l'espèce ! Quoi ? Pendant plusieurs dizaines d'années, motivés par la coquetterie de leurs femmes, ils avaient incité les Inuits à leur fournir le maximum de fourrures animales, les échangeant d'abord contre quelques produits basiques, utiles à la chasse (fusils, toiles, bois, thé, sucre…) avant de les payer en espèces lorsque la création de villages précipita leurs fournisseurs dans une économie de marché. Et voilà que, par un retournement de situation, une insolente inversion des rôles, ils osaient s'ériger en gendarmes de l'environnement, en champions de l'écologie, en défenseurs vertueux d'une faune qu'ils avaient eux-mêmes mise à mal ! Voilà qu'ils condamnaient les Esquimaux dont l'activité de chasse avait toujours été liée à la vie ! C'était incompréhensible.

D'ABORD il y avait eu les quotas, sur le bœuf musqué, l'ours polaire, la baleine, le morse. Autant de mesures qui bouleversaient la vie quotidienne des Inuits : leur alimentation, leur territoire de chasse. Quelle ingérence injuste, pensaient-ils, dans leurs droits ancestraux à vivre de la nature ! Se mêlaient-ils de la façon dont les Européens traitaient leurs vaches et leurs poulets ? Et puis il y eut les campagnes de défense des phoques, le boycott des fourrures. Là, en 1983, c'est toute l'économie du Grand Nord qui s'est écroulée.

« Du jour au lendemain, se souvient un chasseur, *la peau de phoque annelé que préparait ma femme et que je vendais 30 à 35 dollars ne valait plus rien. Et du coup moi non plus je ne valais plus rien. Je ne pouvais plus chasser. Je ne pouvais plus nourrir ma famille de gibier. Comment faire ? On ne peut pas vivre sans phoque. Tout ce qui est vendu au supermarché est hors de prix et ne protège pas l'organisme en période de grand froid. Ce n'est pas par fantaisie que j'allais à la chasse. C'était pour nous nourrir. La peau n'était que le superflu qui me donnait les moyens d'acheter l'essence de la motoneige et les munitions pour repartir le lendemain. »* On les avait piégés. On leur coupait les ailes sans leur offrir l'espoir d'un emploi salarié qui les mettrait d'aplomb. Et en plus, on les accusait d'être des assassins. *« Nous, les Inuits, vous imaginez l'offense ? »*

Oui. Parce que, à Pangnirtung, un soir de brume, un garçon intrépide m'a dit deux ou trois choses qu'il tenait de son grand-père et qu'il n'oublierait jamais. Les animaux et les hommes, racontait-il, étaient intimement liés. Cela tenait à leur histoire, leur origine commune, l'esprit dont ils étaient tous dotés leur permettant de revenir sur terre sous une forme ou une autre. Aussi, les hommes devaient-ils manifester aux bêtes le plus grand des respects, ne jamais se moquer d'eux ni les faire souffrir inutilement, sous peine d'être un jour punis atrocement.

Une coutume exigeait qu'en signe de gratitude l'on verse un peu d'eau salée dans la bouche d'un phoque mort, avant de le découper. Son esprit voyagerait alors vers le monde marin et inciterait un autre phoque à venir vers ce chasseur aimable. Une autre exigeait qu'on respecte les territoires, qu'on ne consomme pas en même temps gibier terrestre et gibier marin, qu'ainsi on ne jette jamais à la mer les os de caribou et que les restes de phoque soient remis à l'eau. *« Surtout, règle numéro un, il ne fallait pas tuer au-delà de ses besoins. »* Le gibier était trop précieux, il était source de vie ; rien, jamais, ne devait être gaspillé ou perdu.

Perdu ? Voyons ! Comment oublier ce repas de phoque servi un jour sur la plage ? En moins de deux, l'animal était éventré, découpé, distribué – *« veux-tu un morceau de foie ? Une petite lichette du cœur ? Les côtes peut-être ? Vide bien les intestins, tu verras que c'est divin ! Les yeux, c'est pour les enfants »* – et consommé prestement. Il ne restait bientôt plus que la peau, les os, la graisse en excès et les griffes ! Mais tout fut ramassé, une femme se promettant de laver, gratter, étendre la peau pour la récupérer. N'avais-je pas remarqué que les bottes des anciens de Pangnirtung étaient encore en phoque ?

Annick Cojean
Photographies de l'auteur

Prochain article : Vivre et mourir au Nunavut

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Séguin se trompe

LE président du RPR a été contraint de faire sa rentrée politique, mercredi soir, sur un terrain qu'il aurait sans doute préféré éviter. Sur France 2, Philippe Séguin s'est efforcé de défendre, tel un avocat commis d'office, les aspects les plus discutables d'un héritage qui ne cesse de l'encombrer : la machinerie que constitua l'association du parti gaulliste et de la Mairie de Paris au service de Jacques Chirac. Amené à plaider la cause de son rival de toujours, Alain Juppé, M. Séguin a laissé échapper *un aveu de taille* et a commis une erreur de fait.

L'aveu, c'est l'affirmation claire que, dans son système de financement, le RPR a bien laissé persister *« certains cas litigieux entre 1988 et 1995, en particulier certains emplois fictifs »*. L'erreur, c'est l'explication selon laquelle ces *« irrégularités »* – selon l'euphémisme employé, la veille sur TF 1, par *M. Juppé lui*-même – auraient été permises par le flou des législations sur le financement de la vie politique, ce que M. Séguin résume ainsi : *« On n'avait pas trouvé le bon système. »*

Car, en instituant un financement public des partis politiques, les *lois du 11 mars 1988, puis du* 15 janvier 1990, ont en même temps obligé ces derniers à la transparence. Certes les dons aux partis des personnes morales – c'est-à-dire notamment des entreprises privés et des collectivités locales – n'ont été formellement interdits, *« sous quelque forme que ce soit »*, qu'avec la troisième loi, du 19 janvier 1995. Mais, dans l'intervalle, les partis, parce qu'ils recevaient une manne prélevée sur l'argent des contribuables, devaient avoir une comptabilité transparente, soumise à une commission nationale de contrôle, qui devait recenser tous les dons qu'ils recevaient. Autrement dit, avant *1995*, ne pas rendre publique la rémunération par des entreprises privées ou par la Ville de Paris de permanents du RPR, c'était déjà prendre des libertés avec la législation existante.

M. Séguin le sait fort bien, lui qui, *en tant que président de l'Assemblée nationale*, fut l'initiateur en 1994 de la proposition de suppression de tout autre financement que celui accordé par l'Etat. La transparence, affirmait-il alors, est la *« contrepartie du bénéfice de fonds publics »*. La vérité est que le RPR, comme d'autres partis, a contrevenu à la loi, alors même que, depuis dix ans, notre argent l'aidait à vivre. *Logiquement*, la justice s'en émeut. Du coup, M. Séguin propose de changer – pour la quatrième fois ! – la règle du jeu, en réclamant une nouvelle loi. Il reprend le syllogisme utilisé hier par les socialistes : ce n'est pas être malhonnête que d'avoir contrevenu à la loi si c'est dans l'intérêt d'un parti politique, et non pour son bénéfice personnel. A l'époque, *notamment* lors de l'amnistie de 1990, M. Séguin jugeait ce raisonnement *« moralement discutable »* et évoquait *« le risque politique énorme »* qu'il faisait courir à la classe politique. C'est toujours vrai. Ce ne sont pas les juges qui, en l'espèce, font le lit des *ennemis* de la *démocratie*, mais ceux des partis qui ont continué, malgré l'effort en leur faveur de la collectivité nationale, à contrevenir à la loi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Hofmannsthal, l'Européen

IL Y AURA l'an prochain vingt ans que Hugo von Hofmannsthal est mort. Nous déplorions alors la disparition d'un très grand poète, d'un de ceux qui ont vraiment donné une signification nouvelle aux mots, une vibration inentendue à la musique de la phrase. Mais nous savons maintenant qu'avec lui disparaissait un des derniers Européens, un de ces hommes pour qui l'Europe constituait une totalité, qui se trouvait chez lui dans tous les pays de culture comme dans toutes les cultures, et qui était le parfait exemple de ce que le charme de l'esprit et la *grâce* peuvent ajouter aux trésors d'une grande érudition.

Européen, il l'était non seulement parce qu'il était chez lui aussi bien à Paris, à Londres ou à Venise, que dans ce Vienne dont il représente si bien l'âme à la fois légère et profonde, mais aussi parce que tous les chemins de la poésie se rencontraient en lui comme à un carrefour. Pour Hofmannsthal rien n'était *étranger* parce que sa culture avait tout assimilé de ce que la littérature universelle peut donner de plus beau, de plus noble et de plus exquis.

Il a écrit de la même plume la *Lettre de Lord Chandos*, riche en inépuisables leçons, *La 672e Nuit*, fascinante d'énigmes, cet *Andreas* inachevé qui aurait été probablement une somme des expériences humaines, et des poèmes exquisement frivoles, de cette frivolité qui régnait à Vienne dans les années 1895-1900, si bien représentée aussi par Arthur Schnitzler, frivolité qui ne perdait jamais de vue le tragique de la vie, mais qui refusait de la prendre au sérieux.

Marcel Brion
(28 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Réchauffement climatique ou perte de mémoire ? *par Michel Godet*

LA lumière crée l'ombre, et si certains problèmes sont *mis en avant*, c'est souvent pour en masquer ou en faire oublier d'autres. La prévention des risques climatiques n'échappe certainement pas à ces effets de mode. Trop souvent, en effet, on oublie de s'interroger sur le bien-fondé des questions posées et l'on se précipite comme des moutons de Panurge dans la quête illusoire de réponses à de fausses questions.

Certains sont ainsi persuadés que le réchauffement actuel de la planète est lié aux activités humaines. Cela reste à prouver ! En attendant, remarquons que les dinosaures n'ont *pas eu besoin des hommes pour disparaître*. Pour éclairer l'avenir, il est toujours bon de retrouver la mémoire des évolutions passées. Même si, aujourd'hui, le progrès technique nous a apparemment largement affranchis des effets des variations climatiques mineures, il est probable que les conséquences socio-économiques d'un changement climatique ne seraient pas moindres qu'elles ne *l'ont été dans le passé. D'autant que* le moral collectif reste très sensible à la météo qui constitue l'une des principales informations de chaque jour.

Que dirions-nous aujourd'hui si toute l'Europe passait l'été au coin du feu en raison de pluies incessantes, comme en 1816 ? Ou si les deux tiers des noyers gelaient, comme dans l'hiver 1709 ? Ou encore si l'on connaissait huit années mouillées de suite, comme entre *1313 et 1320 où tout l'Occident avait* les pieds dans l'eau ? Il serait tentant d'attribuer ces dérèglements des horloges de la nature à la folie des temps modernes.

Avec le thème du réchauffement de la planète provoqué par les activités humaines, n'est-ce pas la grande anxiété millénariste qui resurgit ? Certes, les glaciers alpins ont perdu un tiers de leur surface depuis 1860, mais ce réchauffement – de *moins* de un degré en un siècle – fait suite au refroidissement du petit âge glaciaire qui l'a précédé entre 1550 et 1850 avec une forte poussée glaciaire entre 1600 et 1710. Nous sommes loin d'avoir retrouvé la température moyenne du petit optimum des années *800-1200*. Il *manque* au *moins* un degré, sinon deux et il en faudrait cinq de plus pour retrouver les conditions du Warmzeit *d'il y a dix* mille ans.

Ainsi, en l'an mille, la planète était plus chaude qu'aujourd'hui, et le Groenland était cette *« greenland »*, « terre verte » *dépourvue de glaces* sur ses côtes et colonisée par les Vikings. La Terre est beaucoup plus froide aujourd'hui et le réchauffement dont on parle tant est perceptible *depuis le milieu du siècle dernier*. Cependant, il pourrait bien n'être qu'une simple fluctuation mineure à l'intérieur de cycles séculaires qui ont connu plusieurs fortes amplitudes au cours des précédents millénaires. D'ailleurs, la fluctuation n'est pas linéaire, puisqu'un léger refroidissement a été relevé entre 1955 et 1975, faisant même craindre un retour des glaces !

A qui profite le doute ? Certainement aux chercheurs, qui voient se multiplier les crédits et les missions d'études. Mais aussi aux gouvernants qui se donnent ainsi, à peu de frais, des allures de responsables planétaires alors même qu'ils sont incapables de résoudre leurs problèmes nationaux et d'empêcher la montée des colères.

Le doute demeure, même s'il est probable que la machine climatique soit peu affectée dans ses oscillations naturelles par les activités humaines. Si nous souscrivons au principe de précaution, il ne doit pas conduire à prendre des décisions trop *« dures »* sur des informations trop *« molles »*. Ce qui n'empêche pas de se poser la question et de poursuivre les recherches afin d'agir de manière plus responsable. Comme le dit joliment Lester Brown : *« La Terre n'est pas un héritage de nos ancêtres, mais un emprunt à nos descendants »* et les parents ne devraient pas se comporter en mauvais citoyens précédant le déluge.

Mais la vraie question pour les générations futures n'est-elle pas ailleurs ? A quoi bon préserver l'héritage s'il n'y a plus d'héritiers ? Les effets du « baby krach », notamment en Europe du Sud sont tels que la question du suicide de la vieille Europe par *dénatalité n'est pas* moins importante que celle du réchauffement de la planète.

Michel Godet *est professeur au Conservatoire national des arts et métiers*

L'école a besoin d'une culture d'insertion

par Sylvain Kahn

LE travail, celui qui procure de l'emploi, est le grand oublié de la nouvelle querelle scolaire. Les ringards de *« Touche pas à mon prof »* (Régis Debray, Alain Finkielkraut, Robert Redecker) et *les modernes chasseurs de mammouth* (Claude Allègre, Jack Lang, Philippe Meirieu, Edgar Morin), tous trop agés pour être des enfants de la crise, se rejoignent sur ce point : notre Ecole, spirituelle, pure et innocente, n'a pas à préparer les futurs actifs à l'univers *impitoyable et trivial du travail. Mais* les élèves ne demandent pas seulement à comprendre le monde. Ils aimeraient bien aussi s'y insérer.

Pour que flexibilité de l'emploi cesse de rimer avec chômage collectif et précarité des individus, il *est urgent que les acteurs* de l'institution scolaire et universitaire admettent que celle-ci doit préparer les futurs actifs à affronter et à maîtriser les mutations du travail ; que les élèves et les étudiants sont là pour développer des compétences, et pas seulement pour acquérir des qualifications ; que l'absence d'une politique de ressources humaines au sein de l'éducation nationale lui interdit *de reconnaître et de différencier* les compétences de ses propres salariés.

Pour répondre à cette aspiration légitime, lycées et universités devront former à l'acquisition d'une démarche d'orientation et d'insertion tout au long de la vie. Elle ne réside pas seulement – à l'image du mutant de Gottlieb capable de replier une carte IGN du premier coup – dans la capacité à utiliser les brochures de l'Onisep ! Elle réside dans un apprentissage de la mobilité, de l'initiative, du travail en équipe et en autonomie, de l'*anticipation*, de la résolution de problèmes non prévus, de la négociation et de la discussion, de la recherche active d'emploi ; dans une initiation à une vie professionnelle discontinue, faite de réorientations successives (changement d'entreprise, de statut, de branche, de métier plusieurs fois dans sa vie), fondée sur la capacité à tirer de chaque expérience des acquis transférables ; dans la mise *en place d'une politique de découverte* du professionnalisme où les stages en entreprise deviennent des *« missions »*, véritables contrats de travail à durée déterminée (CDD) de six mois, suivis d'un bilan individuel et collectif.

Pour cela, il faut, comme le préconise le rapport de Roger Fauroux, multiplier par dix le nombre de conseillers d'orientation-psychologues (COP), mais à la condition que ces conseillers veuillent bien ne pas faire que de l'information, de la psychologie et du suivi individuel. Et que, des profs aux *proviseurs en passant par les COP* et les conseillers d'éducation, tous les professionnels du lycée acquièrent une culture de l'insertion : qu'ils travaillent en synergie avec ceux des entreprises, des syndicats, des organismes de formation, des agences pour l'emploi... Qu'ils s'intéressent aux mécanismes du marché de l'emploi et des mutations du travail ; qu'ils connaissent la réalité du tissu *économique de leur région ; qu'ils* sollicitent le formidable élément moteur que peuvent être, sur cette question, les collectivités territoriales ; qu'ils exercent enfin, tous les sept ans, pour une durée d'un à trois ans, un autre métier (ou le leur) dans une entreprise.

Et que les *décideurs* fassent le constat de bon sens que, si ce type de démarche s'avère trop difficile à mettre en œuvre au niveau d'une organisation de 400 000 personnes, il faut mettre l'orientation en réseau sur Internet et vigoureusement décentraliser l'enseignement *secondaire*.

Sylvain Kahn *est agrégé d'histoire.*

Les élites américaines paralysées

Suite de la première page

Le président Clinton, réfugié dans le *secret d'une propriété prêtée par* un ami sur l'île de Martha's Vineyard, panse les plaies de sa famille et mène une vie monacale : cette année, *« pas de fêtes, pas de Kennedy »*, bâille un des correspondants à la Maison Blanche qui se morfondent aussi sur l'île. Le procureur indépendant Kenneth Starr semble en avoir à peu près terminé avec les auditions de témoins et, affairé à rédiger *son rapport pour le Congrès*, ne réunit le grand jury qu'une seule fois cette semaine : « Monica Beach », l'assemblage de campements et de parasols installés par les médias devant le palais de justice, est désespérément vide. Le Congrès est en vacances et ses élus trop heureux de se cacher dans leurs circonscriptions pour éviter d'avoir à formuler une opinion.

Bref, *on attend. Qu'attend-on ?* Officiellement, *« le rapport »*, celui que M. Starr devrait remettre au *Congrès, peut-être courant* septembre, et qui permet aux responsables politiques de repousser un peu plus le moment d'avoir le courage de prendre position. On attend que Bill Clinton confirme une fois de plus sa réputation de *« comeback kid »* et sorte de son chapeau la baguette *magique qui, miraculeusement*, redressera tout. On attend que les sacro-saints sondages finissent par traduire un mouvement, dans un sens ou dans l'autre, de *cette insolente opinion publique* : otages, eux aussi, des sondages à deux mois d'élections législatives, les politiciens *préfèrent pour* l'instant ne pas attaquer de front un président populaire, mais ceux de son camp évitent de voler à son secours, au cas où les sondages baisseraient.

D'où une impression de vide intellectuel et politique, que tentent de combler les journaux par des éditoriaux rageurs et les chaînes câblées d'information continue par un *défilé ininterrompu d'« experts »* médiocres et de commentateurs si répétitifs que le cyclone Bonnie a été accueilli sur ces chaînes comme la meilleure affaire depuis la mort de Diana. Le discours politique, lui, a disparu. Les grands noms de la politique se sont mis aux abonnés absents.

Même l'ancien gouverneur de New York Mario Cuomo, resté une *autorité morale* au sein du Parti démocrate et qui n'a pas à affronter le verdict des électeurs, joue à cache-cache avec les médias, acceptant le principe d'une interview (au *Monde*, puis à CNN) et disparaissant avant de la donner. Les intellectuels, éprouvés, avoue l'un d'eux, *« par une grande lassitude mentale »*, ne sont guère plus diserts.

« CORROSIF ET DESTRUCTEUR »

C'est chez les démocrates, théoriquement alliés du président, que le silence est le plus pesant – *lorsqu'il* ne prennent pas la parole, comme l'ancien sénateur Sam Nunn, pour évoquer la possible, *« peut-être nécessaire »*, démission de M. Clinton, ou rendre hommage à la solennité de la procédure de destitution, comme le chef des démocrates à la Chambre, Dick Gephardt. *Il y a* quelque paradoxe à ce que ce soit, cette semaine, un républicain qui ait fini par apporter une bouffée d'oxygène au président... Et pas des *moindres : Newt Gingrich, président* de la Chambre des représentants et principal chef de file des républicains au Congrès.

Dans une interview au *Washington Post*, M. Gingrich, qui fut aussi le premier responsable républicain à apporter un soutien franc et massif aux frappes américaines du 20 août au Soudan et en Afghanistan, estime qu'il faudra que le rapport de Kenneth Starr contienne *davantage* que l'affaire Monica Lewinsky pour que le Congrès s'en empare : il faut, dit-il, *« une série de délits répétés »*, pas *« une simple erreur humaine »*. M. Gingrich s'inquiète de ce que l'on puisse envisager une procédure d'*impeachment* (destitution) à la légère : *« Je n'aime pas l'idée de changer de président par caprice. Il ne s'agit pas seulement de présomption d'innocence, il y a aussi une présomption de stabilité, une présomption d'autorité, une présomption sur la manière dont ce pays fonctionne. »*

Comme en lointain écho à la réflexion de Richard Nixon, quelques voix se sont élevées ces derniers jours pour rappeler que la démission ou la destitution d'un président (*« ce qui se rapproche le plus d'une révolution non violente »*, dit le juriste Alan Dershowitz) *étaient* d'abord un terrible traumatisme pour le pays. *« Bien sûr, beaucoup d'entre nous sont dégoûtés* [par le comportement du président], a averti sur ABC l'élue démocrate californienne Nancy Pelosi ; *mais l'addition qu'il faudra régler en cas de démission ou d'im*peachment, *notamment en termes de crédibilité, c'est le peuple américain qui la paiera. »*

Certains suggèrent timidement l'échappatoire d'une procédure de blâme du Congrès, relativement bénigne et utilisée pour la dernière fois contre un président en 1834, qui épargnerait aux Américains l'épreuve d'un *impeachment*. L'hebdomadaire *The New Republic*, tout en *dénonçant* impitoyablement les erreurs de Bill Clinton, estime que l'enquête de M. Starr *« n'est pas seulement disproportionnée : elle est antidémocratique »*. Et mercredi, dans les colonnes du *New York Times*, c'est un professeur de droit constitutionnel de Harvard, Laurence Tribe, qui a fini par lancer un appel au réalisme : *« La responsabilité de ne rien faire qui puisse exacerber la méfiance et le cynisme, si près de paralyser notre pays, repose sur les épaules des représentants de l'Etat, de M. Starr aux membres du Congrès. »*

Mais il faut faire vite, implore le professeur Tribe : *« Le vide dans lequel est suspendu le pays en attendant le rapport Starr est corrosif et potentiellement destructeur. »*

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIF

ORRIN HATCH

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article *« Contre Kenneth Starr, défendre Bill Clinton »* (*Le Monde* du 25 août), le sénateur Orrin Hatch n'est pas président de la commission du renseignement de la Chambre haute ; M. Hatch préside en fait la commission judiciaire du Sénat.

PRÉCISION

LES TUTSIS DE KINSHASA

Après la publication de l'article *« les Tutsis de Kinshasa ont fui la chasse au faciès »* (*le Monde* du 26 août), le Comité international de la Croix Rouge (CICR), *« sans se prononcer sur le fond de l'article qui n'engage que son auteur »* nous demande de préciser que *« les propos relatés ne reflètent pas la position du CICR, ni celle de son représentant à Kinshasa, dont la mission en l'occurence, est d'assiter et de protéger les victimes de conflits armés sans discrimination »*.

هكذا من الاصل

ACTIONNAIRES Le Conseil des marchés financiers (CMF) a décidé mercredi 26 août de reporter encore son jugement sur le différend opposant les deux principaux actionnaires du groupe Bouygues, les frères Bouygues et Vincent Bolloré. ● LE CMF constate *« que l'action initialement nouée a été altérée au point que son existence peut être (...) mise en doute »*. Mais *« il se prononcera ultérieurement »*. ● OLIVIER ET MARTIN BOUYGUES avaient saisi le CMF le 19 juillet afin de faire *« constater l'inexistence de l'action de concert »*. ● LE CMF a choisi de se donner encore du temps afin de voir comment vont évoluer les relations entre les parties et pour attendre une décision de la justice sur le pacte d'actionnaires qui les lie aussi. ● LE TRIBUNAL de commerce de Paris doit fixer le 8 septembre le calendrier des plaidoiries.

Le Conseil des marchés financiers ne tranche pas entre Bouygues et Bolloré

L'institution, saisie par Olivier et Martin Bouygues, veut encore se donner du temps avant de se prononcer sur le conflit qui oppose depuis plusieurs mois les deux principaux actionnaires du groupe de BTP et de communication

LE CONSEIL des marchés financiers (CMF) a finalement décidé mercredi 26 août, tard dans la soirée, de ne pas porter de jugement définitif sur le différend qui oppose les deux principaux actionnaires du groupe Bouygues, Olivier et Martin Bouygues, à Vincent Bolloré. Les deux frères Bouygues avaient saisi le CMF le 19 juillet, afin de faire *« constater l'inexistence de l'action de concert »*. Le conseil estime *« que l'action initialement nouée a été altérée au point que son existence peut être dans les circonstances actuelles mise en doute. Il se prononcera ultérieurement au vu de l'évolution du dossier et du comportement des parties »*. Le CMF constate aussi que *« l'objectif commun entre les frères Bouygues et Vincent Bolloré visant à stabiliser l'actionnariat et le management de la société n'existe plus à ce jour »*. Même s'il semble aller dans le sens de la demande des frères Bouygues, le CMF n'a toutefois *pas décidé de casser l'action* de concert qu'il avait enregistré le 19 décembre.

Lors de sa précédente réunion du 22 juillet, le conseil avait déjà décidé de ne pas se prononcer et avait demandé des informations complémentaires aux deux parties. Le conseil a choisi de se donner encore du temps, afin de voir comment vont évoluer les relations entre les participants à l'action de concert et pour attendre une décision de la justice sur le pacte d'actionnaires qui lie aussi les frères Bouygues et M. Bolloré.

Des proches du CMF font remarquer que, dans des affaires similaires récentes, des groupes dont les positions paraissaient inconciliables sont finalement parvenus à se rapprocher. En 1997, Jean-Charles Naouri et Paul-Louis Halley ont réussi à trouver un accord pour mettre fin à la bataille *du groupe Casino. Enfin, du côté* du conseil, on prend d'autant plus de temps qu'aucune opération financière n'est actuellement en cours sur le titre Bouygues et que la notion juridique d'« action de concert » est particulièrement difficile à interpréter.

JUGEMENT EN OCTOBRE

Le texte de la loi du 24 juillet 1966 indique qu'une action de concert est un accord en vue d'acquérir ou de céder des droits de vote ou en vue d'exercer des droits de vote pour mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis d'une société. Il semblerait que les participants à une action de concert puissent ne pas être d'accord sur la stratégie de l'entreprise.

En tout cas, la décision du CMF ne va pas mettre fin à une bataille dont l'enjeu est tout simplement la prise de contrôle de Bouygues et *de sa filiale TF 1. Les décisions* prises dans les prochains mois par la justice sur la validité du pacte d'actionnaires seront sans doute plus décisives. Un avis du CMF ne peut pas mettre en cause le pacte d'actionnaires signé entre les frères Bouygues et Bolloré et dont l'action de concert découlait. La remise en cause d'un pacte ne peut être tranchée que par le tribunal de commerce de Paris. Il a d'ailleurs été saisi par les deux parties. Du côté des frères Bouygues, il s'agit de faire entériner la rupture de fait du pacte et, du côté de Vincent Bolloré, de faire réaffirmer sa validité.

*Le tribunal doit fixer le 8 sep*tembre le calendrier des plaidoiries. Le jugement pourrait être rendu avant la fin du mois d'octobre. On peut d'ores et déjà imaginer que la décision du tribunal, quelle qu'elle soit, sera contestée en appel. Des deux côtés, on s'est déjà préparé à cette éventualité.

Le camp Bolloré estime que ce texte signé à la mi-décembre ne porte que sur la gestion des droits de vote détenue par la société civile qui regroupe les participations dans le groupe Bouygues des frères Bouygues et de la Financière du Loch de Vincent Bolloré. La seule obligation des associés est de se concerter avant les assemblées générales. Une obligation à laquelle Vincent Bolloré ne se serait pas plié, selon le camp Bouygues. Il n'aurait pas participé à la réunion qui s'est tenue quelques jours avant l'assemblée générale du groupe de BTP au mois de juin.

Un peu plus de trois mois après la signature du pacte d'actionnaires, Vincent Bolloré s'est d'ailleurs abstenu d'approuver les comptes pour l'exercice 1997 de Bouygues, lors du conseil d'administration du 31 mars. Il s'est à maintes reprises interrogé sur le bien-fondé de la diversification du groupe dans les télécoms. Dans l'entourage de Vincent Bolloré, on souligne que le développement de cette activité demande des investissements qui sont hors de portée du groupe. Mais l'activité télécoms a été voulue et engagée par Martin Bouygues. Pour lui, il n'est pas question de brader Bouygues Telecom, aujourd'hui déficitaire, mais qui devrait gagner 1,3 milliard de francs en l'an 2000 et plus de 5 milliards en 2005.

PRÉDATEURS EN ATTENTE

Le pacte d'actionnaire qui lie les frères Bouygues à Vincent Bolloré existe théoriquement jusqu'en 2006. Conclu le 15 décembre 1997, *ce texte est très contraignant pour* le camp Bouygues. Il lui interdit notamment de se renforcer dans le capital du groupe de BTP, dont il détient 14,7 %, alors que Vincent *Bolloré peut porter sa participa*tion à 14 %. Mais il a permis de dissuader les nombreux prédateurs qui songeaient à lancer une offre publique d'achat (OPA) contre le groupe. A l'automne 1997, le microcosme parisien bruissait de rumeurs sur l'éminence d'un raid sur le groupe de BTP. Les groupe Lagardère, Pinault ou AXA (*via* sa banque d'affaires DSJ) étaient souvent cités comme éventuels prédateurs. Une fois que ce pacte sera rompu, les spéculations risquent de reprendre de plus belle, la famille Bouygues ne contrôlant plus alors que 22,5 % *des droits de vote. Certes, l'opéra*tion sera probablement plus coûteuse qu'il y a un an, mais le contrôle de TF 1 aiguise les appétits. A moins que le groupe *Bouygues ait profité de l'épisode* Bolloré pour trouver de nouveaux alliés capables de le défendre.

Joël Morio

La dernière assemblée générale est contestée

Le 27 juillet, Vincent Bolloré a assigné en référé le groupe Bouygues devant le tribunal de commerce de Versailles. Le litige porte cette fois sur le déroulement de la dernière assemblée générale du groupe. L'équipe Bolloré s'étonne que 700 000 droits de vote n'aient pas été pris en compte lors du vote de la première résolution. Celle-ci prévoit que les dirigeants du groupe de BTP peuvent doubler le capital de la société en cas de déclenchement d'une OPA hostile.

Selon le camp Bolloré, les droits de vote qui auraient empêché l'adoption de la résolution ont été abusivement rejetés. Légalement, ils devaient parvenir trois jours avant la date de l'assemblée, soit le dimanche 7 juin. Selon Bouygues, ils ne seraient arrivés que le lendemain, ce que conteste l'équipe de Vincent Bolloré. Le tribunal de commerce a nommé deux experts début août qui devraient donner leurs conclusions d'ici deux à trois mois.

La banque Sumitomo retarde sa fusion avec la LTCB déficitaire

TOKYO
de notre correspondant

L'affaire du sauvetage douloureux de la Long Term Credit Bank of Japan (LTCB) connaît un nouveau coup de théâtre, jeudi 27 août, avec le report d'un mois, par Sumitomo Trust and Banking, de sa décision concernant la reprise de la LTCB. Un responsable de Sumitomo Trust a indiqué que ce délai supplémentaire, pris malgré d'intenses pressions politiques pour un bouclage rapide de l'affaire, était nécessaire pour évaluer le montant des créances douteuses de la LTCB. Sumitomo Trust comptait initialement donner sa réponse à la fin septembre.

Sumitomo Trust a assuré que ce *report n'augurait pas d'un change*ment de stratégie de la banque. *« Nous n'avons pas changé notre position sur la fusion. »* Les marchés ont toutefois réagi négativement à cette annonce et le titre LTCB perdait plus de 5 % jeudi à la Bourse de Tokyo. Les analystes se rappellent que la faillite de la grande banque Hokkaido Takushoku Bank, en novembre, avait été précédée par des fiançailles prolongées avec sa petite concurrente régionale Hokkaido Bank. Mais, effrayée par l'ampleur des mauvaises dettes de Hokkaido, Takushoku Bank avait fait traîner les choses pour ne pas mener à bien la fusion voulue par Tokyo.

Dans un effort sans précédent en vue d'assurer un peu plus de transparence dans les comptes des établissements bancaires, l'Agence de contrôle financier a pourtant rendu public, mardi 25 août, un rapport établi par la LTCB sur l'état de ses mauvaises dettes. Celles-ci s'élèveraient à 2 800 milliards de yens (117 milliards de francs) sur un total de 18 700 milliards de prêts à la fin de l'exercice achevé en mars 1998. C'est la première fois qu'est révélé le montant des mauvaises créances d'une des dix-neuf premières banques du Japon. L'agence de contrôle poursuit par ailleurs sa propre enquête sur l'état des comptes de ces établissements. Les résultats de cet audit devraient être rendus publics.

La restructuration de la LTCB, qui passe par la fusion avec Sumitomo, a été annoncée à la fin de la semaine dernière. Elle comporte l'apurement de mauvaises dettes d'un montant de 750 milliards de yens dès le 30 septembre et la probable injection de fonds publics d'un montant de 500 à 1 000 milliards de yens.

FONDS PUBLICS, UNE POLÉMIQUE

Ce plan de sauvetage de la LTCB est un test de la volonté du gouvernement de prévenir une crise *généralisée du système financier.* L'opération est destinée non pas à défendre un établissement, mais à *« conjurer un risque systémique »*, estime le quotidien des milieux *d'affaires Nihon Keizai, qui sou*ligne le caractère exceptionnel de l'initiative du ministre des finances Kiichi Miyazawa d'intervenir personnellement auprès de la direction de la banque Sumitomo. Le message du gouvernement paraît clair : dans l'hypothèse où un autre établissement de première importance serait dans une situation comparable, les autorités suivraient la même procédure pour lui venir en aide.

La Diète examine par ailleurs les six projets de loi destinés à l'assainissement du secteur bancaire au moyen de banques relais destinées à se substituer à la direction d'établissements défaillants afin de préparer leur reprise par des organismes en meilleure situation. La décision du gouvernement de mobiliser des fonds publics est critiquée par les partis d'opposition, qui estiment que cette mesure va à l'encontre des lois du marché. La presse estime que le recours aux deniers publics ne devrait intervenir que pour protéger les intérêts des déposants. Cette mobilisation *des fonds publics suppose surtout,* pour être acceptable, une transparence des comptes des établissements qui en bénéficient. La publication de l'audit des dix-neuf *principales banques par l'agence* de contrôle s'avère donc impérative.

Philippe Pons

Grâce à la dame blanche, la propreté se sublime

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

LA DAME BLANCHE est de retour dans les supermarchés allemands. Disparue pendant une trentaine d'années, cette femme rayonnante relance Persil, la lessive la plus vendue outre-Rhin. C'est en 1922 que le peintre Kurt Heiligenstaedt avait créé ce personnage devenu légendaire en Allemagne. Pour la première fois, ce n'était pas une mère de famille laborieuse qui proposait un nouveau détergent, mais une bourgeoise libérée et sûre d'elle-même, une dame du monde genre Marlene Dietrich.

Dès lors, la dame blanche ne devait plus quitter les germaniques. *« Les Allemands ont une confiance profondément ancrée en cette dame blanche, et par là même en Persil »*, assure Ulrich Rohrbach, membre de la direction de l'agence de publicité J. Walter Thompson à Francfort. *« C'est le résultat d'une politique de marque poursuivie pendant des décennies avec acharnement et beaucoup de soin. Aujourd'hui, la dame blanche n'incarne pas seulement la propreté, elle est devenue un symbole de pureté immaculée, au sens premier du terme. »* Persil est aujourd'hui le numéro un incontesté des lessives outre-Rhin, dont le marché s'élève à 2,4 milliards de marks (8 milliards de francs). Avec plus de 30 % des ventes, Persil devance largement Ariel (de Procter & Gamble) et Sunil (Unilever).

PRODUITS MYTHIQUES

Lors de son lancement par le groupe chimique Henkel de Düsseldorf, en 1907, Persil déclencha une petite révolution en promettant une *« lessive d'un blanc éclatant atteint sans peiner et sans frotter »*. Deux nouvelles substances – le perborate qui blanchit le linge, et le silicate qui rend l'eau moins dure – devaient faire le succès de la poudre et donner naissance au nom de « persil ». Mais longtemps, les autorités allemandes refusèrent à cette appellation le statut de brevet, ce néologisme rappelant trop le mot utilisé par les Français pour désigner une certaine petite plante aromatique...

Le quotidien économique *Handelsblatt* n'hésite pas à écrire que *« Persil a peut-être contribué davantage à la libération de la femme que tous les mouvements féministes »*. Car cette poudre transformait le travail fatigant et mécanique de la lessive en un processus chimique pour enlever les saletés du linge. La concurrence s'en prit d'ailleurs vivement à ce nouveau produit en déclarant que *« seules les femmes paresseuses, fuyant le travail, achètent du Persil »*.

Des attaques sans conséquence. Bien avant les autres fabricants, Henkel a lancé une campagne de marketing visant, pour la première fois, tout le marché allemand. La nuit, des bateaux projetaient le nom du produit à l'aide de canons-lumière dans le ciel. La journée, des avions dessinaient la publicité au-dessus des têtes des Allemands émerveillés.

Le produit vendu aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec la poudre proposée en 1920, avec le slogan *« Persil se présente à nouveau en qualité de paix »*, par opposition aux pénuries et aux mauvais produits de la guerre. Combien de fois les chimistes ont-ils retravaillé la formule de Persil, freinant la production de mousse, rajoutant des enzymes, éliminant les phosphates ? Depuis 1987, Persil existe sous forme liquide, et en 1994 le produit a pris la forme de petites billes appelées *megaperls*. Les spécialistes du marketing restent perplexes : *« Le management de Henkel peut transformer Persil comme il veut, le consommateur est toujours vite persuadé que le nouveau produit sera le meilleur. La position de Persil est vraiment inattaquable en Allemagne »*, estime M. Rohrbach.

Dernier avatar : Henkel propose Persil sous forme de dragées appelées *tabs*, pour lesquelles il aura dépensé 50 millions de marks (167,5 millions de francs) en développement. Ce faisant, Henkel espère accéder à un marché de 1 milliard de marks.

Persil, en tout cas, aura fait le bonheur de la famille Henkel. Aujourd'hui, la société en commandite qui porte son nom se range parmi les fleurons de la Bourse allemande. Elle emploie 54 000 personnes dans le monde, et la lessive représente encore 23 % de ses 20 milliards de marks (67 milliards de francs) de son chiffre d'affaires.

Cependant, l'histoire de Persil recèle un chapitre qui fait toujours du mal à Düsseldorf : pendant la seconde guerre mondiale, Henkel a été contraint, en guise de représailles, d'abandonner à Unilever tous les droits sur Persil en Grande-Bretagne et en France. Aujourd'hui, tous les efforts de Henkel pour défendre l'image de marque exceptionnelle de son produit phare profitent aussi à son concurrent. Celui-ci bénéficie des retombées du slogan lancé en 1913, auquel le groupe est resté fidèle jusqu'à aujourd'hui : *« Persil, cela reste du Persil. »*

Jean Edelbourgh

PROCHAIN ARTICLE :
Le petit suisse

Livret bleu : l'AFB va déposer un recours devant le Conseil d'Etat

L'ASSOCIATION française des banques (AFB), qui a déjà déposé un recours à Bruxelles contre le Livret bleu distribué par le Crédit mutuel, va le faire cette fois devant le Conseil d'Etat, conjointement avec les Banques populaires. C'est ce qu'a indiqué Patrice Cahart, délégué général de l'AFB au quotidien *Les Echos* du jeudi 27 août. Il estime que la Commission européenne devrait, pour sa part, se prononcer en décembre ou en janvier. Le patronat bancaire critique fermement les privilèges dont bénéficient à son avis certains réseaux bancaires concurrents. M. Cahart s'oppose notamment au fait que *« les intérêts du Livret bleu ne soient imposables que pour un tiers de leur montant »*.

DÉPÊCHES

■ **BNL : la Banca Nazionale del Lavoro va renoncer à son projet de fusion avec le Banco di Napoli.** La BNL considère sa participation de 49 % dans le holding qui contrôle Banco di Napoli comme purement financière. La privatisation de la BNL, prévue à la mi-octobre, n'est pas remise en cause.

■ **YARDLEY : le parfumeur britannique, fournisseur de la cour d'Angleterre depuis 1770,** a été placé en dépôt de bilan mercredi 26 août. Plusieurs repreneurs, britanniques et étrangers, s'intéressent au dossier.

■ **BRITISH AEROSPACE : le groupe britannique envisage de fermer** sa filiale de munitions Royal Ordnance, a déclaré le directeur général du groupe, John Weston, dans un entretien avec le *Financial Times*, mercredi 26 août. Royal Ordnance, qui emploie plus de 4 000 personnes, devait se rapprocher avec le producteur français d'explosifs SNPE.

■ **MICHELIN : le fabricant de pneumatiques français a annoncé,** mercredi 26 août, l'acquisition de la société Icollantas, numéro un du secteur en Colombie. Créée en 1942, Icollantas possède deux usines, et son chiffre d'affaires s'élève à 160 millions de dollars (960 millions de francs).

■ **KLM : la justice néerlandaise a interdit aux pilotes de la compagnie** aérienne nationale KLM de mener une grève de solidarité avec leurs collègues de la compagnie américaine Northwest Airlines, qui réclament une nouvelle convention collective. Les deux sociétés exploitent des vols transatlantiques en commun. Le tribunal d'Amsterdam, estimant qu'aucun conflit n'existait entre la direction de KLM et le syndicat néerlandais des pilotes de ligne (VNV), a jugé toute grève sauvage aux Pays-Bas injustifiée.

■ **MICROSOFT : le département américain de la justice enquêterait** sur la façon dont Microsoft a fait pression sur son partenaire et fournisseur de microprocesseurs Intel et l'a influencé pour qu'il n'adopte pas une technologie qui pouvait lui faire ombrage, selon le *New York Times* du mercredi 26 août.

TV5 met les bouchées doubles sur le marché américain

Jean Stock, président de TV5 et de CFI, a annoncé le lancement d'une chaîne francophone sur le bouquet américain DirecTV et une collaboration rédactionnelle entre RFI et TV5

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyée spéciale

A un an de son vingtième anniversaire, l'Université d'été de la communication fait peau neuve. L'intervention en 1997 du premier ministre, Lionel Jospin, sur les nouvelles technologies de l'information a vu défiler, ce qui était inédit, une dizaine de ministres. Avec, dans leur bagage, le bilan de l'année, voire une enveloppe pour leurs projets multimédias. Après d'autres (*Le Monde* du 27 août), Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a annoncé, mercredi 26 août, le lancement d'un programme « Société de l'information » doté de 300 millions de francs pour la recherche sur la cryptologie et la sécurisation des transactions commerciales sur l'Internet.

La dimension politique a trouvé son pendant économique avec la participation, inédite aussi, de grands patrons : Jean-Marie Messier (Vivendi), Pierre Lescure (Canal Plus), Thomas Lot (Apple France et Europe), Martin Vial (La Poste) annonçant rapprochements stratégiques et accords commerciaux. Même si Hourtin n'est pas un marché, comme le MIP-TV ou le MIPCOM, sa dimension commerciale va crescendo.

Ce constat vaut pour le secteur audiovisuel public, voué lui aussi à prendre une dimension plus industrielle. Le pôle audiovisuel extérieur français a fait l'objet, mercredi 26 août, de plusieurs annonces : d'une part, le rapprochement de Canal France International (CFI), banque de programmes français, et de TV France International (TVFI), organisme qui aide les producteurs français à l'international ; et d'autre part, l'étude d'un projet commun à Radio France International (RFI) et à TV5, la télévision francophone.

DOUBLE CASQUETTE

Jean Stock, successeur de Patrick Imhaus à la présidence de TV5 et de CFI (*Le Monde* du 10 juillet), a expliqué aux côtés du Canadien Guy Gougeon, président de TV5 pour les Amériques, que le rapprochement de CFI avec TVFI pourrait aboutir d'ici au printemps prochain au lancement d'une chaîne francophone sur le bouquet satellite américain DirecTV (trois millions d'abonnés). Une opération permise par la double casquette (TV5-CFI) de Jean Stock, malgré l'accord exclusif qui lie pour deux ans TV5 au bouquet américain concurrent Echostar (300 000 abonnés).

La nouvelle chaîne permettrait de proposer de 600 à 1 500 heures de programmes français sur *« le marché le plus difficile au monde où s'affrontent déjà plus de 350 chaînes »*, selon M. Stock. L'accord, qui toucherait, s'il aboutit, tout le secteur télévisé français, préfigure les plans stratégiques de CFI et de TV5 qui devraient être remis aux autorités de tutelle et validés par leurs administrateurs, entre le 15 septembre et le 7 octobre.

Cette offensive sur le continent américain annonce le recentrage de la mission de l'audiovisuel extérieur public. Refusant *« de demander de l'argent avant, pour pouvoir le dépenser ensuite »*, M. Stock souhaite ouvrir la voie de l'international aux télévisions privées, effrayées par le manque de retour sur investissement à court terme.

Jean Stock, qui cofonda M 6 et fut président de la CLT-USA, compte utiliser un arsenal publicitaire et promotionnel original pour faire exister TV5 à l'étranger. La chaîne cherche toujours une régie mais a officiellement ouvert son antenne à la publicité, après la modification de son cahier des charges, en juin, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). TV5 étudie des actions marketing pour fidéliser les hommes d'affaires en déplacement – avec, par exemple, un programme équivalent aux *« miles »* des compagnies aériennes –, une première en télévision.

Enfin, un rapprochement des rédactions de RFI (300 journalistes) avec celle, microscopique, de TV5, est aussi projeté, notamment sur l'Afrique. Jean-Paul Cluzel, président de RFI et candidat à sa propre succession le 2 décembre, a proposé de mettre à la disposition de TV5 ses ressources journalistiques. Les deux hommes doivent en discuter la semaine prochaine.

Florence Amalou

Un nouveau code déontologique pour les journalistes italiens

ROME
Correspondance

Fini le temps des nouvelles-chocs sur la vie privée des personnages publics. Finies les images volées par des téléobjectifs indiscrets. Finies les enquêtes arrachées sous fausse identité : un code déontologique plus rigoureux pour les journalistes vient d'entrer en vigueur en Italie. Il doit assurer le respect de la vie privée de la part de la presse. L'ensemble des nouvelles règles est le fruit d'un travail d'équipe entre l'ordre national des journalistes et l'autorité garantissant la protection des données individuelles.

Les journalistes, considérés en Italie comme une véritable caste, ont dû se soumettre au nouveau modèle de conduite de l'Autorità garante per la privacy, qui, depuis sa création il y a deux ans, prend au sérieux son rôle de « chien de garde » du droit des citoyens à la discrétion.

Treize articles prévoient notamment l'interdiction de diffuser le nom des mineurs impliqués dans des faits divers ou des éléments permettant leur identification. Tous les journalistes sont d'accord à ce sujet. D'autres points les rendent plus perplexes. Par exemple, l'obligation de révéler sa propre identité et sa profession en recueillant des informations, ce que conteste particulièrement l'Union des chroniqueurs en rappelant que le système de l'autoréglementation fonctionnait parfaitement jusqu'ici, alors que ce nouveau code leur semble une sanction de la profession, une *« attaque à la liberté d'information »*.

LES INSTITUTIONS SATISFAITES

Certaines enquêtes sur des sujets comme le mauvais fonctionnement de la santé ou la vie dans les prisons vont être difficiles, là où l'anonymat du journaliste garantissait une information plus vraie. Des exceptions sont cependant admises, notamment dans le cas où le journaliste court un risque pour sa vie ou si l'aboutissement de son enquête est compromise.

Autre question débattue : l'article interdisant la violation de la vie privée des personnages publics, qui doit être respectée si les informations recueillies n'ont aucun rapport avec la fonction. On pourra parler de la santé d'un chef d'Etat, mais il sera difficile de révéler, par exemple, l'existence cachée d'un enfant naturel.

Le nouveau code élargit en outre le domicile privé aux cliniques, aux hôpitaux et aux prisons. L'accès y reste possible, mais pas celui à la cellule ou à la chambre d'hôpital sans autorisation de l'intéressé.

Pour Stefano Rodotà, président de l'Autorité de garantie, ce code est *« une tentative de trouver un juste équilibre entre le droit d'informer et le respect de la dignité de la personne »*. L'ordre national des journalistes acquiesce. La Fédération nationale de la presse est satisfaite, mais attend de vérifier l'application concrète du code.

Un premier test aura lieu lors de l'ouverture d'une enquête judiciaire contre un personnage public quelconque. Jusqu'ici, l'accusé connaissait souvent son *avviso di garanzia* via les journaux ou la télé. Désormais, la presse sera tenue à se taire jusqu'au jugement. Ce qui en Italie prend facilement des mois...

Salvatore Aloïse

DÉPÊCHES

■ *TÉLÉVISION* : **la Ligue nationale de rugby** a annoncé, mercredi 26 août, l'attribution des droits télévisuels du championnat de France de rugby Elite 1 à Canal Plus pour cinq ans. Les droits marketing ont été confiés à Jean-Claude Darmon et Rugby France Promotion (RFP) pour la même période. L'offre de Canal Plus serait de l'ordre de 50 millions de francs par saison, et celle de RFP de l'ordre de 300 millions pour cinq ans. Des moyens techniques exceptionnels couvriront cet événement sportif en proposant la retransmission d'un match de France Elite 1 chaque jour du championnat, mais surtout la création d'un magazine quotidien de quarante minutes, *Jour de rugby*, sur Canal Plus, résumant les rencontres et présentant l'actualité du rugby.

■ **ÉDITION : Marianne Théry, présidente de Textuel**, de BBDP Interactive et vice-présidente de BDDP Corporate, a présenté sa démission de ses fonctions dans le groupe publicitaire pour se consacrer totalement à la maison d'édition, les Editions Textuel. Après avoir été une pionnière de la presse d'entreprise dans les années 80 au sein de BDDP, Marianne Théry s'est lancée dans l'édition, en fondant les Editions Textuel avec Luce Pénot en 1994. Celles-ci ont publié une soixantaine d'ouvrages et de « beaux livres » (*Le Monde des livres* du 24 mai 1996), dont récemment l'intégrale des lettres manuscrites d'Arthur Rimbaud. Marianne Théry a acquis la majorité du capital des Editions Textuel à BDDP, qui reste actionnaire minoritaire.

■ **PRESSE : la filiale presse du géant allemand Bertelsmann, Gruner und Jahr**, dirigé par Ferd Schulte-Hillen, a enregistré un bénéfice net record, en 1997-1998, de 781 millions de deutschemarks (soit 2,6 milliards de francs), en augmentation de 74,7 % par rapport à l'année précédente. Son chiffre d'affaires est de 5,133 milliards de deutschemarks (+ 6,5 %).

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Chaos en Russie

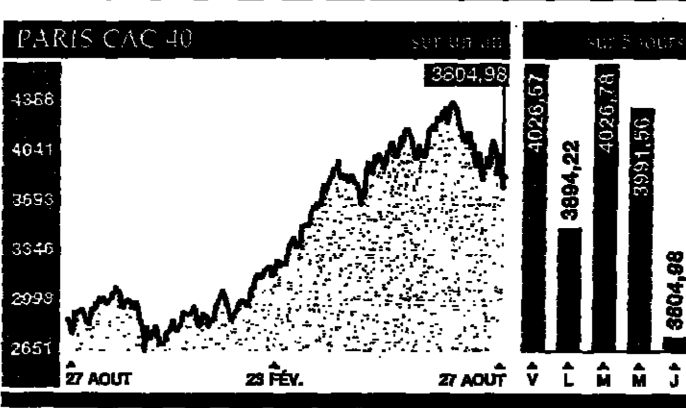
LES INVESTISSEURS ont cédé à la panique, mercredi 26 août, après l'annonce des conditions de restructuration de la dette russe, estimant que leurs pertes pourraient atteindre jusqu'à 70 %. Mardi 25 au soir, le gouvernement a annoncé les détails de la restructuration de la dette intérieure libellée en rouble (portant sur les titres venant à échéance d'ici le 31 décembre 1999, soit 33 milliards de dollars). L'Etat transformera ces bons du Trésor (GKO) à court terme en titres à long terme. Beaucoup d'analystes redoutent que la Russie ne puisse pas rembourser sa dette d'ici trois ou cinq ans, et soulignent que les rendements risquent d'être rapidement avalés par la dévaluation du rouble. *(Lire pages 2 et 3.)*

■ **Le marché des changes a pratiquement cessé d'exister à Moscou**, les banques se ruant sur le dollar et le mark, les bureaux de changes fermant leurs portes tandis que les dirigeants d'entreprises se retrouvent sans solution. La tourmente a été telle mercredi que le mark valait en théorie en fin de journée autant que le dollar : il fallait 7,60 roubles pour un mark.

■ **CHINE : les inondations qui sévissent depuis plus de deux mois** ont provoqué *« nettement plus de 25 milliards de dollars »* de dégâts directs, a estimé le chef du programme de l'ONU pour l'environnement (PNUE), Klaus Toepfer.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables** ont augmenté de 2,4 % en juillet, la plus forte hausse depuis novembre, après une légère progression de 0,2 % en juin (chiffre révisé).

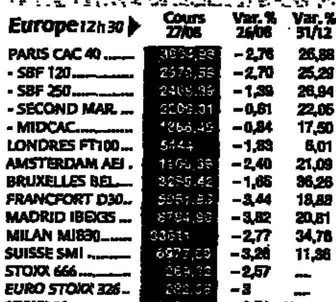
■ **ROYAUME-UNI : le pays a enregistré en juin un déficit commercial** de 1,467 milliard de livres contre 1,899 milliard en mai, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales.

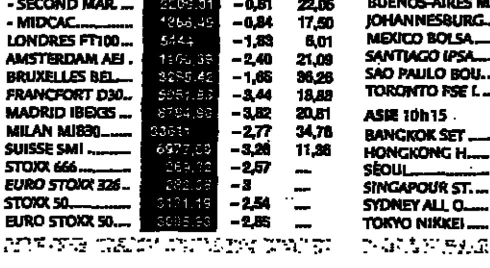


Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 27/08	Var. % 26/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	– 2,76	26,88
- SBF 120	[illegible]	– 2,70	25,29
- SBF 250	[illegible]	– 1,39	26,94
- SECOND MAR.	[illegible]	– 0,81	22,05
- MIDCAC	[illegible]	– 0,84	17,50
LONDRES FT100	[illegible]	– 1,83	6,01
AMSTERDAM AEI	[illegible]	– 2,40	21,09
BRUXELLES BEL	[illegible]	– 1,65	36,26
FRANCFORT D30	[illegible]	– 3,44	18,82
MADRID IBEX35	[illegible]	– 3,82	20,81
MILAN MIB30	[illegible]	– 2,77	34,76
SUISSE SMI	[illegible]	– 3,26	11,36
STOXX 666	[illegible]	– 2,57	—
EURO STOXX 326	[illegible]	– 3	—
STOXX 50	[illegible]	– 2,54	—
EURO STOXX 50	[illegible]	– 2,85	—

Monde	Cours 26/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	– 0,92	7,78
- SP 500	[illegible]	– 0,78	11,72
- NASDAQ	[illegible]	– 1,67	12,69
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	– 2,89	– 41,23
JOHANNESBURG	[illegible]	– 5,43	– 17,30
MEXICO BOLSA	[illegible]	– 3,78	– 48,12
SANTIAGO IPSA	[illegible]	– 3,97	– 38,73
SAO PAULO BOU.	[illegible]	– 3,98	– 27,94
TORONTO FSE I.	[illegible]	– 1,34	– 7,87
ASIE 10 h 15	27/08	26/08	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	– 0,78	– 41,80
HONGKONG H.	[illegible]	1,13	– 28,11
SÉOUL	[illegible]	– 1,46	– 14,88
SINGAPOUR ST.	[illegible]	0,05	– 39,45
SYDNEY ALL O.	[illegible]	– 1,82	– 2,14
TOKYO NIKKEI	[illegible]	– 3,04	– 5,54





Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 26/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+ 2,28	– 5,81
ESSILOR INTL	[illegible]	+ 1,88	+ 29,33
ELF GABON	535	+ 1,82	– 14,98
SILIC CA	1085	+ 1,49	+ 33,95
METALEUROP	37,50	+ 1,49	– 39,64
CANAL +	1255	+ 1,45	+ 12,15
SELECTIBANQUE	76,70	+ 1,45	+ 15,33
CASINO GUICH.	[illegible]	+ 1,38	+ 38,89
BAIL INVESTIS.	849	+ 1,31	+ 6,25

Baisses	Cours 26/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
GEOPHYSIQUE	[illegible]	– 16,59	– 35,32
COFLEXIP	[illegible]	– 13,33	– 39,39
ISIS	[illegible]	– 11,92	– 25
BOUYGUES OFFS	[illegible]	– 8,83	– 22,25
MOULINEX	[illegible]	– 6,07	– 21,16
MARINE WENDEL	1070	– 6,95	+ 58,43
RENAULT	[illegible]	– 6,21	+ 71,17
THOMSON-CSF	[illegible]	– 6,13	+ 11,22
ALSTOM	[illegible]	– 6,09	—



Cours de change

27/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,06	6,62	9,92	4,03	2,97	4,19	0,34	3,35	....
DM	1,81	1,98	2,97	1,20	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1782,75	1950,43	2935,24	1189,04	875,33	1248,38	....	987,02	294,42
YEN (100)	142,79	156,21	235,15	95,24	70,10	....	8,01	79,07	23,58
FLORIN	2,04	2,23	3,35	1,36	....	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,64	2,47	....	0,74	1,05	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,66	....	0,41	0,30	0,43	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	....	1,50	0,61	0,45	0,64	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,65	0,67	0,49	0,70	0,06	0,55	0,17

Taux d'intérêt (%)

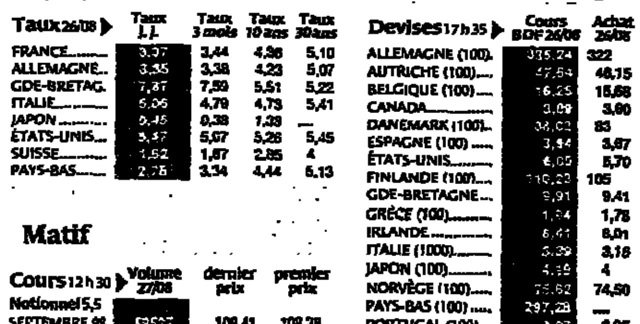
Taux 26/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,44	4,36	5,10
ALLEMAGNE	[illegible]	3,38	4,23	5,07
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,59	5,51	5,22
ITALIE	[illegible]	4,79	4,73	5,41
JAPON	[illegible]	0,38	1,38	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,07	5,26	5,45
SUISSE	[illegible]	1,67	2,85	4
PAYS-BAS	[illegible]	3,34	4,44	5,13

Matif

Cours 12 h 30	Volume 27/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 98	[illegible]	108,41	108,28
Pibor 3 mois			
SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,48	96,46

Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 26/08	Achat 26/08	Vente 26/08
ALLEMAGNE (100)	335,24	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	48,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,80	4,20
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,70	6,30
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	9,91	9,41	10,26
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,28
IRLANDE	[illegible]	8,01	8,85
ITALIE (1000)	[illegible]	3,18	3,68
JAPON (100)	[illegible]	4	4,85
NORVÈGE (100)	[illegible]	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	297,28	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	67,80	77,80
SUISSE (100)	402,72	386	410



Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde » www.lemonde.fr

Matières premières

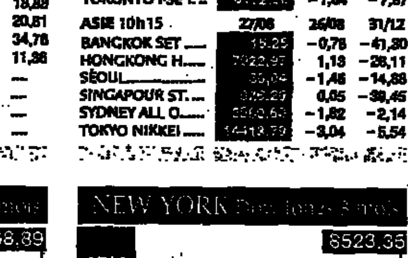
En dollars	Cours 26/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	– 0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	1343,5	– 0,04
PLOMB 3 MOIS	535,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	– 0,65
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	1,20
PLATINE A TERME	[illegible]	– 1,60
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	249,75	0,20
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	– 0,25
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,82
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1335	1,52
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	220,5	—

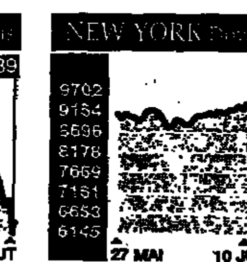
Pétrole

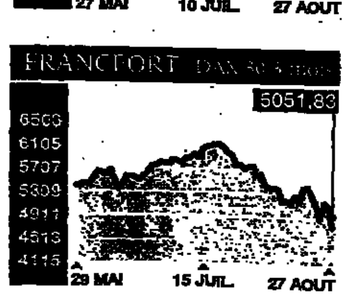
En dollars	Cours 26/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	....	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	– 0,83

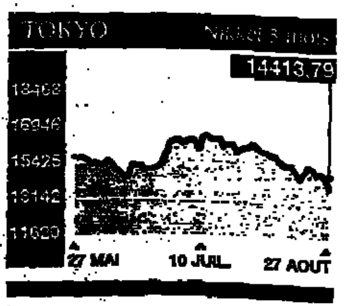
Or

En francs	Cours 26/08	Var % 25/08
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+ 0,36
OR FIN LINGOT	[illegible]	—
ONCE D'OR LONDRES	....	—









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

JEUDI 27 août à la mi-séance, la Bourse de Paris a cédé près de 3 %, à 3 797,30 points, dans le sillage du marché allemand, qui a chuté de 3,60 %. Effrayés par la contagion rapide de la crise russe, les investisseurs prennent leur bénéfice sur les marchés européens, qui ont tout de même progressé de 26 % depuis le début de l'année. L'action du groupe parapétrolier Géophysique a poursuivi sa descente, avec une perte de 13,3 %, qui succède à une chute de 15,5 % la veille.

FRANCFORT

JEUDI 27 août, la Bourse de Francfort a poursuivi son repli. L'indice Dax a reculé de 1,55 %, à 5 166,33 points. La veille, le marché avait abandonné 2,95 %. Les investisseurs ont été déstabilisés par l'abaissement de la notation de la première banque du pays, la Deutsche bank.

TOKYO

JEUDI 27 août, l'indice Nikkei a plongé de 3,04 %, pour atteindre 14 413 points, son plus bas niveau depuis six ans. La déroute financière de la Russie a renforcé la défiance des investisseurs vis-à-vis du Japon, pays incapable de restructurer son système financier.

NEW YORK

MERCREDI 26 août, le marché américain a cédé 0,92 %, à 8 523,35 points. Les investisseurs ont délaissé les valeurs bancaires dont les créances vis-à-vis de la Russie ont peu de chances d'être recouvrées. Les valeurs pétrolières n'ont pas été épargnées, le prix du pétrole risquant d'être durablement déprimé par la crise en Russie.

CHANGES

Jeudi 27 août, le marché du rouble russe a pratiquement disparu faute d'acheteurs. En revanche, le dollar bénéficie du statut de devise de refuge. Il s'est apprécié face aux devises européennes à 1,805 mark et à 6,05 francs. Mais aussi face aux devises qui lui sont directement liées comme le dollar canadien ou le dollar australien.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−2,92 %
CAC 40 : 3798,80

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	1006	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	970	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2860	2865	+ 0,17	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1275	1255	− 1,56	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	995	− 0,50	996
Accor	1431	[illegible]	− 2,93	[illegible]
AGF	345,60	[illegible]	− 2,60	345
Air Liquide	823	809	− 1,70	[illegible]
Alcatel Alsthom	1094	[illegible]	− 4,66	[illegible]
Alstom	154	144	− 6,49	[illegible]
Altran Techno. #	1280	[illegible]	− 3,90	[illegible]
Atos CA	1456	[illegible]	− 4,32	[illegible]
Axa	766	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Bail Investis	849	[illegible]	− 5,77	[illegible]
Bazar Hot. Ville	670	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	403	[illegible]	− 3,47	[illegible]
BIC	347	[illegible]	− 4,61	[illegible]
BIS	600	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
B.N.P.	426,90	[illegible]	− 3,72	[illegible]
Bollore Techno	1075	1065	− 0,93	[illegible]
Bongrain	3100	[illegible]	− 3,22	[illegible]
Bouygues	1137	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Bouygues Offs.	196	[illegible]	− 3,06	[illegible]
Bull#	66,20	65,60	− 0,90	[illegible]
Canal +	1255	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Cap Gemini	985	[illegible]	− 3,65	[illegible]
Carbone Lorraine	359,90	[illegible]	− 4,64	[illegible]
Carrefour	3272	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Casino Guichard	531	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Casino Guich.ADP	366	[illegible]	− 3,79	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1029	[illegible]	− 4,76	[illegible]
C.C.F.	481	[illegible]	− 3,74	[illegible]
Cegid (Ly)	1051	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,85	[illegible]	− 3,30	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	580	[illegible]	− 1,89	[illegible]
CGIP	2980	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Chargeurs	385,30	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Christian Dalloz	675	[illegible]	− 8,29	[illegible]
Christian Dior	614	[illegible]	− 3,25	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	575	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	302	[illegible]	− 3,97	[illegible]
Clarins	532	[illegible]	− 3,19	[illegible]
Club Mediterranee	485	[illegible]	− 2,82	[illegible]
Coflexip	403	[illegible]	− 3,72	[illegible]
Colas	1225	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,30	12,50	− 6,01	[illegible]
Comptoirs Mod.	3445	3350	− 2,75	3220
CPR	432	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Cred.Fon.France	90	90	—	90
Credit Lyonnais CI	576	[illegible]	− 1,21	580
CS Signaux(CSEE)	560	535	− 4,46	550
Damart	4438	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Danone	1640	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Dassault-Aviation	1769	[illegible]	− 5,59	[illegible]
Dassault Systemes	310,40	306,30	− 1,32	[illegible]
De Dietrich	330	325	− 1,51	330
Deveaux(Ly)#	951	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	62,45	60,10	− 3,76	[illegible]
Dexia France	816	[illegible]	− 2,20	819
DMC (Dollfus Mi)	104	96	− 7,69	[illegible]
Dynaction	200	196	− 2	210,90
Eclo	1310	1265	− 3,43	[illegible]
Eiffage	464,60	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Elf Aquitaine	642	[illegible]	− 4,04	[illegible]
Eramet	191	[illegible]	− 4,18	[illegible]
Eridania Beghin	1093	1072	− 1,92	1125
Essilor Intl	2328	[illegible]	− 4,03	2300
Essilor Intl.ADP	1915	[illegible]	+ 0,52	1955
Esso	489	485	− 0,81	492
Eurafrance	3400	3300	− 2,94	3320
Euro Disney	9,45	9,15	− 3,17	10,10
Europe 1	1300	1269	− 2,38	[illegible]
Eurotunnel	6,10	5,90	− 3,27	6,30
Fimalac SA	629	620	− 1,43	640
Finextel	116,60	116,50	− 0,08	[illegible]
Fives-Lille	470	[illegible]	− 6,38	[illegible]
France Telecom	477	461,90	− 3,16	[illegible]
Fromageries Bel	5190	5220	+ 0,57	5200
Galeries Lafayette	5600	5400	− 3,57	[illegible]
Gascogne	554	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Gaumont #	428	415	− 3,03	[illegible]
Gaz et Eaux	319	309	− 3,13	320
Geophysique	498	[illegible]	− 10,24	[illegible]
G.F.C.	617	[illegible]	− 0,32	[illegible]
GrandVision	172	[illegible]	− 4,06	[illegible]
Groupe Andre S.A.	620	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Groupe GTM	535	[illegible]	− 4,11	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	135	132	− 2,22	[illegible]
Guilbert	879	[illegible]	− 1,02	866
Guyenne Gascogne	2320	2285	− 1,50	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1360	1275	− 6,25	[illegible]
Havas Advertising	1160	[illegible]	− 4,31	[illegible]
Imetal	700	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Immeubl.France	447	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Infogrames Enter.	320,10	315	− 1,59	325
Ingenico	166,10	[illegible]	− 6,68	[illegible]
Interbail	152	[illegible]	− 1,64	[illegible]
Intertechnique	2000	[illegible]	− 1,25	[illegible]
ISIS	495	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Jean Lefebvre	486	[illegible]	− 3,29	[illegible]
Klepierre	1075	[illegible]	− 2,69	[illegible]
Labinal	1850	1800	− 2,70	1870
Lafarge	542	[illegible]	− 4,42	565
Lagardere	227,20	[illegible]	− 2,59	[illegible]
Lapeyre	428	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Lebon (Cie)	255	[illegible]	− 4,98	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
STmicroelectronics	368	[illegible]	− 4,94	[illegible]
Sumitomo Bank #	46,20	45,10	− 2,38	[illegible]
T.D.K #	409	406,50	− 0,61	[illegible]
Telefonica #	256,90	240,10	− 6,53	[illegible]
Toshiba #	22,70	22	− 3,08	[illegible]
Unilever #	417,90	[illegible]	− 1,89	[illegible]
United Technol. #	506	501	− 0,98	523
Volkswagen A.G #	471,30	445	− 5,58	474,20
Yamanouchi #	127	123,20	− 2,99	126,70
Zambia Copper	10,80	10,30	− 4,62	10,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 27 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 8,125% 89-99 #	103,08	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,96	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,10	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,58	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,19	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,16	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	148,75	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1035	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	20	[illegible]
Baccarat (Ny)	875	875
Bains C.Monaco	804	804
Bque Transatlant.	250	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2940	2948
Continental Ass.Ly	731	728
Darblay ◆	520	[illegible]
Didot Bottin ◆	846	846
Eaux Bassin Vichy ◆	2502	2502
Electr.Madagascar	187,80	181,50
Elect.Strasbourg	759	759

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	540
Fiat Ord.	21,15	21,50
Gold Fields South	68	68
Kubota Corp.	15,30	15,30
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	60	60
Robeco	638	[illegible]
Rodamco N.V.	146	[illegible]
Rolinco	545	[illegible]
Sema Group Plc #	65	[illegible]
Solvay SA	420,10	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 27 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 27 AOUT

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 27 AOUT

SICAV et FCP

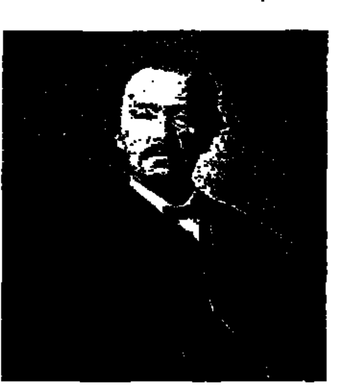
Une sélection
Cours de clôture le 26 août

SCIENCES Rien ne prédisposait Heinrich Schliemann à embrasser la carrière d'archéologue : cet apprenti-épicier a fait fortune dans l'*import-export, entre Moscou et la Ca*lifornie. ● ENRICHI par le commerce de l'or et les guerres de Crimée et de Sécession, il voyage autour du monde – à la fin de sa vie, il maîtrise*ra une quinzaine de langues* – puis s'installe à Paris. ● AVEC LE « TRÉSOR DE PRIAM », ramené de Turquie en 1873, il entame avec éclat, à l'âge de cinquante et un ans, une carrière d'archéologue mouvementée qu'il *saura populariser sans* craindre, toutefois, de prendre quelques libertés avec la vérité. ● SES ERREURS seront nombreuses, mais il les reconnaît et les corrige volontiers. Sa ténacité et sa soif d'apprendre le feront passer du statut d'aventurier à *celui de* chercheur authentique. Il bouleversera l'archéologie du dix-neuvième siècle.

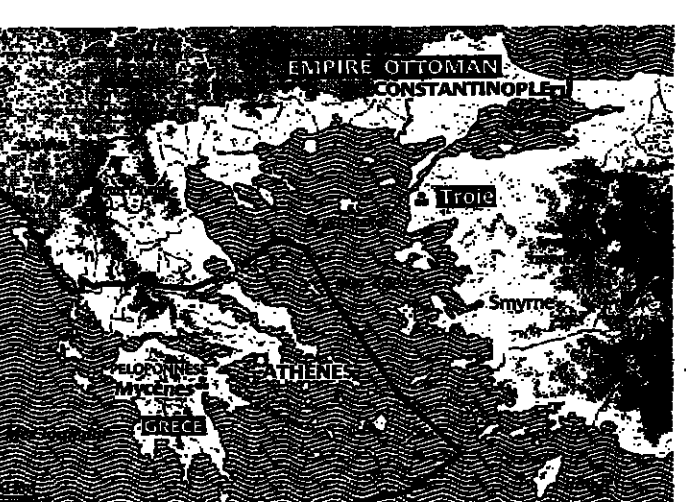
Heinrich Schliemann, un autodidacte sur les traces d'Homère

L'homme d'affaires allemand est devenu archéologue à l'approche de la cinquantaine, après avoir fait fortune. Il fouille les sites de Troie et de Mycènes, découvre en 1873 ce qu'il croit être le trésor de Priam et révolutionne la discipline avec un sens aigu de la communication

IL EST presque midi. La chaleur *commence à devenir intenable sur* cette butte d'Hissarlik dominant d'une quarantaine de mètres les vallées basses du Menderes et du Dürek, qui se jettent dans le dé*troit des Dardanelles tout proche*, presque à l'entrée de la mer Egée. Nous sommes en Turquie d'Asie, le 31 mai 1873. Au fond d'une excavation profonde de 8 à 9 mètres, s'active un personnage râblé, de taille moyenne, la figure brûlée par le soleil. Il est coiffé d'un chapeau de paille, recouvert d'une mousseline blanche. Sa figure, barrée d'une moustache, est luisante. Comme son manteau de lin, elle est recouverte de poussière. En haut de la tranchée, une femme brune et sèche, vêtue de sombre, les épaules drapées d'un grand châle, s'abrite sous une ombrelle.



La base de travail de Heinrich Schliemann, autodidacte venu à l'archéologie une fois fortune faite, à près de cinquante ans, était « L'Iliade » d'Homère.



L'homme fouille le sol avec une *sorte de couteau. Au-dessus de* lui, un grand pan de mur ruiné semble sur le point de s'effondrer. Il s'arrête soudain : son œil fixe un bout de métal, pris dans une couche de cendres rouges. Il crie quelque chose à la femme qui s'éloigne en courant vers un groupe d'hommes qui manient la pioche et la brouette. De son ombrelle, la femme en noir fait des grands signes pour attirer l'attention de celui qui semble diriger le *chantier. Le contremaître tire de sa* poche une grosse montre, ouvre la bouche pour répondre, mais finalement hausse les épaules et donne à ses ouvriers le signal de la pause-déjeuner, avec un quart d'heure d'avance. En quelques minutes, le chantier est désert.

Sophia Schliemann retourne vers la tranchée. Son mari, Heinrich, y a dégagé une sorte de chaudron de cuivre, puis un grand bouclier du même métal. Le sol *semble inépuisable. Il en sort* un vase en argent, une bonbonne d'or, une série de coupes du même métal, des lames d'argent, encore des vases, certains en or, d'autres en argent, parfois intacts, le plus souvent en morceaux, ou soudés les uns aux autres, comme par le feu. Mais aussi des lances, des couteaux-poignards, des haches de combat et même une clé avec un manche de bois. Au fur et à mesure des découvertes, Sophia enveloppe les objets dans son châle et les porte discrètement dans une maison de bois, non loin de là.

DES HÉROS RESSUSCITÉS

Un peu plus tard, quand Heinrich Schliemann fera l'inventaire de son butin, tous volets fermés, il trouvera dans certains des vases des diadèmes en or, des boucles d'oreille, des bracelets, des pendentifs, des chaînettes, des idoles à tête de chouette, et 8 750 petits cylindres, anneaux, prismes, cubes perforés et boutons en or.

Heinrich exulte. Il s'agit à coup sûr du trésor du roi Priam ! Son intuition était juste : Homère n'avait pas menti. Ilion, l'antique Troie, avait bien existé. Comme dans *L'Iliade*, elle avait été assiégée et avait brûlé. Et lui, Heinrich Schliemann, *l'ancien apprenti-épicier de* Fürstemberg qui rêvait, enfant, à Hector, Achille et Ménélas, avait donné une épaisseur historique à ces héros d'une Grèce mythique. Mieux, il les avait ressuscités, contre l'avis d'universitaires pompeux, bardés de diplômes...

La nouvelle éclata comme un coup de tonnerre. Quelques mois plus tard, la presse européenne tout entière se fit l'écho de cette découverte qui remettait en cause les fondements de l'archéologie. Qu'importe si le gouvernement turc attaquait Schliemann en justice ! Bien sûr, il avait fait passer clandestinement en Grèce l'intégralité du trésor alors qu'il ne pouvait disposer, selon la convention en vigueur, que de la moitié. Mais il avait agi *« au nom de la science »*. Il fût condamné à 10 000 francs-or d'amende pour dédommager les Ottomans. Bon prince, il leur en versa 50 000.

Trois ans plus tard, l'archéologue autodidacte allait, une fois encore, bouleverser le monde archéologique. Cette fois à Mycène, où il mettait à jour les tombes d'Agamemnon et de ses compagnons, assassinés après leur retour de Troie. Sous leurs masques d'or, Schliemann put contempler, avant qu'ils ne tombent en poussière, les traits de ces héros de légende. Une *fois encore*, Homère n'avait pas menti. Même si, reconnaissait Schliemann, il *« chante des événements qu'il embellit peut-être »*.

La remarque pourrait s'appliquer à lui. On sait *aujourd'hui que* l'inventeur du trésor de Priam a pris quelques libertés avec la vérité. Encensé de son vivant par une partie de l'opinion, il était néanmoins dénigré par la communauté scientifique. Ernst Curtius, célèbre historien berlinois, stigmatisa ce *« marchand qui s'occupe d'archéologie à la façon d'un écolier »*. Certains prétendirent qu'après les avoir achetées, il avait lui-même dissimulé les pièces exhumées. Aujourd'hui, les avis sont plus *nuancés mais restent parfois* sévères.

Une chose est indéniable : Schliemann arrange considérablement la vérité. C'est un menteur pathologique qui raconte sans sourciller avoir conversé avec le président des Etats-Unis ou avoir assisté à l'incendie de San Francisco, ce qui est faux, soutient David A. Traill, un universitaire américain auteur d'une biographie de Schliemann publiée en 1995. Il dissimule des faits dans sa vie professionnelle ou privée et enjolive considérablement son passé...

DÉFENDU PAR COCTEAU

S'agissant de la découverte du « trésor de Priam », dont on a, ici, suivi le récit « officiel », donné par Schliemann, on sait avec certitude qu'elle se passa différemment. David Traill s'est livré à une enquête, épluchant l'énorme correspondance de l'archéologue, dépouillant ses journaux, ses carnets et ses notes de travail. Il pointe *d'abord les versions changeantes* données par Schliemann de sa trouvaille ; l'absence avérée de Sophia – elle était à Athènes – ; les témoignages d'employés du chercheur ; la localisation évolutive du trésor selon les écrits de son inventeur.

Selon l'Américain, une partie des pièces ont bien été exhumées par Schliemann, dans la matinée du 31 mai, avec l'assistance de deux ou trois de ses ouvriers. En revanche, nombre de bijoux et *certains récipients* en or auraient déjà été exhumés, plusieurs semaines auparavant, sur le site de Troie, mais à un autre endroit. En mars 1873, des ouvriers n'avaient-ils pas déjà sorti clandestinement des bijoux d'or semblables à ceux figurant dans l'inventaire de Priam ? Ce trésor serait alors *« un assemblage composite de plusieurs découvertes »*. Pourquoi Schliemann aurait-il agi ainsi ? Par sens aigu de la communication, soutient Traill. Mais surtout parce que l'Allemand entendait bien ne rien laisser du trésor aux Turcs. David Easton, un chercheur anglais, est moins sévère que son confrère américain. Pour lui, l'essentiel des pièces viennent *bien du même en*droit. Elles ont vraisemblablement été découvertes dans une niche dans la muraille.

Schliemann serait-il alors, selon le mot de Cocteau, *« un menteur qui dirait toujours la vérité »* ? L'explication de David Traill se rapproche de cette définition : *« Les spécialistes expliquent souvent cette capacité inventive de Schliemann par une combinaison de naïveté, d'imagination fertile et de croyance fervente en la parole d'Homère. Je l'attribuerais plus volontiers à un sens aigu de ce que le public souhaitait entendre et à une aptitude à satisfaire cette demande. »*

Emmanuel de Roux

Des débuts de chasseur de trésor mais, au final, un indéniable apport à l'archéologie

EN 1868, Heinrich Schliemann a quarante-six ans. Il a voyagé sur tous les conti*nents, complète ses études à la Sorbonne* et fréquente un milieu cultivé, notamment à Paris : *« Je suis entouré d'esprits fanatiques pour les sciences, lesquelles m'ont rendu fanatique aussi. »* L'archéologie n'est qu'un des mille sujets auxquels il s'intéresse. En avril, il entreprend un périple méditerranéen qui passe par Rome, Pompéi, Ithaque, Mycènes et Hissarlik, en Turquie. Là, il rencontre Frank Calvert, un Britannique, consul des Etats-Unis pour la région des Dardanelles, qui a déjà une expérience archéologique et est persuadé que la colline d'Hissarlik renferme les ves*tiges de Troie. Aussi a-t-il acheté des ter*rains sur lesquels il a entrepris des fouilles. C'est incontestablement à Calvert que Schliemann doit sa nouvelle passion.

En 1871, Schliemann part à l'assaut d'Hissarlik. Pour réussir dans l'archéologie, dont il ignore pratiquement tout, l'homme d'affaires allemand a pour lui une énorme soif de connaissance, son don des *langues, une tenacité hors pair, un sens de* l'organisation remarquable, une bonne connaissance du grec ancien (et d'abord d'Homère), sans parler de ses ressources financières. Avec un grand sens de l'opportunité, il apprend très vite et sait écouter les conseils des spécialistes. Les vingt dernières années de sa vie vont être consacrées à l'exercice de ce nouveau métier : s'il commence comme un chercheur de trésor, cet amateur finit incontestablement son existence en archéologue.

UNE ERREUR DE DATES

Au cours de ses premières fouilles, à Hissarlik, il ne tient absolument pas compte de la stratigraphie. Pressé d'atteindre les couches inférieures de la colline, les plus anciennes, où devaient se trouver, selon lui, la Troie homérique, il ouvre d'énormes tranchées dans la colline, sacrifiant de manière irrémédiable une partie des couches supérieures. Après avoir reconnu ses er*reurs, il sera l'un des premiers à découvrir* l'importance des tessons et des débris, peu attrayants à l'époque, inclus dans les strates qu'il dégage.

Cette erreur est d'autant plus fâcheuse qu'il se trompait une deuxième fois en attribuant au niveau Troie II, où il exhuma son trésor de 1873, une origine « homérique ». La cité qu'il fouillait avait mille ans de plus que les niveaux VI et VII, éventrés par ses recherches mais eux contemporains des épisodes chantés par Homère (1700-1180 avant Jésus-Christ). En revanche, même s'il s'est mépris sur les *dates – ce qu'il admit plus tard –*, il comprit très vite le système de stratification des villes enfouies à Hissarlik : neuf cités successivement détruites, emboîtées les unes dans les autres, d'âges différents. Troisième erreur : *si des études scienti*fiques récentes semblent bien indiquer la cohérence temporelle du trésor découvert par Schliemann en 1873, il s'agirait toute*fois d'objets liés à un centre de production* plutôt qu'un trésor royal. Exit, donc, Priam !

Schliemann a le grand mérite de publier vite et avec un grand luxe de gravures et même de photos. A une époque où l'archéologie s'attachait encore à la notion de chefs-d'œuvre, l'archéologue écrivait en 1875 : *« Mes prétentions sont tout à fait modestes : je n'espère pas trouver des œuvres d'art plastique. L'unique but de mes fouilles a été, depuis le début, de découvrir Troie. »* Cette affirmation n'est pas fausse. Quand il disparaît, en 1890, il est incontestable*ment devenu un véritable professionnel. « J'ai ouvert un monde nouveau à l'archéologie »*, disait-il avec orgueil. C'est effectivement le cas. On peut alors lui pardonner ses indéniables manipulations.

E. de R.

Le don des langues et du commerce

HEINRICH SCHLIEMANN est né le 6 janvier 1822, dans un petit village du Mecklembourg. Sa mère meurt jeune. Son père, pasteur, mène une vie scandaleuse. Heinrich quitte l'école et, à quatorze ans, devient apprenti-épicier. En *une dizaine d'années*, il passe de la boutique au bureau, en Allemagne puis aux Pays-Bas. Ses conditions de vie ne sont pas fameuses mais il apprend néanmoins, selon une méthode personnelle, l'anglais et le français, puis l'italien et l'espagnol. Plus tard il parlera couramment une quinzaine de langues.

Il a aussi la « bosse » du commerce. Envoyé à Saint-Pétersbourg, il y monte sa propre affaire d'import-export, dès 1847. Cinq ans plus tard, il ouvre une succursale à Moscou et une à Sacramento, en Californie. C'est l'époque de la ruée vers l'or : il achète la poudre d'or aux prospecteurs et amasse son premier million. A son retour en Europe, il se marie avec une bourgeoise de Saint-Pétersbourg, Ekatérina Lyschin, dont il aura trois enfants. La guerre de Crimée, puis la guerre de Sécession l'enrichissent considérablement. Fortune faite, il s'offre un tour du monde (1864 et 1866) et s'installe à Paris.

1869 sera une année charnière dans sa vie. Il acquiert la nationalité américaine, divorce, se remarie avec une jeune Grecque, Sophia Kastromenou, et va se lancer dans une carrière archéologique que rien ne laissait prévoir, en dépit de ses allégations futures. En 1871, il ouvre son premier chantier à Hissarlik, où il fera sept campagnes.

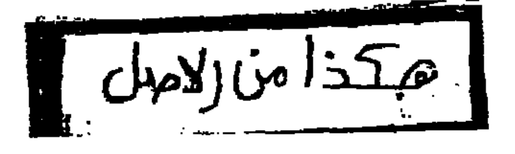
Doté d'une énergie peu commune, Schliemann ouvre d'autres fronts. Puisqu'il a retrouvé *Priam, il veut mettre la* main sur son adversaire, Agamemnon, dont il a donné le nom à son fils (sa fille s'appelle Andromaque). En 1876, il commence ses premiers sondages à Mycène. Le 6 septembre, dans un enclos funéraire, il met au jour neuf tombes « royales » d'où il exhume dix-neuf corps couverts de 15 kilos d'or. Pour lui, ce sont les corps d'Agamemnon et de ses compagnons assassinés par Egyste et Clytemnestre. Il se trompe : les sépultures ont trois cents ans de plus que les héros d'Homère.

L'HOMMAGE D'ATHÈNES

Schliemann multiplie travaux et publications et entame, toujours en Grèce, les fouilles d'Orchomène et de Tirynthe, où il met au jour les soubassements d'un palais imposant. Faute d'autorisation pour fouiller en Crète, il passe en Egypte pour tenter de retrouver le tombeau d'Alexandre, mais doit se contenter de descendre le Nil.

Il meurt brutalement à Naples en 1890, la veille de Noël. Son corps est transporté en Grèce, où un mausolée de marbre lui est élevé dans le cimetière d'Athènes.

E. de R.



Le basket-ball américain traverse une crise de confiance

Le conflit salarial entre les joueurs de la NBA et les propriétaires de club menace le début du championnat

A deux mois du début du championnat américain de la Ligue professionnelle de basket-ball (NBA) joueurs et directeurs de club s'affrontent. Le *lock-out* a suivi la grève des « seigneurs des parquets ». Si le litige a pour origine des questions salariales, c'est l'organisation de la NBA qui est remise en cause. Après des années d'expansion, la Ligue est aujourd'hui au bord de l'asphyxie financière.

LOS ANGELES
correspondance

« Après Michael Jordan, le déluge. » Depuis deux mois, les têtes pensantes de la National Basketball Association (NBA) ressassent à souhait cet aphorisme. Après le sixième titre des Chicago Bulls, remporté en juin contre les *Indiana* Pacers de Larry Bird, toute l'Amérique avait chaviré de plaisir... *avant* de verser de chaudes larmes de tristesse en songeant à la possible retraite de *His Airness*.

Aujourd'hui, le seigneur des parquets n'a pas encore arrêté de décision sur l'avenir de sa carrière mais les chances de revoir ce basketteur d'exception virevolter sous un panier de la NBA *s'amenuisent. Ses* fans seront fixés à la fin du *lock-out* qui paralyse actuellement les clubs américains, puisque Michael Jordan tranchera à l'épilogue de ce conflit. Mais la NBA a déjà pu évaluer le manque à gagner du probable départ de la locomotive financière que représentait Michael Jordan. La crise salariale, qui oppose, depuis le 30 juin, le syndicat des basketteurs aux propriétaires de club en est le premier avatar. Décidément, Michael Jordan est un *homme d'anticipation.*

Imposé depuis la fin du mois de juin par les propriétaires de franchise, ce *lock-out* a pour objectif d'enrayer la spirale inflationniste que subissent les budgets des clubs. Parallèlement, il symbolise les soucis financiers d'une *League* au bord de l'asphyxie. En bref, l'avènement des Bulls pendant les années 90 a rapidement transformé le championnat américain en industrie du spectacle. Mais, avec la future dislocation de la *Dream Team* de Chicago, véritable vache à lait de la *League*, cet âge d'or semble quelque peu révolu et David Stern, le *commissioner* de la NBA, a décidé d'en prendre acte. *Ce revirement a été consécutif au* sixième titre des Bulls quand les propriétaires de club ont voté le réexamen d'une jurisprudence appelée *« exception Larry Bird ».*

En vertu de cette « loi » datant des années 80, les clubs ont la possibilité de recruter leurs propres *joueurs* en fin de contrat *sans* respecter le plafond financier imposé par la NBA sur les salaires. Calculé de façon complexe par rapport aux recettes budgétaires des franchises, ce *salary cap,* qui varie d'un club à l'autre, n'a pas freiné la flambée des salaires de la NBA qui, de 1983 à 1998, *sont passés d'une moyenne* de 1,5 million de francs à 13,5 millions. Or, aujourd'hui, en marge de cette croissance, vingt-quatre des vingt-neuf clubs de la NBA dépassent le plafond autorisé par la *League,* provoquant des déséquilibres de trésorerie inquiétants. Pis, *selon David Stern, plus de la moitié* des clubs de NBA auraient perdu de l'argent la saison dernière.

En 1997, grâce à l'« exception Larry Bird », les Chicago Bulls ont ainsi pu débourser 198,5 millions de francs afin de reconduire, pour une petite année, le contrat de Michael Jordan. Aux Miami Heat, Alonzo Mourning a coûté la bagatelle de 640,5 millions de francs (pour sept ans de contrat) tandis que le record appartient encore à Kevin Garnett, acheté 768,5 millions de francs pour six ans par les Minnesota Timberwolves.

Pour stopper cette fuite en avant, les propriétaires de franchise ont voulu imposer aux joueurs une révision – synonyme, à terme, d'abrogation – de cette exception Larry Bird. Les deux cent vingt basketteurs professionnels du championnat ont menacé « les patrons » de provoquer une grève s'ils remettaient en cause cet « acquis social ». Le patronat les a devancés *en fermant les portes des salles.* Mais, à la surprise générale, les basketteurs ont demandé, par la voix de leur syndicat, à être payés pendant la durée du *lock-out* ; ce que les propriétaires de club ont refusé. Cette revendication constitue une *nouveauté dans l'histoire* du sport américain. En effet, pendant le *lock-out* de l'été 1995, les basketteurs de la NBA n'avaient pas eu recours à cette stratégie agressive. De la même manière, les hockeyeurs américains n'avaient rien demandé au moment du *lock-out* de 1994.

Les basketteurs ont demandé à être payés durant le « lock-out »

Pendant la trêve estivale, le conflit a été étrangement oublié. *Entre les déclarations* à l'emporte-pièce de Billy Hunter, le volubile directeur du syndicat des basketteurs et l'immobilisme de David Stern, le *commissioner* de la NBA toujours campé sur ses positions, les deux parties se sont renvoyé la balle sans rien proposer de constructif. Mais *la récente découverte du seul* contrat estampillé NBA (celui de Olden Polynice des Sacramento Kings) précisant le non-versement d'un salaire en cas de *lock-out* a remis le feu aux poudres.

L'exception confirmant la règle, les clubs risquent maintenant, s'ils *sont désavoués par le médiateur,* de verser 4,8 milliards de francs aux deux cent dix-neuf autres joueurs dont les contrats ne précisent pas cette clause... Visionnaires, seuls les propriétaires des clubs de baseball ont introduit, en 1988 et 1989, dans les contrats de leurs joueurs, une clause spécifiant l'arrêt du versement des salaires en cas de *lock-out* ou de grève. Le syndicat des basketteurs s'appuie donc au*jourd'hui sur l'exemple du base*ball pour aiguiser son argumentaire. *« Les propriétaires de franchise auraient dû protéger leurs intérêts en imitant ce qui existe dans le base-ball,* a souligné Billy Hunter. *Nous voulons trouver un agrément le plus rapidement possible dans l'intérêt des joueurs. »*

De leur côté, les propriétaires sont moins pressés. Ils estiment que les revendications des joueurs sont des abus de droit dans la mesure où l'objectif d'un *lock-out* est justement d'éviter le versement des salaires. Mais du point de vue juridique, l'avantage semble être dans le camp du syndicat des basketteurs depuis la découverte du contrat atypique de Olden Polynice. *« Cette médiation est inutile,* a expliqué Jeffrey Mishkin, directeur général de la NBA. *Le seul moyen pour trouver une solution serait de s'asseoir ensemble autour d'une table pour négocier entre nous. »*

Mardi 25 août, John Feerick, le médiateur nommé pour arbitrer ce conflit salarial, a écouté les doléances des deux parties pendant *six heures et demie. La prochaine* audition a été fixée au 3 septembre, sachant que John Feerick disposera ensuite de trente jours pour donner son jugement. Les propriétaires de club et les responsables de la NBA n'ont pas exclu la possibilité de saisir la justice en cas d'avis défavorable. *Si tel était le cas, le dé*but du championnat, prévu pour le 4 novembre, serait reporté et la saison 1998-1998 directement menacée.

Paul Miquel

Les différends entre les deux parties

Au-delà du double conflit sur la renégociation de *« l'exception Larry Bird »* et le paiement des salaires des joueurs pendant la durée du *lock-out*, les propriétaires de club (appuyés par la NBA) et le syndicat des basketteurs s'opposent sur d'autres sujets.

● **Les propriétaires et la NBA.** La National Basketball Association souhaiterait ainsi imposer aux basketteurs une refonte de certaines *de ses règles :*

– Ajouter la marijuana à la liste des produits interdits, qui se limite aujourd'hui à la cocaïne et à l'héroïne.

– Allonger la durée des contrats des « rookies » (joueurs débutants) au-delà des trois ans réglementaires. *Le salaire d'un « rookie » étant* imposé par la NBA, l'impact financier de cette proposition sur le budget des clubs semble évident : cela permettrait de retarder la flambée salariale des émargements.

– Alourdir les pénalités financières infligées aux basketteurs en cas de *mauvaise conduite.*

● **Le syndicat des joueurs.** Il milite pour :

– Réduire le pouvoir de la NBA pour tout ce qui concerne les règles disciplinaires, dans le but avoué de les assouplir.

– Permettre au syndicat de *développer un droit* de licence pour l'utilisation de son logo dans un but commercial.

– Pousser les clubs à inclure certains revenus de match « cachés » dans leur budget global. Le plafond salarial étant calculé de façon proportionnelle suivant le volume *budgétaire de chaque club*, cette proposition vise donc à augmenter le fameux *« salary cap »* des basketteurs.

LOTO

■ **Les tirages n° 68 du Loto, effec**tués mercredi 26 août, ont donné les résultats suivants. **Premier tirage** : 1, 3, 6, 9, 16, 22, numéro complémentaire le 2. Rapports pour six bons numéros : 1 103 070 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 22 245 F ; pour cinq bons numéros : 1 780 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 118 F ; pour quatre bons numéros 59 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 18 F ; pour trois bons numéros : 9 F. **Second tirage** : 12, 15, 16, 28, 43, 49, numéro complémentaire le 30. Rapports pour six bons numéros : 14 064 455 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 38 130 F ; pour cinq bons numéros : 6 720 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 286 F ; pour quatre bons numéros : 143 F ; pour trois bons numéros et *le complémentaire : 28 F ; pour* trois bons numéros : 14 F.

Eliminé par le HJK Helsinki, le FC Metz laisse échapper la Ligue des champions

Les footballeurs lorrains ont étalé leurs faiblesses

QUARANTE-CINQ jours après le triomphe planétaire des Bleus, le FC Metz a soldé l'état de grâce du football français, mercredi 26 août, en échouant (1-1) devant le HJK *Helsinki en tour préliminaire de la* Ligue des champions. Avec l'élimination prématurée d'Auxerre et de Bastia en Coupe Intertoto, *la sai*son internationale des clubs français prend un tour inquiétant.

Battus (0-1) au match aller le 12 août, les Lorrains ont étalé lors de la seconde manche la faiblesse de leur secteur offensif face à un adversaire qui représentera pour la *première fois* la Finlande dans la plus prestigieuse des compétitions européennes. Seul un penalty transformé par Frédéric Meyrieu (79e minute) a évité au vice-champion de France une nouvelle défaite (1-1) après le but marqué de la tête par Vasara (69e).

Privés de Ligue des champions, les Messins héritent d'un lot de consolation avec une participation *à partir du 15 septembre à la* Coupe de l'UEFA. Ce marché de dupes ne calmera pas la colère des supporteurs, qui ont vilipendé joueurs et dirigeants, mercredi 26 août. Malgré un début de championnat calamiteux (un nul et deux revers, aucun but marqué, avant-*dernier au classement), le FCM* semblait à l'abri d'une désillusion devant un club amateur au budget malingre (8 millions de francs, contre 135 millions de francs pour Metz) et dont l'effectif se résume à cinq professionnels.

« L'absence de notre attaquant Bruno Rodriguez nous a handicapés », a déclaré le capitaine, Sylvain Kastendeuch. L'argument est un peu mince pour justifier une contre-performance qui fera date. Le FC Metz n'a pas su profiter de sa superbe saison écoulée pour construire une équipe compétitive. Robert Pires (Marseille), Jocelyn Blanchard (Juventus Turin) et Rigobert Song (Salernita) ont été cédés moyennant 100 millions de *francs. Le pactole a surtout servi* à la modernisation des structures avec la création d'un nouveau siège social (25 millions).

LOGIQUE PRÉSIDENTIELLE

Une enveloppe de 20 millions de francs a été consacrée à l'arrivée de six recrues sans grande expérience. Le président Carlo Molinari défend sa gestion parcimonieuse : *« Je n'ai aucun regret. Nous ne pouvions pas faire autrement. Je n'allais tout de même pas mettre en danger le long terme pour une participation ponctuelle à la Ligue des champions. »*

La logique présidentielle n'a pas que des adeptes, y compris au sein du club. L'entraîneur, Joël Muller, qui a refusé une offre du Paris-Saint-Germain au printemps, va *devoir reconstruire une équipe et* rentrer dans le rang en attendant que s'accomplisse cette œuvre de longue haleine. Le RC Lens, champion de France en titre et lui aussi dépouillé de trois titulaires, a choisi d'investir 100 millions de francs dans l'achat de plusieurs espoirs *français pour rester compétitif en* Ligue des champions. Le tirage au sort de cette épreuve lucrative donnera une première indication sur les chances d'un rapide retour d'investissement, puisque l'Union européenne de football attribue pour les six matches de poule *précédant les quarts de finale* 4 millions de francs pour une victoire et 2 millions pour un résultat nul, auxquels s'ajoutent 8 millions d'office pour chaque participant.

Elie Barth



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les retours des vacanciers du mois d'août, étalés sur plusieurs jours, ont été classés « orange » en Ile-de-France dimanche 30 août par la Prévention routière, qui a également classé « orange » les départs de la région parisienne vendredi soir. Sur la route des retours, les principales difficultés devraient se situer vendredi 28 dans la région bordelaise et dans la vallée de la Saône, puis, dimanche 30, en région parisienne, où les retours de congés devraient s'additionner aux retours de week-end. Dimanche, note Bison futé, les retours *« de n'importe quel littoral »* (de 17 à 19 heures) et les entrées dans les agglomérations (de 18 à 21 heures) risquent d'être difficiles.

■ **EUROPE.** Respectant la logique du voyage (renseignements, aéroport, location de voitures, hôtels, restaurants, etc.) le guide *L'Europe Tour, le voyage en six langues* permet de s'exprimer en français, anglais, espagnol, allemand, italien et portugais et comporte températures, adresses d'ambassades, tables de conversions, (éditions Johnatan, 360 p., 119 F). Il existe aussi en trois langues (226 p., 69 F).

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie Iberia desservira quotidiennement, à partir du mardi 1er septembre, en Airbus A 340, une nouvelle ligne sans escale entre Madrid et Chicago. Des vols effectués par Regional Airlines assureront les correspondances vers Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Nantes. Le tarif de lancement Paris-Chicago, via Madrid, à 1 990 F (plus taxes, environ 400 F) s'applique jusqu'au 10 décembre. Réservations : 0802-075-075.

Ensoleillé mais frais

VENDREDI, un vaste anticyclone s'est installé pour plusieurs jours au voisinage de l'Irlande. Il dirige un flux de nord sec, mais frais, sur la France. Un léger couloir dépressionnaire circulera de la mer du Nord à l'Europe centrale, amenant quelques débordements nuageux sur le quart nord-est du pays. Le temps sera plus doux dans le Sud malgré la perte de quelques degrés par rapport à ces derniers jours. Des orages pourront éclater des Alpes du Sud à la Corse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil dominera largement malgré quelques passages nuageux. Le vent d'est restera sensible sur les pays de Loire, en particulier près des côtes. La fraîcheur s'installera, avec de 17 à 21 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront parfois présents de la frontière belge à l'Ile-de-France, surtout l'après-midi. Le soleil s'imposera sans trop de mal de la Normandie au Centre. On attend de 16 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront assez présents, surtout près des frontières. Malgré quelques éclaircies, il ne fera pas plus de 16 à 21 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil dominera du matin au soir. Des nuages traîneront encore près des Pyrénées. Les températures perdront quelques degrés, il ne fera guère plus de 20 à 24 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera très largement ensoleillé, malgré quelques nuages passagers au nord. Les températures continueront à baisser, il ne fera pas plus de 18 à 22 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mistral et la tramontane joueront les premiers rôles. Ils souffleront parfois jusqu'à 80 km/h, en dégageant le ciel. Des orages isolés sont attendus des Alpes du Sud à la Corse. On attend de 24 à 28 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ;
N : nuageux ;
C : couvert ;
P : pluie ;
* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	16/27 N
BIARRITZ	14/22 S
BORDEAUX	13/24 S
BOURGES	9/21 S
BREST	9/17 S
CAEN	12/17 N
CHERBOURG	7/17 N
CLERMONT-F.	8/22 N
DIJON	8/20 N
GRENOBLE	10/25 N
LILLE	9/18 N
LIMOGES	9/22 S
LYON	11/23 S
MARSEILLE	16/26 S
NANCY	8/19 N
NANTES	9/20 S
NICE	19/25 S
PARIS	8/19 N
PAU	12/20 S
PERPIGNAN	18/27 S
RENNES	8/19 N
ST-ETIENNE	8/20 S
STRASBOURG	7/18 N
TOULOUSE	14/24 S
TOURS	7/20 N
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/30 P
FORT-DE-FR.	25/31 P

NOUMEA	21/25 N	BUCAREST	13/31 S	MILAN	15/22 N	VENISE	15/19 P	SANTIAGO/CHI	-2/17 S	ASIE-OCÉANIE	
PAPEETE	23/29 S	BUDAPEST	11/20 P	MOSCOU	10/15 N	VIENNE	10/19 N	TORONTO	18/27 C	BANGKOK	25/32 C
POINTE-A-PIT.	26/31 P	COPENHAGUE	11/16 N	MUNICH	7/17 N			WASHINGTON	24/32 S	BOMBAY	26/29 P
ST-DENIS-RÉ.	20/24 P	DUBLIN	11/18 S	NAPLES	23/28 N	AMÉRIQUES				DJAKARTA	26/32 C
		FRANCFORT	7/17 N	OSLO	8/16 N	BRASILIA	17/32 S	AFRIQUE		DUBAI	29/40 S
EUROPE		GENEVE	11/19 N	PALMA DE M.	20/29 N	BUENOS AIR.	8/19 S	ALGER	20/30 N	HANOI	28/35 C
AMSTERDAM	10/14 N	HELSINKI	9/15 N	PRAGUE	6/15 N	CARACAS	25/32 N	DAKAR	27/29 C	HONGKONG	27/30 P
ATHENES	23/32 S	ISTANBUL	22/26 S	ROME	20/27 N	CHICAGO	20/28 N	KINSHASA	19/30 N	JERUSALEM	24/33 S
BARCELONE	20/27 N	KIEV	12/19 S	SEVILLE	16/31 N	LIMA	14/18 N	LE CAIRE	24/34 S	NEW DEHLI	27/32 C
BELFAST	12/16 S	LISBONNE	17/24 N	SOFIA	16/27 S	LOS ANGELES	20/28 S	MARRAKECH	18/35 S	PEKIN	20/27 S
BELGRADE	13/20 N	LIVERPOOL	13/18 S	ST-PETERSB.	9/16 N	MEXICO	14/22 C	NAIROBI	14/22 C	SEOUL	22/27 S
BERLIN	9/15 P	LONDRES	11/19 N	STOCKHOLM	10/15 P	MONTREAL	16/25 N	PRETORIA	7/20 S	SINGAPOUR	26/29 C
BERNE	7/16 S	LUXEMBOURG	7/16 N	TENERIFE	17/24 S	NEW YORK	23/28 P	RABAT	17/23 N	SYDNEY	12/17 S
BRUXELLES	9/15 N	MADRID	14/31 N	VARSOVIE	8/15 P	SAN FRANCIS.	14/21 S	TUNIS	24/33 S	TOKYO	26/29 P

Situation le 27 AOUT - 0 heure TU

Prévisions pour le 29 AOUT - 0 heure TU

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98205

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III						■						
IV					■						■	
V								■				
VI			■				■					
VII					■							
VIII						■						
IX		■								■		
X				■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Sur le retour après une mauvaise passe. – II. Elle nous saisit et procure des frissons. Donne des frissons et la fièvre. – III. Sans partage. Entrée à base d'oeufs. – IV. Palmier fournisseur de cachous. Quand elle ne travaille pas la terre, il tourne dans l'espace. – V. Ornement d'autel. Refuse la vérité. – VI. Petit par un bout. Uni désuni. Finir avec soin. – VII. Pièce de charpente. Les cloches à toute volée. – VIII. Ville d'Allemagne. Conducteurs qui ne feront pas d'excès. – IX. Fit couler. Au sommet. – X. D'un auxiliaire. Ses histoires restent extraordinaires. Porte atteinte au mot suivant.

VERTICALEMENT

1. Sortie de secours. – 2. Légère sous ses grands airs. – 3. Fait une bonne infusion. Se jette dans la Méditerranée. – 4. Comme un caoutchouc rendu plus résistant. – 5. Pour toucher une vierge. Double le suivant. Lettres de politesse. – 6. Ouvre la marche. Cercle souvent ouvert. *Points opposés.* – 7. Préparée pour récolter. Peu commun. – 8. Tient le haut de l'affiche. Coupés pour casser les angles. – 9. Ouvrage plein de règles. – 10. Cloporte aquatique. – 11. Le propre peut être commun. *Rejetteras.* – 12. Toujours prête à vous laisser tomber.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98204

HORIZONTALEMENT

I. Passe-partout. – II. Expiration. – III. Naines. Em. Se. – IV. Ré. Sfumato. – V. Lai. Carreler. – VI. Tirages. Bai. – VII. Iguanes. Marc. – VIII. Elève. Nattai. – IX. Méli. Nem. Rte. – X. Esse. Elyséen.

VERTICALEMENT

1. Pénultième. – 2. Axa. Aigles. – 3. Spirituels. – 4. Sine. Ravie. – 5. Ere. Cane. – 6. Passage. Ne. – 7. At. Fresnel. – 8. Rieurs. Amy. – 9. Tomme. Mt. – 10. On. Albâtre. – 11. Stéarate. – 12. Théoricien.

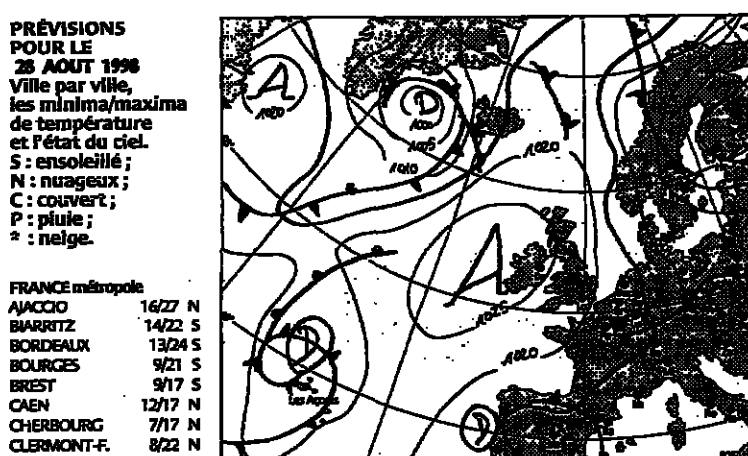
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION

N° 80

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

D'après nature



RMN/JEAN SCHORMANS

« Femme piquée par un serpent », d'Auguste Clésinger (1814-1883). Paris, Musée d'Orsay.

AU SALON de 1847, la foule se presse autour de l'oeuvre d'un jeune sculpteur, une femme aux *« reins cambrés, la tête renversée en arrière au milieu d'une nappe de cheveux qui ruissellent comme les flots d'une urne, le torse saillant et faisant ressortir la sublimité de ses seins orgueilleux »* (Théophile Gautier). Admirateurs et opposants s'affrontent en une vive polémique pimentée de scandale.

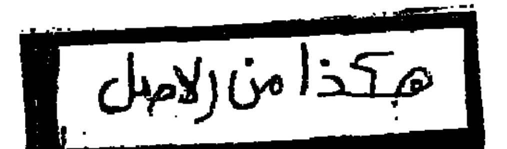
Auguste Clésinger a moulé d'après nature, et de plus, le modèle est connu : il s'agit d'Aglaé-Apollonie Sabatier, muse de Théophile Gautier et de Charles Baudelaire. Avant d'exposer sa sculpture, tout d'abord appelée *Rêve d'amour*, Clésinger a ajouté un serpent sous forme d'un discret bracelet au bras de celle qui est devenue *Femme piquée par un serpent*. Cela n'a pas empêché le scandale, relancé au moment de l'acquisition de l'oeuvre par le Musée du Louvre, en 1931. Un autre sculpteur a été soupçonné, à tort cette fois, d'avoir utilisé le moulage sur nature, il s'agit de :

- Auguste Bourdelle ?
- Auguste Préault ?
- Auguste Rodin ?

Réponse dans *Le Monde* du 4 septembre.

Solution du jeu n° 79 paru dans *Le Monde* du 21 août.

Le peintre Ernest Hébert a occupé deux fois le poste de directeur de l'Académie de France à Rome, de 1867 à 1874, puis de 1885 à 1894. Jules Lenepveu lui avait succédé à l'issue de son premier séjour. Hébert a pris la place de Louis Cabat en 1885 et c'est le sculpteur Eugène Guillaume qui lui a succédé en 1894.



ARTS Dès 1901 et sa première participation au Salon des Indépendants, Albert Marquet se fait remarquer par la brutalité et la violence de sa peinture. Mais ce fauve va s'assagir et tempérer sa palette. Une exposition au musée de Lodève, dans l'hôtel du cardinal de Fleury, permet de découvrir son œuvre. ● ADMIS, en 1892, à l'Ecole nationale des arts décoratifs, Marquet y rencontre Matisse, qui deviendra son ami pour la vie. Il échangera ainsi avec son aîné de cinq ans une correspondance régulière jusqu'à sa mort, en 1947. ● DANS SA JEUNESSE, Marquet, affligé d'un pied-bot et de myopie, va rêvasser sur le port de Bordeaux, sa ville natale. C'est là qu'il trouve son sujet de prédilection, les quais et les ports du monde entier. ● DANS l'exposition qui lui est consacrée, il faut voir plus particulièrement l'exceptionnel *Paris, quai Conti*, ou ses dessins.

Un fauve à sa fenêtre

La première rétrospective consacrée à Albert Marquet organisée depuis un quart de siècle réunit près de quatre-vingt-dix œuvres au musée de Lodève, dans l'Hérault. Les dessins de cet ami de Matisse sont une révélation

« Marquet », Musée de Lodève, hôtel du Cardinal de Fleury, Square Georges-Auric, 34700 Lodève. Tél. : 04-67-88-86-10. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er novembre. Entrée 32 francs. Catalogue 308 pages.

LODÈVE,
de notre envoyé spécial

Quelques jours avant l'ouverture officielle du Salon d'automne, en octobre 1905, Louis Vauxcelles, critique d'art du *Gil Blas*, met la dernière main à un article qui le rendra célèbre, et les peintres qu'il critique plus encore : il décrit la salle VII qui réunit Camoin, Derain, Flandrin, Friesz, Girieud, Manguin, Matisse, Puy, Rouault, Valtat, Vlaminck, Van Dongen, et Albert Marquet, qui a envoyé cette année quatre tableaux : *Anthéor*, *Menton*, *Agay* et *Les Roches rouges au Trayas*. Mais c'est un presque homonyme que Vauxcelles met en avant : le sculpteur Albert Marque, sans « t » final. Né à Nanterre en 1872, il expose deux petits bustes marmoréens et délicats, égarés par la fantaisie d'un placier au centre d'une salle où éclatent les contrastes de couleurs primaires *« ... au milieu de l'orgie des tons purs : Donatello chez les fauves »*.

Le premier mouvement d'avant-garde du XXe siècle trouva ainsi son nom de baptême. Pourtant, la véhémence de la palette n'était pas une nouveauté chez ces anciens élèves de Gustave Moreau. En 1929, Marquet confiait à Georges Duthuit, qui l'interrogeait pour la revue *Cahiers d'art* : *« Les premiers Indépendants* [le Salon des Indépendants] *où nous étions, je crois, les deux seuls peintres à nous exprimer par des tons purs, remontent à 1901. Je n'ai peint de ce genre qu'à Arcueil et au Luxembourg. Matisse lui même, d'ailleurs, après ses toiles fortement colorées de 1900, à fait des choses grises. Les années 1905, 1906 et 1907 marquent plutôt le stade final de ces recherches. »*

« BRUTAL ET RUDE »

Il faut douter des paroles d'artistes. Le souci d'antériorité peut modifier certains souvenirs, surtout lorsqu'aux fauves furent opposés les expressionnistes allemands ; et Matisse ne fut pas si gris que son ami Marquet veut le faire croire. Mais il est vrai que, dès 1901 et sa première participation au Salon des Indépendants, Marquet se fait remarquer : il est *« brutal et rude »*, selon le critique Gustave Coquiot, et *« recherche de préférence la synthèse violente, les oppositions sonores... »*, lit-on dans *La Chronique des arts* du 2 mars 1901. Il va s'assagir bien vite, et tempérer sa pallette.

Jamais fauve n'eut l'air si peu féroce. Une photographie le montre posant à côté de Matisse : Marquet porte des lorgnons ovales, couvrants des yeux en billes et un regard myope et limpide quoique parfois malicieux ; il est coiffé d'un chapeau cabossé, enfoncé jusqu'aux oreilles ; le cou est engoncé dans un faux col en celluloïd rabattu sur une cravate emperlée d'une épingle ; la moustache est drue, broussailleuse, et, en bataille, elle tire à hue et à dia : la pointe en croc se relève du côté droit, et tombe à gauche, algueuse, en berne.

Et, remarquable parce que soigneusement caché, un pied-bot qui l'affligeait d'une légère claudication. Ce fut la plaie de Marquet, sa vie durant, et d'abord pendant son enfance : elle l'excluait des jeux partagés par ses camarades. Sa myopie, tardivement décelée et corrigée, le faisait prendre pour un benêt par son instituteur, un *« garde-chiourme »*, selon lui. Complexé, Marquet se jugeait difforme, et faisait l'école buissonnière pour s'en aller rêvasser sur les embarcadères du port de Bordeaux, sa ville natale. C'est presque une vocation qui perce là : Marquet peindra des quais.

TOUJOURS UN QUAI

En 1892, il est admis à l'Ecole nationale des arts décoratifs, à Paris. Il y rencontre Matisse, de cinq ans son aîné, son ami pour la vie, jusqu'à la fin en tout cas : sachant Marquet atteint du cancer qui l'emportera le 14 juin 1947, Matisse lui expédie des fruits de Vence et lui décrit sa propre maladie, pour lui remonter le moral. Marquet ne fut jamais un grand épistolier : sa femme Marcelle tenait la correspondance. Il fait une exception pour Matisse, auquel il écrit régulièrement, et personnellement. Il étudie avec lui dans l'atelier de Gustave Moreau, à l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquai. Et c'est encore Matisse qui lui cède en 1908 son appartement, devenu trop petit : il est sis au 19, quai Saint-Michel.

Toujours un quai. Marquet les hantera, partout dans le monde, choisissant ses hôtels et ses appartements en fonction de la vue qu'ils lui offrent. La Seine fait ses délices, le long des Grands-Augustins, du Louvre, du quai Conti, du Pont Neuf ou de l'île de la Cité, et plus tard à La Frette, où il s'installe. Tranquillement abrité des curieux, le regard plongeant d'une fenêtre ouverte, il peint aussi les ports du monde entier. Car il voyage, le benêt boiteux, et si le point de vue ne varie guère, les sujets composent un atlas : Saint-Tropez, Le Havre, Hambourg, Rotterdam, Alger, où il se rend chaque année et prend femme, Marseille, Naples, La Rochelle, Sète, Ciboure, et la Norvège, Boulogne et Santander, Rabat et Stockholm. Marquet chérit la mer, et fuit les importuns, comme les mondanités : invité au Danieli, un des plus beaux hôtels de Venise, à l'occasion de la Biennale de 1936, il le trouve trop luxueux pour lui, et s'installe dans une pension de famille où, tranquillement, il brosse la lagune.

Marquet voulait vivre et peindre en paix. Ce qui n'excluait pas une certaine forme, têtue, d'engagement, comme le rappelle Maïté Vallès-Bled dans le catalogue de l'exposition de Lodève : *« Il n'hésita pas à signer une affiche de protestation des artistes et des intellectuels contre le nazisme peu avant l'entrée des troupes allemandes dans Paris, refusa de participer au Salon des Tuileries de 1942, car il lui était demandé de remplir un questionnaire certifiant qu'il n'était pas juif. Apprenant que les responsables du Salon avaient malgré tout accroché plusieurs de ses œuvres, il exigea qu'elles soient retirées de l'exposition. »*

En 1945, le banquier et collectionneur David Weill lui demanda de poser sa candidature à l'Académie des beaux-arts. Marquet écrivit à son ami Matisse : *« J'en suis tombé sur le derrière, mais j'ai répondu par notre vieux cri de guerre, merde pour l'Institut ! »* Combien d'artistes septuagénaires et glorieux auraient ce saint réflexe ?

Harry Bellet

Un peintre tranquille, intelligent et délicat qui fait parfois vibrer

LODÈVE
de notre envoyé spécial

Lodève compte 8 001 habitants. Le 1, c'est Maïté Vallès-Bled, autrefois conservatrice du Musée des beaux-arts de Chartres, aujourd'hui organisatrice de l'exposition Marquet, qui succède à celle consacrée en 1997 à Utrillo – elle avait attiré quarante mille visiteurs, quintuplant la population. Avant, il n'y avait rien. Un passé industriel, certes, mais qui devait beaucoup au cardinal André Hercule de Fleury, natif du lieu, qui a vu le jour en 1653 dans la maison qui abrite aujourd'hui le musée qui porte son nom. Fleury, aumônier de Louis XIV et précepteur puis ministre du « bien-aimé », son successeur, profita de son entregent pour obtenir le monopole de la fourniture des draps de troupe à l'armée royale. D'autres ministres ont passé depuis, et d'autres fournisseurs. La petite ville périclitait, doucement.

Les édiles ont alors décidé de *« s'appuyer sur une politique culturelle ambitieuse, qui contribue à redynamiser l'économie »*. Après l'exposition Utrillo, Marquet devait confirmer la justesse de ce choix. L'option n'était pas sans risques. On ne réunit pas quatre-vingt-dix toiles d'un peintre important sans engager quelques dépenses, et beaucoup d'énergie. Le résultat est-il à la hauteur de l'ambition ? Oui. Marquet est un peintre tranquille et, malgré sa jeunesse agitée, plaisant somme toute. Intelligent, délicat et consensuel. *Marquet se borne aux vues de ses fenêtres, et au* temps qu'il fait. Avec une grande honnêteté, ce qui n'est pas si mal, et un talent gentiment fédérateur.

Dès le début de l'exposition, un nu, peint en 1895, pourrait résumer le propos : le dessin en est simple et intéressant, parce que radical ; mais la facture en restitue les chairs généreuses : le nu est « bien plein », comme on le dit d'un crabe chez le poissonnier. Marquet est un peintre qui vous en donne pour votre argent. Parfois, il lasse, comme lorsque les cadrages, pris sous le même angle et de la même fenêtre, se multiplient, dans la même harmonie de vert d'eau, avec le même fanion rouge pour rehausser le tout.

A d'autres moments, trop rares, il fait vibrer le spectateur, comme dans l'exceptionnel et brouillé *Paris, quai Conti*, de 1936-1939, un pur chef-d'oeuvre, hors du temps, à la matière vaporeuse, veloutée et tendre, comme celle d'un Balthus. Ou dans ses dessins, une révélation, dont l'autorité permet de mieux comprendre l'estime que lui portait Matisse : les sept coups de pinceau qui construisent la *Tête d'homme avec moustache*, de 1898, l'acuité inquiète de l'*Autoportrait* de 1915, l'intelligence plastique des *Deux chats*, de 1942, suffiraient à justifier que l'on gare sa voiture devant le musée de Lodève. Une ville persuadée que la culture peut aider l'économie mérite qu'on s'y arrête.

Ha. B.

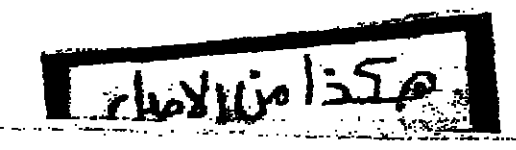
LA PHOTOGRAPHIE DE MICHAEL O'NEILL

VISA POUR L'IMAGE, PERPIGNAN

MICHAEL O'NEILL
Né à Akron, dans l'Etat de l'Ohio, en 1946, il vit à New York. Sa carrière photographique a débuté dans les jungles du Chiapas et de Quinta Rao, au Mexique en 1965. Il découvre la magie du noir et blanc alors qu'il était assistant dans un studio de New York. Il a été photographe spécialisé dans les natures mortes durant dix ans. Un travail qui lui vaudra de nombreux prix dans le domaine de la photo publicitaire. En 1980, il opère une transition dans sa carrière avec l'étude du tirage platine et le portrait grand format tout en se consacrant à l'enseignement. Il se spécialise alors dans le portrait pour la presse magazine (publications dans le « New York Times Magazine », « GQ », « Vanity Fair », « Fortune », « Sports Illustrated », « Life », etc.). Il publie, en 1991, un album en noir et blanc de photographies de bébés animaux intitulé « Zoobabies ». Il travaille aussi avec les studios cinématographiques d'Hollywood.



« Chuck Close #2 », février 1998. Exposition : « Outline-Portraits » couvent Sainte-Marie, rue du Général-Derroja. Du 29 août au 13 septembre, de 10 heures à 20 heures, entrée libre.



Le théâtre palestinien en manque d'argent, de structures d'enseignement et de production

Najib Ghallale répète « Veto ou Sacco-Vanzetti » au Théâtre Al-Kassaba de Jérusalem

Ancien assistant d'Armand Gatti, le metteur en scène Najib Ghallale a réuni deux comédiens français et cinq Palestiniens pour un projet ambitieux : la première coproduction franco-palestinienne. Le spectacle, *Veto ou Sacco-Vanzetti*, qui réunit *Œdipe Roi*, de Sophocle et *Chant public devant deux chaises électriques*, d'Armand Gatti, sera créé en octobre, au Théâtre des Malassis, de Bagnolet.

JÉRUSALEM
de notre envoyée spéciale

Chaque jour, Khaled Al Masso va de Bethléem à Jérusalem, où il entre en fraude pour se rendre dans la partie est de la ville. Il rejoint le Théâtre Al-Kassaba, dans une petite rue qui donne sur les jardins de l'American Colony, l'hôtel mythique de Lawrence et Churchill. Al-Kassaba occupe le sous-sol d'un immeuble. C'est l'antre de George Ibrahim, la grande figure du théâtre palestinien, qui a beaucoup œuvré pour que se réalise le projet auquel Khaled Al Masso participe : la création de *Veto ou Sacco-Vanzetti*, d'après la pièce d'Armand Gatti, *Chant public devant deux chaises électriques* et *Œdipe Roi*, de Sophocle. La mise en scène est assurée par Najib Ghallale, ancien assistant d'Armand Gatti.

REPORTAGE

La salle dirigée par George Ibrahim abrite plus de chats sauvages que de spectacles

Le foyer d'Al-Kassaba est presque aussi grand que la salle. C'est l'agora, où circule le thé et le narguilé, où les histoires se racontent. Khaled Al Masso, l'air gracile, a de très grands yeux. *« J'ai vingt-sept ans, je suis né à Jérusalem, mais je n'ai pas le droit d'y habiter, parce que je n'ai pas de carte de résident. Je vis chez mes grands-parents, à Bethléem. La maison de Jérusalem est occupée par certains de mes frères et sœurs qui, eux, sont autorisés. J'y vais clandestinement, en passant par des endroits non contrôlés. Hier, j'ai été arrêté par un policier. Finalement, il m'a laissé passer ; il était occupé à manger des pistaches… J'ai étudié le théâtre au Chili, où vit une importante colonie palestinienne. C'était au moment de l'Intifada, il n'y avait aucun endroit où apprendre, ici. »*

Depuis 1993, Khaled appartient à la troupe du Théâtre Al-Kassaba. En 1994, il était d'un *Roméo et Juliette* historique : pour la première fois des acteurs juifs et arabes jouaient ensemble, à l'initiative de deux metteurs en scène, le Palestinien Fouad Awad et l'Israélien Eran Baniel (*Le Monde* du 22 juin et du 8 décembre 1994). *« On l'a fait parce qu'on pensait que la paix était en train de naître. C'était un travail qui témoignait de la possibilité de vivre ensemble. Cet espoir a été déçu. »*

Dans *Roméo et Juliette*, Khaled Al Masso avait pour compagnon de scène Mohamad Backri, qui jouait Mercutio et joue Œdipe dans *Veto ou Sacco-Vanzetti*. Ce Palestinien âgé de quarante-cinq ans, un très grand comédien, dément d'office les clichés : blond aux yeux bleus, il ressemble à Clint Eastwood. Pendant quinze ans, il a travaillé avec les Palestiniens, à la télévision, au théâtre et au cinéma. C'est une star qui a tourné avec Ouri Barabache, Costa Gavras et a représenté Israël à la cérémonie des Oscars, en 1984.

« De 1948 à 1982, dit-il, *le personnage de l'Arabe dans le cinéma israélien était un stéréotype : mat, traître et lâche. Après Sabra et Chatila et la prise de conscience que cet événement a entraînée, la gauche israélienne a considéré l'Arabe d'une façon un peu plus positive. J'ai profité de ces circonstances pour inventer un personnage à l'opposé du stéréotype. J'ai toujours utilisé mon vécu et ma beauté physique pour montrer que nous, Palestiniens, sommes comme tout le monde. L'Arabe, selon le stéréotype, est celui qui ne peut pas regarder en face. Je les ai regardés en face. Je n'ai jamais été considéré comme un traître par les Palestiniens en raison de mon travail avec les Israéliens, parce que je choisissais des rôles positifs. »*

UNE BOUFFÉE D'AIR

Mohamad Backri poursuit : *« Il y a cinq ou six ans, après la montée de la droite israélienne, j'ai compris que je ne pouvais plus faire partie du monde culturel israélien. Que la préférence revenait à mon peuple. Ce sont les Israéliens qui m'ont appris ce qu'est le fait d'appartenir à un Etat. En me traitant de plus en plus comme un étranger, ils m'ont obligé à m'interroger sur mon identité. Aujourd'hui, je travaille dans un théâtre palestinien pauvre, et je suis beaucoup plus serein que si je travaillais dans un riche théâtre israélien. »* Comme celle de tous les comédiens palestiniens, la situation de Mohamad Backri est difficile.

A Jérusalem, le bâtiment du Théâtre national palestinien abrite plus de chats sauvages que de spectacles. George Ibrahim ne dresse pas un portrait optimiste de la situation actuelle : *« Le théâtre palestinien est très jeune. Il n'a pas plus de trente ans. Au départ, c'était surtout une tribune politique. Il a évolué tout en restant sur le même terrain. Mais il rencontre beaucoup d'obstacles : manque de formation, de structures, d'argent. Depuis le bouclage de Jérusalem, il y a cinq ans, on ne peut plus remplir les salles. La vie nocturne cesse vers 17 heures. Les gens ne sortent pas, ils ont d'autres soucis. »*

Dans ce contexte, *Veto ou Sacco-Vanzetti* arrive comme une bouffée d'air. Ce spectacle – la première coproduction franco-palestinienne – est en répétition au Théâtre Al-Kassaba de George Ibrahim jusqu'à fin août. Il y a cinq ans que Najib Ghallale y travaille. Né au Maroc, installé en France depuis 1982, cet homme âgé de trente-huit ans a fait partie de la « tribu » Gatti, de 1990 à 1995. *« Je voulais travailler avec des Palestiniens, mais pas sur la question palestinienne – pour éviter la confusion ou la récupération. Je suis le premier metteur en scène arabe à avoir monté des textes sur la Shoah, un de Liliane Atlan, l'autre de Gatti. J'ai choisi de faire se rencontrer deux histoires – celle de Sacco et Vanzetti et celle d'Œdipe – parce que l'un représente le mythe, les autres la tragédie contemporaine. Ils ont en commun d'être condamnés d'avance. »*

Sept comédiens jouent *Veto* : deux Français et cinq Palestiniens, dont plusieurs ont connu la prison. Khaled Al Masso n'avait jamais entendu parler de Sacco et Vanzetti : *« Leur souffrance, la vie qu'ils ont menée, c'est ce que nous vivons ici. Au tout début de la pièce, des policiers me demandent mes papiers. "Vos papiers !", c'est ce que j'entends tous les jours. »*

Brigitte Salino

★ Création du 13 au 18 octobre, Théâtre des Malassis, 36, rue Pierre-et-Marie-Curie, Bagnolet, 93170. Tél. : 01-49-93-60-71.

Sur la piste de France

A vendre. Un film-démonstration sur la prostitution généralisée de notre société

Film français de Laetitia Masson. Avec Sandrine Kiberlain, Sergio Castellito, Jean-François Stevenin, Chiara Mastroianni, Mireille Perrier. (1 h 57.)

En gros, mais en vraiment très gros, *A vendre* ressemble à *Laura* et à *Citizen Kane*. Comme dans le film d'Otto Preminger, un détective devient, au fil de son enquête, de plus en plus fasciné par la femme qu'il recherche, au point d'en oublier les consignes de son commanditaire. Et comme dans le film d'Orson Welles, Laetitia Masson choisit une structure étoilée pour dresser son portrait de France (Sandrine Kiberlain), son héroïne au nom évidemment métaphorique, en fonction des différents personnages qui l'ont côtoyée : des parents déplorant que leur fille ne soit pas un homme, un petit ami du village qui la trompait avec sa meilleure amie, un employé de banque, une mère de famille avec qui son mari avait une liaison, un patron d'une salle de danse, commanditaire de cette enquête, qui ne se remet pas du départ de France le jour où ils devaient se marier.

Le maître-mot de cette enquête n'est pas Rosebud, mais argent. Tout est à vendre, nous est-il répété non sans une certaine insistance. Nos rapports seraient régis selon un principe d'échange à peine voilé qui voudrait qu'une entente repose nécessairement sur une convergence d'intérêts. Sandrine Kiberlain, la jeune femme après laquelle tout le monde court – le film ne manque pas de le souligner, avec une certaine lourdeur, par des scènes récurrentes la montrant en train de courir, signe de son désir d'effacer toute attache – bouleversant ceux et celles qui la croisent, a parfaitement saisi cette donnée. Son mérite serait de la dépouiller de toute hypocrisie.

Elle ne fait l'amour qu'en échange d'une somme d'argent. Au jeune banquier qui l'invite à dîner, elle assène cette démonstration implacable : *« J'ai calculé : 400 francs, c'est le prix d'une invitation à dîner dans un bon restaurant, c'est quatre bouquets de fleurs, c'est une robe, et encore pas géniale. Alors ce fric tu le dépenserais de toute façon avec une fille, t'as qu'à te dire que là c'est pareil, mais c'est plus franc. »* Sa démarche est celle d'un individu persuadé que notre société repose sur une prostitution généralisée. Au service de cette thèse d'une renversante originalité, le film accumule les clichés, à mesure que le périple de France (et, à sa suite, du détective) la mène au contact de différents milieux.

Le récit démonstratif d'*A vendre* s'appuie de plus sur des choix stylistiques peu cohérents – pourquoi, par exemple, les séquences finales à New York sont-elles tournées en vidéo ? Quelques scènes, pourtant, laissent espérer encore en cette cinéaste découverte il y a trois ans avec le prometteur *En avoir ou pas*, déjà avec Sandrine Kiberlain qui, dans l'adversité, défend son nouveau personnage avec une belle énergie. Ainsi du moment où les parents de France expriment, dans un racisme tout ordinaire, leur déception de ne pas avoir vu leur fille se marier avec un garçon du village, ou celui où Mireille Perrier détourne le détective de son sujet. Moments réussis car ils échappent à tout déterminisme, représentant la part de hasard d'un film qui a trop confondu fiction et démonstration.

Samuel Blumenfeld

La Côte-Saint-André célèbre Berlioz

REQUIEM, de Berlioz. Avec Yann Beuron (ténor), Chœur de l'Orchestre de Paris, Orchestre national de Lyon, Michel Plasson (direction). La Côte-Saint-André, le 25 août.

PROCHAINS CONCERTS : Berlioz, Liszt, Gounod, Godard, Debussy, Fauré, Chausson, par Didier Henry (baryton), Gilles Ragon (ténor), Jean-Louis Haguenauer (piano), le 28 août, 16 heures ; « Symphonie n° 2 "Résurrection" », de Mahler, par Elisabeth Wachutka (soprano), Doris Soffel (mezzo), Chœur du Musikverein de Düsseldorf, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction), le 28, à 21 heures. De 90 F à 190 F. Tél. : 04-74-20-20-79.

LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ
(Isère)
de notre envoyé spécial

Le Festival Berlioz est un phénix. Créé à Lyon en 1977 par Serge Baudo, annuel puis biennal, supprimé en 1989, il a ressurgi en 1994 à La Côte-Saint-André, la ville natale du compositeur. Depuis deux ans, sous la responsabilité efficace et discrète de Bernard Merlino, il prend sa vitesse de croisière. Doté de 3 millions de francs de subventions, le festival est soutenu par les collectivités locales.

Les concerts se donnent dans une halle médiévale qui peut accueillir 1 100 personnes, tandis que l'église accueille la mélodie et la musique de chambre. La programmation s'étend largement sur la période romantique. Et Bernard Merlino fait appel en priorité aux orchestres symphoniques français, que *« l'on entend rarement en France hors de leur région »*, constate-t-il. 13 000 spectateurs auront assisté à l'édition 1997. Le public vient essentiellement de l'aire rhônalpine, mais se nourrit aussi des clubs Berlioz, qui déposent dans la petite cité iséroise leurs contingents d'Anglais, d'Allemands, d'Américains, de Japonais.

A La Côte-Saint-André, où il naquit en 1803, Berlioz est partout chez lui. En statue sur la place qui porte son nom. En buste ou illustré par des partitions et des instruments dans les vitrines des magasins. En chocolat, grâce à un pâtissier qui a conçu la « Damnation ». En fleur, par les soins d'un horticulteur britannique, géniteur d'un rosier Hector-Berlioz. En métal sur les « euros de La Côte-Saint-André », que les Côtois, décidément imaginatifs, ont lancés cette année.

JARDIN-OASIS

Le cœur de ce qui relève plus de l'appropriation conviviale d'une gloire locale que d'un culte idolâtre est la maison natale. La façade blanche avec sa porte bleue s'ouvre sur un univers cossu de tranquillité, de jardin-oasis, d'odeurs de bois ciré. Tableaux, meubles, objets divers rappellent le souvenir du docteur Berlioz et de sa famille, d'où s'échappa le jeune Hector pour aller faire l'artiste à Paris. La muséographie devrait s'étoffer avec les projets d'agrandissement en cours. Et Bernard Merlino réfléchit à une académie de chant qui pourrait *« apporter la musique dans le musée »*.

Mercredi 25 août, la musique du *Requiem* emplissait le vaste vaisseau de bois de la Halle. Venu en voisin, l'Orchestre national de Lyon était placé sous la baguette de Michel Plasson, remplaçant Emmanuel Krivine, souffrant. Au début, on eut de l'inquiétude pour le Chœur de l'Orchestre de Paris, aux aigus tirés, à la justesse approximative. Il se reprit ensuite et montra, notamment dans l'*Offertorium* et dans l'*Hostias*, un fondu et un équilibre retrouvés. Dans le *Sanctus*, il fournissait une bonne réplique à Yann Beuron, ténor respectueux de la ligne musicale et frémissant d'une sensibilité retenue. Les interventions des cuivres dans le *Tuba Mirum* étaient bien en place. On appréciait le soyeux et la profondeur des cordes dans les passages empreints de suavité. Mais quelques moments suffisent-ils à fonder une interprétation ? Michel Plasson, plus attaché au détail, plus lyrique que dramatique, manquait de la tension dynamique qui doit emporter cette *Messe des morts*, *« belle et bizarre, sauvage, convulsive et douloureuse »*, selon l'expression d'Alfred de Vigny.

Pierre Moulinier



SORTIR

ANGERS

Zao Wou-Ki
La ville d'Angers rend hommage au peintre chinois Zao Wou-Ki. Au Musée des beaux-arts, en trente-trois tableaux, une rétrospective de l'artiste (né à Pékin en 1921) depuis ses premières toiles peintes en Chine avant 1948 jusqu'à ses plus récentes, en 1996. Ses œuvres de jeunesse – dans celles peintes à Paris dominent des signes – se ressentent de l'influence de Paul Klee et aussi de son ami, le poète Henri Michaux. Il est alors lié aux principaux abstraits, Soulages, Vieira da Silva, Riopelle. En 1959, son travail se libère ; il explore un monde intérieur qui le rapproche de la tradition extrême-orientale. S'affirment ensuite les grandes toiles informelles qui jalonnent ses principales périodes créatrices. Au Musée Pincé, vingt-trois gravures, technique à laquelle Zao Wou-Ki s'est adonné, dès 1949 ; salle Chemellier, dix-neuf encres sur papier de 1980 à 1997 qui illustrent ses récentes créations.
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100 Angers. Jusqu'au 20 septembre. Tél. : 02-41-88-64-65.

PARIS

Antoine Tomé
Loin des routes balisées de la chanson prêt-à-porter, Antoine Tomé suit tranquillement sa voie. Il affectionne les petites salles intimes, adaptées à son univers, un monde où voisinent sensualité et humour.
Au Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Les 27, 28 et 29, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre. Première partie, Stéphane Cadé (le 27), Marie Chasles (les 28 et 29).

SAINT-CALAIS (Sarthe)

Festival « Soir au village »
Entre Saint-Calais et Manu Dibango, il y a une histoire. C'est dans cette commune de la Sarthe que le saxophoniste camerounais débarqua en 1949 chez un ami de la famille, envoyé par son père qui voulait lui faire poursuivre ses études en France. Dans ce festival convivial et bon enfant, Manu Dibango a convoqué ses amis musiciens et chanteurs : Patrick Verbeke, Pierre Vassiliu, Yannick Noah, Henri Dikongué, Kali, Mama Keïta, Pablo Master…
Festival de Saint-Calais. Le 29 août, à 19 heures. Tél. : 02-43-35-10-97. De 115 F à 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A vendre (*)
de Laetitia Masson (France, 1 h 57).
Charité Biz'ness
de Thierry Barthes et Pierre Jamin (France, 1 h 25).
Henry Fool
d'Hal Hartley (Etats-Unis, 2 h 17).
Metroland
de Philip Saville (France-Grande-Bretagne, 1 h 36).
La Mutante 2 (*)
de Peter Medak (Etats-Unis, 1 h 33).
6 Jours, 7 nuits
d'Ivan Reitman (Etats-Unis, 1 h 35).
La Voix solitaire de l'homme
d'Alexandre Sokurov (Russie, 1 h 30).
Zonzon
de Laurent Bouhnik (France, 1 h 42).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Charade
de Stanley Donen. Américain, 1963 (1 h 54).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Fille de Ryan
de David Lean. Britannique, 1970 (3 h 15).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier latin, 5e (01-43-26-84-65).

FESTIVALS

Au fil de l'eau
Le Sport favori de l'homme d'Howard Hawks : le 27, à 22 heures.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Le Facteur d'Hussein Kamal : le 27, à 20 h 30 ; *La Momie* de Chadi Abdel Salam : le 27, à 22 h 30.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Jean-Luc Godard
Vivre sa vie : le 28, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Alfred Hitchcock
La Main au collet : le 27, à 18 heures, 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Kenji Mizoguchi
Les Musiciens de Gion : le 28, à 12 heures.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Orson Welles
Vérités et mensonges : le 27, à 17 h 40 ; *Citizen Kane* : le 28, à 13 h 30, 17 h 40.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMEDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Le 27, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Le 27, à 20 h 45. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Quatuor Amati
Mozart : *Quatuor à cordes KV 465 « Les Dissonances »*. Dvorak : *Quatuor à cordes op. 96 « Américain »*. Debussy : *Quatuor à cordes op. 10.*
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-43-16-48-38. 120 F.

ANNULATIONS

Global techno
Le cycle « Global Techno 4.0 » (exposition, concerts et forums autour de la « culture » techno), prévu du 10 au 20 septembre à la Grande Halle de La Villette à Paris, est annulé, annonce la direction de l'établissement public.

RÉSERVATIONS

Quartett
d'Heiner Müller, mise en scène de Jean-Renaud Leloup et Fabrice Lods, d'après *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos.
Théâtre du Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Du 1er septembre au 30 octobre. Tél. : 01-43-27-88-61.
Coup de chauffe à Cognac
Théâtre et arts de la rue.
L'Avant-Scène Cognac, B. P. 17 16108 Cognac Cedex. Les 4 et 5 septembre. Tél. : 05-45-82-17-24.
Archie Shepp Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Les 4 et 5 septembre, à 21 heures. Tél. : 01-44-68-44-08. 143 F.

DERNIERS JOURS

30 août :
Les Années supports/surfaces
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. De 12 heures à 19 heures. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.

هكذا من الاصل

JEUDI 27 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 La Garce ■ ■ Christine Pascal (France, 1984, 95 min). TV 5
20.30 ▶ Les Virtuoses ■ ■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 100 min). Canal +
20.50 Garde à vue ■ ■ Claude Miller (France, 1981, 105 min). M 6
20.55 Max mon amour ■ ■ Nagisa Oshima (France - Etats-Unis, 1986, 95 min). Téva
21.00 Charlie et ses deux nénettes ■ ■ Joël Seria (France, 1973, 90 min). Canal Jimmy
21.10 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min). France 3
21.10 Mon homme Godfrey ■ ■ Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). Cinétoile
22.20 La Bande des quatre ■ ■ ■ Jacques Rivette (France - Suisse, 1989, 160 min). Ciné Cinémas
22.35 Tommy ■ ■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 110 min). Canal Jimmy
22.40 Les Sept Mercenaires ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1960, 125 min). Cinétoile
1.00 Tom et Viv ■ ■ Brian Gilbert (EU - GB, 1994, 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Allemagne nazie. Invités : Saul Friedlandler, Mirko Grmek, Louise Lambrichs, André Glücksmann. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Le phénomène Coelho. Pourquoi les hommes politiques écrivent-ils ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Juliette Gréco. Paris Première
20.05 Temps présent. Mon école au Canada. Diana, une image qui rapporte. Le siècle en images : la révolte des boxers. TSR
21.00 Les Nouveaux Mondes. France 2
21.00 Courts particuliers. Pierre Salvadori. Paris Première
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Marthe Richard et la tolérance. Histoire
0.10 Capital spécial été. Réussir ailleurs. Invité : Jean Reno. M 6

DOCUMENTAIRES

18.35 ▶ A l'auto-école. [4/5]. Rick et Maggie, le défi. Canal +
18.50 Le Maître de chorale. Planète
18.50 Trinidad, l'île aux grenouilles. TMC
19.00 Civilisations englouties. [1/3]. Les eaux de feu. Odyssée
19.30 Le Tortillard du Xaï Xaï. Arte
19.30 Le Sixième Soleil, rébellion des Mayas au Chiapas. Odyssée
19.40 Méditerranée, rive sud. [4/13]. Tunisie, villes et villages. Planète
20.00 Architectures. La maison de Bordeaux de Rem Koolhas. Arte
20.10 L'Oasis dans les glaces. Planète
20.30 Suède : La Forêt des ours. Odyssée
20.35 Femminielli. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. L'Etat de la Palestine. Arte
21.00 Ella Fitzgerald. Une grande dame du jazz. Muzzik
21.40 La Route de la soie. Odyssée
21.55 Les Grands Interprètes. Maria Callas. Muzzik
22.00 Les Nouveaux Explorateurs. Plantes amazoniennes au secours du cancer. Planète
22.25 Que la reine sauve la BBC. Odyssée
22.30 La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
22.45 ▶ Les Amoureux du printemps de Prague. France 2
23.15 Amérique latine, un continent déraciné. [2/6]. Odyssée
23.30 Avoir vingt ans... à Sydney. TV 5
23.45 Paroles d'hommes. Téva
23.55 Le Siècle des hommes. Le rideau se lève. France 2
0.40 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. A Bordeaux. Eurosport - France 2
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 3

MUSIQUE

17.35 et 22.30 Felicity Lott. Au Grand Théâtre de Bordeaux en 1989. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Richard Hickox. Muzzik
18.45 et 23.40 Barbara Hendricks & Monty Alexander Trio. Montreux 1993. Muzzik
19.25 Barbara Hendricks à Leningrad 87. Œuvres de Schumann, Brahms, Fauré, Rachmaninov et Gershwin. Dmitri Alexeev, piano. Muzzik
22.30 Francofolies de Montréal. TV 5
23.20 Guy Béart. Olympia 1996 [2/2]. France 3
23.45 Ceci n'est pas Mozart. *Concerto pour violon en ré majeur KV218*. Avec Bettina Boller, violon. Par l'Orchestre de chambre de la Télévision suisse, dir. Matthias Bamert. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Faux frère. Vincent Martorana. Festival
21.00 La Comète. Claude Santelli. Histoire
22.10 L'Amour tagué. Bruno Carrière. Festival
22.30 Contes d'outre-tombe. Walter Hill, Robert Zemeckis et Richard Donner. 13ème Rue
22.45 Made in America. Délit d'amour. O Carl Schenkel. TF 1

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'eau pure. M 6
19.00 Highlander. Une prison dorée. Série Club
20.13 L'homme qui valait trois milliards. Episode pilote. 13ème Rue
20.50 Julie Lescaut. O Bizutage. TF 1
21.30 L'Ile. [3/7]. Série Club
21.40 Urgences. Fais un vœu. En attendant la suite. TSR
21.45 American Gothic. La leçon de maître Buck. 13ème Rue
22.25 Les Incorruptibles. Tueur sans gages. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. Trop câlin pour être père. Téva

NOTRE CHOIX

● 22.00 Arte
Le Mariage de Sahar

C'est un document à la fois politique et ethnologique. Ce film sur une noce musulmane dans un petit village de Palestine occupée, au sud de Bethléem, montre comment l'occupation affecte la vie et les coutumes des gens ordinaires. L'une des six sœurs de Sahar est déjà veuve. Quelques mois après ses noces, son mari – qu'elle avait épousé au sortir d'un premier séjour dans une prison israélienne – est tombé en *« martyr »* pour la Palestine. L'époux d'une autre a été arrêté par l'occupant dix jours avant le mariage de Sahar. Sahar et son mari devront vivre sous le même toit que les parents de ce dernier, parce que Israël ne délivre qu'au compte-gouttes les permis de construire. Mais la vie continue... *Le Mariage de Sahar* est un touchant document sur les traditions et les rites palestiniens. Hana Musleh n'a pas eu besoin d'imaginer, de mettre en scène ou de choisir ses acteurs. Il lui a suffi de suivre les préparatifs de la noce. Le résultat est plus parlant qu'une fiction et l'interprétation aussi vraie que nature. – *M. Na.*

● 22.35 Canal Jimmy
Tommy

Victime d'un traumatisme pour avoir vu son beau-père tuer son vrai père que l'on croyait mort à la *guerre, un garçon perd la vue,* l'ouïe et la parole. A vingt ans, sans retrouver l'usage de ses sens, il se révèle champion de billard électrique. Transposition cinématographique d'un opéra rock des Who, écrit en 1968 par Pete Townshend. Fable sur la naissance d'une idole. Images choc, stars du rock, culte de Marilyn Monroe, sexe et drogue. Du Ken Russel d'un autre temps (1975). – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. O Bizutage.
22.45 Made in America. Délit d'amour. Téléfilm. O Carl Schenkel.
0.25 Embarquement porte n° 1. Fès.
0.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.55 Kung Fu.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Cyclisme.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
22.35 Expression directe.
22.45 ▶ Les Amoureux du printemps de Prague.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Siècle des hommes. Le rideau se lève.
0.30 Sous le règne de Dieu. Paradis, enfer et résurrection.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Cyclisme.
20.55 Tout le sport.
21.10 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■ Film. Jack Lee-Thompson.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Guy Béart. L'eau vive de la liberté [2/2].
0.40 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A l'auto-école. [4/5].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
20.05 Les Simpson. La phobie d'Homer.
20.30 ▶ Les Virtuoses ■ ■ Film. Mark Herman.
22.18 Art.
22.20 Marquise. Film. Véra Belmont.
0.15 La Vie comme elle est...
0.30 Le Polygraphe ■ Film. R. Lepage.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le Tortillard du Xaï Xaï.
20.00 Architectures.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. L'Etat de la Palestine. 20.45 ▶ L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. 22.00 Le Mariage de Sahar. 22.45 Le Conte des trois diamants. Téléfilm. Michel Khleifi (v.o.).
0.35 Joyeux anniversaire, le Turc ! ■ Film. Doris Dörrie.

M 6

18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Les insectes.
20.50 Garde à vue ■ ■ Film. Claude Miller.
22.35 Poltergeist. O. Le phare du diable. Quelqu'un pour veiller sur moi.
0.10 Capital spécial été. Réussir ailleurs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Le Corps en éclats. L'œil.
21.00 La Radio à l'œuvre. La contrainte.
22.40 Nocturnes. Micheline Banzet.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Festival international de Lucerne. Concert. Maurizio Pollini, piano : œuvres de Beethoven.
21.30 *Concerts de la communauté* des radios publiques de langue française. Par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée : œuvres de Bartholomée, Brahms.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le cinéaste Ingmar Bergman. Œuvres de Bach, Haendel, Mozart, Chopin, Schumann, Beethoven, Wagner.
22.45 Les Soirées... (suite).

VENDREDI 28 AOÛT

FILMS DU JOUR

13.55 Un thé au Sahara ■ ■ ■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, v.o., 135 min). Cinéstar 2
14.15 La Fille de quinze ans ■ ■ J. Doillon (F, 1989, 85 min). Cinéstar 1
14.25 Les Barbouzes ■ ■ Georges Lautner (France, 1964, N., 105 min). Cinétoile
17.35 Mata-Hari ■ ■ George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
19.30 Rue de l'Estrapade ■ ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). Cinétoile
21.10 La Cité des femmes ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1979, v.o., 140 min). Cinétoile
23.30 King Kong ■ ■ ■ Ernest B. Schoedsack et M. Cooper (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
23.30 Cet obscur objet du désir ■ ■ L. Bunuel (F, 1977, 100 min). Cinétoile
23.40 L'Esclave de l'amour ■ ■ Nikita Mikhalkov (Urss, 1976, v.o., 90 min). Arte
0.25 Enemy (version longue) ■ ■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1985, 105 min). Ciné Cinémas
2.55 Parade ■ ■ Jacques Tati (France - Suède, 1974, 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 20 h Paris Première. Best of. Avec Juliette Gréco. Paris Première
14.00 Le Canal du savoir. Paris, cent ans d'utopie. Paris Première
15.00 Temps présent. La course aux étoiles. TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain. Invités : Alain Gresh ; Alfredo G.A. Valladao ; Jean-Marie Guehenno. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Allemagne nazie. Invités : Saul Friedlandler ; Mirko Grmek ; Louise Lambrichs ; André Glücksmann. Histoire
17.05 Paris modes. Spécial mariage. Paris Première
18.00 Stars en stock. Joan Crawford. Gregory Peck. Paris Première
19.00 Best of Nulle Part Ailleurs. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Marthe Richard et la tolérance. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands débats de la saison. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Best of. Avec Charles Berling. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Cassotta, un flic aux assises. TSR
20.50 Thalassa. Un été à la mer : Thalassa jette l'ancre à Etretat, sur la Côte d'Albâtre. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Que retiendrons-nous des six premiers mois de l'année 1998 ? Invités : Jean-Noël Jeanneney ; René Rémond ; Patrick Boyer ; Jean-Marc Sylvestre. Histoire
22.00 Faut pas rêver. France 3
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 Vietnam : revivre. [4/5]. L'espérance verte. Odyssée
17.30 Maîtres de guerre. [13/13]. Opération «Tempête du désert». Planète
18.05 Anastasia Romanov ou Anna Anderson. Odyssée
18.20 Les Grands Parcs nationaux américains. [4/4]. Les trésors cachés. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Lièvres. La Cinquième
18.30 Virtuoses : Deux enfants terribles. Yuri Bashmet. Ivo Pogorelich. Mezzo
18.35 ▶ A l'auto-école. [5/5]. Maureen vaincra-t-elle ? Canal +
19.00 Requins et barracudas. Odyssée
19.15 Orques en liberté. Planète
19.30 Afrique du Sud. Le dernier grand treck. Arte
19.45 Henri Vernes. Un aventurier de l'imaginaire. Planète
19.55 Terrorisme. [4/4]. IRA, la toile d'araignée. Odyssée
20.00 Les Grands Explorateurs. [10/10]. Christophe Colomb. Histoire
20.30 Danse : Martha Graham. Le corps révélé. Mezzo
20.35 Le Retour de Zog. Planète
20.45 Civilisations englouties. [1/3]. Les eaux de feu. Odyssée
21.15 Le Sixième Soleil, rébellion des Mayas au Chiapas. Odyssée
21.25 Celibidache. [2/2]. Planète
22.10 Grand format. Le Dernier Guerrier. Arte
22.15 Suède : La Forêt des ours. Odyssée
22.20 Le Maître de chorale. Planète
22.30 Virtuoses : Sergiu Celibidache. Portrait d'un chef d'orchestre. Mezzo
23.00 Leclerc le libérateur. Histoire
23.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [9/12]. Palerme. Odyssée
23.10 Méditerranée, rive sud. [4/13]. Tunisie, villes et villages. Planète
23.25 La Route de la soie. Odyssée
23.35 L'Oasis dans les glaces. Planète
23.40 Portrait de musicien. Marcel Azzola. TV 5
0.00 Chroniques de France. Le Quercy [2/2] : sous le ciel. France 3
0.10 Que la reine sauve la BBC. Odyssée
0.30 La baleine qui chante. TMC

SPORTS EN DIRECT

17.00 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Eurosport
18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 2
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 3
20.40 Football. Super coupe : Chelsea - Real Madrid. Au Stade Louis II, à Monaco. RTBF 1 - France 2

MUSIQUE

17.20 Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129.* Dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
17.45 Schumann. *Symphonie n° 4 en ré mineur opus 120.* Dir. Erich Leinsdorf. Mezzo
18.00 et 22.10 Ladies of Jazz. Festival de Jazz de Montreux 1994. Avec : Shirley Horn Trio ; Gabrielle Goodman ; Helen Merrill Trio ; Betty Carter Trio ; Natalie Cole. Muzzik
19.00 et 23.25 Snader Telescriptions : the Vocalists. Avec Peggy Lee ; Sarah Vaughan ; June Christy ; Mel Thorne. Muzzik
20.05 et 0.15 Snader Telescriptions : Nat King Cole. Muzzik
21.00 Snader Telescriptions : The Big Bands, vol. 1. Duke Ellington et son orchestre (1952). Lionel Hampton et son orchestre (1950-1951) ; etc. Muzzik
22.50 José Carreras. Enregistré le 16 septembre 1988 à l'Opéra de Vienne. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.00 Echec au roi. Paul Seed [3/4]. Histoire
18.00 Les Péchés d'une mère. John Patterson. Téva
18.55 La Chevauchée punitive. Mark Tinker. Ciné Cinémas
20.30 Le Poteau d'Aldo. Didier Grousset. Festival
20.35 Croire à en mourir. Stephen Gyllenhaal. TMC
20.40 Qui a peur du grand méchant loup ? Gilbert Cate. RTL 9
20.45 Cauchemar d'un été. Matti Geschonnek. Arte
20.50 La Peur en mémoire. O Arthur Allan Seidelman. M 6
20.50 Diana, princesse du peuple. Gabrielle Beaumont. TSR
21.55 La Fin du marquisat d'Aurel. Guy Lessertisseur [4/4]. Histoire
22.10 Le Don. David Delrieux. Festival

SÉRIES

18.00 Highlander. Chute libre. M 6
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde enchanté. M 6
19.05 Melrose Place. Camouflage. TF 1
19.20 Deux flics à Miami. Un sale métier. 13ème Rue
21.00 Des agents très spéciaux. Le défaut de la cuirasse. Canal Jimmy
22.30 Dream On. Le choix de l'abonné n° 5 (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Céréales, grossesse et vidéo. Téva
22.50 La Pieuvre. Enquête sur la mort du commissaire Cattani [5/6]. France 2
23.00 Seinfeld. La centième (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Une famille formidable. Joël Santoni [9/9]. TF 1
0.35 Friends. Celui qui était le pire témoin du monde (v.o.). Canal Jimmy
1.00 Star Trek, la nouvelle génération. Causes et effets (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Profit. Sykes (v.o.). Canal Jimmy
2.30 Spin City. Olé ! Olé ! (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.10 France 3
Kamikazes, les comètes de la mort

Suicide, une stratégie

HITLER misait sur les V1 et les V2, les Américains préparaient la bombe. Les Alliés étaient en train de gagner la bataille du Pacifique (une guerre de porte-avions). En 1944, les Japonais crurent avoir trouvé l'arme absolue pour renverser le cours des choses : les kamikazes, littéralement « typhons divins ». A la force matérielle, ces « comètes de la mort » opposeraient la force spirituelle. On sait ce qu'il advint : beaucoup de bâtiments coulés (les Alliés voyaient arriver ces vols macabres *« spécialisés dans les allers simples »* la peur au ventre), 5 000 jeunes Japonais fauchés, mais la progression alliée ne fut pas stoppée.

Dans ce document produit par la BBC, Jonathan Stamp ne cherche pas à élucider les mystères de la mort volontaire au Japon. Le nationalisme, l'esprit de sacrifice expliquent que les chefs militaires partisans de cette *« stratégie du suicide »* n'eurent guère de mal à recruter. L'intérêt du film se trouve dans les documents spectaculaires – avions surgissant au ras de l'eau ou en piqué – et les témoignages d'anciens kamikazes que le sort ou leur fonction de « formateur » n'ont pas envoyés à la mort, et qui racontent, avec parfois une humanité surprenante, les derniers instants d'avant le sacrifice. La discipline, paraît-il, se relâchait. *« C'était comme attendre la chaise électrique »*, dit l'un d'eux. Mais face aux caméras de la propagande, on souriait. Il ne suffisait pas de montrer qu'on acceptait la mort, il fallait s'en réjouir. En cas d'invasion du sol japonais, le haut commandement avait prévu une action kamikaze massive. Il n'y eut pas d'invasion mais Hiroshima et Nagasaki...

« L'éthique guerrière accédait à une rigueur digne de Kant, écrit le spécialiste du Japon Maurice Pinguet. *Et comme Kant ne va jamais sans Sade, le résultat serait l'anéantissement sacrificiel d'une vie innocente, la dispersion brutale d'un jeune corps rendu en fragments au jeu de la nature, au silence de l'océan ».* Le suprême artifice consiste à obtenir le consentement du sacrifié.

Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 La loi est la loi.
16.25 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Intervilles 1998. La finale : Mont de Marsan rencontre Dax.
23.05 Une famille formidable. [9/9].
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Rex.
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.35 Le Prince de Bel-Air.
17.00 et 22.40 Un livre, des livres.
17.05 Au cœur de l'enquête.
17.55 Kung Fu.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Cyclisme.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.40 Football. Super Coupe : Chelsea - Real Madrid.
22.50 La Pieuvre. Enquête sur la mort du commissaire Cattani [5/6].
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Juge de la nuit. O.

FRANCE 3

13.00 Estivales.
13.30 Keno.
13.35 Aventures des mers du Sud.
14.25 Diana et Sarah. Téléfilm. Steven Hilliard Stern.
16.50 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Cyclisme.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Un été à la mer : Thalassa jette l'ancre à Etretat, sur la Côte d'Albâtre.
22.00 Faut pas rêver.
22.50 Météo, Soir 3.
23.10 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze.
0.00 Chroniques de France. [2/2].

CANAL +

13.25 Lava Lava.
13.30 Les Braconniers ■ Film. Kjell Sundvall.
15.25 Manolete.
16.15 Prince Valiant. Film. Anthony Hickox.
17.45 Les Repentis.
18.32 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 ▶ A l'auto-école. [5/5].
19.00 Best of Nulle Part Ailleurs.
20.05 Zapping.
20.10 Les Simpson.
20.35 South Park.
21.00 Fantômes contre fantômes ■ Film. Peter Jackson.
22.50 Athlétisme.
0.20 Le Testament d'Orphée ■ Film. Jean Cocteau.
1.40 Surviving Picasso. Film. James Ivory (v.o.).
3.55 Les Mille Merveilles de l'univers ■ Film. Jean-Michel Roux.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Kiko et ses frères. La guitare ou rien. 15.25 Entretien avec Caterina Pasqualino, ethnologue.
15.55 Fêtes traditionnelles.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [14/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 Afrique du Sud. Le dernier grand treck.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Cauchemar d'un été. Téléfilm. Matti Geschonnek.
22.10 Grand format. Le Dernier Guerrier.
23.40 L'Esclave de l'amour ■ ■ Film. Nikita Mikhalkov (v.o.).
1.10 Le Dessous des cartes. L'Iran moderne [2/3].
1.20 Music Planet. Dee Dee Bridgewater.

M 6

13.35 L'Amant d'un soir. Téléfilm. Michael Switzer.
15.10 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
16.45 Hit machine.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Fan de.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia.
20.50 La Peur en mémoire. Téléfilm. O Arthur Allan Seidelman.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. O.
23.35 Buffy contre les vampires. O.
0.25 Burning Zone, menace imminente.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.45 A la rencontre de l'Europe.
19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines. Avant garde, nouvelles aventures : Roy Haynes.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Le Corps en éclats. Le pied.
21.00 La Radio à l'œuvre. Expérience limite.
22.40 Nocturnes. La musique à l'écran selon Claude Ollier.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. Kip Hanrahan, la louriance de l'ombre.
19.37 Symphonie n° 6, de Mahler. Concert. Par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon.
21.00 Le Jardin des Espérides. Festival de Sablé. Par La Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules. Le violoncelliste Miklos Perenyl.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Mariss Jansons. Œuvres de Berlioz, Liszt, Ravel, Honegger.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Sibelius, Tchaïkovsky, Prokofiev, Chostakovitch.

Le cyclone Bonnie s'abat sur les côtes américaines de la Caroline du Nord

Un demi-million de personnes ont été évacuées par précaution

ELLE S'APPELLE Bonnie. Mais, contrairement à l'égérie du gang meurtrier Barrow-Parker – les fameux Bonnie and Clyde – dont on lui a donné le nom, cette dépression atmosphérique n'a encore tué personne. Mercredi 26 août, vers 14 h 30 heure locale (20 h 30 à Paris), ce cyclone, dont le trajet au dessus de l'Atlantique était attentivement suivi par satellite depuis plusieurs jours, s'est abattu sur les côtes de la Caroline du Nord, dans l'ouest des Etats-Unis. Jusque-là, les vents de ce premier représentant de la saison des cyclones tropicaux des Caraïbes atteignaient gaillardement les 185 km/h. Ils se sont affaiblis au contact du continent mais soufflaient quand même, quelques heures après leur irruption sur le sol américain, à 170 km/h.

La petite île de Bald Head, au large de la ville de Wilmington, a été la première touchée, Bonnie arrivant presque au même endroit que les ouragans Fran et Bertha qui ont fait 24 morts en 1996. Les parties périphériques de la dépression, dont le diamètre mesure environ 700 kilomètres, se sont ensuite installées au dessus de la Caroline du Nord et ont surtout touché la ville côtière de Wilmington, dont les autorités ont décidé d'imposer un couvre-feu pour la soirée. Le centre-ville a été interdit à la circulation et une partie de la population a gagné des abris pour la nuit.

POLITIQUE DE PRÉVENTION

Un énorme orage a précédé l'arrivée de l'ouragan sur les côtes. Il a déraciné des dizaines d'arbres sur son passage et emporté les toits de nombreuses habitations. Offrant un spectacle de désolation digne de certains films-catastrophes hollywoodiens, les routes, aux alentours de Wilmington, sont jonchées de branches et de panneaux publicitaires. Dans le comté de Brunschwick, le toit d'un hôpital s'est envolé sous les fortes rafales de vent et quarante-quatre patients ont dû être évacués. A la tombée de la nuit, environ 240 000 clients de la compagnie électrique Carolina Power and Light étaient privés de courant.

Même si les dégâts risquent d'être importants, Bonnie ne devrait pas causer autant de victimes que certains de ses prédécesseurs, notamment grâce à la politique de prévention mise en place dans cette région habituée à recevoir la visite de ces monstres météorologiques. En prévision de l'arrivée du cyclone, une bande côtière de 1 000 kilomètres de long, allant de la Georgie, au sud, jusqu'au Delaware, au nord, a été placée en état d'alerte. Un demi-million d'habitants et de touristes ont été priés d'évacuer la façade maritime et se sont retirés à l'intérieur des terres.

Après avoir navigué, au-dessus de l'océan, à 26 km/h de moyenne, Bonnie a divisé sa vitesse par deux en posant pied à terre, avant de ralentir encore dans la soirée. Ce qui ne rassure pas les autorités, qui craignent de voir le cyclone faire du sur-place. *« Nous ne pouvons rien faire tant qu'il est là »*, a déploré le responsable du centre de secours de Caroline du Nord, faisant référence à la quasi-impossibilité de venir en aide aux personnes en difficulté en pleine tempête.

Les responsables de l'Etat redoutent aussi des inondations car 50 centimètres de pluie pourraient se déverser en quelques jours. Les services de météorologie prévoient qu'au cours des prochains jours, Bonnie va lentement se décaler vers le nord, tout en longeant la côte. Mais les habitants de la Caroline ne souffleront pas pour autant. Une autre dépression, baptisée Danielle, située au-dessus de l'Atlantique, suit exactement la même route que Bonnie et pourrait toucher les Bahamas en début de semaine prochaine.

Pierre Barthélémy (avec AFP et Reuters)

Quand les légionnaires ont des états d'âme

LA LÉGION ÉTRANGÈRE craint de perdre son âme, compte tenu de la restructuration des armées françaises. En tout cas, elle n'hésite pas à faire étalage de ses tourments. Pour preuve, les propos de son chef, le général de division Christian Piquemal, dans la revue *Képi blanc*. L'année 1998 marque en effet des changements dans l'organisation de la Légion. Une perspective qui fait écrire à son « patron » que cette troupe de 8 600 hommes, dont les deux tiers sont des étrangers, *« traverse de fortes turbulences »* et qu'elle s'interroge sur une éventuelle mise en cause de sa *« spécificité »* via la professionnalisation de l'armée de terre en 2002. Bref, la Légion risque d'être *« banalisée »* si, d'ici là, elle ne s'évertue pas à rester la meilleure, comme l'y engage, dans la même revue, un de ses anciens célèbres, Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle, puis premier ministre de Georges Pompidou, son successeur direct à l'Elysée.

Outre *« une transformation sensible »* de certains de ses régiments, la Légion, qui en compte une dizaine, devra perdre 10 % de ses effectifs et, constate le général Piquemal, réduire son dispositif outre-mer, notamment en Guyane, en Polynésie, à Mayotte et à Djibouti, en partageant désormais ses implantations exotiques avec des professionnels d'autres armes. De même, et c'est une première, la Légion va devoir gérer par elle-même les civils à son service, ce qui implique *« une évolution des mentalités »*.

« Ces changements, considère le général, *font courir quelques risques. Les plus courants sont la banalisation et l'alignement progressif de la Légion sur le régime général d'une armée entièrement professionnalisée, ainsi que la formation des personnels, qui doit se défendre contre le souci de rationalisation et de rentabilité des outils de formation de l'armée de terre ».* Conclusion du général Piquemal, qui rappelle des jugements similaires, il y a quelques mois, du général Michel Fruchard, le « patron » des troupes de marine, concurrentes de la Légion : *« Ces changements peuvent mettre en cause directement notre spécificité. »*

La crainte de perdre sa spécialisation outre-mer et de voir le statut de ses hommes être aligné sur celui des jeunes engagés dans l'ensemble de l'armée de terre alimente les états d'âme actuels des légionnaires. Pourtant, la Légion continue d'avoir le vent en poupe. Depuis trois ans, on compte pas moins de huit candidats pour un recrutement. Le nombre des nationalités – jusqu'à 138 différentes – a triplé avec, récemment, l'arrivée de volontaires venus d'Asie et de l'Europe de l'Est. La Légion est autorisée à embaucher trois cents nouveaux sous-officiers d'ici à 2002. Lionel Jospin a repris le projet de son prédécesseur à Matignon qui est de créer un nouveau régiment étranger de génie. Cette unité d'un millier d'hommes s'implantera en 1999 sur le plateau d'Albion, en Haute-Provence, là où, dans les années 70, avaient été enfouis des missiles nucléaires.

Dans *Képi blanc*, M. Messmer, qui s'est battu dans la Légion, notamment à Bir-Hakeim en 1942, reste optimiste. *« Aucune armée, pas seulement en France, n'a de meilleurs cadres sous-officiers que la Légion »*, estime l'ancien premier ministre, qui prévoit que, grâce à *« des cadres d'une qualité exceptionnelle »*, la Légion est apte à relever tous les défis.

Jacques Isnard

Daniel Cohn-Bendit commence sa campagne chez les Verts

LAMOURA (Jura)
de notre envoyée spéciale

Il est arrivé, mercredi 26 août après-midi, bronzé, reposé, ses Ray-Ban sur le nez. Daniel Cohn-Bendit passera trois jours à Lamoura (Jura), au milieu des Verts réunis pour cinq jours en université d'été. Fin juin, ses amis dans la place écologiste lui avaient conseillé un bain de militants : les Verts français sont comme les *Grünen*, rebelles, critiques et soucieux de représentativité. Convaincu qu'on ne se présente jamais assez tôt, M. Cohn-Bendit a donc entamé sa campagne européenne à la montagne, avant une tournée qui le mènera de Paris à Marseille.

Lamoura, c'est le test. Le moment, pour M. Cohn-Bendit, de montrer combien pèse ce fameux « effet » qui précède toujours son nom. Sur l'herbe verte, il est joueur, attrape les questions d'un coup de patte habile, boude, grogne, écarquille les yeux. *« Pourquoi je suis venu ? Mais pourquoi êtes-vous là ? »*, répond-il du tac au tac. *« Mais non, je ne suis pas là pour déringardiser ou dépuceler les Verts ! »*, lance-t-il. Près de sa caméra, un routier des campagnes télévisées embrasse du regard la masse de micros venus jusque sur ces hauteurs : *« C'est comme pour Tapie, il y a quatre ans »*.

Les dirigeants verts ont organisé une conférence de presse qui vaut aveu de leurs réticences de l'an passé. Marie-Anne Isler-Beguin et Jean-Luc Bennahmias ont tenu à ne pas s'asseoir trop loin du candidat à la candidature : le réalisme n'exclut pas de renoncer à une bonne place sur la liste en 1999. M. Cohn-Bendit sait tourner ses phrases pour ne pas froisser ses amis français, sans non plus s'agenouiller : *« On ne joue pas au poker menteur. Si après Lamoura, les Verts en ont envie – et si moi j'en ai envie aussi –, je serai leur candidat. »* Yves Cochet est affirmatif : *« Il n'y a pas d'autre postulant à ce jour »*. Représentante de la gauche des Verts, Francine Bavay confirme que la minorité, hostile à une candidature jugée trop européenne, *« est seulement en réflexion »*.

PLUSIEURS DISCOURS EUROPÉENS

Pas de temps à perdre. M. Cohn-Bendit balaie d'un revers de main toutes les questions sur sa « revanche » : *« On ne va pas raconter à chaque fois la dernière guerre. De Gaulle n'est pas là. Marcellin n'est pas là. Si vous me demandez si je prends mon pied en menant une campagne en France, c'est oui »*. L'heure est d'ailleurs venue de mesurer le fameux effet sur les militants verts. Plus de 700 d'entre eux ont rempli la salle où le héros du jour doit débattre sur le thème « politique européenne et mouvement social » avec le responsable d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), Christophe Aguiton. L'un est député européen, l'autre marche avec les chômeurs d'Europe. *« Que dit Christophe ?*, interroge le premier. *Une chose évidente : les changements politiques se font par les luttes des classes et les luttes sociales »*, rassure l'ancien dirigeant de Mai 68, après un vibrant plaidoyer européen.

Les militants verts ne s'en laissent jamais conter. Question de culture et d'habitude. *« Je suis gênée par la personnalisation du pouvoir »*, dit l'une. Un autre cite le petit *Dictionnaire de l'euro* que le député Grünen a écrit cette année avec Olivier Duhamel, un intellectuel deloriste : *« La monnaie unique est une bonne chose qui favorise la croissance et l'emploi »*, lit-il tout haut. *« Je me demande si Daniel Cohn-Bendit est à l'écologie politique ce que Tony Blair est au Parti travailliste »*, dit un troisième. *« N'êtes-vous pas plusieurs Cohn-Bendit à tenir plusieurs discours européens ? »*, demande Philippe Chailan, de l'opposition des Verts. Un militant accuse : *« Tu as entamé ta campagne avant qu'on ait choisi un candidat ; si je comprends bien, nous, on pourra toujours coller les affiches ! »*.

Tour à tour, M. Cohn-Bendit soupire, hausse la voix, se prend la tête entre les mains, lève les yeux au ciel, s'emporte contre son voisin : *« Ne nous mentons pas, Christophe Aguiton ne représente pas la grande majorité des forces sociales françaises. Si c'était le cas, ça se saurait »*. Ou encore, il s'énerve quand l'un des participants s'en prend au faux pas de Dominique Voynet sur l'autorisation donnée au maïs transgénique : *« Vous êtes vraiment d'une méchanceté entre vous, c'est incroyable. Si vous étiez ministre, quelle connerie feriez-vous ? »*

Le candidat à la candidature a prévenu : *« Si on fait 5 %, on est très mauvais, je vise 7 % et au-delà »*. La réunion prend fin. Les Verts se sont défoulés mais ils ont toujours dit *« Dany »*, et cela compte plus que tout. L'intéressé ne semble pas mécontent de son grand oral. Il ne reste plus qu'à mesurer son effet sur les adversaires et sur l'électorat. Les socialistes, en attendant le discours de Lionel Jospin, dimanche 30 août à la Rochelle, ont reçu ordre de se taire. *« Dany »* peut donc continuer à distiller ses gentilles provocations.

Ariane Chemin

« Le Monde de l'éducation » de septembre

DANS SON NUMÉRO de rentrée, *Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation* consacre son dossier central aux professeurs. Danièle Sallenave, invitée de la rédaction, et, notamment, Jacques Billard, Sylvain Bonnet, Philippe-Jean Catinchi, Sabine Chalvon-Demersay, Anny Cordié, Jean-Marc Four, Henri Pena-Ruiz, André de Peretti, Pierrette Fleutiaux et Alain Wagneur y parlent de la légitimité du professeur, des motivations des enseignants, de leur formation, de la pédagogie, de l'influence des conditions sociologiques sur le métier d'enseignant, du malaise enseignant, ou bien encore de la vie des enseignants dans et en dehors de l'école et de l'image du professeur à travers les médias. Un entretien entre Danièle Sallenave et Philippe Meirieu sur les sciences de l'éducation vient compléter ce dossier.

Au sommaire également, une enquête sur les jeux vidéo (avec, notamment, un entretien avec Paulo Coelho sur sa passion pour ces jeux), une réflexion sur la solitude enfantine et, pour la première fois ce mois-ci, un forum rassemble les opinions de nos lecteurs autour de la question : « Peut-on classer les établissements scolaires ? » Et comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon et Michel Serres. http://www.lemonde.fr/educ/

★ **En vente en kiosque à partir du 27 août, 30 francs.**

Sept blessés dans l'explosion d'une bombe à Tel-Aviv

SEPT PERSONNES ont été blessées, dont une gravement, jeudi 27 août, par l'explosion d'une bombe de faible puissance cachée dans une poubelle au centre de Tel-Aviv, près de la grande synagogue, selon des sources hospitalières. Plusieurs magasins et voitures ont été endommagés. Le ministre israélien de la sécurité intérieure, Avigdor Kahalani, a estimé qu'il fallait *« calmer la population* [car] *il s'agissait d'une bombe de faible puissance »*. Le maire de Tel-Aviv, Roni Milo, a affirmé qu'il s'agissait *« d'un attentat peu important, qui nous rappelle malgré tout des événements tragiques qui se sont produits dans le passé à Tel-Aviv »*. – (AFP.)

La fusée américaine Delta-3 explose lors de son vol inaugural

UNE FUSÉE AMÉRICAINE Delta-3, porteuse d'un satellite Galaxy de la société de télécommunications Panamsat, a explosé, jeudi 27 août à 3 h 17 (heure française), peu après son décollage du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). L'accident qui, selon un responsable, « est dû à *une déficience de la fusée* », s'est produit au moment où s'effectuait la séparation des propulseurs d'appoint. Il s'agit du second échec consécutif d'une fusée américaine après l'explosion, le 12 août, d'une Titan-4 porteuse d'un satellite militaire.

Dernier et plus puissant exemplaire de la famille des Delta, la Delta-3 effectuait son premier vol commercial. Cet échec est d'autant plus gênant pour Boeing que la nouvelle fusée est un concurrent pour l'européenne Ariane et la russe Proton, auxquelles a été confié le lancement des deux prochains exemplaires de la série de neuf Galaxy que Panamsat compte mettre en service avant la fin de 1999.

Une mise en garde de M. Le Pen à M. Mégret

LE PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL, Jean-Marie Le Pen, a indiqué, jeudi 27 août, à son arrivée à l'université d'été du FN, à Toulon, qu'il n'était *« pas au courant »* de la proposition du délégué général de son mouvement, Bruno Mégret, de conduire la liste du parti d'extrême droite aux prochaines élections européennes. *« Malheureusement, il fait ses confidences plutôt à la presse qu'au président »*, a dit M. Le Pen, en ajoutant qu'*« il devrait pourtant avoir de bonnes raisons de se méfier »*.

■ **CYCLISME SUR PISTE : la France a enlevé les deux premières médailles d'or** des championnats du monde de cyclisme sur piste, mercredi 26 août à Bordeaux. Arnaud Tournant, vingt ans, a remporté son premier titre mondial dans l'épreuve du kilomètre en 1 min 1 s 879. Il a battu le tenant du titre, l'Australien Shane Kelly. Moins d'une heure après cette performance, c'est Philippe Ermenault, vingt-neuf ans, qui a succédé à Arnaud Tournant sur la plus haute marche du podium, en parvenant à conserver son titre lors de la finale de la poursuite individuelle.

Tirage du *Monde* daté jeudi 27 août 1998 : 483 619 exemplaires 1 –



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Les particules élémentaires » de Michel Houellebecq
page II

MARIE NIMIER
page III



Le Monde des LIVRES

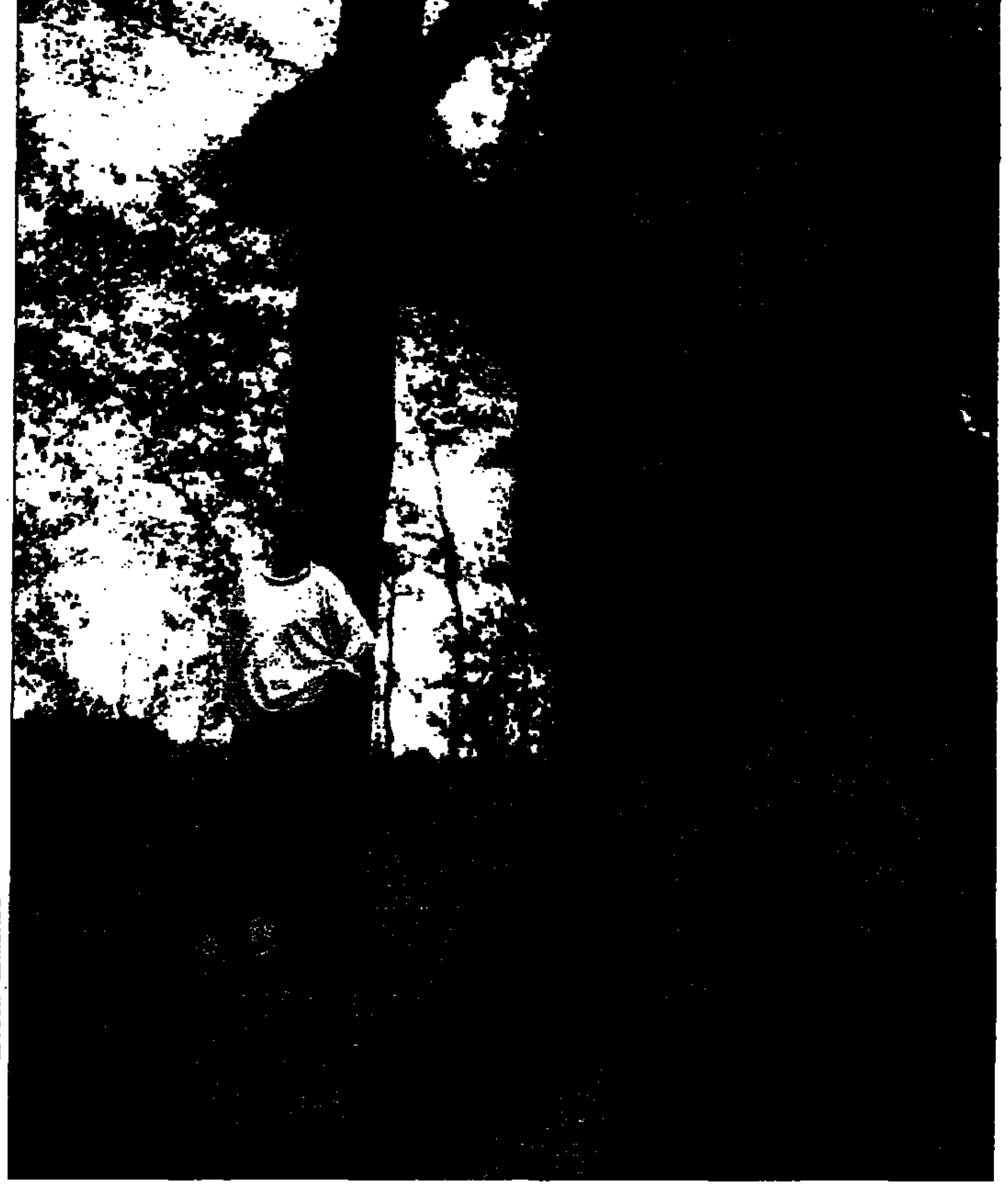
VENDREDI 28 AOÛT 1998

DUMITRU TSEPENEAG
page IV

MÉMOIRE RETROUVÉE
Roger Belot retrace l'itinéraire des « déserteurs » de Vichy
page V

Mère courage et la fille des rues

Scènes de vie quotidienne. Marie Desplechin peint le portrait de deux jeunes femmes d'aujourd'hui. Une chronique douce-amère de la quête du bonheur



FRANCK COURTÈS POUR « LE MONDE »

Sur Paris, extérieur-jour, Marie Desplechin, soeur d'Arnaud, le cinéaste auteur de *Comment je me suis disputé... (ma vie sexuelle)*, écrit sur le vif : scènes de la vie quotidienne des femmes de trente-cinq ans, crises d'asthme sentimental, symptomes d'effarements d'une nouvelle vague de vaillants petits soldats face aux névroses familiales et sociales. Son premier roman, *Sans moi*, campe dans un plan urbain banal un quartier d'aujourd'hui. Le loyer de l'appartement est hors de prix, la boulangerie est à un bout de la rue, il y a un Franprix pas loin, et une concierge digne de ce nom, Mme Alvez avec son tablier rayé de bleu marine et de noir, sa prodigalité à remplir son rôle, gardienne et chambre d'échos. La voix qu'enregistre Marie Desplechin est celle d'une jeune divorcée, mère de deux enfants, confrontée à la difficulté à joindre les deux bouts, et qui a laissé s'installer chez elle une nouvelle source de soucis : la préoccupante Olivia, une baby-sitter sans domicile, une victime des enfers sociaux, sans rancunes, sans repères.

[illegible]

Au fil des jours, au gré des escapades d'Olivia et de ses révélations sur son passé, *Sans moi* suit les étapes d'un dynamique face-à-face, confrontation de deux modes de vie, deux morales, école du regard et du respect, apprentissage de l'entraide et de l'humilité. Les scènes-clés ont lieu dans la cuisine, intérieur-nuit, ou plutôt au bord du soir. C'est l'heure des confidences, en saucant son assiette, en fumant une cigarette, en sirotant une vodka servie dans des verres à moutarde. Parfois, une déprime précède l'agape. Tandis que son hôte lave la salade, découpe oignon, tomates et pommes de terre en petits morceaux avant de les jeter dans la poêle, Olivia flanche. Ses yeux se mouillent de larmes. La gamine, *« dont le cœur est interdit aux unions égoïstes »*, et qui a consenti *« sans résistance au désir d'autrui »* est en lambeaux. Dévastée. Otage de mille violences.

Ignorée par son père marocain, abandonnée par une mère alcoolique, internée, elle a été prise en charge par la Ddass, placée dans une famille d'accueil en Normandie, violée ; elle a fait des fugues et les quatre cents coups, a volé dans les supermarchés, a connu les squats et les empoisonnements volontaires *« pour roupiller tranquille aux urgences »*, a travaillé dans un studio d'enregistrement, s'est fait trimbaler dans des boîtes à partouzes, a fréquenté Sainte-Anne. Elle ne proteste pas. Elle n'a besoin de rien, dit-elle. Heureuse d'avoir trouvé un abri. Mais elle grossit comme une outre, elle se ronge les ongles, elle multiplie les petits mensonges pour masquer les énormes secrets qui la minent, elle ne veut plus se laver, elle ne veut plus sortir, elle se terre dans l'appartement comme un loir terrifié, des types la traquent, des dealers. Elle a promis qu'elle avait arrêté la dope, et la voilà qui refait des mystères. Qu'est-ce qu'elle va faire la nuit pour se retrouver si triste au matin ? Pourquoi s'endort-elle sans raison à des heures incohérentes, *« petit morse effondré sur un coin de canapé »* ? Au palmarès des menteurs et des toxicos auxquels sa protectrice avait pu s'attacher auparavant, Olivia détient la palme.

On aurait une idée fausse de ce roman tonique à s'imaginer un portrait misérabiliste, une version moderne de la prise en charge d'une déjantée, proie des mâles, du caillou et du Prozac, par une jeune dame patronnesse. *Sans moi*, avec les deux mômes pleins de vie qui barbotent dans la baignoire en faisant valser des paquets d'eau par-dessus bord à grands *« bruits de cascade »*, distille allègrement des effluves de comédie, de bonheurs discrets. Auteur de sept romans pour adolescents (1), Marie Desplechin écrit avec ses souvenirs d'enfance, avec sa perspicacité à détecter comment les dix-douze ans entretiennent leur goût du jeu et leur curiosité des rites de passage. Les grands eux-mêmes ont gardé une âme de petits auxquels on lit *L'Ile au trésor*. Olivia dévore *Picsou Magazine « en nettoyant d'un doigt distrait un vieux pot de Nutella »*. Des voyous sonnent à la porte, cela dégénère en partie de cache-cache dans les chiottes. Maman sonne la fin de la récréation : *« Sortez de là, bande de dingues. La rigolade est finie. Tout le monde va se coucher. »*

Tissée avec brio, suite d'imprévisibles virevoltes (Olivia dérouille, Olivia jacasse, Olivia prend 10 kilos, Olivia fait un stage de clown), cette chronique douce-amère de la résurrection d'une fille des rues renvoie en contrechamp le portrait d'une femme d'aujourd'hui : la narratrice, mère courage des années Darty et Lexomil. On retrouve ici la veine mi-espiègle mi-teintée de blues avec laquelle Marie Desplechin témoignait dans son recueil de nouvelles *Trop sensibles* (2) de la solitude des filles de sa génération. Menant train d'enfer dans son existence désenchantée, la véritable héroïne de *Sans moi* est cette solitaire qui se déplace en vélo avec son K-way, celle à laquelle l'écrivain prête ses états d'âme, celle qui a trouvé dans la paumée qu'elle héberge un miroir, une sœur, un réconfort. Olivia la force à se cogner le front contre la réalité, et l'aide à affronter son propre vécu, à exprimer sa vérité. Le roman, ici, trouve sa dimension dans ce que Marie Desplechin laisse filtrer de ce qu'elle est, de ce qu'elle sait, de l'humour chagrin dans lequel elle se glisse pour dire « moi je ».

La littérature n'est pas tant l'art de raconter des histoires que la manière qu'a trouvée un individu pour raconter son histoire. Tel est le défi des héritiers de Flaubert. Chez Marie Desplechin, Madame Bovary gagne sa vie avec un Macintosh, à des travaux d'écriture, *« des articles, des enquêtes, des études, des dossiers, des brochures, des rapports »*... Capitaine héroïque d'un navire dans la tempête, vigilante à se tenir la tête hors de l'eau, elle a *« la trouille infecte »* de se retrouver sans argent pour loger ses enfants. On la voit fréquemment l'aspirateur ou le Caddie à la main, et parfois à boire des bières en pleurnichant. Elle cherche *« la divine surprise de l'amour »*, désespérément. Les hommes se dérobent, immanquablement. *« Des types qui cassent tout sur leur chemin pour satisfaire leur manie du pouvoir et de la séduction, j'en connaissais déjà beaucoup. »* Cela ne l'empêche pas de les inviter à dîner à l'impromptu, de leur faire partager sa couette, avant de se sentir avec un *« cœur qui craquelle »*, *« l'âme gazeuse »*, une envie de pleurer comme le Zambèze. *« Si tu veux savoir si je t'aime, dit-il en détachant les syllabes, tu le sais, c'est non, je ne t'aime pas (...). Et non seulement ça, ajouta-t-il, soucieux d'épuiser la question, mais je ne veux pas vivre avec toi, jamais, non plus. Oooh, répondis-je et mes larmes s'accompagnèrent de grands hoquets disgracieux. »* La vie repart pour un tour, un Noël chez les parents, un coup de fil au petit frère pour lui lire un petit poème de Ronsard (*« mais le répondeur a coupé le texte à la troisième strophe »*), le réflexe éternel de courir les bras tendus, pour éviter aux amis, aux amants, de tomber dans le vide, ceux qui sont poursuivis dans leur sommeil par le capitaine Crochet ou ceux qui se croient séropositifs.

Cette veine que l'on salue dans les romans anglo-saxons, à décrire *« les petits riens de la vie »*, à tamiser le quotidien, à épingler miracles et absurdités, on la retrouve chez Marie Desplechin dont le ton, cruel, ironique, et incroyablement chaleureux à la fois, renoue avec les textes mordants, implacables et tendres de Dorothy Parker.

(1) Publiés à L'Ecole des loisirs.
(2) Ed. de l'Olivier, 1995, ou en poche, « Points-Seuil ».

SANS MOI
de Marie Desplechin.
Ed. de l'Olivier, 252 p., 99 F.

Bourdieu et la contradiction

Un dossier sur la polémique que suscite le sociologue

Pierre Bourdieu est-il réfutable, est-il même discutable ? Cette étrange question, qui serait propre à invalider dès l'abord l'idée même de débat et de libre examen qui ont cours ordinairement dans le champ intellectuel, on est bien contraint de l'avancer à propos de l'auteur de *La Distinction*. Ses livres, et plus encore ses interventions publiques, offrent en effet ce caractère particulier de dénoncer par avance, et donc de rejeter comme nulle et non avenue toute pensée autre, perçue comme une déviance. C'est bien au nom d'une vérité d'ordre philosophique, puis, plus récemment, idéologique, que parle et travaille Bourdieu. Même si elle ne s'avoue pas comme telle, même si elle ne se donne jamais comme un point fixe et transcendant : implicite ou indicible, elle n'en est que plus puissante.

Certes, aux yeux du sociologue et de ses élèves, cette parole, ce travail n'utilisent pas l'argument d'autorité au profit de leur prestige. Loin des honneurs et de la gloire, loin des nantis qui détiennent le pouvoir symbolique et en abusent, il y aurait, il y a, urgence à penser et à agir dans une lutte sans repos au profit des *« dominés »*, à se démarquer d'un jeu politique qui ne fait que reproduire les effets de domination et d'aliénation. Les mêmes questions s'enchaînent alors, plus vivement : « Comment donner tort à Bourdieu ? » « Comment ne pas ressentir mauvaise conscience à lui donner tort ? »

Il n'est sans doute aucun autre exemple de penseur moderne à bénéficier, comme Pierre Bourdieu, d'un tel dispositif de divulgation et de promotion de sa pensée : universitaire d'abord – dans les institutions les plus prestigieuses, de l'*Ecole des hautes études en sciences sociales* (EHESS) au Collège de France ; éditorial ensuite –, sa collection « Liber » au Seuil, les ouvrages d'intervention publiés sous la marque Liber-Raisons d'agir, la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*. Quant aux *médias*, *accusés*, en un amalgame souvent déraisonnable, des pires maux, des complicités les plus coupables, ils font, de toutes les manières, largement écho aux paroles, écrits et interventions du savant. Il n'est que de constater la place accordée cet été – sous forme d'entretiens – par l'hebdomadaire *Télérama*, au livre de Bourdieu qui sort aujourd'hui au Seuil, *La Domination masculine* ; ouvrage dont Roger-Pol Droit analyse ici les paradoxes. Les médias relayant la parole du professeur deviendraient-ils soudain « innocents » ?

Patrick Kéchichian

C'est au regard de ce dispositif nullement hasardeux que doit se mesurer l'ampleur de la polémique *actuelle* et de *la mise en* cause de l'hégémonie intellectuelle exercée par le professeur au Collège de France. Polémique qui s'est ouverte au moment où Bourdieu a choisi d'intervenir plus directement et radicalement dans la sphère sociale et *politique – à partir des grèves de* l'hiver 1995 ; polémique qui se développe au lieu même où il a clos le débat, interdisant toute discussion qui se déroulerait hors des bases qu'il juge, lui, légitimes.

Le livre de Jeannine Verdès-Leroux, *Le Savant et la politique* (Grasset), dont Michel Contat signe le compte-rendu, a le tort de s'inscrire trop étroitement dans cette polémique, et surtout de s'y limiter. Dénonçant sans nuance, avec une malveillance systématique, ce qu'elle nomme le *« terrorisme sociologique »* de Bourdieu, cette historienne, elle-même autrefois membre du « sérail », conduit un procès mal instruit de ne l'être qu'à charge.

Assurément, il faut nuancer, montrer prudence et rigueur, ne pas faire de celui que l'on critique, ce qu'il n'a que trop tendance à faire de vous : un ennemi. Bernard Labire, sociologue, professeur à Lyon-II, dont nous avons sollicité le point de vue, n'a aucun mal à reconnaître *sa dette scientifique* à l'égard de Bourdieu. En revanche, il dénonce dans l'*« arrogance »* de ce dernier, le *« symptôme d'un fonctionnement collectif déficient »* et la confusion savamment entretenue entre raison scientifique et raison politique. Quant à Patrice Pinell, *directeur de recherche* à l'Inserm, qui n'est pas membre du « premier cercle » des disciples de Bourdieu, il juge nécessaire de se tenir à l'écart des querelles et de l'*« objet médiatique particulièrement propice au passionnel »* qu'est devenu le *« cas Bourdieu »*. La valeur scientifique des travaux du sociologue, la validité des *« instruments pour débrouiller la complexité du monde social »* qu'il a fourni, il a pu les mesurer dans sa pratique quotidienne. Ce n'est finalement pas le plus mauvais terrain de discussion...

Lire page VI et VII

le feuilleton

de Pierre Lepape

Dernière station avant le désert

LES PARTICULES ÉLÉMENTAIRES
de Michel Houellebecq.
Flammarion, 394 p., 105 F.

Michel Houellebecq, l'oiseau rare que recherchait la littérature française ? Romancier d'un seul roman, il a reçu le Grand Prix national des lettres. Chacun murmure déjà, avant d'en avoir lu une seule ligne, que son nouveau roman, « Les Particules élémentaires », est l'événement de cette rentrée

Plus qu'impatiente, l'époque est pressée. Dans le domaine des lettres comme ailleurs. Voilà trop d'années qu'on se plaignait de l'atonie de notre littérature nationale. Il y avait des livres, certes, en quantité, et quelques-uns excellents. Mais une poussière de bons livres est toujours une poussière, ça ne fait pas masse, ça ne se voit pas. Pour qu'une littérature s'aperçoive de loin, depuis les rives étrangères par exemple, il lui faut des phares, des falaises escarpées, des citadelles flamboyantes. Et pour qu'elle se fasse entendre dans le grand brouhaha médiatique mondialisé, il lui faut des provocations, des affirmations péremptoires, des querelles bruyantes, des affrontements intellectuels et esthétiques sanglants. Pour un peu, on aurait passé une petite annonce : « Urgent. Littérature française de la fin du siècle recherche jeune chef de guerre pour entrer dans le troisième millénaire. Troupes à volonté. »

Il y a quatre ans qu'est né le sentiment d'avoir enfin déniché l'oiseau rare. Cette année-là, un homme jeune mais point tendre – il est né en 1958 – publiait chez Maurice Nadeau – une référence – un roman intitulé *Extension du domaine de la lutte*. Pour un premier roman (on apprit plus tard que Michel Houellebecq avait aussi publié des poèmes et un essai sur Lovecraft), c'était plutôt époustouflant. Intelligent, cultivé, construit selon les lois rigoureuses d'un savant désordre, drôle, violent, révolté mais réfléchi. Et puis *Extension* respirait un fort parfum d'époque – les ravages du libéralisme, la démoralisation des démocraties, la récupération des révolutions, le vertige de la décadence – sans se laisser lui-même enivrer par ces vapeurs fétides. On y sentait une pensée critique bien décidée à résister à l'effondrement, et pas seulement par le rire et par la négation.

Par bonheur, par justice, par malentendu aussi sans doute, *Extension du domaine de la lutte* trouva un public nombreux, surtout parmi les jeunes lecteurs. Il aurait pu s'agir d'un feu de paille, d'un coup de mode comme *Truismes* ou d'un effet de génération comme il s'en produit de temps en temps. Mais Houellebecq se révéla être beaucoup mieux qu'un écrivain doué : une vraie bête de scène littéraire comme nous n'en avions pas eu depuis longtemps. Négligeant les lumières faciles et vulgaires de la télévision, mais intervenant dans les publications « branchées », s'assurant de solides soutiens dans des revues combatives, citant Kant et Novalis aussi aisément que le principe d'incertitude d'Heisenberg. Un jeune écrivain qui aime les idées et les théories, qui regarde avec quelque dégoût le monde qui l'entoure mais cherche néanmoins à le comprendre plutôt que de se replier sur lui-même, assez neuf sans pour autant se laisser aller aux délices absconses de l'avant-garde : il n'en fallait pas plus. A la fin du printemps, ce romancier d'un seul roman a reçu le Grand Prix national des lettres, et chacun murmurait déjà avant d'en avoir lu une seule ligne que son nouveau roman, *Les Particules élémentaires*, était l'événement de cette rentrée (1). Ce qu'on pourrait appeler du bouche à oreille par anticipation.

De quoi être méfiant, donc. De quoi craindre que l'écrivain ne ploie sous le poids trop lourd des promesses. Il suffit de se plonger quelques instants dans les *Particules élémentaires* pour être rassuré. Il ne s'agit sans doute pas du miracle annoncé, mais Houellebecq a conservé la tête bien droite et bien claire sur ses épaules. Il fera d'autres livres, encore meilleurs que celui-ci. Il a le temps pour lui ; ce sont les autres qui sont pressés.

Les Particules élémentaires est un roman ambitieux. Il ne s'agit de rien moins que l'histoire du monde réel depuis trente ans, depuis le triomphe libéral-libertaire de l'après-68. Roman de génération, donc, comme il s'en écrit beaucoup ces derniers temps, avec cette nuance de taille qu'il s'agirait plutôt ici d'une dégénération, de la dissolution des liens qui tenaient ensemble, pour le pire et le meilleur, les enfants d'une même société. Michel et Bruno sont demi-frères, plantés au hasard de l'air du temps par une mère qui a appliqué avec conscience les principes de la libération sexuelle, avant de les abandonner (les enfants, pas les principes) pour courir d'autres aventures sociétales. Leurs pères, bien sûr, ne s'en sont pas davantage encombrés. Les grands-mères, les pensionnats, les familles provisoires ont fait l'affaire.

Ni Michel, ni Bruno ne se sont remis de cette dissolution. Le premier est devenu un chercheur – brillant – en biologie. Il s'accroche comme à une bouée à une vision positiviste du monde, des sociétés et des hommes. Tout ce qui n'est pas du strict domaine des lois matérielles n'appartient pas au réel. A commencer par l'amour dès qu'il fait semblant d'échapper aux règles des jeux sociaux, à celles des conditions biologiques du désir ou à celles, ethnologiques et historiques, de la domination. Michel s'est créé un rempart théorique qui le met à l'abri de tous les sentiments, y compris celui d'exister.

Michel traque en lui et autour de lui, comme une faiblesse, une niaiserie, un dangereux mensonge, toute trace d'humanité. Il est glacé, il paraît fort. Bruno est la faiblesse même. Offerte, humiliée, bafouée. Avec lui, autour de lui, c'est la sarabande des paumés, des rejetés et des laissés-pour-compte. La sarabande, c'est déjà une danse. Ceux qui sont exclus du grand marché de la consommation amoureuse parce qu'ils sont trop moches, trop maladroits, trop timides ou trop impuissants. Houellebecq a glissé dans son livre une sorte de petit traité post-marxiste du paupérisme amoureux, ce dernier avatar moderniste de la lutte des classes et de l'économie libidinale, qui est une petite merveille d'analyse, précise et cruelle.

En romancier consciencieux, le manipulateur des *Particules élémentaires* a pris soin de faire évoluer ses personnages et de leur offrir une porte de sortie. Michel va quitter son laboratoire et son sinistre déterminisme physico-biologique pour aller chercher, du côté du principe d'incertitude, la réalité d'une vie qui ne soit pas de pure apparence. Bruno va abandonner sa quête éperdue, aveugle et désespérée du coït pour tenter de découvrir chaleur, apaisement et peut-être bonheur dans l'exercice partagé de la tendresse. L'un et l'autre, par des chemins opposés, vont également constater que sans la fraternité, l'égalité est une farce et la liberté un suicide. Entre le réductionnisme de la vieille science et les niaises béatitudes du New Age, l'humanité doit bien pouvoir inventer quelque chose avant de se dissoudre, mais quoi ?

Voilà qui nous change des romanciers modestes, lesquels considèrent qu'au-delà de deux ou trois idées on se montre impoli envers les lecteurs. Des idées, Houellebecq en a plein la tête et il n'hésite jamais à les étaler, quitte à planter là son récit pour le renouer un peu plus tard. Des théories déjà bien articulées et des bribes d'hypothèse, parfois fort poétiques, qu'il expérimente devant nous. Cela donne à son roman un rythme galopant mais discontinu avec çà et là quelques sauts d'obstacle qui n'est pas sans charme ; cela lui permet aussi de jouer avec souplesse sur les différents champs du récit : de passer du microscopique au macroscopique, du particulier au général, de l'individuel au social. Mais aussi du moral au politique, du réel au fictif, de l'esthétique au spirituel. Une impression de grande liberté, sévèrement contrôlée. Comme si Houellebecq craignait que les plaisirs et les artifices de la fiction ne nous entraînent trop loin de ce qu'il veut nous mettre sous le nez : la réalité – que nous ne savons déjà plus voir.

Mais faut-il alors écrire des romans ? Notre époque n'est-elle pas déjà sursaturée de romanesque, goinfrée d'illusions, sans qu'il soit besoin d'en rajouter, même pour la bonne cause ? Houellebecq a, sans doute aucun, une réponse à la question. Et qui doit être affirmative puisqu'il a décidé de faire un roman, puis un autre. N'empêche que, *en pratique*, on le sent gêné par l'exercice. Entre le langage de la poésie et la logique des concepts, il cherche un compromis qu'il nomme roman, sans y croire tout à fait.

De là, probablement, la manière de distance que nous gardons vis-à-vis de ses personnages. Ils nous intéressent, nous amusent, nous émeuvent même, mais comme derrière une vitre. Ils ne sont vraiment présents que lorsqu'ils parlent ; le plus souvent, ils se contentent d'être pénibles, intelligents et pitoyables. De là aussi l'obligation où semble se trouver Houellebecq de placer sa voix un ton trop haut, un décibel trop fort. Comme si l'emphase – dans le sordide, dans le dramatique, dans l'ironique, dans l'idéologique – devait compenser une certain artificialité romanesque.

Les Particules élémentaires est un bon livre un peu forcé. Ni plus ni moins. L'oiseau rare n'a pas pris son envol.

---

(1) Pour accompagner cet événement, son éditeur publie sous le titre *Interventions* un (court) recueil d'articles et de chroniques de Michel Houellebecq où il est question de cinéma, de littérature (*Jacques Prévert est un con*), de politique, d'architecture, de philosophie, mais aussi de la vie sur *Mars, de l'abaissement de l'âge de la retraite et de la pornographie*. C'est toujours amusant, souvent intéressant. (Flammarion. 152 p., 70 F.)

Deux aventuriers au pouvoir

Un essai de Jean-Marie Rouart et un roman de Laurence Cossé recréent le destin de deux grandes figures du règne de Louis XV : le cardinal de Bernis et le duc de Choiseul

BERNIS, LE CARDINAL DES PLAISIRS
de Jean-Marie Rouart.
Gallimard, 248 p., 110 F.
(En librairie le 4 septembre.)

LA FEMME DU PREMIER MINISTRE
de Laurence Cossé.
Gallimard, 258 p., 98 F.

« *Il y a du Julien Sorel et du comte Mosca dans Bernis* », notait Roger Vailland dans un *Eloge* du cardinal. L'idéalisme et la fougue sensible d'un côté, le cynisme et le calcul de l'autre ? Sans doute, mais François de Bernis (1715-1794) échappe aux catégories réductrices et Jean-Marie Rouart, vingt ans après avoir préfacé les *Mémoires* de l'homme d'Etat dans la collection « Le Temps retrouvé », au Mercure de France, s'attache à brosser aujourd'hui le portrait tout en nuances d'un homme qui, à bien des égards, est emblématique d'une certaine aristocratie de la fin du XVIII[e] siècle : incrédule et dévouée aux plaisirs, manœuvrière et soucieuse d'élégance, libertine et frondeuse, dédaigneuse de la morale commune mais tolérante et lucide sur ses propres écarts.

« *Jeune abbé pauvre, plein de feu, qui cherchait la gloire* », François de Bernis est doué pour plaire ; vif esprit, un sourire irrésistible et de belles manières, enjoué et souple, charmeur auprès des dames dont il sollicitera toujours les faveurs. Il hante les salons où lettrés et femmes du monde s'acoquinent, versifie et la licence de ses poèmes n'est pas que poétique. Sans doute, une carrière d'écrivain lui eût-elle mieux convenu que la politique, se fût-il reconnu plus de talent. Il n'en reste pas moins sans ressources. « *Ma situation m'humiliait, j'en dévorais l'amertume.* » Sollicitant l'aide du cardinal de Fleury, *premier ministre du roi*, alors âgé de quatre-vingt-huit ans, il s'attire pour réponse : « *Monsieur, tant que je vivrai, vous n'aurez point de bénéfices.* » Le jeune abbé s'incline sur un mot : « *Eh bien, Monseigneur, j'attendrai.* » Cette insolence fera fureur dans les coulisses du pouvoir.

Sa course à la gloire continue. Il entre en lice dans les salons en vue : chez la duchesse du Maine où l'introduit un lointain parent, chez Louise Dupin, chez M[me] Geoffrin. Il amuse, écrit des vers doucereux, fatras mythologico-bucolique au goût du jour et que raillera Voltaire, suscite l'intérêt de protectrices titrées, fait tant et si bien qu'il entre à l'Académie française à vingt-neuf ans.

PLAISIRS VÉNITIENS

La marquise de Pompadour, qu'il a connue alors qu'elle n'était que madame d'Etiolles, l'assure de sa bienveillance. Mais, pendant six ans, il ronge son frein. Comment se distinguer dans un monde départagé, selon le mot du comte d'Argenson, entre les « *fripons spirituels et les honnêtes imbéciles* » ? Car Bernis ne veut pas de dégradantes combinaisons. « *Je ne veux faire de fortune que par des moyens honnêtes.* » A force de le voir dans l'entourage de sa favorite, Louis XV le remarque. En 1751, il est nommé ambassadeur à Venise. *Dans une ville où le carnaval dure six mois*, masques et bergamasques procurent un sauf-conduit à la quête du plaisir et Bernis ne s'en privera pas, de concert parfois avec Casanova qu'il charge d'une mission d'information sur la cour de Vienne d'où il revient. Ses talents de diplomate lui valent le portefeuille des affaires étrangères mais pour un difficile emploi : travailler à un renversement des alliances en faveur de l'Autriche, éveillant, du coup, *l'hostilité de la Prusse et de* l'Angleterre. Il va mesurer ce que coûte à la France la désastreuse guerre de Sept Ans et prôner une transaction pacifique. C'était faire le jeu de ses ennemis. La marquise de Pompadour, jalouse de ses succès, aigrie et suspicieuse, le lâche pour un « *rapace de haut vol* » : Choiseul. Au fil des années, les deux hommes, l'un perdant le pouvoir, l'autre le gagnant, entretiendront des rapports ambigus : amis-ennemis, rivaux et confidents. Bernis est renvoyé. Comme le dira Frédéric II : « *Ses actions imprudentes l'élevèrent : ses vues sages le perdirent. Il fut disgracié pour avoir parlé de paix.* »

Bernis rentrera cependant en grâce, sera envoyé à Rome pour le conclave, puis comme ambassadeur. A cinquante-quatre ans, il s'éprendra d'une princesse qui en a trente de moins, avant que la Révolution ne le dépouille de tous ses biens. Il s'éteindra dans la Ville éternelle. Il avait eu la sagesse du détachement. Pardonnant à ses ennemis, il cultiva dans ses revers le simple privilège d'être heureux loin des tumultes du pouvoir : seuls ceux du cœur le requéraient encore. Pour lui le choix était simple : « *Faire de grandes choses ou planter mes choux.* » C'est de cette sagesse que le loue Rouart au terme d'une évocation vivante et passionnée dont le lecteur partage la ferveur inspirée : « *Sans cette noblesse, Bernis resterait-il une figure aussi lumineuse ? Sa vie habitée par l'esprit n'est qu'une source de méditation auprès de ceux qui ont l'ambition de s'accroître non pour gagner mais pour s'épanouir.* »

Esquissée dans le livre de Rouart, la figure du duc de Choiseul est portraiturée à vif dans le roman de Laurence Cossé. Aux *événements de sa vie*, pulsés aux sources historiques, elle ajoute les commentaires de son épouse, *prétexte à confesser une passion* pour un mari très volage, tour à tour indifférent, dur et délicat. Louise-Honorine du Châtel n'avait que dix ans lorsque sa sœur, épouse d'un mari complaisant, meurt en couches des œuvres de Choiseul. Elle s'est engagée auprès de la mourante à épouser le séducteur et à veiller sur l'enfant qu'elle en a eu. « *Je n'ai plus fait que le craindre et l'attendre* », avoue cette femme menue – « *Une Vénus en abrégé* », dira Voltaire – qui est encore une enfant lorsqu'elle convole en 1750, mais est fortunée. « *Ma femme a beaucoup d'esprit*, écrira Choiseul à Voltaire ; *ce qui est fort extraordinaire, elle ne me fait pas cocu.* »

En contrepoint aux actes et éclats d'un politique prodigue, rapide, drôle, froid, méprisant, dur sans être insensible, « *joueur au dernier degré* » et « *la séduction faite homme* », Laurence Cossé imagine tout ce que ressent, subit, rêve, extrapole cette « *sage petite épouse* » qui éprouve moins de l'amour qu'une passion exacerbée : « *Je le voulais passionnément à moi. Comment aurais-je pu l'aimer ?* »

Cette double portée où l'imaginaire s'inscrit en regard de la « *factualité* » historique nuit un peu à la cohérence du roman, le lecteur étant plus porté à s'intéresser à Choiseul à travers un déroulement événementiel, les *conclusions que lui-même en tire*, qu'aux considérations de son épouse sur les flux et reflux de sa fatale passion et la morale amoureuse qu'elle en soustrait. Le personnage fort reste ici bien plus le premier ministre que sa femme, *a contrario* des intentions de l'auteur. Mais l'ensemble est mené d'un trait vif, avec assez de contrastes et de relief aguicheurs, *pour susciter l'agrément*.

Pierre Kyria

Jouissances vénales

Où Gilles Martin-Chauffier illustre l'alliance du politique et du faire-valoir

LES CORROMPUS
de Gilles Martin-Chauffier.
Grasset, 348 p., 118 F.
(En librairie le 2 septembre.)

En 1994, Gérard Morel, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, juge utile pour son aura médiatique de signer un livre, de faire la pige au *Mandel* de Nicolas Sarkozy et au *Henri IV* de François Bayrou. Originaire de la région natale de Barbey d'Aurevilly, il se verrait bien l'auteur présumé d'un ouvrage qui serait consacré à celui-ci. Car, comme les politiques sont plus doués pour la prolixité orale que pour la justesse des mots, il n'entend pas l'écrire. Cette mission revient, moyennant une coquette somme, à Yann Kervern, rédacteur en chef adjoint du secteur culturel de *Scoop*, un journal grand public à la pointe de l'actualité et de l'indiscrétion, et fort amateur du Connétable des lettres. Dandy sans emploi, « *paresseux snob* », « *spécialiste des sujets popote de la somnolente vie culturelle parisienne* », il entend bien faire flèche de tout bois, car si, « *à l'occasion, le journalisme offre de vraies joies aux sadiques* », la littérature également. (Précisons que l'auteur de ce roman est rédacteur en chef à *Paris-Match*.)

Chemin faisant, il va cependant découvrir que Morel, charmeur et cynique enjoué, est, en tant que député et maire d'une commune de la banlieue parisienne, un affairiste sans scrupule. Le problème des exclus et des sans-logis, notamment, est au cœur du débat où veut l'engager une ravissante beurette survoltée, « *taillée pour la révolte permanente* ». Mais, tout en succombant à ses charmes, il n'entend pas épouser ses récriminations, préférant pour son confort « *regarder les choses de loin et de biais* ». D'autant que la collaboratrice du ministre, *égérie très BCBG de l'oratoire* gouvernemental, l'encourage dans la bonne voie, fellation à l'appui. Il *s'ensuit une comédie-ballet qui*, en raison de « fuites », pourrait vraiment tourner mal pour les héros, n'était l'accord tacite qui enchaîne les uns aux autres et facilite un non-lieu implicite effaçant toute révélation scandaleuse. Corruption active ou passive, faux-semblant ou manœuvre dilatoire, l'intérêt prime...

Gilles Martin-Chauffier renoue ici avec l'inspiration de son œuvre précédente, *Une affaire embarrassante*, où il retraçait, sous le masque de la fiction, une de ces affaires sulfureuses qui font le charme des années Mitterrand. C'est un roman de premier plan. L'auteur ne s'attarde pas à une *amplification des causes* et des effets ou au relief des protagonistes, moins personnages que figures emblématiques mais saisies d'un trait rapide et sûr. Le climat d'époque est retranscrit par une pluie de marques symbolisant le luxe, d'allusions aux problèmes de l'heure – le Smic-jeunes, les remous en banlieue, la campagne présidentielle... –, aux personnalités en vue, définies d'une pointe – « *Edouard Balladur, monarque républicain qui ne tiendrait pas debout sans amidon* », et tout un trousseau de « clés » tintinnabule agréablement aux oreilles de « *l'hypocrite lecteur* ». On lui laissera ainsi le soin d'identifier FFF, « *pour qui tout commence en imprécations et s'achève en droits d'auteur* » et qui trouve dans les génocides « *le fond de sauce de son activité professionnelle* ». Martin-Chauffier, comme un de ses personnages, « *tripote les formules comme un joueur professionnel bat les cartes* ». A l'évidence, il y prend plaisir et le lecteur avec lui au fil d'une intrigue conduite à toute bride. Un roman de mœurs vigoureux, insolent, provocateur, qui brosse le tableau d'une société moins prodigue en idées qu'en combines, enfiévrée par le désir d'en tirer les bénéfices illicites et d'où s'exhale le lourd et exquis parfum des fleurs vénéneuses.

P. Ky.

La femme qui racontait des histoires

Un écrivain assassiné au cœur noir d'un roman rose. Marie Nimier se joue brillamment de nos vices et de nos fantasmes littéraires

DOMINO
de Marie Nimier.
Gallimard, 190 p., 95 F.

Le roman de Marie Nimier, *Domino*, est une fiction-labyrinthe. Il est conseillé de s'y perdre pour gagner son plaisir de lecteur, plaisir étrange et effrayant car il nous rend complices des pires horreurs humaines et de terribles manipulations littéraires. Marie Nimier use et abuse du romanesque avec une allégresse contagieuse. L'histoire qu'elle raconte est aux limites de la vraisemblance. L'enjeu de ce récit à tiroirs est complexe et peut dérouter l'amateur d'intrigues nettes et carrées. Et il faut découvrir le tiroir secret pudiquement occulté qui donne raison au mystère.

Le début du livre, tout en douceurs sensuelles et volutes érotiques, annonce un roman d'amour. Et c'est bien le lamento d'une passion que nous souhaitons entendre. Dominique-Domino, une jeune femme exaltée – assez sexuellement expérimentée pour se jeter dans une nouvelle aventure sans précautions inutiles mais encore émotivement virginale pour en attendre l'absolu –, rencontre le beau et jeune Silvio, doué pour les caresses et les faux-fuyants : *« Oui, c'était cela, je couvais quelque chose, comment avait-il deviné ? Je te couvais de mes pensées, je te couvais de tout mon corps, je te pressais, je te pinçais, je te retournais pour te couvrir par-derrière, mes doigts remontaient le long de ta colonne vertébrale et ça ne ressemblait à rien, cette façon de s'apprivoiser. C'était à la fois trop lent et trop profond. »* Domino s'embarque naïvement pour Cythère et on se souvient alors de la chanson éponyme d'André Claveau qui fut jadis prix de l'Eurovision.



JOHN FOLEY/OPALE

Fausse piste : le récit vire au polar. Silvio et Domino courent dans une ville fantomatique comme le Paris précis et douloureux de Patrick Modiano. Silvio si physiquement présent fuit dans d'inquiétantes expéditions. Est-ce un gigolo, un truqueur, un tueur ? Domino se voit mêlée à de scabreuses situations. Catherine Claire, jeune écrivain au destin si opaque, est retrouvée assassinée. Domino a récupéré le sac de la victime. Elle y découvre le manuscrit du prochain roman. Domino mène l'enquête. Quelle vérité cherche-t-elle : celle de la morte, la sienne, la vérité de son amour ? Des personnages se joignent au couple, comme la tante de Domino, jeune veuve, professeur d'éducation physique, bonne fée aux curiosités de sorcière que la baguette magique de la romancière fait surgir du néant, indispensable et intrépide.

Les méandres oniriques et la soudaine stagnation de l'intérêt dramatique, associés à l'absence de toute perspective morale, entraînent le lecteur dans le tempo d'un roman à la manière de Patricia Highsmith. Est-ce un hasard si un autre mort est enroulé dans un morceau de moquette comme l'est, dans un tapis, l'illusion de cadavre du fascinant roman sur le couple qu'est *L'homme qui racontait des histoires ?* Le lecteur est pris au piège. Il doit se détacher de ce qui l'intéressait au départ et dont il doute encore : Domino a-t-elle fait le bon choix en aimant Silvio ?

Marie Nimier nous mène en bateau, à croire qu'il n'y a pas de meilleur remède à la lassitude des couples que de travestir les amants en détectives fébriles. Il est préférable de croire l'aimé victime d'une machination, voire de le suspecter d'un crime, que de s'interroger sur sa fidélité. Marie Nimier nous provoque. Le roman que nous lisons est peut-être le roman que s'invente Domino pour combler l'abîme qu'engendre la jalousie. Comme les enfants frustrés, elle se crée héroïne d'une histoire fabuleuse. Si le pari de l'auteur est gagné, ces questions importent peu. Nous attendons haletants les péripéties, guettant des preuves toujours suspectes, chaque moitié d'un domino s'enchaînant à l'autre, dessinant une grande parade de masques, dans une Venise imaginaire et fantasmatique.

Marie Nimier se délecte à nous égarer dans un jeu de piste où les indices sont souvent des références culturelles. Ne pousse-t-elle pas la provocation trop loin lorsqu'à propos de l'œuvre de Catherine Claire, elle commente son propre roman : *« Les personnages de Catherine Claire, poursuivait le journaliste, désignés par des lettres, avançaient dans le brouillard épais d'une société qui ne voulait pas d'eux. Il y avait dans ces récits croisés un mystère, une violence qui ne pouvaient laisser indifférent. Des chapitres entiers que certains de ses confrères avaient qualifiés d'« obscurs » étaient la manifestation évidente d'une réalité indicible, une vérité qui, sans cesse, se dérobait au regard du lecteur. »*

Un personnage de femme s'impose, l'écrivain qui tentait de dire son enfance. Il y a aussi Tom, le fantôme d'un enfant. Pourquoi fermons-nous les yeux sur ces violences souterraines : l'inceste, l'infanticide ? Ferons-nous le jeu de la famille et de la société ? L'art de Marie Nimier est d'évoquer la tragédie avec cette ironie distraite, cette cruauté aérienne qui sont la marque de son écriture, et de cacher notre brutale animalité sous le miroir limpide des mots.

Hugo Marsan

Malheurs en abîme

Sans pathos, Jean Teulé retrace le destin d'une femme-douleur et de sa rage désespérée de vivre

DARLING
de Jean Teulé,
Julliard, 242 p., 119 F.

« Le malheur, selon Balzac, est un marchepied pour le génie, une piscine pour le chrétien, un trésor pour l'homme habile, pour les faibles un abîme. » Catherine, la jeune femme dont Jean Teulé a recueilli l'histoire, appartient à la dernière catégorie définie par Balzac, celle des victimes à perpétuité dont on se demande parfois si elles ne sont pas quelque peu complices du sort qui leur est fait.

A l'instar de ses deux frères aînés, Catherine ne fut pas une enfant désirée, tout juste un accident de la nature, une bouche de plus à nourrir. *« Grosse futaille »*, tel est le surnom dont l'a gratifiée sa mère. Hommage à ses rondeurs et à ses cils jaunes. Le père, lui, est plus expansif. Il s'exprime avec sa ceinture. Un véritable artiste qui sait zébrer un dos comme personne. La fillette s'évade comme elle le peut en regardant des camions passer sur la route nationale proche.

Les routiers sont pour elle des aventuriers, des cow-boys, ils ne ressemblent pas aux paysans de sa Basse-Normandie. Dans son imagination, *« ils avaient des yeux noyés d'Indonésie et les visages brûlés comme des châteaux en Espagne »*. En attendant de découvrir ce qui se cache derrière l'horizon, elle trouvera refuge pendant quelques années dans une boulangerie où, en échange de son travail, elle aura droit à un peu d'attention et de tendresse.

Une parenthèse bien vite refermée par ses parents après la mort de ses deux frères. Un suicide et un accident.

Ce roman aurait pu sombrer dans un mélo de la pire espèce si Jean Teulé n'avait su par son style direct et efficace établir une distance avec les faits qu'il relate. Le romancier laisse même percer une sorte d'exaspération vis-à-vis d'un personnage dont le fatalisme est plus prégnant que l'intelligence. On peut même dire que celle qui se fait appeler « Darling » en souvenir d'une chanson populaire fonce tête la première vers les problèmes.

Roméo, un routier, la séduit. Elle connaîtra sa première nuit d'amour dans une bétaillère. Bientôt enceinte comme il se doit, elle l'épouse. Jean Teulé décrit avec férocité le mariage de cette *« grossesse déguisée en mariée »* où invités et parents se livrent à un véritable concours de vulgarité. Certaines pages sentent le vomi, la transpiration et l'urine. Inutile de chercher ici le moindre coin de ciel bleu. L'auteur consigne la *« main courante »* de ces vies transformées en décharge publique.

La suite était presque écrite à l'avance. Ce sera la litanie des violences conjugales avec en prime deux nouvelles grossesses. Il faut bien passer le temps entre deux séances de pugilat ! Catherine n'est plus qu'une *« bouche pleine de dents cassées et d'espoir broyé »*. Elle s'interdit toute révolte, accepte tout. Cette femme-douleur essaie de demeurer debout sous les outrages. Son mari finira par la perdre au poker et la jettera en pâture à ses partenaires.

A trente ans à peine, le corps en miettes, elle trouvera finalement la force de partir et, après bien des vicissitudes et rechutes, se construira une nouvelle existence. Jean Teulé n'en finit pas de s'interroger sur la capacité de Catherine à rebondir : *« Où va-t-elle chercher cette rage d'être encore verticale. Y aurait-il des gens dont la force de vie serait sans limite ? »*

Pierre Drachline

Le bonheur est une grâce

Avec la Toscane pour cadre, Frédéric Vitoux renoue avec l'histoire d'une Italie bousculée par les troubles révolutionnaires, celle des rêves stendhaliens

ESTHER ET LE DIPLOMATE
de Frédéric Vitoux.
Seuil, 368 p., 130 F.

On se souvient des deux dernières incursions de Frédéric Vitoux dans l'Italie des rêves stendhaliens. Après l'éblouissant *Charles et Camille* (Seuil, 1992) et la séduisante *Comédie de Terracina* (Seuil, 1994), le romancier renoue avec la trame de l'Histoire de la péninsule, bousculée par les troubles révolutionnaires diffusés avec l'affirmation de la République française.

Cap sur le grand-duché de Toscane, où le Habsbourg Ferdinand III joue cavalier seul alors que l'Europe monarchique se coalise contre le nouveau pouvoir parisien, coupable du plus inexpiable des crimes : la mort du roi Louis XVI. Le jeune souverain qui a le premier reconnu le changement de régime rechigne à épouser les vues des gouvernements de Londres ou de Vienne ; c'est la raison pour laquelle la mission diplomatique de François Rambault, « chargé d'affaires » envoyé à Rome par la Convention et bientôt mandaté pour obtenir réparation du Pape des émeutes qui ont contraint à la fuite les pensionnaires de l'Académie de Rome, s'arrête à Florence, territoire ami dans la mesure où son hostilité fait encore question.

Une halte qui s'étire de la fin janvier au début octobre 1793. Neuf mois d'attente, gestation lente pour une guerre dont personne ne veut en Toscane, malgré les stratégies opposées, les reclassements tactiques et les affrontements idéologiques. Les plus cyniques y verront la marque d'une stupéfiante torpeur. Evoquant la quiétude propre aux villas de la campagne toscane, le héros de Vitoux pointe sans aménité : *« On n'y souffrait de rien. Pour souffrir, il faut vivre. »* Mais le diplomate n'a rien d'un va-t-en-guerre. Cinquagénaire célibataire prudemment dégagé de tout lien trop affectif, François Rambault est un épicurien discret, secret, collectionneur averti de tableaux *« dont l'immobilité et la beauté le consolaient des désordres et des virevoltes de la vie, des illusions de la politique et aussi de la peur de vieillir »*. Aussi transfère-t-il précautionneusement sur le beau visage peint d'une Esther pamée devant Assuérus, découvert à Livourne, le trouble où le jette la rencontre soudaine d'une jeune aristocrate anglaise, Lady Cecily Melcombe au large de Marseille sur le pont de la corvette marchande qui les emmène en Italie. Il *« aimait les tableaux anciens et les idées nouvelles, surtout quand il se rapprochait des lieux où étaient exposés les tableaux anciens et qu'il s'éloignait des pays où étaient exprimées les idées nouvelles-ce qui était la plus sage façon d'apprécier les uns et les autres »*.

HOMME DES LUMIÈRES

Mais peut-on échapper à la tourmente dans un tel contexte ? François est un amoureux désemparé qui craint davantage le commerce des livres que celui des toiles de maîtres ; un homme des Lumières confronté à une aristocratie florentine fossilisée, où la lumière, c'est *« le jour, précisément, l'urgence de l'instant »*, tout ce que rejettent les vieillards fantomatiques qui veillent sur l'or terni d'une gloire ancienne. Et si ce citoyen trop poli pour satisfaire un Saint-Just sait railler la comédie des apparences qui se joue là avec une souveraine élégance qui ne masque pas sa vanité, il sait y lire un indice de raffinement, de civilisation, *« voire de beauté »*, ce qui le coupe sans retour de ses mandataires parisiens. Cette humanité bienveillante, proche de la paradoxale position du grand-duc, le met en harmonie avec une Toscane somnolente, Belle au bois dormant qui n'espère pas même de prince charmant. Tandis que le frère de sa bien-aimée se prétend l'ambassadeur des valeurs jacobines (alors que le diplomate le soupçonne d'être l'instigateur des pièges qu'on lui tend), tandis que son ami le bouillant Jean-Baptiste Wicar, au *« rire d'idéologue, d'artiste ou de tueur, ce qui chez lui revenait à peu près au même »*, provoque scandale sur provocation, protégé par l'amitié du grand-duc qui lui confie la réalisation des décors de l'Opéra, lui, qui s'abandonne à ses passions au péril du sacro-saint règne de la raison – *« la vie est un opéra »*, plaide-t-il –, se lamente sur la faillite de la tempérance, mieux ce mélange de tendresse et de lucidité, d'amour et de tristesse, de retenue et de silence, qui exclut l'illusion comme le mensonge et que l'on nomme l'indulgence. *« Nous vivons une époque qui (...) ne s'accommode d'aucune patience, d'aucune compréhension, d'aucune générosité. Nous vivons une époque où s'affrontent des idées. Et les idées ne sont pas indulgentes, les idées sont le contraire, ne cherchent qu'à triompher, qu'à se tuer les unes les autres, les idées sont fanatiques par définition. »*

Ce plaidoyer pour une complicité de philosophes là où triomphe le sectarisme des idéologues est au cœur même de ce beau roman, d'aventures et de passion comme les aimait Stendhal, d'une jubilation sereine, écho merveilleusement illicite des moralistes des derniers temps de l'Ancien Régime. Contrairement aux dires des constitutions nouvelles, le bonheur n'est pas un droit, même si *« parfois il est permis d'en saisir un reflet »*. Le bonheur est une grâce. Frédéric Vitoux le sait et le fait partager. Sans limites.

Philippe-Jean Catinchi

Des vies à construire

MÊME UN CHEMIN DE MILLE LIEUES COMMENCE PAR UN PAS
d'Alain Leblanc.
Ed. Anne Carrière, 406 p., 110 F

Donetti, la cinquantaine, pianiste célèbre marqué par la mort de sa femme. Toupie, son fils, trisomique qui cache un cœur riche d'affectivité, lui est une tare à dissimuler. Emy, jeune éducatrice, eut une adolescence difficile entre un père alcoolique et une mère malade. Raoul, employé de l'établissement où elle travaille, *« s'accommoderait »* d'elle avec qualités et défauts. Touché par le caractère tenace d'Emy, Donetti lui confie l'enfant. Il prend conscience que son fils n'est pas un objet, qu'il a, lui aussi, une vie à vivre. Entre Donetti et Emy la passion fait son œuvre.

Tout est en place pour le mélo sentimentalo-émotif se prêtant à l'emphase. Mais le sujet d'un roman compte moins que son traitement, et Alain Leblanc réussit le plus difficile, émouvoir sans user des vieilles cordes de la sensiblerie. Sa façon d'évoquer les états d'âme de ses personnages y est pour quelque chose. Parallèlement au sujet délicat qu'est le handicap d'un enfant et l'acceptation des différences, il donne à son histoire une seconde dimension avec l'influence du passé et de nos propres actes sur la réussite ou l'échec de notre destin. C'est le conflit tout intérieur que se livre Emy face à l'amour de Donetti et surtout face à elle-même quand elle se trouve faire le premier pas vers l'homme qu'elle aime. Guettant *« un peu de lumière dans son obscurité pour se mettre enfin à vivre »*, s'offrira-t-elle *« à la main obscure du hasard »* ou choisira-t-elle *« de se réfugier dans le silence et le sommeil »* qui annihilent ? Habilement inscrite dans le drame qu'est la vie de l'enfant, la réponse à cette question est l'autre intérêt de ce roman, excellente illustration de son exergue balzacienne : *« La résignation, mon ange, est un suicide quotidien. »*

Pierre-Robert Leclercq

La Cité de l'angoisse

Rezvani propose une expérience philosophique des limites de l'humain

LA CITÉ POTEMKINE
ou les géométries de Dieu,
de Rezvani.
Actes Sud, 450 p., 138 F.

L'intrigue pourrait évoquer le roman de science-fiction ou la contre-utopie ; mais le propos de Rezvani est tout autre. C'est une expérience philosophique des limites de l'humain qu'il nous propose. Le lecteur de *La Cité Potemkine* est un observateur délégué par les instances internationales dans un lieu sans passé ni avenir, où les mots du discours habituel sont pris en défaut face à l'inexprimable.

La Cité Potemkine dessine un paysage radieux, mais l'herbe y est trop verte, les fleurs trop colorées, les enfants trop rieurs. Le patronyme *désigne son ambivalence* : par-delà l'espoir utopique incarné par le cuirassé mutiné, la figure du fameux faussaire de l'impératrice Catherine fait planer sur ce paradis le spectre du trompe-l'œil. Suite à une catastrophe advenue dans la centrale responsable de la création de cet Eden luxuriant, la radioactivité a renversé le sablier génétique, et les espèces vivantes parcourent à rebours le processus de l'évolution. Animaux et végétaux reculent vers le règne minéral, tandis que les femmes contaminées mettent au jour des enfants affublés d'un œil de cyclope au milieu du front. Dans les sous-sols de la Cité, un certain docteur Meng, loin de toute considération éthique, pratique d'atroces expérimentations sur ces enfants-lézards. C'est sur ce site qu'une équipe de scientifiques de toutes disciplines est dépêchée pour produire un rapport destiné à rassurer le reste du monde. L'entrée dans la Cité même leur est interdite. Leur enquête est par avance vouée à l'incomplétude et à l'impuissance. Se croisant sans cesse au fil de leurs promenades, Yeshayahou Fridmann le géologue, Zef Zimmerstein le biologiste, Eva Mada-Gottinger l'entomologiste, Nini l'anatomiste et Tania Slansk la jeune pédiatre échangent leurs impressions. Au détour d'un buisson, d'autres personnages surgis de l'ombre entrent soudain dans le dialogue. Tous s'espionnent, répètent les mêmes rumeurs. Selon le procédé utilisé dans *L'Enigme* (1), le nouveau roman de Rezvani est construit comme un vaste théâtre où dialoguent à l'infini des personnages énigmatiques.

Mais les experts tenus à l'écart de la Cité ne sont pas à l'abri de la tentation. Leur curiosité scientifique les porte à jalouser ceux du dedans, ceux qui pratiquent, sur des êtres situés aux frontières de l'humain, des expériences médicales libérées de toute limitation éthique. D'anciennes amitiés liaient les experts du dehors et les maîtres de la Cité. *Entre les humanistes et les hommes* d'action, la frontière est poreuse, et la séduction puissante. Que sont en effet ces êtres nouveaux, transformés par la contamination radioactive ? Vit-on le crépuscule de l'humanité, ou l'aube d'une nouvelle espèce humaine ? Que peuvent la science et son langage face à l'inhumain ? Comment articuler en mots une expérience indicible ? A la fin du roman, on regrette que certains fils ne soient pas dénoués, que certaines fausses pistes nous aient égarés plus loin que l'auteur ne semblait le souhaiter. Mais peut-être n'était-ce que de fausses fenêtres destinées à nous livrer au même égarement que les experts scientifiques. Tout le dispositif romanesque n'est-il pas construit dans le but d'épaissir le mystère d'un mensonge généralisé ? Notre curiosité reste insatisfaite. L'épilogue se prolonge, la fin n'advient pas. Comme si plus personne n'était désormais capable de tirer les conclusions.

Frédérique Leichter

(1) Actes Sud, 1995.

Livraisons

● LES RENDEZ-VOUS D'ORSAY, d'Anne Walter
A l'occasion d'un tournage, une femme, scripte, est assaillie par le souvenir d'amours disparues dont elle fut l'héritière, l'héroïne, la gardienne. Passé, présent, réalité, fiction : remakes d'une même histoire, éternelle, qui voit un homme choisir le devoir et briser une passion, une femme abandonnée, des rêves de vies ratées. Anne Walter, qui est passée du cinéma à la littérature, reprend en romancière le film interrompu d'images qui hantèrent son existence. Un chagrin de sa grand-mère, une cicatrice personnelle provoquée par un amant désinvolte s'incrustent sur l'évocation de décors, costumes, comédiennes aujourd'hui effacés. De flash-back en retrouvailles, les hommes virevoltent, qu'Anne Walter regarde tomber avec une douleur paisible, la mélancolie des bonheurs avortés. La fatalité qui condamne aux temps perdus est ici doucement tempérée par la force d'une âme qui, songeuse, n'a pas déserté. (Actes Sud, « Un endroit où aller », 90 p., 68 F). **J.-L. D.**

● POUR LES YEUX DE JULIE, de Georges Picard
Georges Picard a souvent pris le parti de rire des enflures et des travers de notre époque dans le corps de savoureux petits brûlots (*De la connerie*, *Tout m'énerve*, etc.). Mais la haute fantaisie fait aussi partie de son inspiration. *Pour les yeux de Julie* en administre la preuve. Pour déclarer sa flamme à Julie, Choiseul met le feu à un immeuble. Mais la belle exige plus : une action d'éclat. A partir de cet arrêt, nous entrons dans un monde tumultueux et loufoque, hanté de personnages aussi extravagants qu'improbables. L'imagination fuse, l'esprit caracole, l'illogisme court la poste. La drôlerie est souvent présente même si l'auteur, *tout à son délire, en fait vraiment* un peu trop. A l'évidence, ce court roman n'est pas destiné aux « *lourds esprits réalistes incapables de comprendre que la réalité n'est qu'une figure de style* ». Il reste tous les charmes d'une écriture vive, caustique, plus croc-en-jambes que saute-moutons, une originalité narquoise, ici comme ailleurs, qui rappelle le talent vigoureux et sûr d'un écrivain original trop méconnu (éd. José Corti, 216 p., 100 F). **P. Ky.**

● LES CARESSES ET LES BAISERS, de Dominique Muller
Ils se sont connus adolescents et encore lycéens. La narratrice de l'éducation sentimentale que nous offre Dominique Muller a pris l'habitude de retrouver Lucien Kassler dans le grenier de la maison où il vivait en famille. L'aimait-il ? A sa façon, froide et méthodique. Nul emballement romantique chez ce garçon taciturne qui « *économisait ses expressions, les réservait pour la musique* ». Car Lucien était un clarinettiste virtuose alors qu'elle ne serait jamais qu'une « *pianiste de salon* ». Pendant des années, *elle ébaucha des rêves de vie commune jusqu'au jour où elle le* surprit dans la rue, tendrement attentif à une autre fille. Elle entra alors dans « *le temps long de fille sans garçon* », en un mouvement confus de pensées et de sensations qui mène des amours de hasard à des tentatives de suicide avant d'admettre la mort de la jeunesse... L'histoire de cette liaison amoureuse se développe comme une ligne mélodique sur une construction éclatée où la narratrice recompose en séquences rapides les figures, émois, rites de sa prime jeunesse marquée par des dissensions familiales. D'où une certaine disparité dans la progression du récit, *un morcellement pas toujours convaincant. Mais l'écriture* minutieuse et précise de Dominique Muller, le rythme alerte du parcours narratif, qui passe du cynisme enjoué au constat lapidaire, donnent le relief approprié à l'évocation de ce premier amour au charme doux-amer (Seuil, 158 p., 95 F). **P. Ky**

● LA PROMESSE DES NAVIRES, de Philippe Lacoche
« *Tu es un copain, un vrai.* » Jean-Marie Le Verguem pouvait-il savoir, en 1971, que ces paroles marqueraient Antoine à vie ? Arrivé en cours d'année scolaire au lycée, Jean-Marie se fait appeler *Juan*. *Insolent*, *émancipé et en quête d'aventures*, il *initie* Antoine à l'alcool, à la musique et aux filles. Mais l'appel du large, auquel Juan ne peut résister, les sépare. Vingt-trois ans plus tard, Antoine n'accepte pas d'avoir perdu cette amitié. Philippe Laroche évoque les péripéties rimbaldiennes d'une bande de copains aux semelles de vent avec le verbe simple de potaches sympathiques. Un roman sans prétention, mais qui tient ses promesses (Flammarion, 156 p., 80 F). **E. T.**

● L'ÎLE SINGULIÈRE, d'Odile Yelnik
Dans une ville languedocienne brûlée par le soleil et façonnée par des générations de maîtres-maçons, Emmanuelle revient après une longue absence, et sympathise avec le fossoyeur. Sylvia, sa demi-sœur, est morte pendant la deuxième guerre mondiale dans des circonstances mystérieuses qu'Emmanuelle va tenter de reconstituer. De pierre tombale en pierre de taille, Odile Yelnik promène son héroïne sur les sentiers d'une enquête singulière, où les souvenirs d'enfance se mêlent aux témoignages sur l'occupation allemande. Ce court roman aux phrases segmentées, elliptiques porte en lui la tendresse insulaire des *rescapés de l'histoire* (L'Harmattan, « Ecritures », 176 p., 85 F). **E. T.**

● CLANDESTIN, de Sélim Nassib
Youssef vit dans le quartier juif de Beyrouth et s'apprête à fêter sa bar-mitzva. Témoin des relations difficiles qu'entretiennent ses parents, il élargit ses réflexions sur le couple aux rapports entre les différentes communautés de Beyrouth. *Intrigué, il lie* peu à peu connaissance avec Fouad, le seul Arabe de l'école, se rend dans son quartier, prend conscience du fait qu'Arabes et Juifs ne sont pas si différents. Lorsqu'il tombe malade et que ses parents, repoussant la date de son initiation, décident de partir pour Israël, le jeune garçon préfère opérer sa métamorphose en homme par lui-même, dans les bras d'une prostituée, et rester à Beyrouth, en clandestin. La dualité de l'Orient vécue de l'intérieur dans un roman autobiographique (Balland, 160 p., 79 F). **Ch. S.**

● DES HOMARDS, d'Isabelle Lévesque
Tinette, grosse fille mal dans sa peau, aime « *à se goberger de mots différents* », comme escarpolette, escampette... Elle aime aussi Colette, sa sœur aux allures de Lolita rêvant d'Hollywood, et dont elle prépare le mariage. A cette petite famille (sa mère, son petit frère Raoul qui finira « *chez les neuneus* ») s'ajoute Mireille, la petite dernière, avec laquelle naît la homarderie, le « *parc où on élève des homards* ». Mais Tinette se retrouve très seule, avec pour unique compagnie son dictionnaire, qu'elle réclame lorsqu'on l'emmène en prison. C'est la fragilité de cette tribu qui rend ce roman touchant (Balland, 139 p., 79 F). **Ch. S.**

● LES TIRAGES FLOUS NE SONT PAS FACTURÉS, de Fabrice Lardreau
L'hérédité est obsédante. Pour tromper sa solitude, le héros décide, un jour, de passer une annonce dans le journal, illustrée par son portrait, afin de retrouver, s'il en existe, des photos qui auraient été prises de lui à son insu. Cette demande inhabituelle va le plonger dans ses souvenirs. A travers les clichés ou les films qu'on lui adresse, il prend conscience de l'étrange ressemblance qu'il entretient avec son père. Mais, plus que la simple similitude physique, somme toute assez logique, c'est « *l'expression de violence, de brutalité* » qui se dégage de l'image paternelle qu'il trouve insoutenable. La peur d'avoir le même comportement l'entraîne dans une véritable quête ontologique. Le traitement du sujet est intéressant, mais demeure en définitive trop léger (Denoël, 142 p., 80 F) **L. Sa.**

La fête onirique et baroque de Tsepeneag

De Bucarest à Paris en passant par Florence, le romancier dresse d'étranges ponts entre les rêves et les cauchemars d'une Europe en quête d'unité

PONT DES ARTS
de Dumitru Tsepeneag.
Traduit du roumain
par Alain Paruit,
POL, 316 p., 130 F.

Depuis *Exercices d'attente*, *Arpièges* et *Les Noces nécessaires* (1), publiés en France dans les années 70, jusqu'au *Roman de gare* et *Hôtel Europa* (2), premier volet d'un triptyque dont *Pont des Arts* est le deuxième, les livres de Dumitru Tsepeneag ne cessent de témoigner de ses épousailles avec une littérature qui, hélas, ne correspond pas toujours à la norme commerciale en vigueur. Tsepeneag ne fabrique pas de produits à lire en été sur les plages, il écrit des romans où la veine, l'humour et le rêve cachent mal le désenchantement des laissés-pour-compte de cet après-communisme bancal chargé d'interrogations. D'inquiétudes aussi ! Le titre de son dernier roman n'est pas innocent. Il ne s'agit pas seulement du pont des Arts dont la réplique exacte imaginée par l'auteur franco-roumain devrait voyager à Kyoto pour célébrer les amitiés franco-nippones, mais aussi d'une passerelle fragile entre langues, cultures, comportements et mœurs différents, en l'occurrence ceux de nos pays confortables confrontés à la folie et au désarroi d'une Europe surgie des ténèbres. Il s'agit surtout de ce pont invisible entre le songe et la réalité.



JOHN FOLEY/OPALE

Davantage encore : ce roman délirant demeure à la fois celui d'une lecture critique et d'un récit picaresque parfaitement contrôlés malgré les digressions oniriques chères à l'auteur. La lecture érudite à laquelle se livre Marianne, l'épouse française et adultérine du narrateur venu d'ailleurs, dévoile les fractures entre deux mondes, deux manières de penser, deux sensibilités : « *Toi-même, le grand auteur, tu tâtonnes à l'aveuglette, tu me fais pitié, tiens ! Tu es tantôt ici, tantôt à Bucarest, au lit tantôt avec moi, tantôt avec des grues. Soi-disant tu rêves... Tu parles ! Tu te prends probablement pour le comte Potocki. De toute façon, ton roman est une auberge espagnole hantée par des personnages comme par des fantômes...* » Voilà donc l'impitoyable verdict de la versatile Marianne qui ne comprend rien au bal de ces spectres organisé par l'étrange époux : « *De la bouillie pour les champs... Le déroulement de l'action n'est pas clair. Les personnages fuient dans tous les sens. Comme des poules dans une basse-cour !* » Le narrateur n'en a cure et continue ses récits peuplés de personnages sortis d'un enfer de Jérôme Bosch, et qui s'emboîtent comme des poupées gigognes.

Le lecteur y retrouve la plupart des héros fantasmatiques de l'*Hôtel Europa*, son roman précédent : Pastenague, grand amateur d'échecs et double du narrateur, le Dr Gachet, militant pour Médecins sans frontières, d'abord en Roumanie, ensuite kidnappé en Bosnie, Gigi Kent, le truand infirme, le sinistre colonel Burticà, ancien enquêteur de la Securitate converti dans les affaires prospères, Virgil Haiducu, informateur occasionnel et piètre amant, émigrés roumains chassés par la misère et se livrant à toutes sortes de besognes sulfureuses (de la mendicité déguisée au vol d'une précieuse miniature du Louvre), enfin Anna, Smaranda, d'autres aussi, une kyrielle de femmes légères et fatales entichées d'anciens espions devenus mafieux, toute une humanité bigarrée, marginale, à qui Tsepeneag sait donner une joyeuse et tragique cohérence. Parmi eux, quelques intellectuels occidentaux férus de belles lettres, tel Zarella, cet Italien désabusé, qui tiennent des propos dignes d'un Café du Commerce sur l'avant-garde littéraire en France ou sur l'incompatibilité entre le roman et la philosophie.

De Bucarest à Paris, en passant par Munich, Florence et Berlin, le grouillement pathétique de ces fantômes se trouve rendu dans un style proche de celui de Perec. Il y a un filon de gaieté désespérée dans ce puzzle de récits où les présences animalières (colombes, coqs, chats, chiens, oiseaux prédateurs aussi) viennent renforcer le caractère glauque d'une Europe entre rêve et cauchemar, toujours en quête d'une improbable unité. Lors de l'épilogue de ce roman implacable, tous ces errants se retrouvent sur la passerelle qui enjambe la Seine, pendant que la femme du narrateur sabre les textes qu'elle lit, et que ce dernier est sur le point de se poser la seule vraie question dont il semble depuis longtemps connaître la réponse : à quoi bon la littérature ?

Edgar Reichmann

(1) Chez Flammarion.
(2) « Le Monde des livres » du 4 octobre 1996.

Les délires simiesques de Will Self

Houu Graa... L'enfant terrible des lettres anglaises revisite la planète des singes avec le cocktail explosif de ses angoisses obsessionnelles

LES GRANDS SINGES
(Great Apes)
de Will Self.
Traduit de l'anglais
par Francis Kerline,
éd. de L'Olivier, 462 p., 139 F.

Ceux qui aiment Will Self vont être servis, ceux qui ne l'aiment pas aussi et ceux qui ne connaissent pas seront initiés au pas de course. Ces *Grands Singes* sont un véritable bouillon – à moins que ce ne soit une perle – de culture willselfienne, un alcoolat maléfico-magique savamment distillé, et, disons-le carrément, une pantogamie littéraire probablement pantophobique, Houu Graa. Celui qui rivalise avec Martin Amis sous la plume des échotiers britanniques pour le titre d'enfant terrible des lettres anglaises se montre une fois de plus atteint des mêmes obsessions : une érudition incontestable qui dérive sur un amour inconsidéré pour les mots compliqués, une inquiétude latente pour tout ce qui touche à la « *corporéité* » avec une fixation anale prononcée, quelques obsessions sexuelles, une fascination pour la psychiatrie et ses dérives, une connaissance approfondie des drogues et de leurs effets, et surtout une imagination époustouflante, même si on la lui laisse volontiers, car ses cauchemars sont effroyables.

Quel excellent cauchemar d'ailleurs que ce livre, même si l'idée n'est pas nouvelle : la littérature, la science-fiction, les séries télévisées du type *La Cinquième Dimension* ou *Au-delà du réel* regorgent de ces plongées dans des univers parallèles où le héros se débat seul dans un monde qu'il ne reconnaît plus, où le dormeur éveillé ne sait plus où est la frontière de la réalité, où l'homme ne régit plus son destin, où l'animal devient le maître ; que l'on se souvienne, par exemple, de *Demain les chiens* de Clifford D. Simak (1) et surtout de l'une des plus grandes nouvelles de Cortazar, « L'Axolotl » (2), qui en quelques pages marque l'esprit de son lecteur à jamais. Will Self n'est pas dans ce registre, il ne laisse pas planer l'angoisse, il l'attaque, il la torture, il la retourne contre elle-même, il la fait tourner au bout d'un bâton, il la renifle, l'observe, lui fout deux baffes, lui met le doigt dans l'œil, il la dépiaute en ricanant, il lui fait des chatouilles, des grimaces et toutes sortes de vilénies et il finit par l'apprivoiser à la manière des drogués qui se savent sous influence et arrivent ainsi, parfois, à dominer leurs hallucinations. On lui a probablement dit à l'école que pour ne pas se laisser impressionner par un instituteur trop sévère, il suffisait de l'imaginer en bonnet de nuit ou assis sur un pot de chambre, car voilà un conseil qu'il suit avec assiduité : plus c'est grotesque et plus il jubile, il conjure le sort à coups de caca-bite-prout et ça marche.

CHIC, CHIC, CHIC...

Prenons Simon Dykes, voilà un garçon tout à fait normal dans un monde un peu déconnant, celui des artistes londoniens chic. Il fréquente les bars chic avec sa petite bande de gens chic, il s'alcoolise chic, prend des drogues chic (cocaïne et ecstasy), il a une chic petite amie et prépare une exposition dont le vernissage sera sans doute un événement chic. Toutefois, il ne va pas très bien. Il a déjà fait une ou deux dépressions, se sait totalement obnubilé par son propre corps et ses fonctions les moins ragoûtantes et puis, parce que c'est un gentil garçon, il est un peu triste de ne pas voir plus souvent ses enfants, élevés par son ex-femme, ce qu'il vit comme une « *amputation* » qui dérègle « *sa perception corporelle* » : « *Peu importait la fréquence de leurs retrouvailles, peu importait combien de fois il allait les chercher à l'école, leur faisait des frites et des bâtonnets de poisson surgelés, les câlinait, les embrassait, leur disait qu'il les aimait, rien ne pouvait apaiser le feu de la déchirure, de leur résection de sa vie.* » Tout cela lui sape le moral et pour y remédier, outre l'absorption de cocktails explosifs, il s'abandonne avec délices dans les bras de sa nouvelle amie Sarah. Ça ne va pas s'arranger quand, à la suite d'une soirée un peu excessive, il se réveille pour constater avec horreur que Sarah est devenue un chimpanzé, qu'autour de lui, il n'y a que des chimpanzés, et qu'il est le seul humain ou presque (les autres sont en captivité dans des zoos et quelques-uns vivent à l'état sauvage en Afrique). Interné dans un hôpital psychiatrique, il vit un enfer en dépit de la bonne volonté de ceux qui essayent de le soigner et qui vont le confier à un représentant de l'antipsychiatrie, le Dr Buster, vieille gloire chimpanzée qui va essayer de se charger de sa réinsertion. Simon a l'impression d'être devenu fou, il se sait fou, et il souffre terriblement. Tout ce qu'il connaît est inversé, dans une symétrie parfaite, ce qu'il sait des humains s'applique aux chimpanzés et inversement, « *humain pour chimpanzé, chimpanzé pour humain* ».

Mais les modes de vie, de pensée, de comportement, des chimpanzés ne sont pas les mêmes que ceux des humains. Les soucis quotidiens non plus. Simon, le Simon qui se sait encore humain, a quelques problèmes de trou du cul, surtout lorsqu'il pense à Sarah : « *Il ne supportait pas de partager la même salle de bains avec elle. Il ne supportait même pas l'idée de sa présence dans la main quand il allait à la selle. S'il avait pu, il aurait fui dans une autre ville pour chier. Son trou du cul lui transmettait un message interne sur sa propre mortalité – mais il y avait des fuites. Le travail de ses tripes n'était même plus discret, elles étaient perpétuellement sur la brèche, à lui télégraphier des bulletins péteurs, lui faxer du jus de chiasse qui laissait d'affligeantes souillures sur ses caleçons.* » En revanche, son mentor chimpanzé s'occupe du sien avec allégresse : « *Mon anus est-il propre ? se demanda-t-il en se palpant le derrière, puis en portant à ses narines et à ses lèvres frétillantes la main qui avait sondé les replis jaunes et roses de sa région ischiatique. Malgré le petit accès de chiasse qui l'avait affligé la veille au soir en rentrant de L'Escargot, son troufignon semblait honnêtement débourbé.* » L'amour, la sexualité, la politesse, la communication passent par d'autres codes, souvent totalement opposés. Et Will Self se régale, et son traducteur avec lui, pour transposer les us et coutumes et les mœurs, en en profitant bien entendu pour égratigner préjugés et conformismes et poser quelques grandes questions de critique sociale. Pour les chimpanzés la monogamie est une déviation grave. Faire l'amour en dehors des périodes de chaleur, encore plus. Mettre plus de quelques secondes à éjaculer est mauvais signe, tant pour le mâle que pour la femelle, qui se sent humiliée.

Qu'un père n'honore pas régulièrement ses filles risque de les traumatiser à jamais. Quant aux règles de savoir-vivre, qui consistent principalement à respecter la hiérarchie et donc à montrer son cul en mode de *soumission* aux personnes, pardon, aux chimpanzés supérieurs, et à se nettoyer les uns et les autres avant de porter à sa bouche les détritus d'origines diverses trouvés dans le pelage du voisin ou de la voisine, inutile de dire que Will Self s'en délecte. Mais la tendresse n'est pas absente et ce qui finira par sauver – ou perdre – définitivement Simon, ce sera l'amour qu'il porte à ses petits.

Martine Silber

(1) J'ai Lu, « Science-fiction ».
(2) Dans *Les Armes secrètes* (Folio ou Folio bilingue)

هكذا من الأصل

Le purgatoire des évadés

De Vichy à Alger via l'Espagne franquiste, Roger Belot retrace l'itinéraire de plus de vingt mille Français et étrangers, oubliés de l'Histoire

AUX FRONTIÈRES DE LA LIBERTÉ
Vichy-Madrid–Alger–Londres
S'évader de France sous l'Occupation
de Roger Belot.
Fayard, « Pour une histoire du XXe siècle », 814 p., 220 F.

On connaissait peu et souvent mal ce voyage au long cours entre Vichy et l'Afrique du Nord qu'ont effectué, après la défaite et principalement après l'occupation de la zone libre, en novembre 1942, vingt-trois mille Français et étrangers désireux, les *uns de fuir les persécutions nazies*, les autres, le plus grand nombre, de prendre ou de reprendre place dans les forces françaises au combat. L'étude exhaustive de Roger Belot vient de combler un vide que n'avaient guère rempli des témoignages et, dans une certaine mesure, le livre de Matthieu Séguéla, *Pétain–Franco. Le Secret d'une alliance* (Albin Michel, 1992).

Pourquoi, comme l'écrit l'auteur, cette évasion massive n'a-t-elle pas trouvé en France sa place dans la mémoire collective, pas plus que dans la mémoire savante ? Une raison essentielle : *l'histoire et la mémoire de la seconde guerre mondiale sont orientées par la geste gaullienne*. La France libre et la Résistance intérieure, très majoritairement ralliée à elle, occupent le terrain du souvenir. La diabolisation en bloc de Vichy, l'élimination de Darlan, les mésaventures politiques et la mise à l'écart du général Giraud entraînent dans l'oubli le fait qu'il y ait eu, fin 1942 et en 1943, non pas deux, mais trois France : celle de Vichy, celle de Londres et Brazzaville et celle d'Alger.

Parmi les « évadés » de France, après la vague de gaullistes en route pour Londres et des juifs et des étrangers, nombreux étaient les militaires d'active ou de réserve, jusque-là fidèles à Pétain, qui ont considéré que l'occupation de la zone non occupée par Hitler et la mise sous tutelle du maréchal les déliaient de l'allégeance qu'ils avaient prêtée au vainqueur de Verdun. Ce qui n'empêchait pas beaucoup d'entre eux, à l'exemple de Darlan et Giraud première manière, de se dire fidèles à sa pensée secrète. Roger Belot cite l'exemple-limite de ce professeur, officier de réserve légaliste, et partisan, à ce titre, de la collaboration. Prisonnier, il l'a mise en pratique en Allemagne. L'exemple de Darlan à Alger le convainc qu'il s'est trompé sur les intentions de Pétain. Profitant d'une permission octroyée par les Allemands, il court s'engager en Algérie pour les combattre. Il conte volontiers son itinéraire politique. Sa bonne foi sera reconnue et il prendra rang parmi les libérateurs... Autre catégorie de « réfugiés », les réfractaires au *service du travail obligatoire* qui passent les Pyrénées pour échapper à l'envoi outre-Rhin. Déserteurs, assure Vichy. En réalité, la plupart sont volontaires pour l'armée française d'Afrique et généralement gaullistes.

Dans les prisons, les camps de concentration et les *balnearios* – des hôtels de plage réquisitionnés à cet effet – se croisent des personnages aussi différents que tel colonel de cavalerie, l'humoriste Pierre Dac, après un premier échec pour gagner Londres, l'agrégatif Francis Jeanson, le journaliste Lucien Bodard, des médecins, des avocats, dont la cohabitation n'est pas toujours aisée.

Personnage central des chemins d'Espagne, Mgr Boyer-Mas a laissé un souvenir pour le moins mitigé. Aumônier de l'ambassade au temps où Pétain représentait la République à Madrid, ce petit vicaire de Limoux, prestement monté en grade à Rome et en influence en Espagne, apparaissait comme un intrigant ensoutané, virevoltant entre Vichy et son ambassade qu'il avait quittée et les autorités espagnoles. Les évadés considéraient souvent qu'il décidait souverainement et injustement de leur sort et surtout de leur admission dans les convois pour l'Afrique du Nord. Roger Belot, qui a pu consulter les archives de cet ecclésiastique hors du commun, le réhabilite largement. Délégué autodésigné de la Croix-Rouge française en Espagne, Boyer-Mas naviguait, non sans satisfaction et sans ronds de jambe, mais avec habileté, entre les pressions diverses. Il devait s'accommoder des décisions brusques et contradictoires d'un gouvernement franquiste au sein duquel s'opposaient phalangistes pro-allemands et modérés de l'anarchie administrative dans l'Espagne appauvrie d'alors.

La vie dans les prisons et les camps d'internement d'Espagne n'était pas comparable à celle des déportés en Allemagne. *Mais elle* était extrêmement pénible. Entassés dans des locaux vétustes, dans la chaleur ou le froid de la péninsule, ne disposant pas, ou rarement, de médicaments, à peine nourris dans un pays lui-même sévèrement rationné, tous vivaient, non sans tensions, dans l'espoir d'un départ vers l'Afrique du Nord. Ils savaient à quel point leur sort était lié à l'évolution de la guerre, mais ils ignoraient généralement qu'il l'était aussi aux besoins de l'agriculture espagnole et à ses besoins en phosphates marocains...

Roger Belot évoque en conclusion ce *« clair-obscur historique qui convenait mal à la grandeur du geste de ces humbles soutiers de la gloire »* que furent les Français qui subirent les prisons espagnoles pour avoir l'honneur de participer à la Libération. Grâce à lui, leur purgatoire bénéficie enfin d'un éclairage mérité.

Jean Planchais

Une histoire à en perdre haleine

LA SAGA DES PÉDESTRIANS
La grande histoire de la course à pied. tome 1
de Noël Tamini.
Edior éd. (BP 316, 12003 Rodez Cedex), 318 p., 220 F.

Etre habité par une passion unique, qui vous tient la vie durant, n'est-ce pas admirable ? Que cette obsession soit la course à pied n'ôte rien à l'admiration, bien au contraire. Auteur de plusieurs publications sur le sujet, y compris d'une revue internationale, *Spiridon*, qui a connu 111 numéros entre 1972 et 1989, Noël Tamini donne avec cette saga une somme aussi sympathique que savante sur nos ancêtres, car, comme il le remarque, *« nous descendons tous de coureurs de fond »*. Son érudition est immense, courant – si j'ose dire – de la Grèce antique aux Indiens Hopi, de l'Angleterre médiévale aux aborigènes d'Australie, de l'Amazonie à l'Allemagne de Bismarck. Il faut découvrir avec lui les premières compétitions organisées aux Etats-Unis (en 1844), s'extasier devant Achille Bargossi, dit l'« *Uomo-Cavallo* », qui fit mourir un cheval d'épuisement à la course, ou suivre les coureuses de foires ! Par la grâce d'une écriture enlevée, souvent drôle, où l'anecdote voisine avec la poésie, Tamini nous fait parcourir les siècles, brossant un tableau d'une extrême finesse de cette activité millénaire. Et, chemin faisant, se dégage une véritable étude d'histoire sociale que les historiens du sport auraient tort de dédaigner. C'est bien d'un fait de société essentiel que Tamini se fait le chroniqueur. L'auteur arrête ce premier tome avec la victoire du porteur d'eau grec Spiridon Louis au premier marathon des Jeux olympiques modernes, à Athènes, en 1896, course suivie par un unique journaliste ! Courez l'acheter en attendant la suite !

Maurice Sartre

Savante épopée

Robert Solé fait revivre les pionniers pacifiques de l'expédition d'Egypte

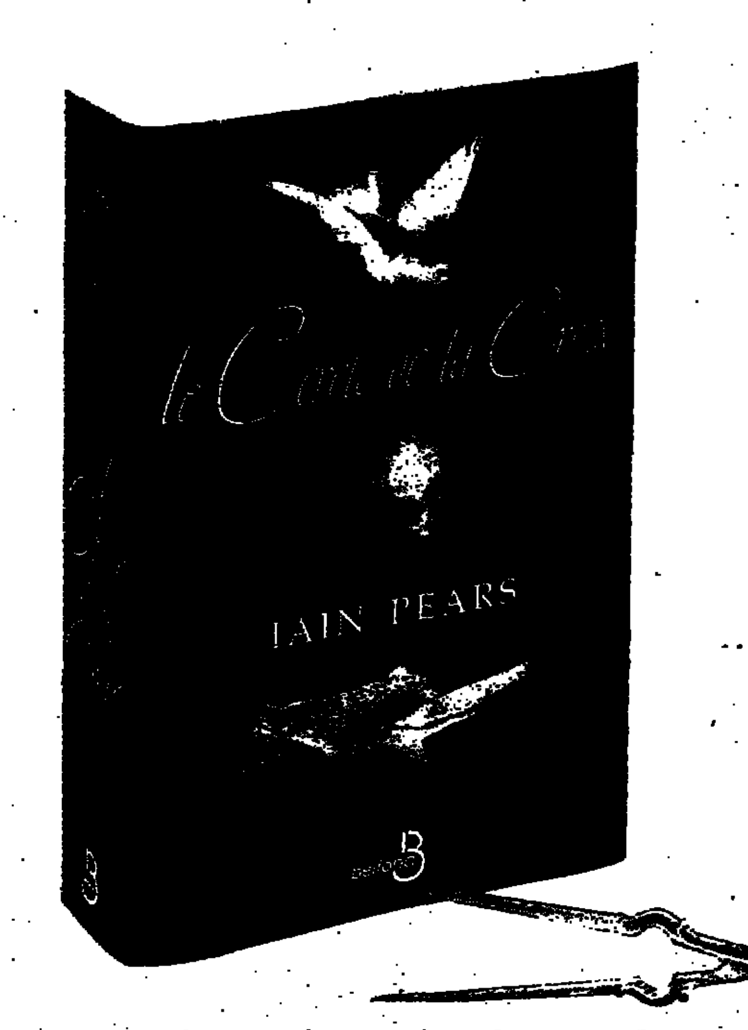
LES SAVANTS DE BONAPARTE,
de Robert Solé.
Seuil, 250 p., 110 F

Bien que ce ne fût sans arrière-pensée – prendre une place convoitée par l'Angleterre et se débarrasser d'un général incommodant – le Directoire eut une bien bonne idée quand, se conformant au souhait de Talleyrand d'occuper l'Egypte, il décida une expédition en ce pays. L'Egypte fascine les politiques pour sa position stratégique, les artistes pour l'exotisme, les scientifiques pour étendre ou expérimenter leurs connaissances, Bonaparte pour la gloire à cueillir en cet Orient qui, depuis l'enfance, l'attire. Aux côtés des guerriers, cent soixante-sept personnes qu'on dirait aujourd'hui de la société civile, curieuses d'une civilisation inconnue, embarquent à Toulon pour cette croisade d'un nouveau genre, et la population locale regarde *« avec effarement ces agités venus d'une autre planète »* cependant qu'elle prend connaissance d'une proclamation de Bonaparte qui se présente en libérateur du peuple égyptien martyrisé par ceux qui le gouvernent. Toutefois, pour être contemplée par quarante siècles postés au haut des pyramides, l'armée n'est pas en voyage d'agrément. Les batailles sont cruelles, le climat inhospitalier, et tandis que la troupe marche sur Le Caire, ceux qui sont là *pour l'art et la science, éblouis par* une culture insoupçonnée, vont de découverte en découverte dont la moindre n'est pas la fameuse pierre de Rosette qui, vingt-trois ans après avoir été trouvée, permettra à Champollion de lire les hiéroglyphes.

Nous connaissons l'histoire de cette pierre, nous n'ignorons pas la *défaite des mamelouks à la bataille* des Pyramides, nous avons mémoire de mots historiques, mais à la lecture de Robert Solé, nous faisons, nous aussi, des découvertes sur ce que fut une expédition plus importante par ce qu'elle apporta à la science et à l'histoire de l'humanité que par ses résultats militaires ; le général devenu Premier Consul ne pourra éviter l'évacuation du Caire, cédant la place à l'Angleterre. Des jeunes gens – âge moyen vingt-cinq ans –, héritiers du siècle des Lumières, sont les héros de la plus incroyable des aventures que des savants et des artistes installés en terre inconnue aient pu vivre. Chacun en son domaine contribuera à révéler au monde une civilisation qui exerce un attrait dont, aujourd'hui encore, de nombreuses éditions de romans ou d'essais témoignent. Il nous manquait une épopée intellectuelle. Robert Solé nous la propose. Elle est d'une diversité aussi vaste que les émerveillements et étonnements qui ont accompagné ces pionniers que l'on suit dans leurs bonheurs et leurs peines, qu'ils s'attachent à étudier le delta du Nil, à déchiffrer un zodiaque, à mesurer les pyramides, à développer la culture de plantes indigènes, à reproduire par le dessin les décorations d'un temple. Menées en dehors des massacres dont l'auteur ne cache pas plus les atrocités que le mépris dont la troupe faisait parfois montre à l'égard des savants, les activités sont innombrables de ces minéralogistes, mathématiciens, peintres, aréostiers, botanistes, zoologistes, musicographes, astronomes, architectes, géologues, naturalistes, chimistes, médecins... Tout ce qui pense, cherche et crée est de l'expédition. *C'est avec la même passion qu'ils ont* mise à leurs travaux que Robert Solé, dans cet ouvrage qui reprend la série parue dans *Le Monde* du 14 au 27 juillet, tire de l'oubli, aux côtés de Geoffroy Saint-Hilaire et de Monge, les Fourier, Girard, Costaz, Champy, Conté... tous ceux qui, de Rosette à Suez, de Damiette au Caire ont ressuscité *la terre des Pharaons*.

P.-R. L.

Robert Solé est le médiateur du *Monde*.



Le « cas Bourdieu » en examen

Alors que Roger-Pol Droit analyse le dernier essai du sociologue consacré à la domination masculine, Michel Contat rend compte de l'ouvrage critique de l'historienne Jeannine Verdès-Leroux, qui fustige son arrogance théorique et sa politique radicale. Par ailleurs, « Le Monde » a demandé à deux universitaires de se prononcer sur la démarche de Pierre Bourdieu : Bernard Lahire, en critique, et Patrice Pinell, en défense

Michel Contat

Le titre, *Le Savant et la Politique* – on songe à une fable de La Fontaine autant qu'à Max Weber – est ce qu'il y a de plus gracieux dans l'essai que Jeannine Verdès-Leroux, historienne, lance contre ce que le sous-titre nomme carrément *« le terrorisme sociologique »* de Pierre Bourdieu. Il lui a fallu, dit-elle, audace, voire prétention, en tout cas beaucoup d'intrépidité, car le pouvoir de ce célèbre professeur-chercheur serait plus que redoutable. Il pratique, affirme d'emblée sa nouvelle adversaire – sans dire qu'elle a commencé sa carrière sous ses auspices –, une *« sociologie à l'estomac »*. Cette fois on songe au pamphlet *La Littérature à l'estomac* que Julien Gracq écrivit en 1950 contre la littérature engagée, la *« littérature de magisters »* (Sartre, Camus, *Les Temps modernes*, alors hégémoniques dans ce que Bourdieu nommera le *« champ »* littéraire). La littérature « existentialiste », pour agir sur son époque, se servait des *« médias »*, alors innommés mais déjà innommables, et rendait ainsi *« phosphorescents »* (joli adjectif de Gracq) les noms d'auteurs devenus signaux d'alarme ou marques de fabrique. A cette littérature *« simplifiante »* (Gracq encore) se serait substituée aujourd'hui une science sociale qui s'adultérerait tout aussi gravement en se confondant avec le militantisme, l'intervention directe dans les conflits entre dominants et dominés. Jeannine Verdès-Leroux ne le dit pas, mais nous sommes incités à le penser par son laborieux essai (c'est elle qui le qualifie ainsi, et on se gardera de la contredire) : Bourdieu veut prendre la place laissée vacante par Sartre, celle du grand intellectuel dressé contre les pouvoirs. La différence, c'est que Sartre s'était gagné une audience par une œuvre, une œuvre double, littéraire et philosophique, toujours discutable, parce que travaillée par le doute qui poigne toute « subjectivité », tandis que Bourdieu assoirait son autorité sur une science critique « objective », qu'il a fondée et dont il est le seul représentant authentiquement qualifié : la sociologie. Seul sociologue au Collège de France, directeur de recherches à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il est légitimé par l'institution, alors que Sartre tenait son pouvoir symbolique d'abord de son lectorat. Lorsqu'il s'engageait pour une cause, prenait parti dans une lutte, il engageait son nom, symbole de son œuvre, relayé plus ou moins par les médias. Lorsque Pierre Bourdieu, dans une position qu'il qualifie lui-même de *« dominant-dominé »*, prend le parti des dominés et les aide à formuler leur refus de la *« violence symbolique »* ou de l'ordre imposé, de la répression d'une révolte quand celle-ci se manifeste illégalement (exemple : l'occupation de l'Ecole normale supérieure – dont Bourdieu lui-même est issu – par des chômeurs, en décembre 1997), il engage une science, c'est-à-dire une vérité qui ne peut être réfutée que par une science qui dévoilerait mieux qu'elle, et en plus grand nombre, des vérités elles aussi inscrites dans les faits, mais cachées aux yeux des gens privés de l'éclatante lumière du savoir ou délibérément trompés par les dominants et leurs relais scolaires et médiatiques. C'est là que la sociologie de Bourdieu devient effectivement – et problématiquement – politique.

RO. DESCHAMPS/VU

Pierre Bourdieu est né en 1930. Son séjour à Alger, où il enseigne la philosophie à la fin des années 50, marque le point de départ de son travail de sociologue. Enfant terrible des sciences sociales, il s'en prend au structuralisme de *Lévi-Strauss*, puis à ce qui sera sa cible principale : l'intellectualisme. Il remet en cause universités et élites dans *Homo academicus*, *La Noblesse d'Etat*, s'attaque à *« la sacro-sainte littérature »* dans *Les Règles de l'art*. Il lance en 1975 la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, et devient titulaire de la chaire de sociologie au Collège de France en 1981. Principale référence intellectuelle de ceux qui, à gauche de la gauche, se réclament du « mouvement social », il s'est inscrit dans une perspective militante avec des ouvrages d'« intervention », porteurs d'une critique radicale.

Et c'est là aussi que l'essai polémique de Jeannine Verdès-Leroux laisse son lecteur insatisfait. Ce petit ouvrage s'en prend avec une insistante violence au manque de scientificité de la sociologie critique bourdieusienne. Cette sociologie ne serait qu'un tissu d'opinions, de préjugés, de goûts et de dégoûts, d'options philosophiques et de jugements moraux déguisés en savoir. On accordera à Jeannine Verdès-Leroux que toute critique adressée à ce savoir (pseudo ou non, c'est une question qu'il serait léger de prétendre régler ici) est invariablement dénoncée par Bourdieu comme une « résistance » du même type que celle que le sujet rétif à la psychanalyse oppose à une interprétation d'un acte ou d'un mot dicté par son inconscient. Mais la récalcitrante va plus loin : elle campe un Bourdieu dans une forteresse assiégée, croit-il, par une armée de mal-comprenants ou d'adversaires manipulés à leur insu par leur propres intérêts. Il passerait le plus clair de son temps à défendre sa théorie en arguant de l'ampleur sans précédent de ses vues et du caractère harassant de l'immense travail qu'il accomplit, recherche à nulle autre comparable, alors que, affirme sa lectrice, tantôt indignée, tantôt égayée d'une si folle prétention, tantôt simplement incrédule, ses résultats sont minces, sa méthode incertaine, son interprétation des données statistiques fallacieuse, ses découvertes, des évidences, ses projets, irréalisables parce que démesurés. D'où sa propension à formuler sans cesse des programmes, à indiquer des tâches, à multiplier les « il faudrait » sans aller au-delà d'hypothèses, qu'il donne aussitôt pour des acquis de la théorie et de la recherche empirique.

Une attaque aussi virulente ne se serait pas produite si Bourdieu ne s'était pas radicalisé politiquement et n'avait pas attaqué de front ce qu'il appelle *« l'invasion néolibérale »*. En un sens, Bourdieu a de la chance. Son adversaire ne fait pas le poids. L'arroseur qui arrose souvent le terrain au lance-flammes reçoit en retour un jet qui convient à un jardinet plutôt qu'à un champ où il règne en maître. Pour le contredire, il faudrait lui opposer avec fermeté une science économique indiscutable, qui donnerait au libéralisme politique une assise de vérité autre que la religion du fait accompli. On sait qu'une telle science n'existe pas. Aussi, quand Jeannine Verdès-Leroux oppose aux vues *« catastrophistes »* ou *« misérabilistes »* de Bourdieu les nécessaires *« compromis »* auxquels appelle le réel incontournable, la chanson paraît soudain bien fade. Impossible d'être contre Bourdieu, impossible d'être pour lui non plus, tant il demande d'allégeance à toutes ses propositions. Ses attaques contre les intellectuels en bloc, ses mises en demeure à ceux qui se veulent engagés autrement que lui dans le mouvement social indiquent une volonté de domination qui incite les esprits rétifs à l'embrigadement à se tenir à l'écart. Sur ce point, Jeannine Verdès-Leroux a raison. Ce qu'elle n'ose dire, de crainte d'être accusée de psychologisme, c'est qu'il y a un cas Bourdieu, un cas personnel de fièvre obsidionale. Ses travaux valent mieux que la manière autoritaire dont il les présente, demandant des adhésions totales et souvent mimétiques, préférant finalement les adversaires déclarés aux alliés critiques, comme s'il était à lui seul un parti. Jeannine Verdès-Leroux lui apporte l'arme la plus utile dans la lutte à couteaux tirés qui a gagné de nouveau le champ intellectuel : un livre contre lui qui va embarrasser ses adversaires et renforcer ses suiveurs dans l'idée qu'il domine décidément ce champ qu'il a lui-même défini. *Le Savant et la Politique* apporte sans le vouloir de l'eau à son moulin. Sur un autre terrain, ça s'appellerait un auto-goal.

LE SAVANT ET LA POLITIQUE
Essai sur le terrorisme sociologique de Pierre Bourdieu
de Jeannine Verdès-Leroux.
Grasset, 254 p., 125 F.

Des infortunes de la vertu scientifique

Bernard Lahire

Pour maintenir sa pensée scientifique vivante, il faut régulièrement accepter de la soumettre à discussion, à critique, à révision partielle. Malheureusement, force est de constater que pareil exercice est rarement effectué dans le domaine des sciences sociales. Que la réalité des pratiques puisse relever bien davantage de la logique de la coterie, du rassemblement clanique autour de revues, de collections d'ouvrages dans des maisons d'édition, etc., devrait d'ailleurs constituer un point d'indignation unanimement partagé par ceux qui croient plus que jamais à l'importance des sciences du monde social.

Si l'univers des sciences sociales était un lieu où la Raison progressait sous l'effet de l'argumentation et de la contre-argumentation, chacun forçant les autres (et étant forcé par les autres) à s'améliorer, à progresser, alors la critique n'aurait rien de scandaleux ou de soupçonnable. Si la vie scientifique était saine, on ne pourrait aussi facilement réduire la critique au statut de *« coup »* stratégique. On pense au fond souvent que cette dernière affaiblit nécessairement celui qui en est la cible, confondant critique et déclassement, dispute scientifiquement réglée et entreprise systématique de destruction ou de dénigrement. Constituant l'idéal proclamé de nos métiers, la discussion critique a en définitive peu de place dans les pratiques effectives.

Si, par conséquent, Pierre Bourdieu ne voit que des *« ennemis »* qui l'*« attaquent »* et peu d'*« adversaires »* véritables qui effectueraient le travail nécessaire pour lui opposer une *« réfutation »*, c'est que, comme une grande partie des chercheurs en sciences sociales, il ne veut pas voir venir les adversaires et reste sourd à toute réfutation ou, plus subtilement parfois, s'arrange pour modifier par petites *touches son discours sociologique* pour ne pas avoir à reconnaître la légitimité et le bien-fondé de la réfutation (ce serait trop d'honneur fait à l'*« ennemi »*). L'important dans l'affaire semble de ne pas « perdre la face », de « garder la main » et de faire comme si de rien n'était. L'impossibilité d'un véritable dialogue scientifique avec Pierre Bourdieu n'est donc pas liée – restons sociologues – à sa personne, mais n'est au fond que le symptôme d'un fonctionnement collectif déficient. Qu'est-ce qui peut forcer à la vertu scientifique une personnalité qui possède *sa* revue, *sa* collection (moyens objectifs de n'avoir de compte scientifique à rendre à personne), *son* centre de recherche, qui s'est vu attribuer la médaille d'or du CNRS et qui, pour couronner le tout, est le seul représentant de sa discipline au Collège de France ? On pourrait être arrogant à moins.

Il est seulement très décevant pour un chercheur de constater que celui qui a toujours proclamé publiquement les vertus de la Raison, de la discussion rationnelle, de la science, ne s'est jamais avéré, dans sa pratique, très différent des autres. Tant pis. De toute façon, on ne peut impunément évoquer hypocritement la Raison et l'honnêteté du dialogue scientifique ou intellectuel, sans finir un jour ou l'autre par être jugé à l'aune de ses propres propos. Comme Pierre Bourdieu aime parfois à le rappeler : *« L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. »*

La tâche se complique cependant encore un peu plus lorsque la critique est formulée à propos d'une œuvre non seulement reconnue scientifiquement, mais aussi connue bien au-delà des seuls *cercles de spécialistes. Une façon* de disqualifier le travail de discussion consistera alors à évoquer le classique argument du *« se faire un nom à travers la polémique contre un auteur célèbre »*... Lorsque l'on risque à coup sûr d'être traité (au mieux) de malveillant, (au pire) de stupide (*cf.* les *Méditations pascaliennes*), la critique n'est pas aisée.

En France, la sociologie de Pierre Bourdieu est, le plus souvent, soit détestée (voire ignorée), soit vénérée. Si on laisse de côté la première attitude totalement négative, on notera que l'adoration ne convient pas davantage à la vie scientifique. Le vrai respect scientifique d'une œuvre (et de son auteur) réside dans la discussion et l'évaluation rigoureuses et non dans la répétition sans fin des concepts, du *style* d'écriture, des raisonnements préétablis... Il faut savoir réveiller certains usages ensommeillés des concepts, il faut oser poser certaines questions, s'autoriser à contredire, réfuter, compléter, nuancer la pensée d'un auteur. Ni rejet brutal, ni psittacisme d'épigone, mais dettes *et* critiques, voilà le double mouvement que l'on devrait scientifiquement entretenir à l'égard du travail de Pierre Bourdieu. Si c'est à partir de cette tradition sociologique-là que j'ai personnellement appris une grande partie de mon métier de sociologue, cette même tradition doit cependant être sévèrement critiquée au moment où elle se gèle, en grande partie sous l'effet de la consécration scientifique et sociale. A trop se préoccuper de la gestion de son patrimoine conceptuel et de *sa fructification*, on n'est *jamais* très loin de la défense dogmatique de concepts sociologiques qui, par nature, ne peuvent qu'être amenés à révisions. Etre fidèle au mode de pensée de Pierre Bourdieu, à ce qu'il y a de plus *précieux dans ce* qu'il nous a appris, c'est refuser la « malette conceptuelle » estampillée, qu'avec parfois la complicité de certains jeunes épigones en désir de *fast success*, le maître nous propose aujourd'hui.

Et puis, depuis quelques années seulement, Pierre Bourdieu a choisi d'intervenir plus directement et plus fréquemment sur la scène publique. C'est son droit. On peut même parfois être d'accord avec certaines prises de position politiques adoptées. Mais la façon dont il justifie son intervention et stigmatise son attitude réservée passée (ce « maudit » *escapism*) me *semble problématique, voire dangereuse* à certains égards. Il déclarait, il y a peu, dans un journal suisse : *« Moi-même, j'ai été victime de ce moralisme de la neutralité, de la non-implication du scientifique. (...) Comme si on pouvait parler du monde social sans faire de la politique ! On pourrait dire qu'un sociologue fait d'autant plus de politique qu'il croit ne pas en faire. »* (*Le Temps*, samedi 28 mars 1998). Terminées donc les mises à distance de la sphère politique, fini le temps des mises en garde prudentes quant à la manière contestable dont certains sociologues tentaient de continuer à faire de la politique à travers leur métier, faisons table rase du passé... Et pourtant l'on sait combien l'appel à l'engagement politique et social des chercheurs peut engendrer les pires catastrophes scientifiques. *Persuadé* d'avoir raison politiquement, on peut croire avoir raison scientifiquement. Le temps de la confusion du marxisme politique et du marxisme scientifique est heureusement terminé. Nous ne gagnerions rien à redonner de la vigueur à ce genre de climat.

Peut-on évoquer la légitimité scientifique à tout bout de champ ? Certainement pas. Si l'on veut que la parole du savant ait du poids, il faut veiller à ce *que celle-ci soit* lestée par des enquêtes empiriques. En intervenant à tout moment et quel que soit le sujet, on prend le risque de glisser progressivement d'une parole qui était lestée et robuste à une simple évocation rhétorique de la recherche scientifique. Ce qui est engagé alors, ce n'est plus le travail scientifique réellement effectué, mais le seul prestige lié à la position institutionnelle du chercheur. L'idée de ne pouvoir intervenir publiquement que lorsque l'on est compétent est peut-être (sans doute) frustrante (les enquêtes sont nécessairement longues et ne peuvent toujours suivre le rythme des mouvements sociaux), mais *c'est la seule* manière de conserver au discours scientifique son poids et sa force spécifiques.

▶ Bernard Lahire est membre de l'Institut universitaire de France, professeur de sociologie à l'université Lumière Lyon-2 et auteur du livre *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, qui vient de paraître chez Nathan, coll. « Essais & Recherches » *(voir l'article de Georges Balandier, « Le Monde des livres » du 27 juillet »).*

هكذا من الاصل

La chronique

de Roger-Pol Droit

La culture des paradoxes

A propos de Pierre Bourdieu, on dit tout et son contraire. Question de point de vue, de place des observateurs ? Ou bien sa démarche même est-elle source de discordes ?

LA DOMINATION MASCULINE
de Pierre Bourdieu.
Seuil, « Liber », 152 p., 85 F.

C'est un penseur à paradoxes. Ceux-ci foisonnent autour de Pierre Bourdieu, dans les jugements et réactions qu'il suscite. Suivant l'angle d'observation, il paraît possible de contempler ce sociologue en mandarin classique ou en théoricien subversif. Vu de tel endroit, il apparaît comme un scientifique qui serait entré récemment en politique, un savant en rupture d'objectivité. Regardé de tel autre point de vue, Bourdieu semble au contraire avoir toujours considéré que la sociologie n'était que la politique continuée par d'autres moyens. Aujourd'hui, la rumeur s'enfle, les polémiques s'intensifient : Bourdieu est devenu un intellectuel médiatique – malgré lui ? selon ses vœux ? La réponse importe moins que la manière, là encore paradoxale : il n'investit pas les médias, prétend au contraire dénoncer leurs tares, séduit ainsi une partie du public – et se met à dos les professionnels.

A côté des jugements de toutes sortes sur l'œuvre et les engagements de l'homme, le paradoxe pourrait définir la démarche même de Bourdieu, de façon littérale : le sociologue, à ses yeux, s'efforce en effet de réfléchir « contre » (« para », en grec) l'opinion dominante et les idées reçues (la « doxa », en grec également). Son projet : prendre à rebours les évidences les plus communément partagées, les credo les mieux établis, en démonter les mécanismes cachés, et par-là contribuer à détraquer – peu à peu, de proche en proche, imprévisiblement – un système social qui écrase et exclut. Pierre Bourdieu est en effet convaincu que donner à voir le mode de fonctionnement des processus invisibles de domination peut aider à les bouleverser. Voilà qui semble évident, et bien facile à comprendre : décrire une manière d'asservir qui jusqu'alors demeurait secrète et dont la réussite suppose qu'elle soit masquée, revient à la perturber et à offrir ainsi quelque chance nouvelle aux mouvements de libération. Mais ce n'est pas si simple. Il ne suffit pas de dévoiler les coulisses pour que la représentation s'arrête.

Voilà qui engendre encore un *paradoxe : on peut souvent douter*, en lisant Bourdieu, que cette mise à nu change quoi que ce soit. Le sociologue souligne en effet avec quel raffinement implacable et silencieux s'agence la machine d'oppression. Elle fonctionne impeccablement, de manière impersonnelle, intériorisée et entretenue par ceux qui en subissent les effets. Les décisions volontaires n'y peuvent rien. Les effets de la « violence symbolique » ne sont pas suspendus, insiste Bourdieu, simplement parce qu'on décrète qu'on ne s'y laissera plus prendre. Le travail du sociologue semble alors paradoxal en un sens banal et courant : il déconcerte. On ne parvient pas à décider, en le lisant, s'il renforce les processus de domination qu'il analyse – parce qu'il semble décourager toute action en expliquant la profondeur et la puissance des mécanismes d'oppression, le peu de prise des luttes – ou s'il contribue à les affaiblir, comme il semble l'espérer malgré tout, en donnant à voir leurs rouages habituellement invisibles. Ces paradoxes se retrouvent dans son dernier livre, *La Domination masculine*. En quelques dizaines de pages, Bourdieu reparcourt plusieurs jalons de son itinéraire théorique et personnel : la Kabylie, le Béarn, les ruptures apparentes de la société actuelle et les machineries inchangées de la domination. Laissant le détail, on peut résumer l'essentiel par trois affirmations, qui n'ont rien de neuf. Premièrement : la société fabrique les sexes et leurs corps, plus que ne fait la nature. La distinction entre mâles et femelles est moins, chez les humains, un fait biologique qu'une construction sociale. Bourdieu pousse cette thèse jusqu'à *ses conséquences ultimes : le* corps comme réalité sexuée est un produit de la société, il est entièrement modelé, marqué, construit par les exigences et les incitations de la famille, de l'Ecole, de l'Eglise, de l'Etat. Là même où la différence des sexes paraîtra s'inscrire dans le cosmos, s'ancrer dans la nature, manifester dans la fibre la plus intime des corps une distinction biologique fondatrice, il conviendra de penser que cet ordre des choses est au contraire tout entier élaboré par le fonctionnement social. Ainsi les qualités et défauts attribués à la « nature » féminine correspondent-ils trait pour trait à la domination sociale du sexe masculin. Le recours à la nature viendrait seulement masquer l'arbitraire de ce pouvoir en le légitimant et en le pérennisant dans l'esprit de tous.

Deuxième affirmation : les femmes comme les hommes participent à la domination masculine. Sans doute est-ce là un thème constant des travaux de Bourdieu : les dominés œuvrent à leur domination, ils contribuent à la perpétuer, ils ne cessent de participer à la construction de ce qu'ils subissent. Non pas en raison de quelque masochisme premier, de quelque choix énigmatique et pervers conduisant à réclamer toujours plus de servitude et toujours moins de pain. L'idée principale est que la personne dominée, en raison de la domination qu'elle subit, finit par adopter – pour porter des jugements sur le monde et sur elle-même – les catégories du dominant. Elle réfléchit à sa condition avec des idées qui proviennent de la domination elle-même. Cette « violence symbolique » l'emprisonne en quelque sorte à l'intérieur même de sa tête et de ses jugements... Mais la question revient : comment en sort-on ? Question impossible à écarter, puisque Bourdieu ne choisit évidemment ni l'apologie de la domination ni le constat cynique et désabusé de sa perpétuité. Question apparemment impossible à résoudre, puisque les formules de Bourdieu deviennent alors fort vagues et se contentent d'en appeler à une « transformation radicale », dont on ne sait finalement ni en quoi elle consiste ni ce qui peut la produire ni comment y œuvrer.

Peut-être une amorce de réponse se trouve-t-elle dans la troisième affirmation de ce livre : dans la fabrication sociale de la différence des sexes, dans la perpétuation de la domination masculine, l'Ecole et l'Etat, voire l'Eglise, comptent au moins autant que la famille. Ainsi, au lieu de polariser l'attention sur le lieu clos de la maison conviendrait-il de se tourner vers les grandes institutions qui perpétuent la domination masculine. De là, peut-être, viendront un jour ces « transformations radicales » dont toutefois *on ne sait toujours pas qui peut les* vouloir ni comment les concrétiser.

La Domination masculine ne restera sans doute pas comme un des livres importants de Bourdieu. Sur un très grand thème, c'est un essai finalement peu convaincant. On y croise, malgré l'exiguïté relative du volume, plusieurs Bourdieu juxtaposés : théoricien incisif, professeur pesant, narrateur intimiste, amoureux touchant, démagogue possible... On pourrait s'arrêter au caractère curieux – sexomarxiste ? parodique ? – de certaines formules : *« dépérissement progressif de la domination masculine »*, possibilité pour les mouvements gay et lesbien *« de se placer à l'avant-garde, au moins sur le plan du travail théorique et de l'action symbolique (où certains groupes homosexuels sont passés maîtres) des mouvements politiques et scientifiques subversifs »*. On se contentera de faire remarquer qu'il se pourrait bien que le sociologue, après ce livre, n'ait pas que des amies chez les féministes, dont il souhaite pourtant, c'est clair, aider les luttes. Paradoxal, on vous dit.



Des idées et des outils

Quand, en 1975, entré depuis peu comme médecin biologiste à l'Inserm, je décidais de sauter le pas et de me convertir à la sociologie, ma bonne fortune me fit rejoindre les rangs des étudiants et jeunes chercheurs qui suivaient, à l'EHESS, les séminaires de Pierre Bourdieu. Sans autre « formation » aux sciences sociales que celle puisée dans les débats « théoriques » où s'affrontaient les divers courants du gauchisme de l'après-Mai 68, je trouvais là les premières bases conceptuelles et méthodologiques qui allaient me permettre de m'orienter dans ce nouvel univers scientifique. Sous ce patronage, j'allais, pour devenir sociologue, opérer simultanément deux ruptures. La première me fit abandonner la sociologie idéologique du gauchisme, qui était à l'origine de mon intérêt pour cette discipline. Je partageais en effet avec nombre d'apprentis sociologues les présupposés fondant les débats « académiques », sur la définition des classes et des rapports qu'elles entretiennent, sur la place et le rôle des intellectuels, sur la genèse de la conscience de classe...

La seconde rupture m'éloignait des autres présupposés et « façons de penser » acquis à travers ma formation médicale et biologique. Je devais me défaire de ce qui avait été jusque-là ma manière d'aborder la santé, la maladie, la médecine et la recherche biologique pour pouvoir en faire mes futurs objets de recherche sociologique. Et je devais aussi me garder de ce à quoi m'invitaient les institutions biomédicales en fonction de leurs propres critères de scientificité : traiter le monde social comme s'il s'agissait d'un objet naturel auquel s'appliquait le modèle réductionniste des sciences biologiques.

Une vingtaine d'années plus tard, et alors que ma carrière s'est déroulée à l'Inserm, dans un lieu institutionnel en marge du monde sociologique et donc à distance de ses querelles (dans leurs effets les plus immédiats), je souhaiterais simplement dire ce que je dois, comme chercheur, et comme intellectuel, à l'enseignement et à l'œuvre de Pierre Bourdieu. *Pourquoi cette démarche* à caractère public, qui m'aurait paru parfaitement intempestive quelques années plus tôt ? Parce que le « cas Bourdieu » est devenu un objet médiatique particulièrement propice au passionnel : le règlement de comptes s'y substitue au débat. L'homme a, certes, toujours suscité les polémiques, simplement parce que la sociologie critique dérange. Il n'est ni le premier, ni le dernier à susciter les pamphlets d'ex-disciples longtemps confits dans l'orthodoxie et finissant par ne plus supporter d'avoir à reconnaître leur dette intellectuelle. L'attaque *ad hominem* et l'invective injurieuse ne sont pas dangereuses en elles-mêmes. Après tout, obéissant à la logique de l'effet boomerang, elles classent aussi ceux qui en font usage. Mais, en occupant comme jamais encore le devant de la scène, elles tendent à annihiler la réflexion et la discussion sur les analyses sociologiques développées dans les textes et constituent comme centrale la question de l'affrontement : être pour ou contre Bourdieu. Et cet affrontement prend des formes d'autant plus caricaturales que s'y mêlent (et s'y emmêlent) les registres les plus variés : Bourdieu pourfendeur/profiteur des médias, Bourdieu grand mandarin ayant fait sa carrière sur la dénonciation du pouvoir académique, Bourdieu et son engagement politique démagogique et/ou archéo-gauchiste et/ou irresponsable, Bourdieu suffisant, donneur de leçons, simpliste, ennemi de la culture et du bon goût, hermétique, machiste (et d'autant plus pervers qu'il produit des analyses qui font semblant de dévoiler des mécanismes de la domination masculine), Bourdieu enfin qui, sous des cieux plus cléments, aurait pu remplacer Jdanov.

Patrice Pinell

Le refus d'entrer dans la logique de ce type de pseudo-controverses (d'où le débat sociologique sort perdant), sans pour autant rester silencieux, m'a conduit à choisir délibérément un autre terrain, en partant d'un constat personnel : rares sont, parmi les centaines d'auteurs que l'on est amené à lire au fil des ans, ceux qui vous ont apporté des idées et des outils. Autrement dit, rares sont ceux dont l'œuvre vient contribuer à ce qui forme, pour un chercheur, son univers de références théoriques et méthodologiques. Ils en sont d'autant plus précieux. Bourdieu, avec Elias, Foucault, Canguilhem et quelques autres, fait partie de cet univers, pour moi et pour bon nombre de chercheurs en sciences sociales au sein d'autres configurations de noms. Le travail en cours du sociologue au Collège de France – c'est une de ses dimensions essentielles – offre (à certains) des instruments pour débrouiller la complexité du monde social, au-delà des problèmes particuliers qu'il a, lui, analysés. Ces outils conceptuels ne sont pas figés dans un savoir canonique. Ils restent ajustables, par celui qui les utilise, aux spécificités du problème étudié.

Je me suis, ainsi, largement servi des principaux concepts de Bourdieu pour construire mes propres objets de recherche dans des domaines, les sciences sociales de la santé et l'histoire de *la médecine, qu'il n'a jamais* abordés. J'en ai donc, à mon niveau, éprouvé la pertinence, et sur différents points fondamentaux. Traiter de la médecine et de ses nombreuses formes de divisions (spécialités cliniques, disciplines biomédicales, institutions de santé publiques) dans une logique de « champ » (et de « sous-champs ») apportait du neuf. Le domaine était alors dominé par une sociologie de la médecine comme profession. Etaient mis en évidence des clivages, des lignes de forces, des réseaux d'alliances inattendus dont ne rendaient pas compte les classiques oppositions médecins/malades, profession/état, privé/public. Travailler sur les différents niveaux de l'autonomie relative du champ médical par rapport à d'autres champs (politique, économique, éducation, juridique...) ouvrait des perspectives théoriques nouvelles sur les processus de médicalisation. Elles rompaient avec le simplisme des analyses dénonciatrices d'un « pouvoir médical » avide d'étendre son domaine de légitimité. Des pistes étaient ainsi ouvertes, et avec elles des manières nouvelles de poser des problèmes dont je pense qu'elles gardent toute leur pertinence. En tout cas, s'il est un débat essentiel concernant Bourdieu sociologue, c'est à propos de la pertinence heuristique de ses concepts – hier, aujourd'hui comme demain – qu'il doit avoir lieu. Les pamphlets ne changeront rien à cette réalité, qui concerne d'abord et avant tout ceux qui font la recherche.

S'agissant de Bourdieu, intellectuel engagé sur le terrain des luttes sociales et culturelles, le *débat est évidemment d'une* autre nature. C'est alors comme citoyen que j'aurais à intervenir, en fonction de mes prises de position politiques personnelles. Elles sont évidemment passionnantes mais n'ont pas à être exposées ici. Aussi m'en tiendrai-je à une remarque incidente. Entre les interventions et les initiatives politiques de Bourdieu et ses travaux sociologiques, la relation est forte. On n'est pas dans la seule mise en jeu du (prestige du) nom au service d'une cause. La différence n'est pas mince : l'engagement, ici, consiste à mettre à la disposition de groupes soumis à la violence symbolique des dominants des éléments d'analyse et de réflexion sociologiques susceptibles de les aider à résister à cette violence symbolique.

► Patrice Pinell, sociologue, est directeur de recherche à l'Inserm. Il est notamment l'auteur de *Naissance d'un fléau. La lutte contre le cancer en France, 1890-1940* (A.-M. Métailié, 1992) et publie cet automne chez Payot, en collaboration avec François Delaporte, une *Histoire des myopathies*.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Succès d'été.** Selon le magazine professionnel *Livres Hebdo* du 21 août, les lecteurs de l'été ont plébiscité *La Maladie de Sachs* de Martin Winckler (POL), qui devance *La Première Epouse* de Françoise Chandernagor (Fallois) et *Tu m'appartiens* de Mary Higgins Clark (Albin Michel). Tous trois approchent les 200 000 exemplaires, et les droits d'adaptation du roman de Martin Winckler ont été achetés par le cinéaste Michel Deville. Sur la liste des meilleures ventes établie par *Livres Hebdo* figurent ensuite, notamment, *La Première Gorgée de bière* de Philippe Delerm (L'Arpenteur/Gallimard), *Librement* de Bernard Tapie (Plon), *Solea* de Jean-Claude Izzo (Gallimard, « Série noire »), *Le Jardin de Badalpour* de Kénizé Mourad (Fayard).

● **Olivier Amiel chez Calmann-Lévy.** Successivement directeur de la collection « Agora » chez Pocket, directeur littéraire de Pocket puis des éditions Payot et responsable de la littérature française chez Belfond, Olivier Amiel rejoint les éditions Calmann-Lévy. Le PDG, Olivier Nora, l'a chargé d'y développer le secteur de littérature française.

● **Dix ans de Serpent au Printemps.** La librairie du Printemps Haussmann souhaite valoriser son image littéraire en donnant carte blanche à des éditeurs dans son café littéraire. Du 4 au 12 septembre, c'est Le Serpent à plumes, la petite maison d'édition fondée par Pierre Astier, qui fêtera ses dix ans en mettant en scène des tables thématiques autour de ses collections.

A L'ETRANGER

● **Etats-Unis : Hemingway inédit.** Le 21 juillet 1999, l'éditeur américain Scribner publiera le seul livre encore inédit d'Ernest Hemingway, pour marquer le centenaire de sa naissance. Le manuscrit était conservé depuis son suicide en 1961 à la Bibliothèque John F. Kennedy de Boston et a été édité par un de ses fils, Patrick, qui en a conservé quelque 850 pages. Il qualifie l'ouvrage de *« mémoires de fiction »* pour lesquelles il a choisi le titre *True at First Light*. C'est le récit du deuxième grand safari entrepris en 1954 par Hemingway en compagnie de sa quatrième épouse, Mary, et qu'il a laissé inachevé.

● **ESPAGNE : Juan Manuel de Prada a perdu son prochain roman.** Juan Manuel de Prada (qui a obtenu le prix Planeta en 1998) s'est fait voler à Madrid son ordinateur portable qui contenait le texte d'un roman en cours dont il n'avait pas fait de copie de secours et qu'il n'a pas l'intention de recommencer. Il a décidé de se consacrer plutôt à la biographie d'une poètesse du début du siècle, Ana Maria Sagi, qui a été aussi championne de javelot.

● **Quatre romans de Martin Amis à l'écran.** Dans les douze prochains mois, quatre romans de Martin Amis seront portés à l'écran : *Money, Money* (Bourgois), *L'Information* (Gallimard), *London Fields* (Mazarine) et *Dead Babies* ; mais l'écrivain anglais s'est refusé à écrire les scenarii. *Dead Babies* devrait être tourné dès novembre par le réalisateur Bill Marsh pour être présenté au Festival de Cannes en mai 1999.

RECTIFICATIF

Dans l'article de Jean Planchais sur les chantiers de jeunesse (*Le Monde des livres* du 14 août), un *« qui »* mal placé a attribué au général de la Porte du Theil ce qui revenait à Philippe Pétain. Il fallait lire : *« Un chef de l'Etat qui appelait un jour les Français à servir dans la LVF, condamnait plus tard une milice à laquelle il avait donné sa bénédiction, taxait de trahison toute coopération avec les Alliés... »*.

Les métamorphoses de Denoël

Olivier Rubinstein prend la tête de la maison d'édition. Nouvelle équipe, nouvelle ligne éditoriale pour relancer la filiale de Gallimard

Chez Denoël, on largue les amarres. La maison d'édition fondée en 1930 et devenue une filiale à 100 % du groupe Gallimard fait sa rentrée sous la houlette d'une nouvelle équipe dirigée par Olivier Rubinstein, quarante ans, jusqu'alors directeur littéraire des éditions Mille et une nuits (*Le Monde* du 8 mai). Antoine Gallimard a pris cette décision dix ans après son arrivée à la tête du groupe éditorial qui porte son nom : en mai 1988, alors qu'il prenait la succession de son père Claude Gallimard, ses premières mesures de restructuration concernaient précisément, entre autres, les éditions Denoël. Un nouveau directeur y était nommé, Henry Marcellin, ex-directeur de FED et de la Sodis (sociétés de distribution de Gallimard), d'un profil plus « commercial » que celui de son prédécesseur, Gérard Bourgadier, et des trois conseillers littéraires qui l'entouraient – Philippe Sollers, Jorge Semprun et Alain Finkielkraut.

La maison de la rue du Cherche-Midi n'en est donc pas à ses premiers remous. Sans compter ceux qu'elle connut à la Libération en raison de ses activités pendant l'Occupation – le fondateur et premier éditeur de Céline, Robert Denoël, fut mystérieusement assassiné à Paris en 1945 –, l'histoire récente de Denoël tend à façonner l'image d'une entreprise en quête de sa propre identité, peinant à retrouver sa popularité et son prestige anciens. Il était courant d'entendre les directeurs littéraires successifs se plaindre de la difficulté, pour cette maison d'édition généraliste et de taille moyenne (un chiffre d'affaires annuel de 50 millions de francs), de s'imposer à l'intérieur du groupe Gallimard : Denoël, selon eux, servait au mieux de « laboratoire expérimental » à des écrivains rêvant de se retrouver un jour sous les couvertures blanches de Gallimard (ce fut le cas de la revue *L'Infini* de Philippe Sollers), au pire de « purgatoire » pour les auteurs refusés par le comité de lecture de la maison-mère.

RENFORCEMENT

Autres temps, autres moeurs ? Le développement du groupe Gallimard ne va pas aujourd'hui sans le renforcement de ses filiales (Denoël, Mercure de France et Gallimard-Jeunesse). La volonté affichée de donner aux éditions Denoël un nouvel élan vise à combattre leur malaise d'identité comme à rétablir des comptes déficients. Selon le directeur général du groupe Gallimard, Pierre Cohen-Tanugi, *« Denoël subissait des déficits récurrents depuis plusieurs années. En 1994, les frais de structure avaient été ajustés et le nombre de nouveautés ramené de cent quarante à cent titres par an environ. Cette restructuration avait permis de réduire sensiblement les pertes mais non de les éliminer. Il faut cette fois définir de nouvelles lignes éditoriales et mettre en oeuvre une politique de croissance. »*

Si le choix d'un directeur gérant s'est porté sur Olivier Rubinstein, son parcours atypique n'y est pas pour rien : fondateur à l'âge de vingt ans d'une librairie *« très littéraire »* à Amiens, celui qui revendique joyeusement ses années de jeunesse libertaires et sa sympathie pour les situationnistes a longtemps mené de front, dans l'édition, une double activité commerciale et littéraire. Sa nomination chez Denoël est pour ainsi dire un retour aux sources, mais de l'autre côté de la barrière : il fut longtemps représentant au CDE, société de diffusion de Gallimard.

Dès lors, son chemin éditorial est fait d'escapades : engagé une première fois au CDE en 1981, il en démissionne trois ans plus tard pour participer à la création d'Ulysse-diffusion, y est réembauché ensuite et reprend ses tournées de représentant tout en cofondant les éditions du Dilettante (1984) puis Climats (1988). Son deuxième vrai-faux départ de Gallimard a lieu en 1992 : Olivier Rubinstein est alors nommé directeur commercial et homme à tout faire des éditions Quai Voltaire, dont il partage pendant un an et demi l'existence chaotique pour les quitter quelques semaines avant le suicide de leur mystérieux propriétaire, le notaire Gérard Voitey. Quand Gallimard le rappelle une troisième fois pour diriger Denoël, cet aventurier du livre avait depuis participé avec succès à la création des Mille et une nuits (1993), été parallèlement directeur littéraire d'Austral, collaborateur de Textuel et des éditions de l'Olivier.

EXPÉRIENCE HYBRIDE

Représentant le jour, éditeur la nuit : *« Cette double activité m'a été extrêmement bénéfique dans l'apprentissage du métier*, commente-t-il. *De la France profonde au triangle d'or de Paris 6e, 7e, 14e, ça m'amusait de vendre aussi bien, selon les interlocuteurs, Paul Léautaud, Baudrillard ou* Votre horoscope chinois. Editeur de littérature et de sciences humaines – il a notamment publié, au cours de ses pérégrinations dans différentes maisons, de nombreux ouvrages liés au monde juif –, il compte mettre son expérience hybride au service d'*« une maison prestigieuse qui n'a pas mauvaise réputation mais qui n'a plus de réputation »*.

Pour lui, la cohérence éditoriale passe par le travail d'équipe. Il veut en finir avec la dispersion de sous-marques au sein d'un même domaine (telle, en littérature étrangère, la collection « Empreintes » de Marie-Pierre Bay – laquelle quitte Denoël pour le Mercure de France). Avec pour directrice littéraire Héloïse d'Ormesson (jusqu'alors responsable de la littérature étrangère chez Flammarion), le comité éditorial voit arriver un pôle de conseillers dont l'écrivain Bernard Comment, les journalistes Bertrand Leclair (*La Quinzaine*) et Marc Weitzmann qui quitte la rubrique « Livres » des *Inrockuptibles*. L'historienne Laure Adler, dont la venue était en question, reste chez Grasset.

Recentrer les collections, réorganiser le secteur des essais et documents, ouvrir sur la littérature française et étrangère contemporaine, renforcer la collection « Présence du futur », poursuivre la littérature populaire font partie des objectifs. Autour des auteurs phares – Sempé, Japrisot, Magnan ou Jerome Charyn (Julian Barnes suivra Marie-Pierre Bay au Mercure), Olivier Rubinstein souhaite aussi créer une collection de semi-poches afin d'exploiter le fonds considérable d'une maison qui accueillit Ray Bradbury, Anthony Burgess, Dashiell Hammett ou encore Gombrowicz, l'un des auteurs de la splendide collection « Lettres nouvelles » inaugurée chez Julliard par Maurice Nadeau – celui-ci planta sa tente chez Denoël en 1965. Parmi les nouveautés sont annoncés des inédits de Klaus Mann et une réédition de l'*Histoire générale du Bund*, d'Henri Minczeles, publiée chez Austral. Mais c'est en janvier 1999 que sera visible, sous de nouvelles maquettes, le travail de la nouvelle équipe.

Marion Van Renterghem

AGENDA

● **DU 27 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE. DUMAS PÈRE. A Paris,** Marie-Christine Medana présente un spectacle-lecture intitulé *De mes voyages à vos visages*, d'après les œuvres d'Alexandre Dumas père (Théâtre Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, 75001 Paris, tél. : 01-42-36-00-02).

● **DU 8 SEPTEMBRE AU 11 AVRIL. POÉSIE. A Paris,** le théâtre Molière et la Maison de la poésie organisent une série de lectures-spectacles avec les textes de poètes du monde entier (rens., tél. : 01-44-54-53-00).

● **DU 11 AU 16 SEPTEMBRE. BIBLIOTHÈQUE. A Limoges,** la ville inaugure la nouvelle Bibliothèque francophone multimédia. Pour l'occasion, de nombreuses animations coordonnées par Ahmed Youssef, écrivain et journaliste, sont organisées sur le thème de l'Egypte (rens., tél. : 05-55-45-96-00).

● **DU 11 SEPTEMBRE AU 28 OCTOBRE. CAFÉS. A Carcassonne,** dans le cadre de la manifestation nationale « Lire en fête », des animations et des expositions sont organisées par la ville sur le thème des cafés littéraires à la Maison des mémoires, où vécut l'écrivain Joë Bousquet (rens. : tél. : 04-68-11-68-20).

● ***LE 17 SEPTEMBRE.* LINOGRAVURES. A Lyon,** l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Lyon organise à 18 heures une rencontre-lecture intitulée « condition du sens », au cours de laquelle sera présenté le livre *Extraits du corps*, comprenant un texte de Bernard Noël et des gravures originales de Bernadette Griot-Cullafroz (espace IUFM Confluence, 5, rue Anselme, 69004 Lyon).

● **DU 18 AU 27 SEPTEMBRE. GÉORGIE. A Die,** l'association Traverses, en collaboration avec la médiathèque Diois-Vercors et la librairie Mosaïque, présente la sixième édition du Salon du livre d'Europe centrale et orientale, dont le principal invité est la Géorgie, dans le cadre du neuvième Festival Est-Ouest. Des rencontres entre auteurs, éditeurs et traducteurs spécialistes d'une littérature de la mer Noire seront organisées, et un hommage sera rendu à Maïakovski (rens., tél. : 04-75-22-08-77).

● ***DU 24 AU 27 SEPTEMBRE.* PRIX. A Nancy,** la ville de Nancy, avec le concours de l'association *Lire à Nancy*, organise la vingtième édition de la manifestation « Le Livre sur la place », présidée par Joël de Rosnay. A cette occasion seront décernées la Bourse Goncourt de la biographie, LA Feuille d'or d'histoire régionale et le Grand Prix du comité français pour l'Unicef (rens., tél. : 03-83-85-32-76).